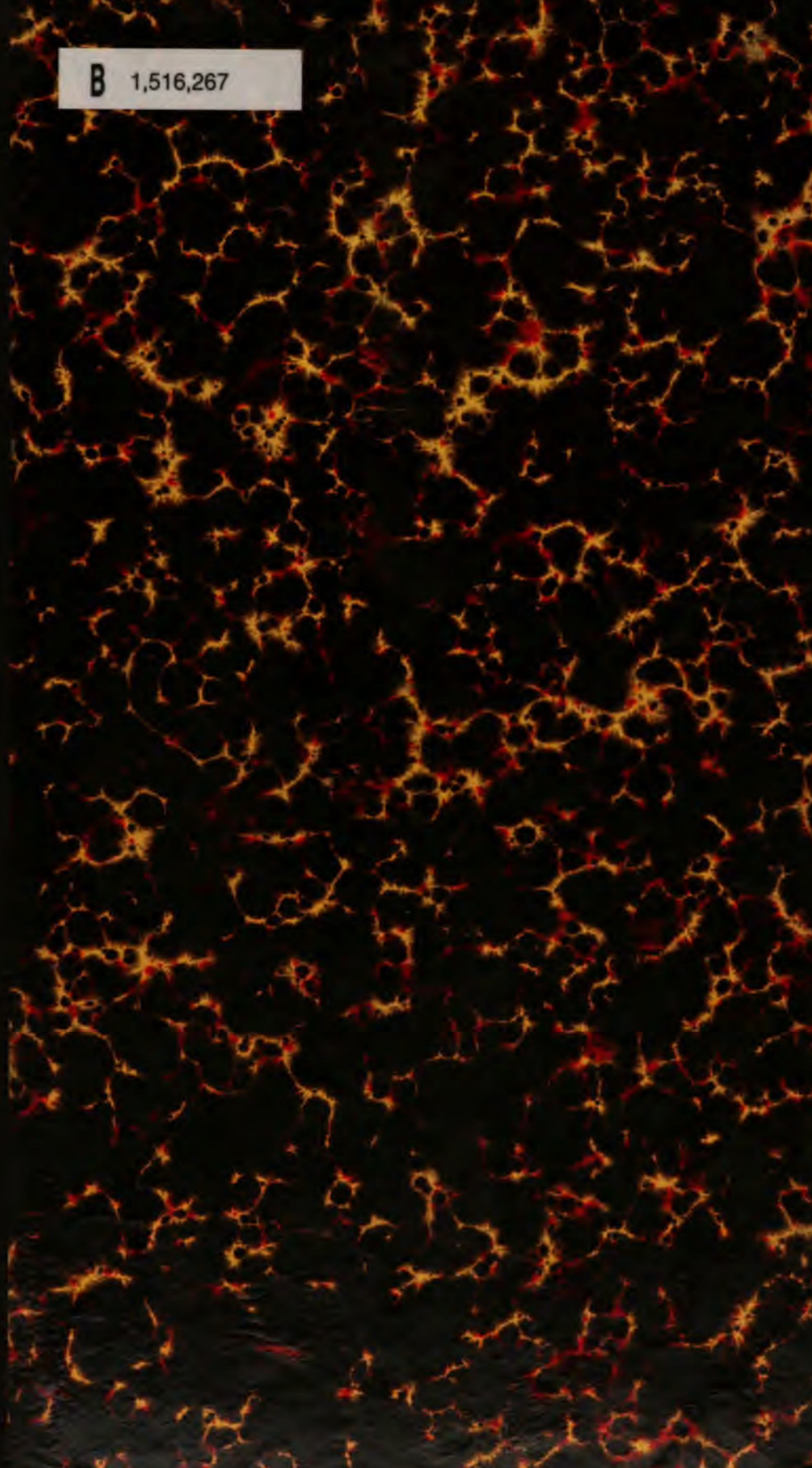
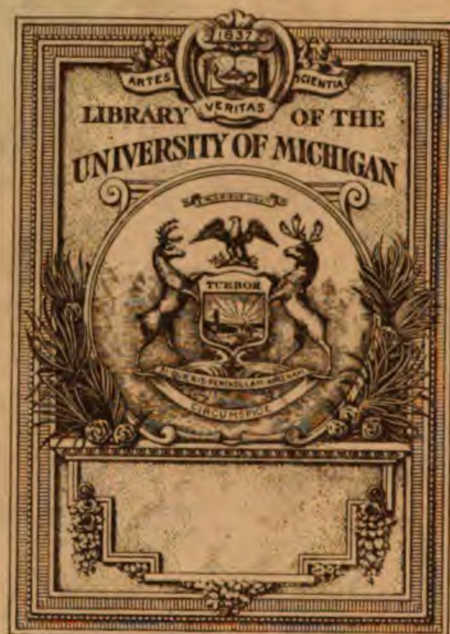

B 1,516,267


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



Les

Annales Romantiques

T. I

Les

Annales Romantiques

Revue d'Histoire du Romantisme

DIRECTEUR

LÉON SÉCHÉ

PREMIÈRE ANNÉE

T. I



PARIS

Bureau des *Annales Romantiques*

1904

SAINTE-BEUVE ET PORT-ROYAL

(Documents nouveaux et inédits.)

INTRODUCTION

Sainte-Beuve et la Suisse romande

à Madame Bertrand, née Olivier.

Cette étude ayant d'abord revêtu la forme de deux leçons d'histoire littéraire professées à Lausanne et puis à Genève, au mois de janvier et au mois de mars 1904, nous reproduisons, en guise de prologue. pour l'intelligence des choses locales, l'exorde de notre première leçon.

Mesdames, Messieurs,

Avant d'aborder le noble sujet qui vous rassemble ici ce soir, permettez-moi de vous rappeler les circonstances particulières qui, après avoir fait de Sainte-Beuve, durant six mois, l'hôte applaudi, courtisé, adulé, de l'Académie de Lausanne, en firent pour le reste de ses jours l'ami le plus dévoué qu'ait jamais eu la Suisse romande.

C'était en 1837, dans le plein de la saison qui dore et embellit les plus belles choses.

Il avait quitté Paris précipitamment, sous le coup d'une grande douleur, le cœur saignant des blessures d'un amour qui avait troublé profondément sa vie, et il était venu demander au Léman et aux montagnes qui lui servent de cadre le calme bienfaisant que les grands spectacles de la nature apportent généralement aux âmes de poète.

Or, vous savez qu'il était poète avant d'être critique, et que chez lui le critique ne tua jamais complètement le poète. Il eut toujours soin, en effet, ainsi qu'il l'écrivait alors à Juste Olivier, « de sauver, à travers ses assujettissements quelques coins pour la poésie, de lui faire quelque plate-bande à un en-

droit inaperçu ». Mais c'était un poète d'une espèce peu commune et que je ne saurais mieux comparer qu'à ces oiseaux qui, se défiant de leurs ailes, ne perdent jamais de vue la terre.

Il arrivait à Lausanne entre les *Consolations* qui étaient déjà loin, et les *Pensées d'août*, qui étaient proches. Il venait de Genève, ayant vu l'autre bout du lac, Vevey, Clarens, Thoune, Lauterbrunnen et la Jungfrau face à face; il avait salué le Rutli et débarqué sur le rocher de Guillaume Tell. Et si vif était son enchantement, que, sur le bateau qui le portait, les vers jaillissaient de son cœur comme l'eau d'une de vos sources après la fonte des neiges, et qu'il s'écriait : « C'est plus que je n'en avais osé espérer ! »

Pour comble de bonheur, il fut reçu à Lausanne par un homme charmant, une femme exquise, deux poètes de race dont les voix chantaient à l'unisson et qui étaient comme l'incarnation du génie du lieu (1). Les quelques jours qu'il passa chez Juste Olivier furent décisifs. Trois mois après, il était professeur à l'Académie de Lausanne, et là encore, dans ce cours sur Port-Royal d'où sortit son œuvre maîtresse, il se montra poète autant qu'historien, sinon plus. Comment, d'ailleurs, la Muse l'aurait-elle abandonné dans un milieu où, suivant ses propres expressions « la poésie du fond fleurit comme une âme naïve » ?

On s'est extasié souvent devant la puissance d'évocation de Michelet, et l'on a eu raison, car il eut vraiment le don de faire revivre les morts. Victor Cousin aussi avait ce don, quoique à un degré moindre et avec un autre genre d'éloquence. Mais comme ils apportaient tous deux une passion extraordinaire dans leurs livres, je ne crois pas me tromper en disant que ni Victor Cousin ni Michelet n'auraient pu nous retracer, avec une impartialité égale à celle de Sainte-Beuve, l'histoire prestigieuse de l'Abbaye dont le nom rayonne en lettres de feu dans les Annales littéraires et religieuses de la France.

Sainte-Beuve avait toutes les qualités requises pour écrire

(1) Il écrivait à Xavier Marmier, le 29 décembre 1837 : « Je suis ici chez de bons amis, M. et Mme Olivier, nobles cœurs, natures simples et profondes, poètes des anciens jours et des délicatesses d'aujourd'hui... »

cette histoire. Non seulement il était poète, c'est-à-dire doué du *mens divinior*, mais il savait à fond la théologie de Port-Royal, sans laquelle il est impossible d'en parler doctement, et si les choses divines l'attiraient, il pouvait dire aussi lui que rien d'humain ne lui était étranger, ayant traversé ou côtoyé, avant 1837, à peu près toutes les écoles « sans y adhérer pleinement », tant le sens critique était déjà développé en lui.

C'est par là qu'il avait séduit votre grand Vinet...

Et quand il eut terminé son cours, quand il eut quitté Lausanne, c'est encore par la poésie — et la poésie la plus douce au cœur de l'homme, celle du souvenir — qu'il vous demeura fidèle.

On savait longtemps avant la publication de ses *Chroniques parisiennes* qu'il avait collaboré secrètement à la *Revue Suisse*, qu'il était resté en relations suivies avec M. et Mme Juste Olivier et qu'il n'avait pas été étranger à leur émigration à Paris ; mais ce qu'on ne savait pas jusqu'en ces derniers temps, ce que nous avons appris par sa correspondance avec eux, c'est que son âme — par un miracle qui ne s'est pas renouvelé dans sa vie rompue aux métamorphoses — était demeurée vaudoise, presque aussi vaudoise que s'il avait vu le jour dans le canton de Vaud (1).

Je n'invente rien, la remarque est de lui. Il la fera cent fois dans ses lettres, et ne l'eût-il jamais faite, qu'on aurait cette impression à leur lecture. Elles sont pour les trois quarts adressées à Mme Juste Olivier, ce qui n'était pas seulement de sa part affaire de pure galanterie, mais encore le témoignage touchant de la reconnaissance qu'il gardait à ses hôtes de Lausanne. C'est qu'en effet, Messieurs, il avait trouvé chez eux, dans les circonstances douloureuses que je viens de dire, le seul foyer qu'il ait eu dans sa vie, puisque son père était mort, quand il vint au monde et que, par suite, il n'avait pas goûté sous

(1) C'est au point qu'il en avait gardé certaines expressions locales, comme « à la garde de Dieu » pour « à la grâce de Dieu », qu'on trouve dans quelques-unes de ses lettres et notamment dans celle qu'il écrivait à Villemain le 30 avril 1841, pour refuser la croix de la légion d'honneur qui lui était offerte de nouveau (Cf. sa *Corresp.*, t. I, p. 125).

le toit paternel la plénitude des joies domestiques ; cela est si vrai, du reste, qu'un jour, un méthodiste un peu trop zèlé s'étant permis de lui parler des responsabilités morales qu'il avait contractées envers les autres et envers lui-même durant son séjour à Lausanne, il lui répondit sous le couvert de Mme Olivier : « Moi, je sais que je vous ai connue surtout, chère Madame ; responsabilité ou non, je ne m'en inquiète pas, et les méthodistes les plus respectables me font sourire de croire que ce n'était pas là le principal de ma vie alors et mon plus cher regret maintenant.

Soyez heureux et fiers, Messieurs, d'appartenir à une académie qui, en ouvrant une de ses chaires à Sainte-Beuve, lui permit d'écrire son *Port-Royal* et de doter la littérature française d'un chef-d'œuvre que peut-être il n'aurait jamais fait sans cela. En tout cas, il ne l'eût pas fait ainsi. Il avait besoin pour comprendre ce que c'est que le christianisme intérieur, des exemples vivants qu'il avait sous les yeux ; il lui fallait le milieu particulier de Lausanne, le commerce intellectuel de Vinet, la société, la conversation de toutes ces âmes droites et fortes qui gravitaient en quelque sorte autour de ce penseur délicat et profond.

Et voilà pourquoi, Messieurs, vous avez le droit d'être fiers. Oh ! je sais bien que vous pouviez vous passer de cette gloire étrangère ; que ce n'est pas pour le retentissement de sa parole, mais pour le seul profit moral qu'ils espéraient en tirer, que vos aînés appelèrent Sainte-Beuve auprès d'eux. Je sais que Vinet et son groupe pouvaient se suffire au regard de la patrie vaudoise,... mais, au regard de la France, au regard de la langue française que vous parlez, et qui est et sera toujours la langue des hommes, la langue universelle, laissez-moi vous dire que vos pères s'honorèrent grandement dans la circonstance, et que — n'en soyez pas jaloux ! — le *Port Royal* de Sainte-Beuve a porté le nom de l'Académie de Lausanne plus haut et plus loin que tous les travaux des Vulliemain, des Porchat, des Monnard, des Gindroz, des Manuel, voire des Vinet, que vous vantez à si juste titre (1).

(1) « Lorsque j'arrivai dans cette bonne, honnête et savante Académie de Lausanne, dit Sainte-Beuve (*Port-Royal*, tome I, appendice, p. 514).

Mais ce n'est pas seulement à l'Académie de Lausanne que Sainte-Beuve demeura attaché toute sa vie par les liens d'une pieuse et touchante reconnaissance. Du jour où il se sentit devenir vaudois, son affection s'étendit à toute la Suisse romande. Si son cœur, malgré tout, resta à l'autre bout du lac, dans un petit coin de la rue Martheray, à Lausanne (1), son esprit, toujours en éveil, se montra curieux de toutes les productions de vos écrivains de qualité. Après avoir contribué plus que personne, par le seul rayonnement de la *Revue des Deux-Mondes*, à faire la réputation de Vinet, de Monneron, de Secrétan et de tant d'autres, après avoir ouvert les portes de cette revue à Lèbre et à Juste Olivier, il se lia d'amitié (sans souci des brocards de Balzac qui lui reprochait d'exhumer des cadavres suisses) avec Töpffer, avec Amiel, avec Cherbuliez, dont il salua la première œuvre d'un cri d'admiration (2), avec

M. Porchat, le futur traducteur de Gœthe, était recteur, chargé de la chaire de langue et de littérature latine ; M. Monnard, mort depuis professeur à l'Université de Bonn, était professeur de littérature française ; M. Vinet venait d'être nommé professeur d'*Homilétique* (ou Eloquence sacrée) et de *Prudence* pastorale. (Directions aux étudiants de théologie sur la vie de pasteur). Il y avait encore M. Dufournet, professeur d'exégèse et d'hébreu ; M. Herzog, professeur d'histoire ecclésiastique ; M. André Gindroz, professeur de philosophie, membre en même temps du Conseil d'instruction publique dont il était l'âme. M. Juste Olivier, mon ami, donnait un cours d'histoire. M. Vulliemain enseignait l'histoire au Gymnase de Lausanne.

(1) M. et Mme Juste Olivier habitaient au numéro 34 de la rue Martheray. Cette maison, désormais historique, porte aujourd'hui le numéro 28

(2) Quand parut *A propos d'un cheval*, Sainte-Beuve écrivait à M. Adert, directeur du *Journal de Genève*, le 22 juillet 1860 : « Je n'ai voulu vous répondre qu'après avoir lu *A propos d'un cheval*. Je vous dirai que quelques jours avant j'avais reçu de Mme Sand la lettre la plus admirative sur ce volume : elle me questionnait sur l'auteur qu'elle supposait que je pouvais connaître, et elle me disait gaiement qu'elle était toquée du livre. Sur cela j'allais le faire demander, lorsque votre bonne grâce et celle de M. Victor Cherbuliez m'ont prévenu.

« Certes, je comprends maintenant le sentiment de Mme Sand, elle qui aime les questions de cet ordre savamment et noblement traitées. Je suis bien indigne pour venir parler là dessus après elle. L'auteur que vous appelez un jeune homme est un homme docte, devant la science duquel

Marc-Monnier, dont il goûtait l'esprit si français et qu'il recevait dans l'intimité jusque sur son lit de mort... Il avait trouvé, en 1842, à Genève, dans la personne de M. Adert, le prince de l'hellénisme, qui par son *Théocrite* et pour lui permettre d'en pénétrer toutes les beautés, l'avait confirmé dans la résolution qu'il avait prise de se remettre à l'étude du grec. Depuis lors, chaque fois qu'il était embarrassé devant une phrase ou un mot d'Homère, de Sophocle ou d'Euripide, il avait recours aux lumières du directeur du *Journal de Genève*. Aussi, quand la bibliothèque de Sainte-Beuve fut vendue, M. Adert disputa-t-il à prix d'or les quelques volumes qui avaient fait l'objet de leur correspondance.

Et Sainte-Beuve n'avait pas attendu l'année 1842 pour entrer en relations avec Genève. Dès l'année 1830, après la révolution de Juillet, il avait songé à y donner un cours public. Sur quel sujet ? je ne saurais le dire, mais j'ai comme idée qu'il s'agissait déjà de Port-Royal.

En 1848, après les journées de Juin, c'est encore chez vous qu'il pensa tout d'abord à chercher un refuge, et ce ne fut pas de sa faute s'il alla à Liège. Bref, dans toutes les circonstances importantes de sa vie, Sainte-Beuve ne cessa de tourner ses regards vers le Léman. Il y eut même un jour où il regretta de n'y être pas pasteur.

Vous connaissez ce beau vers de la *Fille de Roland* :

Tout homme a deux pays, le sien et puis la France !

On pourrait dire aussi de Sainte-Beuve qu'il eut deux pays, le sien et puis la Suisse. Il est vrai que sa seconde patrie n'était en somme que le prolongement de la première, puisque, pour en témoigner publiquement, *urbi et orbi*, comme on dit à Rome, la Suisse romande aime à s'appeler la Suisse française. Mais enfin, c'est un fait, Mesdames et Messieurs, que la meilleure partie de l'âme de Sainte-Beuve vous a appartenu en propre, et je vais peut-être vous surprendre en vous disant que vers

je n'ai qu'à m'incliner, il est de plus philosophe, métaphysicien, bien qu'il évite les images de la métaphysique. Il est de cette génération intellectuelle de Taine, devant qui nous autres vieux et déjà las, nous ôtons le chapeau... » (Lettre inédite).

la fin de sa vie, l'un des trois ou quatre grands critiques qui exercèrent sur lui une influence incontestable était un des vôtres. J'ai nommé Edmond Schérer. Sainte-Beuve lui écrivait un jour, après avoir lu l'article qu'il avait consacré à son *Port-Royal*: « Vous n'avez cessé de m'être présent à l'esprit pendant toute cette longue révision. Vous satisfaire était mon ambition et mon vœu. Avec deux ou trois autres (Sainte-Beuve pensait à Renan et à Taine), vous faisiez ma tête de public et je me disais ce sont mes juges ! » (1).

Je finirai sur ce mot-là, Messieurs, cette introduction qui était, à mes yeux tout au moins, un hors d'œuvre nécessaire, et j'aborde à présent mon sujet.

I

La genèse du livre.

Si jamais théorie littéraire fut vérifiée par l'œuvre même de son auteur, c'est bien celle des milieux et des origines qui fut inventée par l'historien de *Port-Royal*.

Il semble, en effet, que Sainte-Beuve ait été prédestiné à écrire ce livre par toutes les circonstances de temps, de lieu, de personnes, qui traversèrent la première moitié de sa vie.

Et d'abord il naquit et fit presque toutes ses études dans une des trois ou quatre villes de France qui furent, au XVIII[e] siècle, des foyers de jansénisme (2). Je ne vois que Troyes en Champagne qui ait été plus avancé que Boulogne dans les affaires du parti, mais l'écrivain de race qui devait s'emparer de l'esprit de Sainte-Beuve à son arrivée à Paris (1818), avait enseigné chez les Oratoriens de Troyes avant d'enseigner au Collège de Boulogne-sur-Mer, sa ville natale; en sorte que Daunou, car c'est de lui qu'il s'agit, avait sucé deux fois « le lait de la louve ».

Boulogne était bien avant le XVIII[e] siècle une ville foncièrement

(1) *Corresp. de Sainte-Beuve*, lettre du 14 novembre 1867, t. II. p. 229.

(2) Rappelons que Sainte-Beuve est né à Boulogne-sur-Mer le 23 décembre 1804.

religieuse. A peine conquise et réunie à la Couronne, Louis XI l'avait vouée à la Vierge, et pour donner à ce vœu solennel le caractère d'une investiture féodale, il avait nommé Notre-Dame de Boulogne, suzeraine et comtesse.

En cette qualité, elle avait droit à l'hommage du roi de France, son vassal, et comme dame de la Comté, devait en la personne de l'abbé de Sainte-Marie, son représentant, percevoir toutes amendes, confiscations et exploits de justice. Mais cette dotation était trop magnifique pour durer. Elle fut réduite avec le temps à l'hommage d'un cœur d'or fin de 2000 écus d'or ou de sa valeur, encore cet hommage cessa-t-il avec le règne de Louis XV. On dit même au pays boulonnais que si Louis XVI fut si malheureux, c'est qu'il avait négligé de payer son tribut à la Vierge, sa souveraine (1).

Mais la renommée de Boulogne, pour dater du vœu de Louis XI, ne devint vraiment universelle que lorsqu'éclatèrent les grandes disputes de la Bulle. Il y avait alors sur le siège épiscopal de cette ville un ancien précepteur du comte de Toulouse, créature de Bossuet, que les Jésuites avaient surnommé « pierre dure » à cause de son nom. C'est dire que M. Pierre de Langle était gallican. Il était de plus extrêmement charitable, et l'on rapporte que, non content de faire durer dix ans ses soutanes et de n'avoir qu'une crosse en bois doré, il vendait sa vaisselle d'argent pour secourir les pauvres. Un jour que le P. Le Tellier lui offrait de l'avancement, sous prétexte que l'air de la mer était contraire à sa santé, il lui répondit : « Je vous remercie, mon Père, je veux vivre à Boulogne et y mourir. »

Il y mourut, en effet, mais après quinze ans d'une lutte acharnée contre le roi que dominait le confesseur et contre le pape qui avait lancé la bulle *Unigenitus*.

C'est au point que, dans ses dernières lettres pastorales, au lieu de commencer par la formule usuelle : « *Pierre, par la permission divine et la grâce du Saint-Siège* » il ne disait plus que : « *Pierre par la permission divine* ». Il faut lire sa correspondance inédite avec Gaston de Noailles (2) pour avoir

(1) Cf. *L'année Boulonnaise* par Ernest Deseille, 1885-1886.

(2) Evêque de Châlons et frère du cardinal, un des opposants les plus décidés à la Bulle *Unigenitus*. Sa correspondance se trouve au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

une idée de sa force de résistance. C'est lui qui, dans cette dispute mémorable, servit de trait d'union entre les évêques *protestants ou non conformistes*, comme il disait, de Châlons, de Sens et de Montpellier. Et comme cela arrive trop souvent, bien loin de mettre fin à la guerre ouverte entre les constitutionnaires et les jansénistes boulonnais, sa mort ne fit que la rendre plus vive.

Pour ramener la paix dans les esprits, le Père Le Tellier n'avait trouvé rien de mieux alors, que de donner comme successeur à M. de Langle, un homme « de la plus basse lie du peuple », et dont le roi lui-même ne voulait pas entendre parler, à cause de ses mauvaises mœurs. Cet homme, qui est resté célèbre sous le nom de *Loup de Boulogne*, s'appelait Henriau.

L'usage était jusque là que les évêques allassent coucher, la veille de leur entrée solennelle, dans le couvent des Cordeliers. M. Henriau fit son entrée en poste, le 23 novembre 1724. A peine installé, il destitue le Père Hardy, directeur des Annonciades, il pénètre avec effraction dans leur maison conventuelle, sous prétexte de délivrer une jeune professe qui s'était plainte des mauvais traitements des Sœurs partisantes de M. de Langle, il obtient des lettres de cachet contre trois d'entre elles, oblige les chanoines de chapitre à se confesser aux Cordeliers, ses âmes damnées, et pour terrasser l'hydre du jansénisme, envoie partout des capucins prêcher contre les fauteurs de l'hérésie nouvelle, tant et si bien qu'un jour un de ces capucins s'attira de la part du curé de Guines le démenti sanglant que voici. Il était en chaire depuis une heure, lorsque, pour porter un coup décisif aux prêtres ordonnés par M. de Langle, il s'avisa de dire ce que les réfractaires devaient répéter soixante-cinq ans plus tard des constitutionnels, à savoir que les mariages contractés devant eux étaient nuls.

— Vous en avez menti ! lui cria de sa stalle M. Barthélemy Battut, curé de la paroisse. Et afin d'empêcher le capucin de continuer, il fit entonner les vêpres.

Ce n'est pas tout. Le collège de Boulogne était dirigé par les Oratoriens depuis 1629, et l'un d'eux, le Père Le Porcq, avait publié en 1682, année fameuse entre toutes dans les fastes

de l'Eglise de France, un livre intitulé : *Les sentiments de saint Augustin sur la grâce, opposés à ceux de Jansénius*, qui était devenu la règle de doctrine de l'Oratoire. « Ce fut, dit Sainte-Beuve, une sorte de bouclier et d'abri derrière lequel vécurent tous les confères prudents et un peu timides (1) ».

M. Henriau, qui connaissait le gallicanisme de ces Pères, s'efforça de leur rendre la vie impossible. Il exila les uns, dont le régent de philosophie, enleva du collège la classe de théologie pour la donner au séminaire que dirigeaient les Cordeliers, et voulut installer des Jésuites dans le couvent des Sœurs de la Providence, à qui il avait retiré la permission d'enseigner, mais la municipalité de Boulogne s'opposa à cette dernière mesure. Et comme au milieu de tout cela il fallait prêcher d'exemple sous le rapport des mœurs, le « Loup de Boulogne » prit pour grand vicaire son neveu, l'abbé de Voisenon, et imposa pour confesseur aux religieuses Annonciades et de la Providence le chanoine Mallet, qui fut condamné le 6 avril 1719 à reconnaître un enfant issu de ses œuvres (2).

On juge, par ce récit analytique, de l'agitation qui régnait dans ce diocèse : elle durait encore, quoique à un degré moindre, cinquante ans après la mort de M. Henriau, quand l'Assemblée nationale entreprit de renouveler l'Eglise de France en lui imposant une constitution civile. Cet évènement qui devait avoir des conséquences si terribles raviva les dissensions religieuses dans tout le pays boulonnais.

Non seulement, en effet, M. Jean-René Asseline, dernier évêque de Boulogne, répondit à la Constituante par son *Instruction pastorale sur l'autorité spirituelle* (3) qui fut approuvée par quarante évêques, mais encore, après qu'elle eût été blâmée par le Conseil général (4) et saisie par la municipalité, Daunou se chargea de la réfuter dans un opuscule demeuré célèbre (5), au nom de la Société des amis de la Constitution de Boulogne à laquelle il était affilié.

(1) *Port-Royal*, t. v. p. 334.

(2) Cf., *l'Année Boulonnaise*.

(3) Cette instruction pastorale fut donnée le 24 octobre 1790.

(4) Le 16 décembre de la même année.

(5) L'opuscule de Daunou était intitulé : *Accord de la foi catholique avec les décrets de l'Assemblée nationale*. Il examinait si la Constitution

Et voilà le milieu dans lequel naquit et fut élevé le futur historien de Port-Royal.

Si j'ajoute que jusqu'en 1813, date de la mort de M. Asseline, et même après (1), le sujet ordinaire des conversations dans la société de Boulogne était la question religieuse dont la suppression de l'évêché et l'attitude schismatique de l'évêque avaient fait une affaire locale, on comprendra que Sainte-Beuve ait eu dès l'enfance les oreilles pleines du bruit prolongé de toutes ces disputes (2).

civile était bonne en elle-même et si elle était établie par une autorité compétente. D'après lui, cette constitution était en conformité avec les principes d'une politique éclairée, avec les maximes de l'Ecriture, avec les usages des plus beaux siècles de l'Eglise. L'utilité de remédier à la disproportion régnante entre les diocèses de douze cents cures et ceux de vingt; l'avantage des élections auxquelles l'Eglise avait dû autrefois les saint Anastase, les saint Cyprien, les saint Ambroise et tant d'autres élections qui durèrent jusqu'au Concordat de François I[er] et de Léon X, témoignaient suffisamment à ses yeux que les décrets de l'Assemblée étaient bons et salutaires et dignes de la reconnaissance de l'Eglise et de la patrie.

— Mais ils émanent d'une autorité incompétente, répondaient les adversaires.

— C'est, concluait Daunou, qu'on veut confondre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle. Si Jésus-Christ donne l'épiscopat et la prêtrise, il ne confère pas l'évêché de Boulogne-sur-Mer, ni telle cure en particulier. Le territoire à choisir dépend de la puissance civile, qui en a toujours décidé. Changer la géographie de l'Eglise, ce n'est pas renverser la religion.

Sans doute, ajouterai-je, et le Concordat de 1801 donna raison à Daunou sur ce point, mais ce changement se fit alors d'un commun accord entre le pape et le premier consul, tandis que l'Assemblée nationale ne prit conseil que d'elle-même ou de son comité ecclésiastique, quand elle bouleversa la géographie de l'Eglise de France. Je laisse de côté les points beaucoup plus graves qui touchaient à la discipline et à la juridiction.

(1) Réfugié à Hildesheim, en Basse Saxe, il refusa au pape sa démission d'évêque de Boulogne en 1801. Après avoir remplacé à Mittau, vers la fin de 1807, l'abbé Edgeworth à titre de confesseur de Louis XVIII, il suivit ce souverain *in partibus* en Angleterre, et y mourut au château d'Hartwell le 10 avril 1813.

(2) L'église de Boulogne, coupée en deux par le schisme constitutionnel, fournit un grand vicaire à Gobel, évêque de Paris, en la personne de l'abbé Lambert qui, après avoir rempli les fonctions de commissaire de police en l'an VIII, devint curé de Bessencourt, près Versailles, sous la Restauration.

II

Le dernier biographe de l'auteur de *Port-Royal*, M. Michaut, ancien professeur à l'Université de Fribourg, dit à propos de ce livre que ce serait une question assez curieuse à résoudre que celle de savoir comment lui vint l'idée de ce sujet si spécial, si étroit en apparence.

Je vais essayer de satisfaire sa curiosité, puisque Sainte-Beuve, au lieu de nous éclairer sur ce point, comme il l'a fait sur plusieurs autres de sa vie, semble avoir pris plaisir à nous égarer par ses déclarations.

Il a dit un jour : « Le Saint-Simonisme que j'ai vu de près et par les coulisses, m'a beaucoup servi à comprendre l'origine des religions avec leurs diverses mises et même (j'en demande bien pardon) Port-Royal et le christianisme (1) ».

Quant à Porion qui avait été installé comme évêque constitutionnel par le grand Carnot, alors administrateur du Pas-de-Calais. il renonça en 1793 à ses fonctions comme la plupart des prêtres qu'il avait ordonnés, se maria à la fille d'un officier irlandais, devint avocat, fut quelque temps président de l'administration municipale de Saint-Omer, et après la restauration officielle du culte se fixa à Paris. On lui doit un *Commentaire de Lhomond* assez remarquable et des vers latins, dans lesquels il a célébré tous les chefs des divers gouvernements de la République.

(1) A première vue cela paraît un paradoxe ou une boutade, mais ce qui prouve que Sainte-Beuve, en disant cela, parlait très sérieusement, c'est qu'il répétait à peu près la même chose à Enfantin, dans une lettre publiée tout récemment.

« J'ai toujours présentes les années où je vous ai vu à l'œuvre, et où il m'a été donné par vous de comprendre tant de choses que les vieilles écoles n'enseignaient pas. Je vous ai dû de comprendre l'importance de ce principe d'autorité si méconnu par le libéralisme courant et vulgaire ; de comprendre le principe religieux autre part que dans les formes consacrées et amorties ; et, dût-il ne pas sortir tout son effet et ne pas s'épanouir dans une floraison nouvelle, de concevoir du moins, par une savante expérience, comment il avait dû et pu opérer dans le passé.

« Vous m'avez ouvert des jours dans l'histoire, vous m'avez appris à honorer et à respecter cette industrie qui est la gloire du présent, et vers laquelle mes études et mes goûts ne me portaient pas. Grâce à vous, bien

Il a dit encore : « Tout mon objet dans *Port-Royal* est d'étudier et d'exposer la *grandeur* et la *folie chrétienne*, sans la partager en rien. On n'avait pas fait cela encore à ce degré de curiosité et d'impassibilité. » (*Table analytique des Lundis*, p. 44.)

Enfin, il écrivait le 12 juillet 1863 à Mme Hortense Allart de Méritens, l'auteur des *Enchantements de Prudence* : « J'ai fait un peu de mythologie chrétienne en mon temps ; elle s'est évaporée. C'était pour moi comme le cygne de Léda, un moyen d'arriver aux belles et de filer un plus tendre amour. La jeunesse a du temps et se sert de tout. ». (*Corresp.*, t. I, p. 322.)

Tout cela était-il bien sincère ? Je ne voudrais pas en douter, mais ce qui enlève de la force à ce témoignage, c'est que ces lignes évidemment ont été écrites après coup, quand Sainte-Beuve, qui ne fut jamais saint-simonien ou si peu, cessa d'être janséniste. Car, il n'y a pas à dire le contraire, il a été janséniste non par accident ou par occasion, mais très sérieusement et très sincèrement pendant les quinze plus belles années de sa vie (1).

Et, je ferai tout de suite cette remarque que consciemment ou à son insu, il a traversé toutes les phases du jansénisme. Il a d'abord été janséniste sans le savoir, comme quelqu'un qui le serait de naissance. Ensuite il l'a été volontairement avec curiosité, si l'on veut, mais avec une curiosité qui devint bientôt

qu'homme du *cerveau* et disposé à n'estimer la pensée que sous sa forme spirituelle, je me suis gardé d'une injustice trop fréquente chez les littérateurs de ma génération et je n'ai pas tourné le dos à la civilisation qui nous offre un renouvellement de merveilles à peine commencées. Voilà des obligations, cher maître, et j'aurais même voulu vous en devoir davantage. » (*L'Amateur d'autographes*, mai 1903.)

(1) Dès le printemps de 1830, au cours d'une conversation qu'il avait chez lui avec Juste Olivier, il disait à celui-ci : « ...Je pense toujours que le mieux serait de se retirer à la campagne, d'aller à la messe, de faire tranquillement ses pâques et d'avoir une croyance aussi bien éloignée du gallicanisme que du jésuitisme. »

Il croyait alors qu'un prêtre ne doit pas se marier. « Le beau est d'y penser, disait-il, d'en avoir envie et de ne pas le faire. » (*Souvenirs* de Juste Olivier.)

Huit ans plus tard, le 22 février 1838, il écrivait à Collombet : « ... Tout ceci est pour vous dire que je suis un entêté *janséniste*, même en poésie, et que j'en appelle et en réappelle au futur concile, lequel concile d'ordi-

de l'amour ; enfin, quand il cessa de l'être, ce fut avec regret et à la façon des anciens libertins du parti.

Nous verrons tout à l'heure qu'il alla à Port-Royal par deux voies parallèles : la voie littéraire et la voie mystique. Mais ces deux voies, qui à un certain moment se rencontrèrent et n'en firent qu'une, peut-être que Sainte-Beuve ne les eût pas prises s'il n'y avait été poussé par sa vocation naturelle et par d'autres circonstances plus fortes que son penchant et que sa volonté.

Je vous ai peint le milieu si particulier de Boulogne-sur-Mer, mais je ne vous ai pas encore montré le foyer où naquit et grandit Sainte-Beuve ; or, vous comprendrez sans peine l'influence de l'éducation qu'il y reçut quand vous saurez que sa mère, devenue veuve avant de le mettre au monde, était une manière de puritaine anglaise qui avait alors quarante ans et qui remplissait tout juste ses devoirs religieux (1) ; que son père, issu d'une vieille famille picarde qui fournit à l'Eglise un certain nombre de prêtres, dont le docteur Jacques de Sainte-Beuve, janséniste pur sang (2), était un humaniste

naire ne vient jamais... » (*Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, publiées par C. Latreille et Roustan, p. 202).

Le 15 août de la même année, il mandait à Juste Olivier : « ... Voyez-vous, je suis assez janséniste et même calviniste, surtout en ce que je ne crois pas beaucoup à la liberté. » (*Lettre inédite.*)

Enfin le 7 septembre 1850, il disait à Turquety : « .., Tout janséniste que je suis et critique à triple sourcil, je n'en puis vouloir aux folles gaietés de mon cher Olivier de Magny et de Tahureau. » (*Corresp.* t. I, p. 169.)

(1) «... Ma mère et une sœur de mon père, qui demeurait avec elle, étaient des personnes qui faisaient sans doute leurs devoirs, qui allaient à la messe le dimanche, et qui communiaient peut-être une fois l'an (je ne m'en suis jamais aperçu), mais elles n'avaient rien, absolument rien qui les rapprochât du monde dévot, fort distinct et tout à fait à part dès ce temps-là...» (*Causeries du lundi*, table analytique, notes et remarques p. 37.)

(2) J'ai établi, en effet, dans une étude sur les *Origines de Sainte-Beuve*, que, contrairement à l'opinion du grand critique, le docteur Jacques de Sainte-Beuve appartenait à la même famille que lui. (*Revue Politique et Parlementaire* du 10 juin 1902).

Une remarque intéressante et qui s'impose à l'esprit comme comparai-

de la lignée des de Sacy et des Lenain de Tillemont; que l'enfant jusqu'à l'âge de treize ans eut comme professeur un jeune clerc tonsuré qui — pour demeurer fidèle à la tradition de Port-Royal — ne dépassa jamais les ordres mineurs ; que, de son propre aveu, l'amour du grec et le désir de le savoir lui vinrent par deux jansénistes du XVIIIe siècle, et non des moindres puisqu'ils s'appelaient Rollin et Daguesseau ; enfin que, ses études finies, il tomba sous la coupe de Daunou qui, malgré son scepticisme et son incrédulité dernière, n'était jamais parvenu à dépouiller tout à fait le vieil homme, je veux dire le janséniste.

Pour ma part, ce foyer désolé par la mort du père de famille, cette atmosphère froide et triste, cette enfance studieuse et réfléchie qui connut à peine les caresses et les jeux de son âge, tout cela m'explique pourquoi Sainte-Beuve fut de si bonne heure replié sur lui-même et montra tant de goût, contrairement aux poètes de l'époque romantique, pour les coteaux modérés, les ciels bas, les rues solitaires, les maisons claustrales, les vies cachées ; pourquoi aussi ni l'école philosophique qu'il traversa de dix-huit à vingt-deux ans sous la conduite et comme à l'ombre de Daunou, ni l'école de Victor Hugo où il fut retenu si longtemps par on sait quel charme, tout en lui

son, quand on connaît bien la vie du docteur Jacques de Sainte-Beuve et celle du critique des *Lundis* :

Jacques de Sainte-Beuve vécut toujours en plein Paris comme s'il eût habité la solitude la plus profonde, sans cesse occupé de l'étude et de la poésie. Evêques, chanoines, curés, religieux, princes et magistrats venaient le consulter en toutes circonstances, et l'on a dit de son cabinet ce que Cicéron disait de la maison d'un jurisconsulte, « que c'était l'oracle non seulement de toute une ville, mais de tout un royaume ».

Sainte-Beuve aussi vécut toute sa vie en solitaire et en reclus, d'abord dans sa petite chambre de la Cour du Commerce, ensuite et surtout dans sa petit maison de la rue du Montparnasse, ce qui ne l'empêchait pas de se tenir au courant des mille bruits de la ville. Il n'avait pas trente ans que ses amis le consultaient sur leurs affaires, les plus intimes, voire sur des cas de conscience. A plus forte raison, quand il en eut cinquante. Son cabinet, dans la seconde moitié de sa vie, fut aussi fréquenté que celui de l'avocat le plus réputé du barreau de Paris, et dans sa clientèle ordinaire, s'il n'y avait pas de princes de l'Eglise, il compta plus d'un prince du sang.

laissant leur empreinte, n'eurent aucune prise ou qu'une influence presque nulle sur le style gris, lavé, décoloré, disons le mot, janséniste, de sa première œuvre d'imagination.

Ce n'est pas, en effet, dans les *Consolations* que, suivant moi, Sainte-Beuve montra pour la première fois le bout de l'oreille janséniste. Je l'y trouve déjà dans « les rayons jaunes » de *Joseph Delorme* ; seulement — et c'est ce qu'on n'a pas remarqué — Joseph Delorme était un janséniste qui avait perdu la foi. Ce n'était pas le prémier de son espèce. Qui dit janséniste ne dit pas forcément religieux. Logiquement cela devrait être, mais comme la logique n'est pas de ce monde, en matière de sentiments surtout, il n'en va pas toujours ainsi. J'ai connu des jansénistes qui étaient de purs libres-penseurs, entendez ce mot dans le sens de mécréant, voire même d'athée, et qui malgré tout avaient gardé l'attitude et l'accent jansénistes. Daunou, par exemple, sur la fin de sa vie pouvait être rangé dans cette catégorie-là. Extérieurement la robe de l'oratorien qu'il avait jetée aux orties lui ballait toujours dans les jambes ; intérieurement, s'il ne croyait plus à rien, il avait gardé un souvenir très doux des Pères de l'Oratoire de Troyes et de Boulogne, et quoiqu'il n'aimât pas à parler du rôle actif qu'il avait joué dans l'Eglise constitutionnelle, soit comme vicaire métropolitain, soit comme directeur du séminaire de Saint-Magloire, il causait volontiers des affaires religieuses. On sait que l'Oratoire fut jusqu'à la fin et sur la fin surtout, entaché de jansénisme. Daunou qui avait donné tête baissée dans les doctrines les plus douteuses du parti, était demeuré janséniste d'allures, de mœurs et de manières. Son style même, dépouillé de tout ornement et qui ne brillait que par la clarté, sentait l'école où il avait été formé. Il réunissait les qualités de celui de Malebranche, de Nicole et d'Arnauld. Il avait l'élévation et parfois la grandiloquence du premier, le bon sens et la simplicité du second, la logique impitoyable du troisième, mais comme homme, les préférences de Daunou étaient pour Nicole, et il n'était pas le seul. Tracy que ses idées en grammaire générale rattachaient au grand Arnauld, et qui eut, lui aussi, tant d'empire sur les dix-huit ans de Sainte-Beuve, Tracy avait pour Nicole une admiration toute particulière.

Joseph Delorme avait donc gardé de son commerce avec Daunou l'attitude et l'accent jansénistes. Pour retrouver la foi qu'il y avait perdue il lui fallait un coup de la grâce. Ce fut l'amour qui le lui donna ; et voilà pourquoi dans les *Consolations*, ce « poème augustinien à forme racinienne », comme l'a si bien défini Auguste Barbier (1), il n'y a qu'un mystique de plus.

Et ce que je viens de dire de l'accent janséniste de *Joseph Delorme* est si vrai, que, trente ans plus tard, le poète d'*Emaux et Camées*, visitant le salon de peinture et ayant été frappé du caractère janséniste de deux tableaux représentant les *Folles de la Salpêtrière* et les *Sœurs de Charité*, ne trouva pas de meilleur terme de comparaison que celui-ci : « M. Armand Gautier (c'était le nom de l'artiste) peint comme Joseph Delorme versifiait. » Et Sainte-Beuve fut si fier et si heureux de cette évocation de sa jeunesse, qu'il écrivit sur le champ à son vieux camarade du Cénacle : « Je découpe un paragraphe de mon *Moniteur*. Je le mets en tête de mon *Joseph Delorme*, il s'y adapte juste. Voilà le portrait du pauvre défunt tout fait et la description de sa manière tracée d'une plume définitive (2). »

Poésie, amour et mysticisme ! si tous les chemins mènent à Rome, ceux-là conduisirent plus d'une âme à Port-Royal des Champs. C'est la poésie tout autant que la grâce qui y ramena Racine après que *Phèdre* fût tombée sous les sifflets d'une cabale et qu'il eût été trahi ouvertement par la Champmeslé. Et c'est un poète de ses amis, un janséniste fidèle, c'est Boileau-Despréaux qui la réconcilia avec Arnauld (3) et ses anciens maîtres.

(1) *Souvenirs personnels*, p. 322.

(2) *Correspondance de Sainte-Beuve*, t. I, p. 242.

(3) La liaison de Boileau avec le grand Arnauld datait de 1669, peu de temps après la paix de Clément IX. Ils s'étaient rencontrés pour la première fois à Auteuil chez M. de Lamoignon, qui les y avait réunis avec Nicole. Quand Arnauld mourut (8 avril 1692), Boileau, au risque d'encourir la disgrâce de la Cour, composa pour lui cette épitaphe :

Au pied de cet autel de structure grossière,
Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit.
Arnauld, qui sur la grâce instruit par Jésus-Christ,

Cela ne pouvait pas échapper à Sainte-Beuve quand il s'occupa de l'auteur du *Lutrin* et de celui d'*Esther* et d'*Athalie* (2). Seulement presque toutes les âmes du grand siècle qui vinrent à Port-Royal chercher un refuge avaient plus ou moins souffert des blessures de l'amour, tandis que Sainte-Beuve y vint en pleine passion et s'en retira après que l'amour l'eût tout à fait abandonné.

Voilà bien une des inconséquences du mysticisme et la preuve aussi que Sainte-Beuve s'en rendait très bien compte quand il disait : « Dans *Volupté*, je me suis donné l'illusion mystique pour colorer et ennuager l'épicurisme ! » Je n'apprendrai rien à personne en disant que l'amour rend l'homme religieux, surtout quand la femme qui en est l'objet a ce qu'on appelle une belle âme. Or, l'objet de la passion de Sainte-Beuve était rempli d'une piété tendre. M. Dubois, du *Globe*, raconte en ses *Souvenirs* que lorsqu'il la vit pour la première fois, avec son enfant sur ses genoux, à qui elle apprenait à joindre ses petites mains, elle le fit songer aux Vierges de Raphaël. Dès qu'elle eut l'air de compatir au mal de Joseph Delorme, qui était pire

Combattant pour l'Eglise, a, dans l'Eglise même,
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.
Plein d'un feu qu'en son cœur souffla l'Esprit divin,
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin ;
De tous ces faux docteurs confondit la morale ;
Mais, pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par la noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté ;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'en eût jamais laissé les cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici, de son ouaille sainte,
A ces loups dévorants n'avait caché les os.

(2) Ne pas oublier que c'est en 1829 que Sainte Beuve écrivit les *Larmes de Racine*, poésie toute parfumée de l'odeur mystique de Port-Royal des Champs :

Ou si dans la sainte patrie,
Berceau de ses rêves touchants,
Il s'égarait par la prairie
Au fond de Port-Royal des Champs,
S'il revoyait du cloître austère
Les longs murs, l'étang solitaire,
Il pleurait comme un exilé,
Pour lui, pleurer avait des charmes
Le jour que mourait dans les larmes
Ou La Fontaine ou Champmeslé.

encore que le mal de René, Sainte-Beuve en devint amoureux et tomba à ses pieds. Et comme il avait, de son propre aveu, une âme d'acolyte, comme il était toujours en quête d'un guide éprouvé, chaque fois qu'il changeait de chapelle, il eut la bonne ou la mauvaise fortune d'en trouver un dans le Cénacle de 1829, qui traversait précisément à ce moment-là une crise de mysticisme étrange et qui exerça sur lui une influence dont personne ne se doute encore aujourd'hui.

Ce guide était un poète charmant du nom d'Ulric Guttinguer et l'auteur du roman d'*Arthur* « roman mondain, aristocratique avec des velléités chrétiennes (1) », qui attira, à peine paru, l'attention de Vinet, et fit en son temps presque autant de conversions dans le monde que Werther avait causé de suicides (2).

Après une vie des plus orageuses — je parle ici des orages du cœur — Ulric Guttinguer, ayant ramassé les débris de sa fortune, s'était retiré dans une petite Thébaïde qu'il possédait au bord de la mer, en Normandie, et là, sous l'influence des ouvrages de Saint-Martin, dit le *Philosophe inconnu*, il s'était rapproché de Dieu. Mais Saint-Martin, malgré toute sa sagesse et tout son charme, était incapable de remplir sa solitude. Bientôt il s'entoura des Saintes Ecritures, de la Bible, des Pères du désert, de saint Augustin, des livres de sainte Thérèse, de ceux de Bossuet, de Fénelon, de Louis de Blois, etc. Et de cette lecture un peu mêlée, il se fit une règle de conduite où le profane et le sacré étaient amalgamés d'une façon si séduisante, que Sainte-Beuve s'y laissa prendre.

Est-ce lui qui montra à Sainte-Beuve le chemin de Port-Royal? Je ne le crois pas, en tout cas c'est lui qui lui révéla Saint-Martin, et nous verrons tout à l'heure qu'au mois d'octobre 1836, le *martinisme* faisait partie avec le *jansénisme* du christianisme éclectique de Sainte-Beuve.

Aussi bien Guttinguer connaissait depuis longtemps son Port-Royal. Non-seulement il en est parlé dans son roman d'*Arthur*, mais on y trouve des fragments de saint Jean Clima-

(1) Lettre inédite de Sainte-Beuve à Guttinguer, du 3 juillet 1836.

(2) Cf. notre étude sur *Un roman oublié*, *Revue Bleue*, du 19 décembre 1903.

que traduit par Arnauld d'Andilly, et chacun sait la place considérable que s'était faite à Port-Royal des Champs, ce poète aimable et facile tant prisé de Sainte-Beuve. Arnauld d'Andilly ne s'est pas contenté de traduire saint Jean Climaque, il a traduit également la vie et les ouvrages de sainte Thérèse et saint Eucher de Lyon. Or, je me souviens qu'au mois de juillet 1830, Juste Olivier surprit un matin Sainte-Beuve en train de lire : la *Vie de sainte Thérèse* (1) dans l'édition d'Arnauld d'Andilly, et que Sainte-Beuve se lia, en 1834, avec François-Zénon Collombet précisément à l'occasion de la traduction que ce dernier avait entreprise de la vie de cette grande mystique, après avoir traduit celle de saint Eucher. C'est même à la prière de Collombet que Sainte-Beuve mit en vers le sonnet de sainte Thérèse. Qu'on en pense ce qu'on voudra, ces rapprochements sont tout au moins curieux et nous donnent la date approximative où Sainte-Beuve songea à écrire l'histoire de Port-Royal.

A mon avis, cette date peut être fixée à l'année 1828. C'est l'année où l'illustre critique publia son *Tableau de la Poésie française au XVIe siècle*, et c'est aussi l'année où la campagne menée depuis dix-huit mois par les jansénistes et les gallicans des deux Chambres contre la compagnie de Jésus aboutit aux ordonnances royales qui fermèrent les établissements de cette compagnie. Retenez bien ces deux faits : sans avoir de corrélation entre eux, il est impossible que le second n'ait pas exercé quelque influence sur l'esprit de Sainte-Beuve.

Le *Tableau de la Poésie française au XVIe siècle* qui fut sa première œuvre, et une œuvre magistrale malgré ses erreurs et ses trous, n'était dans sa pensée — comme il le dit lui-même dans sa lettre-préface à M. Dubois, du *Globe* (1842) « qu'une sorte d'introduction à l'histoire de notre poésie classique proprement dite », et tout ce qu'il avait voulu, c'était « en ressaisir un premier âge dans sa fleur, et comme un premier printemps trop tôt intercepté ».

Il est donc tout naturel qu'après le succès de ce livre, il ait songé à écrire l'histoire de la littérature française au XVIIe siècle.

1) *Souvenirs* de Juste Olivier, p. 28.

Or, celle-ci est mêlée si étroitement à l'histoire de Port-Royal, que je me demande comment on pourrait s'y prendre pour parler doctement de Pascal, de Racine, de Boileau, de Bossuet, de Fénelon, de La Rochefoucauld, de Mme de Sévigné et de combien d'autres, sans parler de cette grande Abbaye (1). C'est à peu près comme si l'on voulait écrire l'histoire littéraire de Port-Royal sans toucher au dogme ou à la vie des solitaires et des religieuses, car le jansénisme de l'âge héroïque est un bloc aussi indivisible que celui dont M. Clémenceau est le parrain. Sainte-Beuve n'avait pas tardé à s'en apercevoir. A première vue, l'idée d'une histoire purement littéraire de Port-Royal l'avait séduit, et il paraît en avoir conçu le plan ; dès qu'il se fut pénétré de son sujet il reconnut qu'il faisait fausse route. Et les événements de 1826 à 1828 arrivèrent à point pour achever de lui ouvrir les yeux. Il était alors rédacteur au *Globe* où il s'occupait un peu de tout, sauf de politique, depuis que Dubois lui avait lâché la bride. Quand Montlosier lança son *Mémoire à consulter*, il prêta naturellement l'oreille au tumulte de la place publique. Comment aurait-il pu se désintéresser d'une question qui passionnait tout le monde ? Non seulement Dubois fut un des premiers à donner son avis, mais il avait pour collaborateurs un homme qui descendait en droite ligne de Saint-Cyran, j'ai nommé Duvergier de Hauranne, et un autre qui avait été semoncé plus d'une fois par sa mère à cause du peu de goût qu'il montrait étant jeune pour les ouvrages de Nicole dont elle raffolait littéralement.

« Aimez, aimez vos livres graves, sans inquiétude, écrivait Mme de Rémusat à son fils — car c'est de lui dont je veux parler — mais ne me dites pas que mon Nicole ne vous donne point à penser. Savez-vous que moi, sur cette belle opinion, je vous accuse tout bonnement de légèreté. Nicole et consorts ne parlent guère à l'esprit, et voilà pourquoi ils ne vous plaisent pas. Il va tout droit au fait par la raison, il n'arrête point, il n'y a nul effort à le lire, nulle victoire à remporter, car il ne s'amuse point à donner, à deviner ce qu'il veut dire. On va

(1) Et c'est précisément en 1829 que Sainte-Beuve fit paraître ses études sur Boileau, Racine et Mme de Sévigné.

même jusqu'à croire que, sans lui, on eût pensé tout ce qu'il dit. Mais l'eut-on enchaîné de la même manière ? n'eut-on rien laissé comme lui à la réplique ? Je ne vous demande pas de mettre le nez dans ses *Essais théologiques*, mais, après avoir conseillé des romans, je vous engage à lire le premier volume des *Essais de morale*. Prenez le traité *des moyens de conserver la paix avec les hommes*, ne vous ennuyez pas, trouvez tout simple qu'un moraliste chrétien s'appuie sur les Pères de l'Eglise et dites franchement si on ne trouve pas dans ce traité toutes les recettes pour la conversation, la sûreté et l'agrément de la société. Enfin votre père, avec qui nous le lisons, en est charmé ; et moi, je trouve que l'aimable et facile caractère de votre père m'offre précisément la pratique active de toutes ces théories usuelles si bien présentées. Si vous faites ce que je vous dis, vous me direz si vous n'avez pas, comme moi, pensé à un de mes amis, dans ce chapitre où Nicole parle de ces gens qui ont bien de la peine à ne pas croire qu'ils aient toujours raison parce qu'ils ont une grande facilité à le prouver. Cela n'est pas trop bien de lire de pareilles choses pour les appliquer aux autres ; mais je vous prie de croire que j'avais d'abord fait ma part ; et puis je finis en vous permettant de ne rien lire de tout cela, si vous avez autre chose à faire. Mais promettez-moi à votre tour de me croire sur parole, et de penser, avec moi, du bien de mes amis (1). »

Et M. de Rémusat qui, tout occupé de chansons qu'il était alors, répondait à sa mère qu'il n'avait jamais pu tirer une instruction bien utile de ces livres, M. de Rémusat apprenait à penser et à écrire, sans s'en douter, dans les *Essais de morale* de Nicole; car je ne vois pas à quelle autre école — à moins que ce soit à celle de Duguet ou de Mme de Sévigné, ces autres bons amis de sa mère — il aurait pu apprendre l'art si délicat et si difficile de converser avec sûreté et agrément sur les sujets les plus divers, comme il le fit à partir de 1825 dans le journal le *Globe*, à côté de Duvergier de Hauranne et des disciples du plus illustre des port-royalistes vivants, M. Royer-Collard.

(1) *Lettres de Mme de Rémusat*, t. I, p. 312. Le mari de Mme de Rémusat était alors préfet de Toulouse.

M. Dubois qui avait fondé cette feuille avec Pierre Leroux n'était pas inféodé au parti janséniste, mais c'était un gallican décidé qui se souvenait d'avoir fait ses études à l'Ecole normale sous M. Guéneau de Mussy (1), et ne perdait aucune occasion d'affirmer ses croyances. Libéral en religion comme en politique, il voulait la liberté pour tout le monde, même pour les Jésuites, quoiqu'il ne les aimât guère... Oh ! non, il ne les aimait même pas du tout. Parlant un jour (25 mars 1826) des sermons pour le Jubilé, à propos de ceux de l'abbé de Marc Carthy qui s'était fait jésuite en 1820, il écrivait les lignes suivantes qui sont frappées au coin même de l'esprit de Port-Royal :

« Il y a une sorte de peine pour un esprit sérieux à poursuivre la tâche que nous nous sommes imposée. Cette cérémonie du jubilé promettait une exposition doctrinale de la foi catholique, une suite d'exercices graves et sévères, comme il convient à nos vieilles habitudes et aux mœurs de notre âge. Voilà, au contraire, que tout tourne en scènes et en spectacles ; nous cherchions une discussion philosophique, et voilà qu'il faut nous mettre à conter des anecdotes. Là, ce sont des pompes inusitées dans nos églises, des pyramides de lumière du haut desquelles un prêtre, donnant la bénédiction aux fidèles, est arrêté tout à coup au milieu de son invocation par un autre prêtre qui siège dans la chaire, annonce et marque tous les mouvements, et commande à l'auditoire des évolutions de repentir et d'amende honorable. Ici, une église se transforme en salle de concert, et des harpes, des violons, viennent servir d'intermède à la prédication de la Passion et aux commentaires sur les derniers moments du Christ. Enfin les salons deviennent des chapelles où on prêche pour des œuvres de charité, et où, pour engagement à la miséricorde, on fait danser, au son d'un piano touché par un missionnaire, un sauvage iroquois. En vérité, nous devenons bien *romains* ; reste à savoir si nos jésuites, avec tout leur faste italien, pourront longtemps faire durer ce spasme de curiosité qu'ils donnent à nos femmes, et si ce n'est pas user la religion plutôt que la rajeunir.

(1) Sur Guéneau de Mussy et son jansénisme consulter l'appendice de l'ouvrage de Sainte-Beuve : *Châteaubriand et son groupe littéraire*.

« Je conçois ce régime à Rome ; il faut, à ce peuple d'enfants pleins de génie, tout le prestige des arts ; son cœur ne bat pour Dieu qu'aux accents de la lyre de Pergolèse ; il ne s'humilie devant la majesté céleste que les yeux éblouis par la croix de feu ; et l'amoureuse langueur de ses sens n'est détournée à la piété que par crise et par transport. Mais en France, où la modération et le bon sens règlent toutes les affections, où le christianisme, sans devenir âpre et sauvage comme dans le Nord, a conservé du moins sa simplicité sévère, il est difficile de dominer longtemps par de vaines pompes. Nous n'aimons point tant de bruit dans nos pensées religieuses ; nous croyons parce qu'on nous démontre nos croyances, non parce qu'on nous les met en cérémonies : aussi est-ce la France qui cite les plus grands orateurs chrétiens ; on voit qu'ils avaient affaire à un peuple raisonnable. Eh bien, c'est au moment même où ce peuple est devenu plus fier que jamais de sa raison, où il demande compte de tout, même au pouvoir, qu'une partie du clergé entreprend de faire violence à ses mœurs et de tenter, pour ainsi dire, une réforme physique dans la religion, quand eux-mêmes nous crient que la religion chancelle sur ses bases morales et politiques. On aurait lieu de s'étonner, si le clergé, comme tout le reste de la société, n'était pas, à son insu, entraîné par cet esprit d'inquiétude et de changement, caractère des âges de transition : rien du passé ne convient, on ne sait rien de ce que donnera l'avenir, et on essaie de tout. Les Jésuites ne pouvaient manquer de reparaître, et l'introduction de leurs exercices dans la vieille discipline gallicane est plus encore une nécessité du malaise des croyances que le résultat de leurs pratiques et de leurs menées. Aussi le philosophe contemple ces variations sans s'irriter ni les craindre ; et si une sorte de *popish plot* n'inquiétait sa pensée pour la monarchie nouvelle, sortie des ruines de la Révolution, il sourirait à tous ces insensés qui précipitent une crise religieuse en croyant l'arrêter.

« Elle est loin de nous déjà, la religion qui nous fut enseignée par nos mères et par nos pasteurs revenus de l'exil. Les prêtres de l'Empire, tout en rendant à César plus qu'il n'appartenait à César, avaient du moins élevé notre enfance dans des

pensées chrétiennes ; ils ne nous façonnaient pas à cette piété théâtrale qui meurt aussitôt après la représentation, et qui ne laisse qu'un amer dédain après un fol enthousiasme. Quelque chose de grave et de sérieux nous est resté dans l'âme ; et même émancipés de sa tutelle, la foi de nos jeunes années est chère à nos souvenirs. En sera-t-il de même de la génération élevée au bruit des cantiques et des processions du *Sacré Cœur*? Ces sermons, où ne respirent que des passions haineuses, prépareront-ils bien à la tolérance ceux qui échapperont au joug?.... (1) »

Ainsi parlait M. Dubois, au mois de mars 1826. L'année d'avant, comme pour bien faire ressortir la couleur et les tendances dx *Globe* en matière religieuse, il avait prix texte de la *Notice sur Port-Royal* parue en tête des Mémoires d'Arnauld d'Andilly et ceux de l'abbé Arnauld, dans la collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, pour justifier la mère Angélique et les solilaires des odieuses accusations portées gratuitement contre eux par M. Petitot.

Sainte-Beuve était donc à bonne école pour s'instruire des choses du jansénisme, et l'on conçoit après ce que je viens de dire qu'il ait suivi, avec un intérêt croissant, les discussions passionnées qui, de 1826 à 1828, remplirent les journaux et les Chambres. Quel procès mieux que celui-là pouvait éclairer d'une lumière plus vive le théâtre où s'étaient jouées sous Louis XIV les destinées de Port-Royal ? N'était-ce pas la même lutte qui recommençait entre les mêmes adversaires ? Et les Royer-Collard, les Montlosier, les Pasquier, les Molé, les Barante, les Duvergier de Hauranne et les Dupin ne se servaient-ils pas contre la Compagnie de Jésus des armes forgées par Pascal et le grand Arnauld (2) ? Sainte-Beuve raconte au tome III de son *Port-Royal* — et cela seul dénote avec quelle attention il lisait les comptes rendus de la Chambre — que Cornet d'Incourt, petit-neveu de Cornet, syndic de la Faculté de théologie de Paris, qui était un des partisans les plus résolus des Jésuites

(1) Cf. *Fragments littéraires de M. P. F. Dubois (de la Loire Inférieure)*. Articles extraits du *Globe*. Paris, Ernest Thorin, 1879, t. I, p. 152.

(2) Voir sur ce sujet le tome II de nos *Derniers Jansénistes*.

au dix-septième siècle, ayant riposté à Duvergier de Hauranne qui les combattait avec acharnement en 1827, toute la Chambre partit d'un éclat de rire, et que l'écho répéta l'oracle: *Pugnant ipsique nepotes.*

Et voilà comment Sainte-Beuve, en voulant écrire l'histoire de la littérature française au XVIIe siècle, fut amené par la force des choses à écrire l'histoire de Port-Royal.

Suivons-le maintenant sur le chemin de l'Abbaye. Durant sept années consécutives, de 1830 à 1837, chacune de ses œuvres le rapprochera de la place.

Les *Consolations* l'avaient mis en rapport avec Lamennais. Jusqu'en 1834, date de la rupture du grand écrivain avec l'Eglise, Lamennais n'eut pas de plus fervent adepte. C'est au point que, sans la passion qui le retenait à Paris, il l'aurait suivi à Rome, lorsque Lamennais alla y plaider la cause de l'*Avenir*, et que, dans l'intimité et même devant ses camarades, il l'appelait familièrement papa, pour lui marquer sans doute qu'il se regardait comme son fils spirituel (1).

Il a dit quelque part que Lamennais avait été des premiers à l'encourager quand il entreprit son ouvrage sur *Port-Royal.* Cela ne me surprend pas.

Si Lamennais était ultramondain, il l'était à sa manière qui n'était pas précisément celle des Jésuites ; il n'aurait pas fallu le gratter bien profondément pour retrouver en lui du sang du grand Arnauld. Et sa fin désolée, qui fait songer à la mort d'un fauve dans le désert, fut plutôt celle d'un janséniste impénitent que celle d'un libre-penseur.

Dans le temps qu'il lui faisait l'honneur de l'aimer, il écrivait à Sainte-Beuve au sujet de Port-Royal : « Vous vengerez ces hommes de grande vertu et de grand talent des injustices de M. de Maistre qui les a sacrifiés aux Jésuites, si au-dessous d'eux à tous égards. Ceux-ci n'ont que je sache qu'un seul écrivain et encore de second ordre, à citer, Bourdaloue. Le caractère de leurs auteurs, je dis des plus loués, c'est le vide et le bel esprit de collège. Sans parler de Pascal, qu'est-ce que ces gens-là, près d'Arnauld, de Nicole et de tant d'autres moins

(1) Cf. Les *Souvenirs personnels* d'Auguste Barbier, p. 315.

connus et que vous ferez connaître. Dans les traités de morale de Nicole, je vous recommande particulièrement celui de la *Connaissance de soi-même,* et celui *Des Moyens de conserver la paix entre les hommes.* Ce sont, à mon sens, deux petits chefs-d'œuvre. Et leurs grammaires donc : qui a mieux fait depuis ? (1) »

Et qu'on ne me dise pas que Sainte-Beuve fréquenta Lamennais comme il avait fréquenté Daunou, Tracy, Pierre Leroux et Enfantin, par pure curiosité, par dilettantisme, pour voir dans les coulisses comment se fonde une église ! S'il ne goûta jamais au lard de la ratière saint-simonienne, ainsi qu'il s'en défendait un jour (2) il mangea du pain enchanté de la table menaisienne. Je peux bien me servir de cette expression, puisque, s'il faut en croire la légende, Sainte-Beuve, durant sa première ferveur, se confessa à Lamennais et communia de ses mains.

Cette légende est-elle vraie ? ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au mois de mai 1831, il passa quelques jours chez l'illustre auteur de l'*Essai sur l'indifférence* et que, suivant ses expressions, il y puisa du calme et de l'éloignement de plus en plus grand pour Paris et la vie qu'on y mène (3). Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en 1831, il suivit assidûment les conférences de Juilly, où, disait-il, il espérait voir refleurir Port-Royal des Champs (4) ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il édifia à cette époque Frédéric Ozanam

(1) Cf. *Port-Royal,* t.

(2) Le fragment que voici d'une lettre qu'il écrivait à Victor Pavie, en 1831, prouve que Sainte-Beuve était dès cette époque plutôt spectateur qu'adhérent : « Leroux est de retour, *il est cardinal saint-simonien.* Je dispute contre lui et je l'ébranle quelquefois. Leur affaire est dans une crise d'idées et aussi de ressources, mais ils ne sont pas à bout de vivre, et entre les choses purement humaines, c'en est bien une des plus respectables ; nul groupe d'hommes actuellement n'a plus de morale, seulement ils manquent tout à fait de divinité. » (*Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*).

(3) Lettre à Charles Rogier du 16 mai 1831, publiée dans la *Revue des Revues* du 15 septembre 1898.

(4) Ces soirs-là nous causions du grand mal où nous sommes ..
Puis, par degrés, venait le projet accueilli
De faire refleurir Port-Royal à Juilly.
(*Poésies*, t. II, p. 202).

par sa piété ; (1) qu'il se lia intimement avec l'abbé Gerbet (2) qui plus tard lui servit de guide à Rome et avec Lacordaire dont il suivit les conférences à Saint-Roch et à Notre-Dame et qui, sur sa demande, écrivit les pages de l'extrême-onction que l'on peut lire à la fin du roman de *Volupté* (3).

Il était alors si avancé dans les affaires du parti catholique-libéral, que, lorsque Lamennais se décida à lancer ses *Paroles d'un croyant*, c'est à lui qu'il confia le soin de les faire imprimer. On sait le zèle qu'il déploya dans cette mission délicate. Pour rassurer la conscience timorée de l'imprimeur, il prit sur lui de retrancher un passage du chapitre XXXII, où est décrite une vision et qui lui parut dépasser toute mesure en ce qui était du pape en particulier et du catholicisme. « Il n'entrait pas dans mon esprit, a-t-il dit plus tard, que M. de Lamennais, prêtre, et à cette date (printemps 1834) n'ayant nullement rompu avec Rome, pût se permettre une telle hardiesse. J'usai de la faculté qui m'avait été laissée ; je pris sur moi de rayer deux lignes et de mettre des points. Ces points ont subsisté depuis dans toutes les éditions, je crois, et l'auteur ne m'a jamais parlé de cette suppression » (4).

(1) Cf. *Les Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet.*

(2) Sur l'abbé Gerbet, voici ce qu'il écrivait le 15 août 1852 : « Trois fois dans ma vie, j'ai eu le bonheur de le voir en des lieux qui lui convenaient à souhait et qui semblaient son cadre naturel : en 1831, à Juilly, sous les beaux ombrages que Malebranche a hantés ; en 1839, à Rome, sous les arceaux des cloîtres solitaires ; et hier encore, dans les jardins de l'évêché d'Amiens où il vit près de son ami M. de Salinis. Partout il est le même : figurez-vous une démarche longue et lente, un peu penchée, dans une paisible allée où l'on cause à deux du côté de l'ombre et où il s'arrête souvent en causant ; voyez de près ce sourire affectueux et fin, cette physionomie bénigne où il se mêle quelque chose du Fléchier et du Fénelon ; écoutez cette parole ingénieuse, élevée, fertile en idées, un peu entrecoupée par la fatigue de la voix et qui reprend haleine souvent... » (*Causeries du Lundi*, t. VI.)

(3) En 1833, il écrivait à Victor Pavie qui avait perdu sa mère, qu'il prenait à ce deuil une part intime et véritablement *chrétienne*. (Cf. Michaut : *Sainte-Beuve avant les Lundis*, p. 614).

(4) Sainte-Beuve se trompait. Les points ont été remplacés par le texte supprimé, dès 1837, dans la petite édition in-12, parue cette année-là chez Delloye et Lecou. Le voici :

« Autour du lit étaient sept peurs, quatre d'un côté, trois de l'autre.

Si ce trait n'est pas de la ferveur religieuse, je n'y entends plus rien.

Et ce n'est pas tout. Quand Lamennais rompit définitivement avec Rome, Sainte-Beuve en éprouva un chagrin dont on trouve l'expression dans ses articles du temps. Son âme fut littéralement désemparée et ne sut où se prendre, comme ces barques qui, n'étant plus gouvernées, s'en vont à la dérive. C'est au point qu'il eut un moment l'idée de se faire prêtre. Le bruit en courut du moins, et j'en trouve l'écho dans une lettre que George Sand lui écrivait au mois de mars 1835 : « En vérité je le voudrais bien, disait-elle, j'irais me confesser à vous et j'aurais beau vous ennuyer, vous seriez forcé par votre ministère de m'entendre et de me consoler. Ma foi, votre exemple me donnerait envie de me faire religieuse. Mais j'aurais soin de me faire bien enfermer, car je ne répondrais guère de ne pas sauter quelquefois par les fenêtres en entendant sonner le cor et galoper les chevaux » (1). Hélas! avant d'embrasser la carrière écclésiastique, il aurait fallu que Sainte-Beuve rompît le tendre lien qui l'attachait à l'héroïne du *Livre d'amour*, et il y était si peu disposé qu'il rimait encore à ce moment-là pour elle. Et lorsque George Sand le priait d'être son directeur de conscience, lui-même en cherchait un pour lui et, ne l'ayant pas trouvé parmi les vivants, la pensée lui était venue de le chercher parmi les morts.

« Et l'une des peurs posa la main sur le cœur de l'homme âgé, et il tressaillit, et ses membres tremblèrent ; et la main resta là tant qu'elle sentit un peu de chaleur.

« Et après celle-ci une autre plus froide fit ce qu'avait faif la première, et toutes posèrent la main sur le cœur de l'homme âgé.

« Et il se passa en lui des choses qu'on ne peut dévoiler.

« Il voyait dans le lointain, vers le pôle, un fantôme horrible qui lui disait :

« Donne-toi à moi, et je te réchaufferai de mon haleine.

« Ét de ses doigts glacés, l'homme de peur écrivait un pacte, je ne sais quel pacte, mais chaque mot en était comme un râle d'agonie. »

En vérité, si ce passage est bien celui que supprima Sainte-Beuve, j'avoue ne pas comprendre ses scrupules. car il n'est pas plus hardi que le reste. Mais qui sait si Lamennais en le rétablissant ne l'avait pas modifié un peu ?

(1) Cf. La *Nouvelle Revue* du 1er mai 1895, article de Charles de Loménie.

J'ouvre *Volupté* et j'y lis (p. 312) : « Après mon désappointement dernier, j'étais plus avide encore de me créer des maîtres invisibles, inconnus, absents ou déjà morts, humbles eux-mêmes et presque oubliés, des initiateurs sans doute à la piété et des intercesseurs ; je me rendais leur disciple soumis, je les écoutais en pensée, avec délices. Ainsi je fis alors pour M. Hamon. »

Et pourquoi choisit-il M. Hamon pour son guide intérieur ? Est-ce parce qu'il fut le plus humble des solitaires de Port-Royal et le saint homme au pied duquel Racine voulut être enterré ? Peut être, mais j'ai comme idée que la raison du choix de Sainte-Beuve était d'ordre plus intime. M. Hamon ayant été le médecin de Port-Royal, c'était, à mon avis, comme une amende honorable du *Werther carabin* qu'avait été Joseph Delorme. Un médecin chrétien! pensez donc! quel soufflet sur la joue des docteurs de l'école sensualiste du XVIIIe siècle, où Sainte-Beuve s'était pendant quelque temps égaré !

Et puis M. Hamon est, avec Nicole et Pascal, un des trois ou quatre port-royalistes à qui la postérité n'a cessé de rendre témoignage.

Il y a une quinzaine d'années, visitant au pied du massif rocheux de la Grande-Chartreuse la petite église janséniste et anticoncordataire qui malgré la persécution et les ravages du temps est demeurée fidèle au souvenir et à la doctrine de Port-Royal, je fus tout étonné de voir que ces braves gens n'avaient d'autre médecin que M. Hamon, dont ils suivaient religieusement les ordonnances. M. Hamon était pour eux ce que Raspail est pour tant d'autres, seulement il avait sur celui-ci cette supériorité qu'il était à la fois le médecin du corps et de l'âme.

Comment Sainte-Beuve avait-il fait la connaissance de M. Hamon (1) ? Il nous l'a dit dans *Volupté* : ce fut chez un

(1) En 1839, Sainte-Beuve, écrivant à Pavie ou sujet de la mort de son fils lui disait : « J'ai quelque part dans mes papiers de Port-Royal une lettre de M. Hamon sur la mort du petit-enfant d'un jardinier qui est la chose la plus chantante et la plus fleurie ; mais il n'était que parrain ; il n'était pas père, il n'était pas mère surtout. L'Eglise a de bien beaux chants

ecclésiastique qui demeurait dans le quartier de la Sorbonne, proche l'église Saint-Jacques du Haut-Pas où il avait entendu la première fois la messe à son arrivée à Paris et où sont enterrés Saint-Cyran et Mme de Longueville. Cet ecclésiastique dont nous ignorons le nom était évidemment un des derniers représentants du parti dans le clergé parisien (1), car il avait une bibliothèque où se trouvait toute la collection des livres jansénistes depuis l'*Augustinus* jusqu'aux *Nouvelles ecclésiastiques*. Les bibliothèques de cette nature n'étaient pas communes à cette époque, la Révolution les ayant pour la plupart dispersées ou détruites, mais il y en avait tout de même encore trois ou quatre plus ou moins fermées sur les paroisses de Sainte-Geneviève, de Saint-Jacques et de Saint-Médard. La plus riche en manuscrits était administrée par M. Silvy qui, précisément, se rendit acquéreur, en 1829, du domaine de Port-Royal, et éleva à la place de l'ancien maître-autel de l'église abbatiale la petite chapelle qui existe encore aujourd'hui. C'est là que M. Victor Cousin puisa les documents précieux dont il a enrichi ses études sur Jacqueline Pascal, Mme de Sablé et Mme de Longueville (2).

Les clefs de cette bibliothèque où personne ne pénètre sont à l'heure actuelle entre les mains jalouses d'un professeur à la Faculté des Lettres de Paris, qui se flattait naguère de posséder

dans cette fête des Saint-Innocents. Le pauvre poète Desmarets de Saint-Sorbin en a traduit quelques couplets admirablement.

« Et vos petites mains de vos palmes se jouent ! »

(*Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*).

Et le 29 août 1866, à la veille par conséquent de terminer son *Port-Royal*, Sainte-Beuve écrivait à M. Henry Harrisse, avocat à la Cour suprême de New-York, qu'il possédait à peu près tous les écrits de M. Hamon. Cependant, ajoutait-il, il y a un tout petit écrit de lui, publié vers 1770 ou depuis, qui m'a toujours échappé. Je crois que ce petit écrit a pour titre : Lettre d'*Arsène* ou à *Arsène*. (*Correspondance de Sainte-Beuve*, t. II, p. 91).

(1) Les prêtres jansénistes étaient encore assez nombreux à Paris dans la première moitié du XIX[e] siècle. Quand l'abbé Grégoire mourut, M. Hippolyte Carnot, son exécuteur testamentaire, donna ses papiers à la cure de Saint-Séverin, d'où ils passèrent un peu plus tard à la Bibliothèque janséniste dont il est question ci-dessous.

(2) Cf. Nos *Derniers Jansénistes*, t. I.

des lettres de la Mère Angélique, que ne connut pas Sainte-Beuve. La belle affaire ! Sainte-Beuve qui n'aimait pas à forcer les portes ne pouvait pas connaître ce qu'on lui cachait. Mais il en avait appris assez par ailleurs pour pouvoir porter sur la Mère Angélique et ses filles des jugements restés sans appel.

Pour en revenir à la Bibliothèque privée qui lui fut ouverte à double battant dans les circonstances que je viens de dire, j'incline à croire que c'est dans son premier commerce avec nos Messieurs et sur les conseils de M. Hamon qu'il donna à son roman de *Volupté* la fin chrétienne qu'il ne devait pas avoir à l'origine.

Monsieur Jean aussi doit être de ce temps-là. Et Monsieur Jean c'est la perle janséniste des *Pensées d'août*, celle qui plaisait surtout à George Sand (1). Sur ce point, tout le monde est d'accord, mais personne n'a remarqué — quoique la remarque fût bonne à faire — que Sainte-Beuve avait donné pour cadre à ce poème janséniste le milieu même où naquit et fut élevé Royer-Collard, le village historique de Sompuis, en Champagne, et que sous la figure de *Monsieur Antoine* Sainte-Beuve avait peint l'oncle de Royer-Collard, qui fut une des colonnes du parti au XVIIIe siècle (2).

Il était alors si plein de son sujet, qu'il écrivait à Ampère, au mois de décembre 1834 : « Pour moi, cher ami, j'ai tout à fait embrassé l'étude et les saints solitaires de Port-Royal. C'est une Rome à ma portée, et je l'aime déjà autant que vous votre Vatican. »

Pourtant, malgré tous ces témoignages de sympathie et de ferveur religieuse, Sainte-Beuve avouait à l'abbé Barbe, son ami d'enfance, au mois d'octobre 1836, que religieusement et

(1) *Monsieur Jean* lui avait suggéré l'idée de faire *Monsieur Jacques*. « Cela me fait réfléchir beaucoup et entrer avec confiance dans mon sujet, écrivait-elle à Sainte-Beuve, le 16 juin 1863, car c'est le propre des belles et bonnes choses que de stimuler et de féconder. Je commence à voir l'homme que je veux faire, et quand je l'aurai bien vu, je mettrai peut-être « Monsieur Jean » en scène, si vous me le permettez, mais comme un ami de mon héros. » (*Lettres de George Sand à Alfred de Musset et à Sainte-Beuve*, p. 250.)

(2) Sur l'abbé Collard, voir nos *Derniers Jansénistes*, t. I.

spirituellement il souffrait de l'absence de foi, de règle fixe ou de pôle :

« J'ai le sentiment de ces choses, lui mandait-il, mais je n'ai pas ces choses mêmes et bien des raisons s'y opposent. Une foi bien fondée serait une guérison de tout. (Retenons bien ce mot, il en dit long à qui connaît le fond de son cœur). Plus j'y pense, plus — à moins d'un changement divin et d'un rayon — plus donc je ne me crois capable que d'un christianisme, si j'osais le dire, éclectique, choisissant dans le catholicisme, le *piétisme*, le *jansénisme*, le *martinisme*. Mais que faire sous ce grand nuage sans limites ; et comment s'y guider, les jours où le soleil de l'imagination ne l'éclaire pas et où tout devient brouillard ? Je sais tout ce qu'on peut m'opposer ; mais pourtant je ne me sens pas capable d'aller sincèrement au-delà. »

Heureusement que Dieu vint à son aide. Il fit entendre à la noble femme que Sainte-Beuve avait séduite et qui depuis longtemps déjà luttait entre ses devoirs d'épouse et de mère et l'amour, mystique d'abord, charnel ensuite, qu'elle lui avait voué, que l'heure du sacrifice avait sonné. Et cette âme naturellement compatissante et qui me fait songer à l'*Eloa* d'Alfred de Vigny, finit par se ressaisir et remonta d'un coup d'aile vigoureux sur les hauteurs sereines du Parnasse qu'elle avait quittées dans une heure de trouble et d'égarement.

Si bien que Sainte-Beuve, après l'abandon de son amie, ne vit plus d'espoir qu'en Dieu. Ah ! certes, le coup fut dur, et si Port-Royal avait encore existé, je crois bien qu'il aurait suivi l'exemple de Racine et qu'il serait allé y faire pénitence. Comme il n'en restait que des ruines, il se contenta d'y aller pleurer. C'est alors que la voix de M. Hamon lui dit tout bas à l'oreille : Puisque l'histoire de Port-Royal t'attire, va l'enseigner dans un milieu évangélique.

Et Sainte-Beuve partit pour Lausanne (1).

(*A suivre*).

Léon Séché.

(1) Ce chapitre est extrait de notre livre sur Sainte-Beuve qui paraîtra au mois d'octobre prochain à la librairie du *Mercure de France*, en 2 vol. in-18 à 3 fr. 50.

LES TABLETTES ROMANTIQUES

Les premières *Annales Romantiques* (1825-1836) furent précédées, à deux ans d'intervalle, d'un recueil du même genre, les *Tablettes Romantiques*, aujourd'hui à peu près introuvable. Les curieux de romantisme nous sauront gré sans doute de leur donner une description détaillée de ce « rarissime » volume.

A la fin de 1822, l'école romantique commence à faire figure dans le monde littéraire. Autour des ouvriers de la première heure, des Guirand, des Soumet, des Nodier, se groupent de jeunes poètes, Emile Deschamps, les trois Hugo, A. de Vigny, Jules Lefèvre, Gaspard de Pons, Saint-Valry, etc. Tous ont collaboré au *Conservateur littéraire* ou aux *Annales de la littérature et des Arts* ; deux d'entre eux, sortant de l'ombre du cénacle et du demi-jour des Revues, viennent, cette même année, de publier en librairie l'un ses *Odes*, l'autre son *Héléna*. Cependant le public hésite : il entend dire que « le genre romantique est détestable », que « le genre romantique n'existe pas ». C'est pour mettre les lecteurs en état de juger qu'un éditeur sympathique aux nouveautés a l'idée de dresser, sous le titre de *Tablettes Romantiques*, une sorte de carte d'échantillons de la littérature qui se fait.

Ces Tablettes forment un volume in-12 de VIII-406 pages, orné d'une vignette et de quatre portraits en lithographie, dus au crayon de Colin et de Louis Boulanger. La vignette, qui sert de frontispice, est l'œuvre de ce dernier. Elle représente « une femme voilée et couronnée d'étoiles, emportée dans l'espace par deux chevaux noirs attelés à un char antique : c'est la muse romantique » (1). Les quatre portraits sont ceux de Soumet, Guiraud, Nodier et Ancelot.

(1) J'emprunte cette description à la *Bibliographie romantique* d'Asselineau. L'exemplaire des *Tablettes*, que j'ai sous les yeux, a malheureusement été dépouillé de son frontispice.

Le soin de constituer ce florilège avait été confié à un rédacteur, qui signe des initiales J. A., l'avertissement préliminaire. Ce rédacteur est J.-M.-V. Audin qui, de 1825 à 1828 publiera, de concert avec l'éditeur Urbain Canel, les *Annales Romantiques*, et qui même y collaborera. Pour cette fois, il se borne à présenter le nouveau recueil au public. « Neutre au milieu des débats littéraires, il a cru encore devoir rester neutre au milieu des débats politiques, son livre réunit des noms que les partis divisent encore. »

A la première page, en effet, figurent quelques lignes sévères du critique Hoffman sur le romantisme ; suit une satire de J.-P. Brès sur les règles du genre romantique :

Chantez la tour lugubre, asile du rebelle,
Et son coq de fer-blanc, sa seule sentinelle...

. . . .

Décrivez lentement le brin d'herbe qui pousse :
Souvent le romantique est caché sous la mousse.

. . . .

Surtout n'oubliez pas le beffroi solitaire.
Qui tinte de lui-même au fond du monastère.
Faites voir un succube affublé d'un linceul,
Perché sur une table, et perorant tout seul.
Faites gémir ces voix d'une triste victime,
Qui font tourner les vins dans la cave du crime.
Que j'entende les vents, sous d'antiques lambris,
Siffler... comme Boileau, s'il jugeait vos écrits.

On trouvera dans le corps du volume la *Feuille* d'Arnault, l'*Ombre d'Anacréon*, de Béranger, l'ode sur les *Malheurs du Génie*, de M. de Fontanes. Ceci pour la « neutralité littéraire ». Tout le reste appartient aux romantiques ou à leurs amis.

D'abord les précurseurs et les aînés : M. le vicomte de Châteaubriand, Mme de Staël, feu M. de Granville (*sic*) (1), M. le comte de Maistre, Guiraud, Soumet, Nodier, Ancelot, La Mennais, Marchangy ; à leur suite, un gros de jeunes écrivains, connus ou inconnus, s'échelonnant du genre *troubadour* au genre *frénétique*. Barateau, Barjaud, mort à 26 ans sur le champ de bataille de Leipsick, auteur d'un Charlemagne en vingt-huit chants, Bignan, Casimir Delavigne, Delprat,

(1) Il s'agit de Grainville, l'auteur du *Dernier Homme*.

Mme Desbordes-Valmore, Emile Deschamps, Delphine Gay, Edmond Géraud, le comte F. d'H*** (d'Houdetot), Abel, Eugène et Victor Hugo, Lamartine, Lambert, de Latouche, Jules Lefèvre, Lorando, le comte de Pastoret, L.-Th. Pélicier, le comte Gaspard de Pons, Saintine, Saint-Valry, J.-B. Aug. Soulié, et le comte Alfred de Vigny. Quoique les *Tablettes Romantiques* se présentent comme un recueil « de pièces rares ou inédites », la plupart des pièces qu'elles contiennent ont déjà paru à cette époque. Celles qui sont réellement inédites ont été reproduites dans les recueils postérieurs de leurs auteurs. Parmi les plus curieuses nous citerons : d'Abel Hugo, quatre morceaux en prose, *Milton*, fragment (encadrant une romance de Guiraud), l'*Heure de la mort*, le *Combat de Taureaux*, une *Scène du siège de Saragosse* ; d'Eugène Hugo, la *Dernière assemblée des Francs-Juges* et le *Duel du précipice* (1), en prose, et l'ode sur la *Bataille de Denain* ; d'Emile Deschamps, une version de la *Noce d'Elmance* qui diffère considérablement du texte des *Etudes françaises et étrangères* ; la comparaison est très intéressante au point de vue des variations du goût de 1823 à 1828 ; d'Edmond Géraud, les *Enfants dans les bois*, ballade, qui ne se trouve ni dans ses *Poésies* de 1818, ni dans le volume de M. Maurice Albert (2) ; d'Alfred de Vigny enfin, *La Prison*, poème, et *La Neige*, ballade. Celle-ci était imprimée pour la première fois ; le style en a été légèrement retouché dans l'édition de 1826 : quant à *La Prison*, le texte des *Tablettes Romantiques* reproduit celui de l'édition de 1822, sensiblement différent de la version définitive.

Comme on peut s'y attendre, les *Tablettes Romantiques* furent diversement accueillies par la critique des deux camps. *Le Réveil*, organe des jeunes romantiques, leur consacra toute une série d'articles louangeurs (3). Dans *Le Mercure du XIXe siècle* (4), Léon Thiessé railla longuement « les inconnus titrés » et « les inconnus sans titre » qui encombraient le recueil et « dont la célébrité future avait retenti surtout dans

(1) Ce dernier morceau est anonyme.

(2) *Un homme de lettres sous l'Empire et la Restauration*. Paris, 1893,

(3) Articles des 30 décembre 1822, 22 janvier et 9 février 1823.

(4) Tôme Ier. 1823, p. 171 et suiv.

le désert de la Société des Bonnes Lettres ». Après avoir condamné l'incohérence de leurs doctrines et la singularité de leur style, il concluait tristement: « Rien de plus morose que les écrivains qui prétendent former une nouvelle école ; pas un vers, pas une ligne de prose où l'on ne trouve des tombeaux, des ombres, des revenants, ou pour le moins des larmes, des gémissements éternels... C'est ainsi que notre poésie perd insensiblement son véritable caractère; elle n'est plus française et n'est pas encore allemande... » Nous ne nous donnerons pas le facile plaisir de triompher du critique de 1823. Il avait du reste raison sur un point : il y avait quelque chose de changé dans notre poésie ; les *Tablettes Romantiques* en mettaient la preuve incontestable sous les yeux du public. Parues six mois avant la fondation de la *Muse française* (1) elles sont la première œuvre collective qui arbore ouvertement le drapeau du romantisme, et, à ce titre, elles méritent une mention dans son histoire et dans celle des lettres françaises.

Edmond Estève.
Professeur au lycée de Poitiers.

(1) Le volume est annoncé dans le le numéro du *Journal de la Librairie* du 4 janvier 1823.

DEUX PASSIONS D'UN PHILOSOPHE

(DOCUMENTS INÉDITS)

« Il n'y a pas de femmes dans sa vie, a dit Jules Simon, en parlant de Cousin, ou, du moins, il n'y a pas de femmes vivantes. Il reste cette grande lacune dans son cœur et dans son talent. » C'est une nouvelle erreur de cette biographie si malveillante, qui en fourmille (1). Personne, au contraire, n'a plus connu de femmes et n'a eu autant de relations féminines que lui. Nous le prouverons surabondamment dans un ouvrage que nous préparons sur les *Correspondants de Victor Cousin*; mais, en attendant que nous traitions le chapitre de ses amitiés ou de ses simples relations mondaines, nous allons faire connaître, avec le plus de discrétion possible, les amours de Cousin.

Sa liaison avec Louise Colet, qui, selon l'expression de Maxime Du Camp, l'a fort « compromis », était connue depuis longtemps déjà ; celle dont nous parlerons ensuite a été complètement ignorée.

I

VICTOR COUSIN ET LOUISE COLET

Nous ne savons comment Victor Cousin connut Louise Colet. Il la rencontra sans doute chez quelqu'un de leurs amis communs. Cousin fut attiré par la beauté de ses yeux et la douceur de ses traits. Il l'aima.

(1) Cf. *Une Élection en Bretagne en 1847* [lettres de J. Simon à V. Cousin], dans l'*Amateur d'autographes* du 15 novembre 1902, p. 207-214.

La poésie de Mme Colet, intitulée : *Une Matinée* (1), semble être une réminiscence d'un des premiers jours de leur liaison. Qu'on en juge par les vers suivants :

Une heure douce est rare ; il nous la faut compter,
Lorsque sur notre vie elle vient s'arrêter ;
Ce matin, près de vous, cette heure m'est venue :
Le soleil se baignait dans une blanche nue,
Et du jardin claustral où nous étions assis,
Les rayons onduleux doraient les murs noircis.

. . . .
. . . .

Nous rêvions tous les deux : notre âme recueillie
S'enivrait de silence et de mélancolie.
Pour tout bruit, dans ces murs parvenaient tour à tour
Des voix fraîches d'enfants qui jouaient à l'entour,
Ou les sons de l'airain qui de l'église proche,
Comme une voix de Dieu, faisaient vibrer la cloche.
Mon cœur a tressailli sous ce glas d'un mourant,
Et je vous ai parlé de ma mère en pleurant ;

. . . .
. . . .

Dans votre âme un écho se réveillait alors,
Car votre mère aussi repose au champ des morts ;
Votre pieuse main a fermé sa paupière,
Puis vous avez scellé son cercueil sous la pierre...
Ces tristes souvenirs ont sur votre parole
Répandu tout à coup l'onction qui console,
Et lorsque de mes yeux une larme a jailli,
A cet appel du cœur, vous n'avez point failli.
Vous avez pris ma main...

. . . .

Dans les épanchements d'un intime entretien,
J'ai compris votre cœur, vous avez vu le mien,
Sans qu'un coupable mot, un mot dont l'âme pleure,
Ait altéré pour moi le charme de cette heure.

Oh ! je n'oublierai pas ce jour plein de douceur,
Où vous m'avez parlé comme un frère à sa sœur !

(1) Publié dans le recueil in-4° de ses *Poésies*, p. 323.

En même temps que son amour, Cousin lui donnait sa protection académique. Le 30 mai 1839, l'Académie française lui décernait le prix du Budget pour sa poésie du *Musée de Versailles* (1); le 20 juin de la même année, avait lieu, au théâtre de la Renaissance, la première représentation de la *Jeunesse de Gœthe*, comédie en un acte, en vers (2), dont elle était l'auteur. Ce ne fut probablement pas un succès, et la pièce ne tint pas longtemps l'affiche. Moins d'un mois après, Victor Cousin écrivait à Anténor Joly, alors directeur de la Renaissance, la lettre inédite (3) suivante :

Monsieur,

Vous ne vous souvenez peut-être pas de moi, mais moi, avant mon départ pour les eaux (4), je veux vous remercier de la bonté que vous avez eue de me donner mes entrées au théâtre de la Renaissance. Je suis allé, Monsieur, entendre plusieurs pièces qui m'ont fait plaisir, et surtout une charmante pièce appelée la *Jeunesse de Gœthe*; j'y suis allé avec quelques-uns de mes confrères de l'Académie : MM. Lemercier, Mignet et Pongerville, et je puis vous dire que cette pièce nous a fort intéressés. L'auteur est un de nos lauréats de l'Académie. Mme Colet nous intéresse au plus haut degré, et je crois être l'interprète de beaucoup de mes confrères en vous exprimant le vœu que cette pièce soit un peu plus souvent représentée. Mme Colet s'occupe en ce moment d'une tragédie que mes confrères connaissent et dont ils m'ont parlé avec beaucoup d'estime. Notre amour-propre d'académiciens ne nous permet pas d'être indifférents au succès de l'aimable auteur, et je prends la liberté très grande de vous écrire à cet égard. A mon retour des eaux, je m'empresserai de vous voir, Monsieur, et de vous renouveller mes prières au sujet de la *Jeunesse de Gœthe*.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Pair de France, etc.,

Vict. Cousin.

16 juillet 1839.

(1) Publié dans le somptueux recueil de ses *Poésies*, dont nous parlons plus loin, p. 345-62,

(2) *Id.*, 401-68.

(3) L'original nous appartient.

(4) Cousin allait à Plombières.

Les vers suivants, de Louise Colet, sont certainement un ressouvenir d'une scène avec Cousin, cette même année 1839.

Michel-Ange et Milton, la forme et la parole,
Ont de Penseroso consacré le symbole.

Un soir vous me contiez cette histoire de l'art,
Et je vous écoutais de l'âme et du regard,
Demeurant près de vous, dans la molle attitude
Où me berce la Muse aux jours de solitude,
Je rêvais... Sur ma main, ma tête se posa ;
Vous me dites alors : « *Siete, Penserosa*,
« De ce marbre inspiré, l'image se réflète
« Sur votre jeune front de femme et de poète.
« Vous avez son air triste et son regard penseur,
« Et Michel-Ange en vous eût reconnu sa sœur ! »

Penserosa ! ce nom, poétique baptême,
De mes chants douloureux est devenu l'emblème (1).

Cousin devint ministre en 1840. Au mois d'octobre il chargeait *son ami* Sainte-Beuve de faire passer dans une revue des vers de Louise Colet, par la lettre inédite (2) suivante :

CABINET
du Ministre
—

MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris, le 184

Mon cher ami,

Voulez-vous bien remettre ceci à M. Buloz, ou à M. Bonnaire, pour qu'il l'imprime soit dans la *Revue de Paris*, soit dans la *Revue des Deux Mondes ?* Selon moi, l'idée est heureuse, et à côté de vers incorrects et défectueux, il y en a beaucoup d'excellents. On m'enverrait les épreuves à la Sorbonne, où je vais coucher ce soir.

Je vous demande cette insertion le plutôt possible. Vous avez dû recevoir l'avis de la nomination (3) de Piccolos ?

A revoir et bien à vous.

V. COUSIN

(1) *Penserosa*, pièce datée du 22 juillet 1839, *loc. cit.*, 175. — On trouve dans le même recueil des vers « à M. Eugène Delacroix sur son tableau de Hamlet » (193), et *Les Orphelins de Palerme*, « vers sur un petit groupe de M. Pradier » (232).

(2) Communication de M. de Spoelberch et de Lovenjoul.

(3) Piccolos, philologue grec, avait été chargé d'une mission par Cousin. Cf. sa lettre de remerciements publ. par Barthélemy Saint-Hilaire, *Victor Cousin*, II, 485.

Sainte-Beuve s'en occupa immédiatement, et envoya le billet suivant à Cousin :

Vendredi,

Mon cher Monsieur Cousin,

J'ai remis les vers à la *Revue*, non sans les avoir lus auparavant avec plaisir. Les *Revues* sont déjà remplies pour dimanche ; mais Bonnaire vous portera les épreuves dès le commencement de la semaine prochaine.

Je tenterai le plaisir d'aller vous saluer demain.

Mille respects dévoués et amitiés,

SAINTE-BEUVE

Remerciements du philosophe :

Mille fois merci, mon cher Sainte-Beuve ! Un lien de plus est entre nous.

Tout à vous de cœur.

V. COUSIN

L'année suivante, il paraissait une édition luxueuse des œuvres de Louise Colet, sur laquelle nous allons donner quelques renseignements.

Mme Colet dans une pièce de vers (1) datée de février 1842 raconte ce qui lui arriva le premier jour de cette année :

Sur une élégante cassette
Dont l'émail est incrusté d'or,
Mon nom, nom obscur de poète,
A mon regard s'offrit d'abord.

J'entr'ouvris, rêveuse et touchée,
Ce coffre qui charmait mes yeux...

Un livre, tout empreint d'un vif parfum d'essence,
Etait là, recouvert avec magnificence
D'un brillant maroquin où se trouvaient encore
Mes chiffres enlacés avec des réseaux d'or ;
Ce livre, quel est-il ? Sur la première page
Toujours mon nom... Eh ! quoi ? Ce livre est mon ouvrage !
. . . .
. . . .

(1) *Un mystère du 1er janvier 1842*. Recueil cité, p. 533.

. . . . Lorsque ma voix s'élève,
Qui m'écoute et me suit ainsi de rêve en rêve ?
. . . .
A mes œuvres un jour quelle prodigue main
Elève un moment qu'on ne doit qu'au génie ?
. . . .
. . . .

Serait-ce quelque roi ?... J'en doute ;
. . . .
Est-ce un rêveur dans l'opulence,
Un financier intelligent,
Qui prête sa magnificence
Aux vers du poète indigent ?

J'interroge ; mais ce mystère
Pour moi ne s'est pas éclairci ;
Et dans ces vers je dis : Merci
Au donateur qui veut se taire (1).

Cette rareté bibliographique mérite d'être décrite en détail. C'est un fort volume in-folio de 534 pages. Le faux-titre porte :

POÉSIES

DE

Madame Louise Colet

Au v° la mention imprimée : N°... des vingt-cinq exemplaires de cette édition (2) non destinée à la vente (3). Le titre est ainsi disposé :

(1) Imprimée chez Lacrampe.

(2) Il ne s'en trouvait aucun à la Bibliothèque Victor Cousin. Il a été acheté récemment le n° 3, qui porte cette mention manuscrite de la main de Franck : *Le n° 3 est pour le duc d'Orléans. (L'éditeur)*.

(3) Nul doute que Mme Colet n'ait su à quoi s'en tenir sur le bibliophile qui s'était passé cette fantaisie, quoiqu'elle ait mis la note suivante à une lettre de Béranger : « Il s'agit ici d'une singulière et magnifique édition de mes poésies qui fut faite pour le docteur Q... en 1842. » Cf. L. Colet, *45 lettres de Béranger et détails sur sa vie*. Paris, Jacottet 1857, 16°, p. 41, note 1.

POÉSIES DE Mme LOUISE COLET

Avec cette épigraphe empruntée à Byron : *Chihd of the sun Soul of fire*. Au-dessous, un fleuron représentant une lyre au milieu de fleurs ; puis l'adresse : Paris, Typographie Lacrampe et Compagnie, Rue Damiette, 2, M DCC C X L I I.

Après le titre, vient l'envoi suivant :

A Madame Louise Colet,

Je voudrais être un grand physicien et physicien philosophe, je vous adresserais des dialogues sur la lumière ou des lettres sur la physique, comme Algarotti et comme Euler en adressèrent jadis à des princesses qui auraient envié vos couronnes. Si j'étais un littérateur célèbre, j'aurais l'honneur de vous féliciter comme l'a fait M. de Châteaubriand ; et si j'étais poète, je m'appliquerais à vous imiter. Puisque je ne suis, hélas ! qu'un stérile admirateur des œuvres du génie, souffrez, Madame, que je vous offre le livre d'un grand poète : c'est une édition comme celles que l'on faisait au Louvre pour les œuvres de Corneille et de Racine, et qui aura aussi peu d'exemplaires que vous-même comptez d'émules en Europe. C'est un livre pour vous seule, pour la famille et pour quelques amis qui ne taisent leurs applaudissements en votre présence que pour se conformer à votre modestie. Il est encore quelques noms que l'on ne saurait oublier ; ce livre, vous l'offrirez aussi au Roi, à son fils, à l'Académie française, et au Ministre éclairé qui a su la comprendre et se montrer digne d'elle : à MM. Châteaubriand, Lamartine, Villemain, à Lamennais et à Silvio Pellico, le poète qui a tant souffert ; enfin, si vous en avez un, à votre ennemi, Madame.

En vous dédiant ce volume, j'éprouve une joie bien grande : le ciel m'a noblement inspiré, et je l'en remercie : car ce livre, c'est le vôtre, c'est votre propre bien que vous avez disséminé çà et là, tout en l'oubliant peut-être, et que j'ai pris soin de réunir pour vous rappeler sans cesse les dons que le ciel vous a faits.

Jeune et prodigue de pensées comme vous l'êtes, cette œuvre, un jour, sera la moindre de vos richesses ; mais personne n'en perdra la mémoire, quelle que soit votre renommée, car cette lettre elle-même, serait immortelle, Madame, si elle suivait la destinée de vos écrits.

Il me reste à implorer de vous une grâce, mon pardon pour avoir

osé un moment, et sans votre aveu, associer mon nom à une gloire si pure et si méritée.

Je suis avec un profond respect,

Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(*Sans signature*).

Cet envoi est suivi d'un fac-simile, de l'écriture de Mme Colet (1) et d'une préface datée de janvier 1836 : « J'aurais voulu qu'un nom illustre et protecteur consentît à s'unir au mien, sur le frontispice de ce volume : si je n'ai pu obtenir sa faveur, il doit m'être permis du moins de m'enorgueillir d'un suffrage tel que celui de notre plus grand écrivain ; « et elle remplace ce « nom illustre » par deux lettres de Châteaubriand, des 7 octobre et 13 novembre 1835.

Parmi les poésies publiées dans ce volume (2), je ne signalerai que celles qui méritent quelque attention par une particularité intéressante.

La pièce *La foi du cœur* (3) a une épigraphe empruntée à Saint-Augustin, « Raisonnez ! moi j'admire ! Discutez ! moi, je croirai ! Je vois la sublimité et ne pénètre pas la profondeur, » de même les *Illusions* : « Mon bonheur eût été d'être aimé aussi bien que d'aimer, car on veut trouver la vie dans ce qu'on aime. » (Saint-Augustin) ; l'épigraphe de *la Mer* est empruntée à Eugène Sue, celle des *Cités* à Edgar Quinet, du *Néant*, à Lucrèce, des *Bluettes*, à Montaigne.

Cette première partie, qui avait d'abord paru à part, forme 365 pages.

A la suite, une nouvelle série commence, par une lettre de l'éditeur à l'auteur :

Madame,

En réimprimant, sans votre consentement, ces nouvelles Poésies, qui sont pour ainsi dire inédites, puisqu'elles n'ont été publiées par vous que dans des journaux, des revues ou des opuscules détachés,

(1) Fragment de *Madame Roland*, commençant par ces vers : *Mais ce n'est pas ici, dans cette salle même.*

(2) La première, *Tourments du poète*, à une âme en deuil, est datée d'août 1833.

(3) *Op. cit*, 26.

je dois vous demander grâce, et vous avouer avec une sorte de confusion que j'ai cherché à découvrir partout les traces de vos chants ; non seulement j'ai fouillé dans toutes les feuilles de Paris, mais encore dans celles de province ; j'ai fait plus, j'ai dérobé de vos vers aux portefeuilles et aux albums de vos amis ; et, sans votre autorisation, je les livre à la publicité ; mais non, ce n'est point au public que ce livre appartient ; ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, Madame, une première fois, en vous dédiant vos propres chants, ce livre est pour vous seule, pour la famille, pour vos amis, et pour quelques-uns de nos écrivains illustres. De ce nombre, et comme un de nos plus grands poètes, j'aurais dû ne pas oublier Béranger, que la France n'oubliera jamais. Offrez-lui ce volume, Madame ; il sera heureux d'y retrouver le chant que vous lui avez adressé.

Parmi ces Poésies nouvelles, il en est une que j'ai lue avec une satisfaction inexprimable ; c'est le chant qui a pour titre : **Un Mystère du premier janvier mil-huit-cent-quarante-deux**. Ce nom que vous cherchez, Madame, vous ne le saurez un jour que si vous le devinez vous-même. Je suis un vieillard étranger au monde, sans génie, sans grandeur, et doué seulement de la faculté d'admirer.

L'admiration me tient lieu de bonheur ; ce sentiment, vous me l'avez fait goûter, Madame, et c'est moi qui vous dois de la reconnaissance.

Je suis avec un profond respect,

Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Février 1842.

Après cette épître, commencent (p. 369), par les *Funérailles de Napoléon*, les *Poésies nouvelles et inédites*, où se trouvent la *Jeunesse de Gœthe,* Silvio Pellico (469-72), à Béranger (481-3), Maternité (484), Lamennais (488), A ma fille (511).

A la suite, la lettre suivante de l'auteur :

A M. Lacrampe,

Imprimeur.

Monsieur,

J'ai voulu exprimer ma reconnaissance à la personne inconnue qui a fait de mes poésies une si magnifique édition. Je vous adresse les vers que m'a dictés ce sentiment de gratitude ; veuillez bien les faire parvenir à leur destinataire.

Si l'on juge convenable de reproduire ces vers à la fin du volume, je ne m'y oppose point.

Recevez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Louise COLET.

Paris, ce 9 février 1842.

Puis, la poésie : *Un Mystère du 1er janvier 1842* ; enfin, le quatrain et le post-scriptum suivants :

LE NOM DE L'ÉDITEUR

Il est écrit, Madame, dans ce livre,
Mon nom obscur que vous avez cherché,
C'est une énigme, ici je vous la livre ;
Parmi vos vers, le sens en est caché.

10 février 1842.

P. S. — 334 96583. 1291 60177 225285 521 530
1778 365 530 160 4933 521 225 129 285.

C'est probablement de la même époque que date une lettre inédite de Cousin à Cavé :

Mon cher Cavé,

Je reçois un billet de Mme Colet, qui m'instruit que notre aimable poète, dans un moment d'humeur contre les plaintes de sa sœur ainée, Mme Revoil, d'avoir été sacrifiée à sa cadette, vient de nous renvoyer sa pension de 1.200 francs. Je lui écris que c'est une belle folie. Elle en convient et me charge de vous prier de regarder sa lettre de renvoi comme non avenue. Elle n'ose vous le demander elle-même. C'est donc une chose convenue. — Vous conviendrez qu'il y a des traits plus raisonnables que celui-là, mais j'en estime davantage le caractere de cette belle dame.

A revoir. Un mot de réponse (1).

V. COUSIN.

Dimanche matin

Cousin, qu'on s'est si souvent plu — après Jules Simon — à représenter comme un égoïste, était, au contraire, très sensible et aimait à faire le bien — mais sans bruit.

(1) Les papiers de Cousin ne contiennent que deux lettres de Cavé, toutes deux : recommandations pour le baccalauréat en 1848.

Une des personnes qu'il a obligées avec le plus de délicatesse, Mme Dupin, trouva le moyen de lui témoigner sa reconnaissance en présentant Louise Colet à l'Abbaye-aux-Bois.

« ..... Mme Récamier, vous le savez sans doute, écrivait-elle à Cousin, désire connaître la femme que nous aimons pour son beau talent et ses qualités natives du cœur. Ce sera bien sûrement une des plus gracieuses figures qui seront apparues dans cette maison, où la bonté, l'élégance et le goût se sont conservés sans mélange, où quand on juge en dehors des obligations polies, on juge si bien... » (1). Et, le 14 mai, elle rendait compte au philosophe de l'impression de Mme Récamier :

... Mercredi de cette semaine, j'ai passé la soirée chez Mme Récamier. La voix lui manquait d'abord. Quand elle l'a recouvrée, elle a causé avec moi de Mme Colet. Elle est très curieuse de lire les scènes écrites sur Mme Roland. Ce sujet lui semble parfaitement convenir au talent de l'auteur de *Penserosa*. Savez-vous ce qui a surtout frappé Mme Récamier à la vue de Mme Colet, c'est l'énergie empreinte sur cette figure. Moi j'y avais vu surtout un orgueil naïf et beaucoup de grâce. Son sourire était pour moi une séduction ! L'énergie ! Est-ce en effet l'énergie qui domine? Le jour où nous sommes allés chez Mme Récamier, notre amie souffrait excessivement de ce mal mystérieux qui l'a quittée enfin. Ce n'était pas son expression naturelle qu'elle avait, et que cette faiblesse, cette humilité de cœur, la rendaient touchante ! Quiconque l'aura vue sous cette face nouvelle ne l'oubliera pas. Je ne l'aurais pas aimée jusqu'alors, que mon indifférence aurait tout à coup cessé. La voilà qui reprend aux flatteries menteuses de la vie, la voilà qui se préoccupe de gloire, d'avenir, de bonheur peut-être... Mme Colet s'est faite si charmante, m'a tellement gâtée par ses bons airs, ses douces paroles, a été si engageante, que j'ai dîné à sa table, avec la liberté de m'enfuir à sept heures et demie, ce que j'ai fait...

A. DUPIN.

Cousin a gardé, par hasard, dans ses papiers, une lettre de Mme Dupin à Louise Colet, qu'il nous semble utile de reproduire :

Je vous aime bien, et cela m'est doux. Merci pour votre intérêt. Hier, j'ai vu M. Récamier. Il a écrit plusieurs pages, m'a prescrit bien des choses, la plus difficile est celle que je vous transcris litté-

(1) Lettre inédite du 21 mars (1842 ?)

ralement : *Il est indispensable que Madame ne se fatigue pas par le travail.* Et le travail est une loi, et je désirais surtout me débarrasser du mal pour travailler beaucoup. *Manzoni* a paru avant-hier. Je voudrais bien l'écrire à M. Cousin, qui m'a donné tant de preuves d'intérêt, et que j'aime et respecte bien profondément. Savez-vous s'il est toujours aux eaux de..., le nom m'échappe? Ne parlez ni de mes vertus, ni de mon courage, tout cela est du passé : j'ai bien changé, voilà ce que je sais.

Et toujours beaucoup d'embarras, de tristesses, pauvre chère, ne vous rebutez pas. Dieu mettra à côté de vos peines les choses qui aident à les supporter. Soignez votre santé, ne veillez pas trop, distrayez-vous ; mon mal à moi vient des longs chagrins. J'en ai plus qu'on ne croit. Enfin, c'est notre lot à tous, et les plus misérables sont les élus, dit-on. Je ne puis vous exprimer ce que les émotions me font souffrir depuis quelques jours, le matin et le soir surtout. Cela passera.

Je vous embrasse et vous aime mieux que jamais parce que votre âme est à la fois tendre et forte. Mlle de Sénancour serait heureuse de lire *Madame Roland* ; vous me le prêterez quand j'irai vous voir. Hier soir, pour distraire mes enfants et pour me distraire moi-même, je suis allée chez Mme Tastu. Elle est inquiète de la santé de son fils. Un homme de goût m'a parlé de vos beaux vers. Cela me charme toujours.

Pourrez-vous me lire? Ma main est fatiguée ainsi que mon esprit. Si j'étais un peu à l'aise, je ne craindrais guère la maladie, mais que vient-elle faire auprès de moi, ai-je le temps de la choyer? Satisfaction, absence d'émotions pénibles, nourriture très soignée, repos, ah ! mon Dieu ! que de conditions !

Adieu, je vous embrasse comme je vous aime, très vivement.

A. DUPIN.

Mardi.

Madame, Madame Louise Colet, rue Bréda, Paris.

Elle revenait sur cette tristesse, sur ces soucis de Mme Colet, dans une lettre à Cousin, probablement de la même époque :

Un souvenir de vous, Monsieur, est une bonne fortune qui me trouve bien reconnaissante. Oui, sûrement, j'irai à l'Institut. Ces derniers jours j'ai assez travaillé pour me donner un plaisir sans scrupule. Je le goûterai doublement, monsieur, puisqu'il me viendra de votre bienveillance.

Notre chère poète vous a dit notre dernière visite à Mme Récamier.

La scène avec Henriette a eu toutes sortes de succès. Mme Récamie a trouvé du charme à ce visage qui l'avait d'abord frappée par son énergie. Elle m'a dit fort expressivement avant-hier que Mme Colet avait fait sa conquête. J'en suis toute ravie. La dernière fois que je vis cette pauvre femme, elle était bien triste, bien douloureusement préoccupée. Franchement, Monsieur, j'ai bien des misères à supporter, mon âme n'est pas gaie depuis longtemps ; pourtant j'aime mieux être moi, pauvre, obscure, avec un passé qu'on a su me faire malheureux et un reste de jeunesse bien près de finir, qu'elle avec son étrange position. Aimons-la noblement, elle en a besoin. Son cœur est plein de beaux et doux sentiments. Je la plains.

Merci, Monsieur, avec effusion. Votre excellent Jacques attend.

A. Dupin.

Cette amitié qui liait Mme Dupin à Louise Colet n'allait pas sans à coups : l'on connaît le caractère emporté de cette femme poète. Elle eut une scène violente avec Mme Dupin, probablement de jalousie, et toute relation cessa avec elle. Mme Dupin ne survécut pas longtemps, d'ailleurs, à cette lettre : elle mourut quelques semaines après.

Mardi, 20 juillet.

Monsieur,

Vous avez pris la peine de monter chez moi pour m'apprendre le résultat de votre démarche, c'était bien de la bonté. Trop faible pour vouloir me retrouver si vite en face de souvenirs repoussants, j'ai fait quelques visites sur mon chemin. Je suis allée dans des maisons où j'étais sûre de trouver, sinon de l'affection, au moins de la grâce et du bon goût. Par exemple, j'ai vu M. Fauriel. Comme s'il eût deviné ma fatigue de cœur, il a été particulièrement bienveillant. Nous avons parlé de Mme Récamier, chez laquelle il m'a vue plusieurs fois, de M. Manzoni plus longtemps. M. Manzoni vient de perdre sa mère. Il est accablé, mais il aime sa femme, il l'aime beaucoup, puis il est religieux : en voilà bien assez pour écarter le désespoir.

Hier soir je suis allée chez M. de Senancour, c'était un engagement pris à l'avance. Que de bonnes et charmantes amitiés j'ai trouvées-là ! On a caressé la tristesse que je ne déguisais pas toujours. De cette soirée au matin quelle distance ! A mon retour j'ai reçu les lignes bien nobles que vous aviez eu l'attention de m'écrire, et la lettre que ces lignes m'annonçaient. On y exprime le regret de m'avoir blessé, on m'en demande pardon, on viendra me voir. Ah ! si la lettre eût été vraie pour elle, si elle eût pu croire une minute seulement ce

qu'elle écrivait, j'aurais couru à mon réveil serrer cette femme sur mon cœur, j'aurais fermé sa bouche à toute justification ; mais elle n'a pas pu se tromper. Et cette scène de domestique ! Je vivrais des milliers d'années que j'entendrais cette voix. Rien ne vous donnerait l'idée de mon impression.

Si elle vient, Monsieur, je la recevrai avec toute la politesse désirable, mais je ne puis ranimer en moi ce qu'elle même y a détruit. On est maître de ses actes extérieurs, on ne l'est guère de ses sentiments, vous le savez aussi bien que moi. Et cette gêne qui se placerait entre nous ! qui vous dit d'ailleurs que cette violence serait la dernière. J'ai su accepter le malheur, je n'accepterai jamais l'injure volontaire, réfléchie, l'accusation menteuse à laquelle on ne croit pas. Cette femme a reçu de Dieu une foule de belles et charmantes facultés, tout ce qui est noble l'émeut, l'exalte fièrement, elle est douée des plus riches instincts. On l'écoute avec bonheur par moments on croit en elle, on l'aime bien : une tempête remporte tout. Et la voilà, pauvre créature qui pleure sur les débris qu'elle même a semés.

Je n'ai point de ressentiments ; j'en aurais, qu'ils ne feraient de mal qu'à moi. Qu'elle ne se fasse pas une obligation de me ménager. Grâce à Dieu, les lâchetés n'ont jamais pris place dans ma vie. Et son cœur, toujours prêt à s'affliger des misères d'autrui, son cœur, si épris des visages contents et de l'affection douce, ne cessera jamais d'être l'objet de ma louange. Le reste, je le tairai ! Puis, elle a pleuré devant moi ; cela suffisait, monsieur, pour en faire un être sacré à mes yeux. Je vous promets un silence absolu sur tout ce que nous avons senti de chagrin hier; cette journée me fait tout l'effet d'un mauvais rêve. Aujourd'hui, je suis brisée, je n'ai de cœur à rien, pas même à vous écrire : cela passera, les sévères exigences de ma vie reprendront le dessus. Je ne répondrai pas à sa lettre. Que lui dirais-je ? des choses froides ou communes, mieux vaut le silence ; pourtant, au moment de clore ma lettre à moi, je sens que je l'aime encore. Aimez-la bien, vous, Monsieur. Son cœur est fait pour comprendre tout ce qui est excellent. Elle n'a pas besoin de moi, mais elle a besoin de nous, ne l'oubliez pas. Délicat, comme vous savez l'être, vous serez sa providence cachée : cette mission a de quoi séduire un cœur généreux et fort, vous même la goutiez hier. Adieu, Monsieur, gardez moi quelque estime.

A. Dupin.

En 1843, Louise Colet fut couronnée par l'Académie française pour son poème sur le *Monument de Molière*. Cela ne lui met-

tait pas un sou de plus dans sa poche, car elle ne savait pas garder son argent. Cousin voulut y remédier avec l'aide de Béranger par un stratagème qui prouve son extrême délicatesse. Voici en quels termes Béranger lui rendit compte de sa démarche :

Je suis tellement occupé, mon cher Cousin, que je n'ai pas eu le temps de vous donner des nouvelles de l'affaire dont vous m'avez chargé. Prenez-vous en à tout le monde qui me charge de ses affaires et au rhume qui m'a empêché de sortir pendant 15 jours.

J'ai échoué dans ma négociation. J'avais d'abord écrit ; on s'était réjoui d'une longue perspective de travaux. Puis, j'ai parlé et tout me semblait aller au mieux. Je pensais n'avoir plus qu'à envoyer l'éditeur, lorsque je reçus une lettre où l'on me prouvait que nous étions devinés ; la réflexion ayant amené une foule d'indices qui révélaient la source de cette prétendue opération de librairie. J'ai couru pour réparer le mal et n'y suis pas parvenu. On a mis mon éloquence à bout et l'on en est venu à me demander ma parole d'honneur. Je vous avoue, mon cher philosophe, que les raisons qu'on m'avait données pour motiver un refus, sans me paraître toutes bonnes, prouvaient tant de délicatesse, que je crus ne pouvoir pousser le mensonge à ses dernières limites, malgré le regret que j'éprouvais de voir crouler notre échaffaudage. Je fis pourtant la meilleure contenance possible, en soutenant que le travail demandé avait la valeur qu'on lui assignait, et qu'après tout, s'il y avait quelqu'un derrière l'éditeur, cette personne et moi n'étions que des superfétations de garantie données pour une affaire suffisamment bonne par elle même. On m'objecta le terme de trois ans,contraire aux habitudes des éditeurs ; les payements à court terme pous forcer l'auteur de ne pas prodiguer tout à la fois les ressources qu'on voulait lui procurer, et puis, et puis, etc. Ce serait à n'en plus finir si je voulais vous narrer toute cette discussion où je conviens que je n'ai pas joué le plus beau rôle.

Je vous laisse réfléchir à ce triste dénouement d'une affaire dont nous espérions mieux. Quant à moi, j'en suis très affligé, et je ne doute pas que j'aie perdu un peu de la confiance qu'on m'avait témoignée jusque-là. Vous serez encore plus affligé que moi, je le pense. Mais je vous dirai entre nous que vous êtes la cause du chagrin que vous allez éprouver, ce qui me porte à vous plaindre davantage.

Si vous trouvez quelque autre voye pour arriver au but que vous vous proposiez, ne vous découragez pas, et si je puis vous être bon à

quelque chose, employez-moi : peut être une autre fois serai-je plus adroit et plus heureux.

Tout à vous,

BÉRANGER.

Passy, 26 novembre (18)44.

P. S. — Je rouvre ma lettre, mon cher philosophe, pour réparer une omission importante. J'ai fait donner parole à la personne en question de ne point vous parler de cette affaire. Je crois sage que vous l'imitiez et que surtout vous ne la provoquiez pas à manquer à la parole donnée.

B...

Quelle bizarre idée vous avez eue de tomber sur les femmes qui écrivent (1), dans votre *Jacqueline Pascal?*

Un an après, Cousin avait, encore une fois, recours aux bons offices de Sainte-Beuve, en faveur de Louise Colet. Il s'agissait de l'article sur *Mme Du Châtelet.* Il semble, d'après le billet du philosophe, qu'il avait fallu corriger quelque peu cet article.

Cher Sainte-Beuve,

Les corrections que vous m'avez indiquées ont été faites. Savez-vous si l'article paraîtra demain? Je l'aurais bien désiré.

A vous de cœur.

V. COUSIN,
de l'Académie des Sciences morales.

RÉPONSE DE SAINTE-BEUVE

J'ai vu Bonnaire, ce matin, après lui avoir écrit. L'article ne passera pas demain encore, mais il m'a bien promis de ne pas tarder plus que cette semaine. — Que de coups de marteau!

Il faudra donner encore un coup lundi : et j'espère que ce sera fini.

SAINTE-BEUVE.

Samedi.

(1) « Les femmes qui se sont distinguées par leurs écrits auraient aussi leur place... mais on y ferait une grande différence de la femme d'esprit et de la femme auteur. Nous honorons infiniment l'une et nous avons peu de goût pour l'autre .... Que dirons-nous de la femme auteur? Quoi! la femme qui, grâce à Dieu, n'a pas de cause publique à défendre, s'élance sur la place publique, et sa pudeur ne se révolte point à l'idée de découvrir à tous les yeux, de mettre en vente au plus offrant, d'exposer à

L'article, intitulé : *Madame Duchâtelet. Correspondance inédite.* Lettres au maréchal de Richelieu et à Saint-Lambert, a paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1845.

A ce moment, commence une nouvelle phase dans la liaison. Gustave Flaubert entre dans la vie de Mme Colet, qui lui fait lire les lettres que Cousin lui adresse : « Merci de l'envoi de la lettre du philosophe, lui écrit Flaubert J'ai compris le sens de cet envoi. C'est encore un hommage que tu me rends, un sacrifice que tu voudras me faire. C'est me dire : « Encore un que « je mets à tes pieds : vois comme je n'en veux pas, car c'est « toi que j'adore. » Tu me donnes tout, pauvre ange, ta gloire, ta poésie, ton cœur..., l'amour des gens qui te convoitent... » (1). Et, quelque temps après :

J'ai lu la lettre de Platon avec toute l'intensité dont mon intelligence est susceptible, j'y ai vu beaucoup, énormément ; le fond du cœur de cet homme-là, quoiqu'il fasse pour le montrer calme, est froid et vide, sa vie est triste, et rien n'y rayonne, j'en suis sûr, mais il t'a beaucoup aimée et t'aime encore d'un amour profond et solitaire, cela durera longtemps. Sa lettre m'a fait mal, j'ai découvert jusqu'au fond l'intérieur de cette existence blafarde, remplie de travaux conçus sans enthousiasme et exécutés avec un entêtement enragé qui seul le soutient.

Et il est curieux de voir comme l'esprit de Flaubert est hanté de l'intelligence de Cousin : le nom du philosophe revient souvent dans ses lettres à Louise Colet. Tantôt, il lui conseille de se faire expliquer « l'idée du Beau pur telle qu'il l'a émise » (3), tantôt il désire voir les « remarques du philosophe » sur un drame qu'elle prépare. C'est, dit-il, un homme de goût, dans ce qu'il écrit du moins, et auquel il me semble que j'aurais confiance (4). » Nous ne savons pas ce que Cousin

l'examen et comme à la marque du libraire, du lecteur et du journaliste, ses beautés les plus secrètes, ses charmes les plus mystérieux et les plus touchants, son âme, ses sentiments, ses souffrances, ses luttes intérieures ! Voilà ce que nous avons beau voir tous les jours,.. ce qu'il nous sera éternellement impossible de comprendre. » (V. Cousin, *Jacqueline Pascal.*)

(1) G. Flaubert. *Correspondance* (Paris, Fasquelle, 1891), I, 135 (du 24 août 1846).

(2) 22 septembre 1846, I 160.

(3) 10 septembre 1846, *loc. cit.*, I, 152.

(4) Novembre 1847, *loc. cit.*, I, 203.

pensait de ce drame, mais nous savons que Béranger trouva des corrections à faire. Il écrit à Cousin, en post-scriptum à une lettredu 21 novembre 1847 :

P. S. — J'ai été voir la Muse, mais il y avait du monde, et n'ai pu parler des corrections à faire selon moi. Sans une indisposition, je lui aurais fait une autre visite. J'espère la voir mardi ou mercredi.

La lettre suivante, que Cousin adressa à un journaliste du *Constitutionnel*, est de la même époque. Nous ne savons à quel feuilleton il est fait allusion :

Mon cher Monsieur,

Voici la nouvelle en question. Elle n'a point été faite pour le cadre où je voudrais qu'elle pût aller. Mais je suis assuré qu'elle ferait honneur à la littérature du *Constitutionnel*. En ôtant quelques taches légères qui disparaîtront à la correction des épreuves, elle forme une lecture agréable et pleine d'intérêt, et je désire vivement que vous l'acceptiez. Elle composerait trois ou quatre feuilletons avec ou sans nom d'auteur, avec une signature pseudonyme ou sans signature. Je propose les initiales L. C. Au reste, décidez souverainement, mais insérez cette nouvelle. Vous ferez une chose utile au *Constitutionnel*, et très agréable à Mignet et à moi. Plus tard, Mme Colet vous donnera des morceaux entièrement faits pour vous. Mais il faut être un peu galant, mon cher Monsieur, et insérer d'abord celui-là.

J'ai été bien frappé de tout ce que vous m'avez dit de la vraie situation de notre ami. Puissent nos conseils être écoutés ! Vous pouvez compter sur mon énergique coopération, car je m'intéresse de toute mon âme à sa gloire.

Je pars aujourd'hui pour Saint-Germain. Répondez-moi un petit mot, *hôtel de la Terrasse,* pour me dire oui. J'irai vous en remercier samedi prochain.

A vous de cœur.

V. COUSIN.

Lundi matin.

En 1849, Mme Récamier mourut : ce fut une perte que Mme Colet ressentit vivement. Béranger l'écrivait à Cousin :

« Notre pauvre amie vient d'éprouver encore une grande douleur. En vérité, cette excellente femme est bien persécutée du sort. Mme Récamier est aussi une perte pour elle. Heureusement vous êtes là, et elle le sent bien vivement. » (1)

(1) Lettre du 21 mai 1849.

Il ne se doutait pas de ce qui allait arriver. Mme Récamier avait eu avec Benjamin Constant une correspondance assez intime : Louise Colet la publia et, aussitôt, la famille Lenormant lui intenta un procès. Cousin et Béranger prirent, bien entendu, l'affaire en mains. Béranger, quoique ses lettres à Cousin le montrent peu convaincu du bon droit de *la Muse*, s'en occupa chaleureusement.

Les quatre lettres suivantes nous instruisent des différentes phases de l'affaire :

I

J'ai été fâché de n'avoir pas lu, hier, la lettre de M. Langlais avant que vous m'eussiez quitté. Je vous l'envoie. Remettez-la à Mme Colet.

D'après les dernières lignes de cette lettre, et sur ce que m'a dit un de mes amis, plus que nous au courant des lois, je crains bien que l'affaire de notre amie ne soit perdue quant au fond. Je ne puis, moi, certifier en conscience que Mme R. pût lire la moindre chose. Mais je ne sais point la date de l'acte, qui peut avoir été écrit lorsqu'elle voyait encore assez pour lire.

Il serait possible que les juges, écartant les accusations ridicules dont les Le N. la poursuivent, se bornassent à décider que l'acte est nul par cela seul que Mme R. étant aveugle, ne pouvait prendre aucun engagement sans que ce fût par devant notaire.

Voilà, mon cher ami, ce qu'il y a à redouter, ainsi M. de Girardin voudra rentrer dans son argent. Mais cette affaire n'en sera pas plus honorable pour Mme Le N., elle qui, m'a-t-on dit, a refusé de restituer à M. de Broglie les lettres de Mme de Staël que sa tante avait promis de remettre à sa mort, voulant, jusque-là, les garder comme des reliques. Je viens d'apprendre bien des choses sur ces gens-là.

Quant à moi, je suis toujours disposé à jurer de la sincérité de l'acte attaqué et de la haute bonne foi de notre amie. A vous vrai dire, pourtant, j'aurais bien voulu être exempté de cette corvée. Mais il faut avant tout ne pas laisser accabler l'innocence.

J'ai été voir Génin : il n'a entendu parler de rien ; je lui ai même appris l'existence des fameux vers qu'il ne connaît pas plus que moi. En cas d'aventure de ce côté, il doit me prévenir. Laissez-moi donc votre adresse. Je pense, au reste, qu'il suffirait de mettre à *Néris Allier*.

J'ai conté à G. toute l'histoire du procès, afin qu'il pût éclairer

M. Fal., si celui-ci en parlait. De plus, je l'ai autorisé à mettre mon nom en avant, s'il le jugeait nécessaire et sans inconvénient pour Mme Colet.

J'ai aussi vu Lebrun, ce matin. Il est prévenu contre les Le N. comme plusieurs autres. Sur la proposition qu'il m'a faite de ses services, je lui ai dit qu'il pourrait voir M. Molé, qui, m'avez-vous dit, a tout crédit sur M. de Belleyme. Il ne faut rien négliger. Aussi voyez-vous que je n'ai pas perdu mon tems.

Bon voyage si je ne vous revois pas.

Tout à vous.

BÉRANGER.

Passy, 14 au soir.

II

Mme La Coste prétend, mon cher Cousin, qu'il serait bon que j'écrivisse à M. Troplong pour rectifier la note de Mme Le N.

Je vous envoye donc une lettre, que vous ferez parvenir, si vous la jugez convenable et nécessaire.

Je ne sais pas l'adresse du 1er Président.

Tout à vous.

BÉRANGER.

18 au soir.

III

Ce que je vous avais dit est arrivé, comme vous l'avez vu mon cher Cousin ; vos visites et ma lettre n'ont point arrêté Ch. d'Et. Votre pauvre amie a été bien désolée, bien furieuse. Tout ce qu'elle me demande de faire, je le fais, et j'ai recueilli dans ma mémoire tout ce qui pouvait lui être favorable. Mais ce n'est pas moi qui la pourrai sauver du bourbier où elle s'est jetée. Je ne domine pas le beau monde ; et j'ai assez de peine à défendre Mme Col. contre mes connaissances, qui ne cessent de lui reprocher une publication trop hâtée et faite sans avoir été annoncée à la famille intéressée. Le reproche, ici, tombe juste et comme toujours, elle l'eût évité en consultant un peu. Mais elle a en tout une hâte qui lui sera fatale dans cette affaire.

M. de Belleyme avait promis de faire finir les plaidoiries en une seule séance. Il n'a pu ou pas voulu le faire. M. Langlais promet merveille. Nous verrons bien. Ce que je souhaite, c'est qu'en prononçant l'arrêt, le Président donne des considérans qui reconnaissent la sincérité de l'acte et la bonne foi de la pauvre accusée. Je

voudrais bien aussi qu'il fît rendre les lettres aux Constant, car de penser que l'acte sera validé, je ne puis l'espérer.

Quant à empêcher la Muse de faire des folies, je n'y puis rien et il y a longtemps que j'ai renoncé à l'entreprendre. Seulement, pour que les illusions n'augmentent pas le découragement, j'ai eu soin de lui faire entrevoir la fin que ce procès doit avoir selon moi.

Hier, je lui ai envoyé des lettres de Constant que je ne croyais plus avoir, pour les confronter avec la lettre que Mme R. lui a donnée comme originale, pour en faire un *fac-simile*.

Savez-vous qu'on dit ici que la loi Falloux sera repoussée ? Ce sera partie remise.

Vous avez bien raison de penser à faire retraite, mais c'est une force que vous n'aurez pas. Il y aurait pourtant avantage pour vous, pour votre admirable talent et pour la pauvre philosophie.

En attendant, tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

Passy, 30 juillet 49.

IV

Mon cher Cousin, il était trop tard hier pour vous répondre quand j'ai reçu votre lettre. D'ailleurs Mme C., qui sortait d'ici, a dû vous écrire. Les journaux vous auront déjà dit qu'elle a dû être sa satisfaction de la tournure qu'a prise l'affaire. Son avocat l'a remerciée de lui avoir fourni l'occasion d'un beau triomphe. D'Estange paraît avoir balbutié sa réplique, et M. de Belleyme a montré les meilleures dispositions.

Voilà les bruits du palais que notre amie s'est empressée de m'apporter dès 9 heures du matin et que je comptais aller chercher, mais sans trop d'empressement, m'étant figuré qu'il n'y aurait que la plaidoirie de Langlois, suivie d'une remise à huit jours. Comme M. de B. n'a pas laissé cet avocat réfuter la faible réplique de d'Estange, il y a presque engagement d'un jugement favorable à Mme C.

On va faire passer toutes les pièces sous les yeux des juges, et quel que soit le jugement à intervenir, elle est dès aujourd'hui lavée de toute odieuse accusation. Aussi l'ai-je trouvée fort raisonnable et je me suis contenté de la sermonner quelque peu. Mais, bon Dieu! rien n'y fait. Oui, elle m'écoute plus patiemment qu'un autre, mais c'est quand le mal est fait qu'elle arrive. Il n'y a plus que l'enfant à baptiser, et je lui donne les plus vilains noms, mais que je la quitte, elle ne le trouve pas moins charmant. Si elle eût suivi mon conseil, elle n'eut pas conclu de marché sans en prévenir Mme Le Normand. Croyez-vous qu'aujourd'hui elle ne se donne pas raison de ne m'avoir

pas écouté? Tout le bruit lui paraît peut-être de la gloire. Je le souhaite moi-même pour la payer de tout le mal que les prémices de l'affaire lui ont causé.

Dieu, pourtant, la préserve de semblables aventures !

Quant à l'argent, je ne la crois pas gênée, mais cela ne tardera sans doute pas, car elle se réjouit que Girardin ait dit qu'il ne voulait pas rentrer dans ces 1.000 francs, si on lui défendait la publication des lettres. Or, il eut mieux valu pour elle que les 1,000 francs mis de côté, comme je le lui avais conseillé, fussent remboursés dans ce cas. Il lui a été dit aussi que Girardin désirait qu'elle travaillât à la *Presse*. Gare à la pension !

Adieu, mon cher Cousin, reposez votre santé où vous êtes, et revenez-nous frais et dispos.

A vous de cœur,

BÉRANGER.

3 août 49.

L'on sait que Mme Colet fut condamnée.

Nous ne savons rien sur ce qui se passa entre Cousin et elle de 1849 à 1852 ; la liaison devait être moins vive. Louise Colet était toute à Flaubert. En 1852, cependant, elle obtint un nouveau prix à l'Académie française pour son poème sur la *Colonie de Mettray*. Il arriva même un incident amusant lors de la proclamation des prix. Gustave Flaubert nous l'apprend. « Le philosophe s'esquivant au moment où l'on va lire ton nom est un comique de haut goût (1). »

D'ailleurs, dans la même lettre, il est encore question de Cousin : « Je suis bien de l'avis du philosophe relativement aux vers de Gautier ; ils sont très faibles et l'ignorance des gens de lettres est monstrueuse... C'était pourtant un homme né que ce bon Gautier et fait pour être un artiste, mais le journalisme, le courant commun, l'ont abaissé souvent au niveau de ses confrères. Ah ! que je serais content si une plume grave comme celle du Philosophe, qui est un homme sévère (de style), leur donnait un jour une bonne fessée à tous ces charmants messieurs ! »

Cousin, cependant, se rendait compte que cette situation ne pouvait se prolonger ; il se décida, en 1854 (2) non à une rup-

(1) Lettre à Louise Colet du mois d'août 1852. (*Correspondance*, II, 90.)

(2) Louise Colet venait d'avoir un nouveau prix à l'Académie française, pour l'*Acropole d'Athènes*.

ture, mais à un éloignement *momentané*, et Béranger fut chargé des négociations :

Mon cher Cousin,

Ce n'est pas un projet d'acte que vous me donnez là. C'est le résumé sans doute de vos conversations avec Mme Colet ; il y manque pourtant les objections de la partie. Oh ! Platon, vous négligez trop Aristote.

En affaires, je reprends tous mes souvenirs d'affaires, sauf quand il s'agit de mes intérêts, comme on a pu le voir.

Je ne puis donc approuver vos projets, comme vous les formulez.

Rien dans ce projet n'est formulé nettement. Si je vais trouver Mme Colet avec ce papier dans ma mémoire, il me faudra discuter et je serai battu, et je ne veux pas être battu.

Toutefois, je vous répète que c'est la forme projetée pour les arrangemens qui soulève seule mes objections.

Quand vous viendrez me voir, je vous expliquerai plus nettement ma pensée. Seulement, rappelez-vous qu'en fait d'acte, il faut une autre précision que dans les œuvres littéraires ; sinon, pas d'acte, et tenez-vous en aux engagemens verbaux, jusqu'à l'époque où vous vous déterminerez à en prendre de notariés.

Tout à vous,

BÉRANGER.

14 septembre 1854.

Ces négociations furent laborieuses, et Béranger tenait régulièrement Cousin au courant des incidents. On remarquera que, *néanmoins*, Cousin continuait, à cette époque, à voir Louise Colet.

Je n'ai pu de la journée, mon cher Cousin, vous aller rendre compte de la conversation avec Mme C. Je croyais aussi que vous pourriez venir savoir les suites de notre pourparler d'hier.

Demain commence, ou doit commencer notre déménagement. Il faut donc que je vous rendre compte de ce que j'ai pu faire.

Mme C. a compris que les formes de l'acte en question lui importaient peu, mais quant à la somme, elle m'a paru vouloir s'en tenir à l'idée que j'avais émise le premier, du payement des deux mille francs en quatre termes. Vous sentez que j'étais en mauvaise position pour soutenir votre désir : car, je vous le répète, malgré tout ce que vous m'avez dit, et d'après ma manière de voir et de sentir, je tiens à ce que vous consentiez, dès à présent, au payement des deux mille francs, en quatre payements.

J'ai donc mal plaidé votre cause, mais comme un avocat qui est sûr que vous gagnerez plus à suivre mon idée que la vôtre.

Voilà où j'ai laissé l'affaire.

Puisque vous voyez Mme C., vous pouvez plaider la cause auprès d'elle. Quant à moi, mon rôle est fini et je vous renverrai les pièces à la première occasion.

Je vais être tout à mon déménagement, ce qui va me rendre inabordable. Si gueux qu'on soit, c'est là toujours un triste moment.

Je regrette ne ne pouvoir plus vous servir d'avocat ou d'avoué.

Tout à vous,

BÉRANGER.

Jeudi soir.

Il semble que peu après, Cousin ait renoncé à son projet. Béranger lui renvoie toutes les pièces.

Voici, je crois, mon cher Cousin, toutes les pièces relatives à cette affaire. Si j'en retrouvais d'autres dans mes paperasses, comptez que je vous les ferais tenir.

Aussitôt mon déménagement terminé, j'irai chez vous apprendre la fin et vous porter mon adresse.

BÉRANGER.

30 septembre 54.

Cette velléité de retour ne dura pas longtemps. Moins d'un mois après, le philosophe avait retrouvé l'*ataraxie* qu'il n'avait pas toujours su garder :

Mon cher Cousin, j'ai vu hier soir votre adversaire. Je l'ai trouvée raisonnable. Elle accepte les conditions posées par moi, suivant votre volonté ; elle admet la nécessité de ne se voir que rarement, tout en vous consultant sur ce qu'il y aura de mieux à faire...

Si vous tenez à cette idée d'un éloignement momentané, je suis disposé à croire que vous n'avez plus qu'à faire dresser l'acte par un notaire.

Décidez donc.

Tout à vous,

BÉRANGER.

19 octobre 1854.

Il ne semble pas que Cousin, après cette date, ait revu son ancienne passion. Il n'est pas question d'elle dans son testament, mais il est admis que le philosophe lui ayant offert une rente, avant sa mort, elle refusa avec beaucoup de dignité.

Cependant il ne voulait pas, il ne pouvait pas se désintéresser de la fille de Louise Colet qui semble avoir eu de grandes qualités (1). Mme Colet avait une belle-sœur, veuve de son beau-frère, officier de marine, qui prenait le plus vif intérêt à sa nièce.

J'aime comme une sœur cette enfant (H...), écrivait-elle à Cousin, mais je ne peux le lui témoigner. Sa mère m'en veut assurément et m'accuse de lui avoir enlevé le cœur de sa fille. Que faire alors ?... Une vie comme celle qui lui est faite ne peut durer toujours, mais je suis trop édifiée sur les véritables sentiments de sa mère à l'égard de ma famille et de moi, pour ne pas reconnaître avec regret que toute intervention étrangère entr'elles deux ne ferait que l'irriter violemment, sans rien changer à la situation d'Henriette. Elle remplit admirablement le rôle difficile que Dieu lui a fait, en évitant les scènes et en supportant sa triste vie...

Et une autre fois :

Je suis très heureuse de son voyage en Bretagne qu'elle m'a annoncé comme étant certain pour le 30 juillet. La distraction et le grand air lui feront le plus grand bien. Quant à son ignorance, elle cessera dès qu'elle le voudra ; je le lui ai dit bien souvent. Elle a un esprit fin et charmant et un tact infini, et jamais elle ne commettra de bévue dans le monde. C'est beaucoup, Monsieur, en attendant qu'elle se décide à se servir de son intelligence pour apprendre ce qu'elle paraît savoir, mais il faut qu'elle *le veuille* (2).

Cependant, la situation se tendait de plus en plus. Il fallait aviser à séparer, au moins pour quelque temps, la mère de la fille. Cousin chargea Mme Sidonie Colet de chercher un couvent à Nîmes, où elle habitait. Il en reçut la réponse suivante ;

Monsieur,

A la réception de votre lettre, qui m'a douloureusement émue en m'apprenant l'imminence d'une catastrophe, prévue depuis longtemps cependant, car elle était inévitable, je me suis hâtée d'aller prendre des renseignements sur les deux seuls couvents de Nîmes qui pourraient recevoir H..., l'Assomption et St-Maur. N'ayant pu rencontrer M. de Cabrières, j'ai vu le Père d'Alzon, qui est le supérieur

(1) Rappelons ici deux vers adressés à sa fille dans la pièce *Maternité*. *Op. cit.*, 485 :

... Ce rayon d'en haut qu'on nomme intelligence
Fut versé dans ton sein au jour de ta naissance.

(2) Bibl. Cousin, *Correspondance*.

des deux maisons, et par conséquent le plus puissant à me seconder dans cette circonstance. Je lui ai expliqué la position d'H... et le besoin urgent de la faire entrer comme pensionnaire libre dans un couvent de Nîmes. Voilà mot pour mot ce qu'il m'a répondu :

« L'Assomption ne reçoit point de pensionnaires, faute de bâtiments pour les loger : elle pouvait en avoir il y a deux ans, elle ne le peut plus aujourd'hui à cause du nombre croissant des élèves. Une dame que j'ai fait entrer il y a un mois, avec des difficultés inouies et qui n'occupait qu'une seule petite chambre, est obligée d'en sortir, sa chambre devenant indispensable au pensionnat. Quant à St-Maur ce n'est pas dans le règlement de ses maisons de province de prendre des pensionnaires ; il n'y a pas de bâtiments affectés pour cela. J'ai voulu y placer deux dames de mes parentes ; la supérieure eut fait pour moi ce qu'elle ne peut faire pour personne, et elle me les a refusées. Ces succursales de couvents n'ont pas les ressources en bâtiments qu'ont les maisons-mères qui sont à Paris, et qui prennent sans difficultés des pensionnaires, parce qu'elles le peuvent, comme le couvent des Oiseaux, celui du Sacré-Cœur, etc. »

Je regretterais, Monsieur, de vous faire connaître le résultat affligeant de mes démarches sans la perspective que mon père nous donne depuis son retour, d'aller bientôt à Paris ; une grande affaire l'y rappellera probablement dans peu de temps, et nous le suivrons, car ce serait pour y rester quelques mois ; H... eut été bien tristement, à Nîmes, si nous n'y étions pas, surtout avec la présence de la famille de sa mère, qui n'a pas pour elle la moindre sympathie, mais je n'ai pas à y réfléchir, puisque c'est impossible, hélas !

Vous savez, Monsieur, que vous pouvez avoir en moi la confiance la plus entière, comme je l'ai eu en vous du reste, pour tout ce qui touche ma pauvre H... Il faut, Monsieur, lui épargner le chagrin de se désespérer de son malheur et de celui de sa mère, en lui ouvrant de suite un asile dans un couvent, à Paris, dans celui de St-Maur, où elle a été élevée, ou dans tout autre, où elle aura une position digne et à l'abri des aventures que sa malheureuse mère va peut-être subir. Je vous plains, Monsieur, d'être en face d'une situation pareille, pour laquelle la meilleure volonté du monde ne peut rien ; il n'y a qu'à sauver H... de ce désastre. Pauvre H... Dieu m'ôte tous les moyens de lui être utile ; je voudrais qu'elle prolongeât son séjour chez M. de S... pour vous donner le temps de lui chercher un asile convenable, où elle aura, avec de la considération, sa liberté et son indépendance, et pourra vivre jusqu'au moment de son mariage, avec ses revenus. Il me tarde, Monsieur,

de lui trouver un mari convenable, pour assurer son avenir, et la voir heureuse enfin, car son existence n'en est pas une. J'attends impatiemment la fin des vacances pour connaître le professeur de philosophie qui doit arriver. Je vous en parlerai dès que je l'aurai vu.

Mon père a été bien heureux des moments qu'il a passés avec vous; vous l'avez reçu avec tant de bienveillance, Monsieur, qu'il en conserve un excellent souvenir ; il vous a trouvé en meilleure santé, ce que nous avons appris avec le plus vif plaisir.

Adieu, Monsieur.

Recevez,... l'expression de leurs sentiments d'affection, avec celle que je vous ai vouée ; j'attends avec anxiété, ce que vous aurez décidé pour H..., et je vous demande du courage pour elle.

Sidonie Colet.

Lundi matin, le 1er septembre 1862.

Mlle Colet fut mise au couvent bénédictin de Verneuil, où se trouvait religieuse, sous le nom de sœur Saint-Augustin, une parente de Mme Sidonie Colet. Non seulement Cousin allait l'y voir, mais il en avait encore fréquemment des nouvelles par la sœur Saint-Augustin ou l'aumônier du lycée de Saint-Louis.

Voici la lettre qu'il en recevait un jour :

Monsieur,

Je pense que vous n'êtes pas sans nouvelles de Verneuil. Cependant je ne veux pas négliger de vous en donner moi-même. Depuis qu'il y a eu trêve entre la mère et la fille, on m'a écrit fort peu. On a eu des occupations, on a été souffrante, on a été fatiguée. Bref, on a gardé le silence. Hier j'ai reçu un billet où on m'annonce qu'on viendra à Paris à la fin du mois. Le départ de la mère paraît toujours ajourné; je m'attends néanmoins à ce qu'on lève à cette époque le grand... Dans l'hypothèse d'une scène trop vive, j'ai ménagé à Mlle H... un asile dans une communauté à laquelle je rends quelques services. Elle viendra s'installer auprès de sa mère; mais si la position n'était pas tenable, elle est assurée d'un refuge, et cela m'a semblé important. Soyez persuadé que j'entretiendrai l'enfant dans les dispositions où elle est : celles d'une résistance respectueuse et tendre. La santé, d'ailleurs, autant que je le puis pressentir, rend la partie du voyage encore plus impossible. Il y a là une ruine ; je crois qu'on aurait tort de se le dissimuler. La pauvre enfant souffre toujours : elle m'a dit avoir été consolée et touchée par vos dernières lettres.

Voilà tout ce que je sais. Je vous tiendrai au courant des événements lors de son expédition à Paris.

On me dit que M. Emile Saisset est très dangereusement malade, et une partie de sa famille, qui est chrétienne, a de graves préoccupations au sujet de sa fin. Le P. Gratry a déposé sa carte chez lui, et M. Saisset a été touché de cette démarche. Si vous pouviez me donner la commission d'aller prendre de votre part de ses nouvelles, ce serait m'ouvrir un accès auprès de son frère, qui seul résiste aux désirs des autres membres de la famille. Je ne pourrais rien évidemment moi-même, sinon peut-être plaider auprès du frêre la cause de la *liberté de conscience*. M. Emile Saisset a exprimé, sinon le désir, du moins l'intention de voir M. Buquet, avec qui il a eu précédemment des rapports. Pourquoi ferait-on violence à ses désirs plus ou moins accusés ? Suis-je assez naïf en ayant la prétention d'avoir votre concours dans cette affaire? *J'espère* que non.

Veuillez agréer tous mes respects.

E. BERNARD.

Mlle Colet se maria bientôt dans d'excellentes conditions, et, peu après, sa tante suivit son exemple. Victor Cousin, qui s'était tant inquiété de sa jeunesse, ne vit pas son bonheur. L'on sait qu'il mourut le 14 janvier 1867.

FÉLIX CHAMBON.

JULES BARBEY D'AUREVILLY

M. Eugène Grelé vient à la fois de renouveler les études sur Barbey d'Aurevilly, et de traiter la question d'une façon définitive. Il ne se contente pas d'être l'homme de France qui connait le mieux l'écrivain bas-normand : il nous le fait connaitre à fond dans trois livres qui constituent ses thèses de doctorat à l'Université de Caen (1).

La bibliographie de Barbey, déjà tentée par M. Henri Danay puis améliorée par M. Georges Vicaire, est à peu près parfaite telle que M. Grelé nous la présente. Tout au plus pourrait-on souhaiter qu'il la complétât en indiquant les éditions fictives publiées par les éditeurs à l'aide d'un simple changement de couverture· Pour tout le reste elle est complète : M. Grelé a pu dresser la liste des nombreux articles de Barbey, même de ceux qui figurent dans des revues introuvables, dans des journaux mort-nés. Il est parvenu à les déterminer grâce à la correpondance inédite de Barbey d'Aurevilly que Mlle Louise Read exécutrice testamentaire de l'écrivain, a bien voulu lui confier.

C'est également à l'aide de ces centaines de lettres que M. Grelé a écrit *La Vie* de son héros : cette partie de son étude est un travail achevé. Qn'a-t-il voulu faire dans cette enquête si bien informée, qui repose à la fois sur des documents manuscrits et sur les témoignages oraux de ceux qui ont connu personnellement d'Aurevilly ? « La meilleure part de mon ambition dans ce livre, a consisté, dit-il, à démolir les légendes qui menacent de *romantiser* encore la physionomie, bien assez romantique déjà, de l'auteur de l'*Ensorcelée* et du *Chevalier des Touches* ». Quelle meilleure preuve pourrait-on donner du succès

(1) *Jules Barbey d'Aurevilly, sa vie et son œuvre d'après sa correspondance inédite et autres documents nouveaux.* — I. La vie. — II. L'œuvre. — III. Essai d'une bibliographie générale.

de cette ambition que la solution si élégante de ce petit problème d'histoire littéraire : les *Quarante médaillons de l'Académie* sont-ils de Barbey d'Aurevilly ou de Théophile Silvestre? C'est évidemment Silvestre qui les a apportés au directeur du *Nain Jaune*, M. Aurélien Scholl : B. d'Aurevilly les a simplement revus et corrigés, moyennant finance. Mais attendons la fin : Silvestre n'avait été que le sténographe de Barbey, et avait écrit presque sous sa dictée ses causeries étincelantes sur chaque académicien : si bien que d'Aurevilly, en corrigeant le livre de Silvestre, ne faisait que rentrer dans son bien. L'étude de M. Grelé abonde en trouvailles de cette sorte : c'est un bon travail, bien fait, d'une critique très sûre. On serait tenté pourtant d'adresser un reproche à l'auteur ; pourquoi avoir raconté d'abord la vie de Barbey séparément, pour étudier ensuite son œuvre, alors que, dans cette seconde partie, M. Grelé proclame l'unité parfaite de l'homme et de l'artiste : « Sa vie... ne peut se séparer de son œuvre. Toutes deux sont liées intimement et s'associent en une étroite union. L'histoire de la vie de Barbey d'Aurevilly c'est un peu l'histoire de ses ouvrages ;... pareillement, en sens inverse, l'histoire de son œuvre, c'est aussi l'histoire de sa vie, ou plutôt de son âme », Et pourtant, au fond, M. Grelé a eu raison d'étudier séparément la vie et l'œuvre de l'écrivain normand, parce que, quoi qu'il en dise, il y a une divergence profonde entre la vie personnelle et l'œuvre artistique de B. d'Aurevilly. Il est facile de s'en convaincre en lisant le second volume de M. Grelé : *l'Œuvre*.

Nous ne nous attarderons pas à discuter les assertions de détail, à protester par exemple contre la sévérité avec laquelle M. Grelé définit Casimir Delavigne « un mauvais poète lyrique ». C'est oublier que Delavigne est l'auteur des *Limbes*, c'est-à-dire d'un pur chef d'œuvre. Il n'est pas plus juste de dire que Bernardin de Saint-Pierre a inventé le cosmopolitisme, et « insufflé à l'esprit français l'ivresse des voyages », alors que nul écrivain au XVIIIe siècle n'a été plus Français, plus Normand, plus attaché au sol. Pareillement je ne puis admettre avec M. Grelé que les romantiques aient été de mauvais critiques, et que, en général, les bons créateurs ne puissent être de bons théoriciens. Comment récuser, comme juges littéraires,

Aristote, Horace, Descartes, Pascal, Corneille, Boileau, Molière, Racine, Voltaire, A. Chénier, Gœthe, ou, parmi les romantiques, Châteaubriand, Mme de Saël, Lamartine, Vigny, Hugo, Musset ?

Sur des questions plus graves, et qui touchent au fond même de la thèse, puisque B. d'Aurevilly a prétendu être avant tout un catholique, on pourrait discuter l'érudition religieuse de M. Grelé : son histoire résumée de l'Eglise, ses théories sur les conséquences de la lutte entre Jansénistes et Molinistes, sa vue d'ensemble sur le XIX[e] siècle, qui serait, d'après lui, « un siècle d'incrédulité scientifique. Cela me paraît d'autant plus contestable qu'on a appelé notre époque « le siècle de Pasteur » ; or, Pasteur n'était pas un savant incrédule.

Cela nous amène à Barbey lui-même, que M. Grelé déclare un homme du passé, parce qu'il était aristocrate et catholique. Pour compléter cette caractéristique, M. Grelé ajoute que Barbey a été foncièrement Normand. Ce sont bien là les trois éléments essentiels de la personnalité morale de B. d'Aurevilly. Reste à savoir si ce sont là également les trois éléments constitutifs de son talent d'artiste. Cherchons-les, non pas dans toute son œuvre, qui est peu connue, mais dans son livre le plus lu, dans son chef-d'œuvre, *l'Ensorcelée.*

Barbey, malgré sa noblesse récente, et sa conversion tardive, était, dans sa vie privée, un fougueux aristocrate et un catholique combatif; mais on ne le devinerait guère à lire ce roman, car la noblesse et l'Eglise y jouent un piètre rôle. M. Grelé croyant trop facilement aux professions de foi de la préface de *l'Ensorcelée*, voit dans ce livre un roman catholique, « un hymne à la grandeur incomparable du sacerdoce », et, dans son auteur, un catholique d'intention tout au moins. Tout au plus pourrais-je admettre que l'auteur de *l'Ensorcelée* était pavé de bonnes intentions, car il y a du louche dans la conduite du héros principal, l'abbé de la Croix Jugan ; la légende populaire en fait même un damné.

On ne peut donc concéder à M. Grelé que l'aristocratie et le catholicisme de l'homme apparaissent bien nettement dans l'œuvre de l'auteur : on est même obligé d'élever certains doutes sur la nécessité, la pureté du catholicisme de l'homme qui a écrit *l'Ensorcelée.*

En revanche on est pleinement d'accord avec M. Grelé sur le côté normand de l'œuvre de Barbey d'Aurevilly : il adorait son pays et sa race : il en proclamait l'excellence ; il leur a chanté des hymnes pleins d'enthousiasme et de sincérité, d'une vérité saisissante : en voici la preuve : un jour, un naturaliste qui voulait étudier la flore de la lande de Lessay, arriva sur les confins de ce pays qu'il n'avait jamais visité, et eut la surprise d'éprouver la sensation du déjà-vu : où donc avait-il contemplé ce spectacle ? Et tout à coup il se rappela que trente ans auparavant, un de ses amis lui avait prêté *l'Ensorcelée* : la description de la lande de Lessay, qui ouvre ce poème épique en prose l'avait frappé pour jamais : il n'avait plus eu l'occasion d'y penser, et soudainement il la retrouvait dans la réalité, telle qu'il l'avait vue dans le livre.

Nulle part peut-être, le prestigieux écrivain n'a obtenu un tel rendu. On aurait voulu que M. Grelé insistât davantage sur le style de B. d'Aurevilly ; qu'il étudiât, dans un chapitre spécial, cette langue, superbe malgré quelques exagérations ou quelques fautes de goût : Paul de Saint-Victor en admirait « le fier paroxysme. C'est quelque chose de brutal et d'exquis, de violent et de délicat, d'amer et de raffiné. Cela ressemble à ces breuvages de la sorcellerie où il entrait des fleurs et des serpents, du sang de vigre et du miel ». Qu'on relise *l'Ensorcelée* : on sera charmé, littéralement, par cet art à la fois si simple et si profond ; on se sentira pris, ému, troublé : on tressaillira aux neuf coups de la cloche maudite, annonçant aux voyageurs, égarés dans les brouillards de la lande par les maléfices des bergers-sorciers, que l'abbé de la Croix Jugan sort encore une fois de sa tombe, et tente d'achever la messe interrompue par le coup de fusil qui l'a tué.

Des souvenirs de Walter-Scott, de Hugo, de Petrus Borel, nous montent à la mémoire. C'est qu'en effet B. d'Aurevilly a été le dernier des romantiques, le dernier en date bien entendu, car il a été un grand écrivain : il méritait bien les honneurs du doctorat, les excellentes thèses que lui a consacrées M. Grelé.

Maurice Souriau.
Professeur à la Faculté des lettres de Caen.

ULRIC GUTTINGUER

et ses correspondants.

Les lettres qu'on lira plus loin sont tirées de papiers d'Ulric Guttinguer, qui m'ont été obligeamment communiqués par son fils. C'est même à peu près tout ce qu'ils contiennent d'intéressant, la correspondance de ce charmant petit poète romantique ayant été pillée ou détruite pendant la guerre de 1870 par les Prussiens ou les maraudeurs (1).

Je me hâte de dire que ces lettres ne sont pas celles que je cherchais. Quand M. Gabriel Guttinguer me remit les cartons de son père, je pensais que j'aurais la chance d'y trouver les lettres que Sainte-Beuve lui écrivit de 1829 à 1837, années pendant lesquelles l'auteur des *Consolations* et de *Volupté* subit indiscutablement l'influence — heureuse et fâcheuse à la fois — du mystique romancier d'*Arthur* (2) ; mais la pie, hélas!

(1) Le fils d'Ulric Guttinguer habitait alors à Asnières une petite villa qu'il abandonna comme tant d'autres aux approches du Siège.

(2) Ce roman d'*Arthur*, complètement oublié aujourd'hui, eut un retentissement considérable à l'époque où il parut chez Renduel (décembre 1836). Sainte-Beuve, qui s'en est visiblement inspiré dans son roman de *Volupté* — car il connaissait la première édition d'*Arthur* publiée à Rouen dès 1835 sous le voile de l'anonyme, et M. de Lovenjoul nous apprend qu'il avait d'abord eu l'idée d'écrire ce livre en collaboration avec Guttinguer — Sainte-Beuve, dis-je, en rendit compte dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1836, et Vinet dans *le Semeur* du 27 juillet 1837, et les lettres que j'ai sous les yeux témoignent de l'admiration que les lettrés du temps éprouvèrent pour *Arthur*. « Notre bon et cher ami Sainte-Beuve, écrivait Ernest Fouinet à Guttinguer, m'a fait de votre part un cadeau dont il me tardait de vous remercier avec toute l'effusion de mon cœur. Que j'aime *Arthur* ! et que je suis fier de me dire que je le comprends et que je le sens ! La lecture de ce livre si touchant et si tendre est destinée à faire du bien à plus d'un cœur souffrant, et de ce beau vase d'albâtre coulera un baume réparateur sur bien des blessures de l'âme. *Arthur*, dans la première partie est vrai suivant le monde, dans la seconde il est

avait été prise au nid, et l'on jugera de la perte faite ici par l'histoire littéraire, rien qu'à la lecture des lignes suivantes, extraites d'une lettre de Sainte-Beuve écrivait à Guttinguer le 14 mai 1862 : « Vous nous avez vus dans ces deux ou trois années de véritable ivresse, vous m'avez vu dans ces six mois célestes de ma vie qui m'ont fait faire les *Consolations* ; vous avez contribué à m'y inspirer par ce mélange de sentiments tendres, fragiles et chrétiens que vous agitez en vous et qui sont un charme (1). »

M. le Vicomte Spoelberch de Lovenjoul possède plus de cent lettres écrites par Guttinguer à Sainte-Beuve de 1829 à 1837. Il est donc probable que Sainte-Beuve en avait écrit autant à Guttinguer dans le même laps de temps. « A partir de 1837, dit M. de Lovenjoul, Sainte-Beuve ne garda sans doute plus la suite de ces lettres, car jusqu'en 1857 il ne s'en trouve pas une seule dans le dossier, et de 1857 à la mort de Guttinguer (1866),

vrai suivant le ciel. Comment des mémoires aussi complets d'une existence élue ne seraient-ils pas pleins d'un intérêt haut et puissant ?

« Ma femme, bien digne de comprendre *Arthur*, même dans la phase la plus austère de sa vie, l'a lu avec un vif plaisir, et moi je vous répète avec toute affection que j'aimerais à serrer la main de votre poétique et pieux ami. Si vous vouliez être mon intermédiaire et recevoir les témoignages d'amitié pour lui, vous seriez bien aimable de venir me voir quand vous serez à Paris. Si vous y habitiez je courrais tout de suite vous voir et vous prier de lire *le Village sous les sables* (l'œuvre la plus remarquable de Fouinet) dont une seconde édition me permet de vous offrir un exemplaire. Vous y trouverez, j'ose l'espérer, des choses qui pourront plaire à l'auteur d'*Arthur*. » (Lettre inédite de janvier 1837.)

Un autre poète, plus oublié encore qu'Ernest Fouinet, Charles Castellan, écrivait à Guttinguer au mois de mars 1837 : « ... Des livres comme celui d'*Arthur* sont faits pour opérer des guérisons radicales, et je lui ai dû pour ma part des heures de recueillement dont je retirerai du profit, j'en suis sûr. Je vous félicite bien sincèrement, monsieur, de la paix et du bien-être que vous avez eu la force de vous procurer ; désormais, pour vouloir ce sera pouvoir, et si j'en juge par les touchantes confidences vous, d'Arthur, je suis certain que vous voudrez à tout jamais. » (Lettre inédite.)

Enfin, Mme Menessier-Nodier lui mandait en 1841 : « ... J'ai quelque chose de plus que de l'admiration pour l'auteur d'*Arthur*, car indépendamment de ce que c'est un des plus beaux livres qu'on ait écrits, c'est aussi une des plus belles actions qu'on ait commises... » (Lettre inédite.)

(1) *Corresp. de Sainte-Beuve*, t. I, p. 293.

il n'en existe qu'une dizaine en tout (1). » — Je crois plutôt qu'à dater de l'exode de Sainte-Beuve en Suisse (1837) il y eut un refroidissement sensible dans ses rapports avec Guttinguer et que le charme qui avait agi sur lui était bel et bien rompu. Ce qui me fortifie dans cette croyance, c'est le passage suivant d'une lettre que M. Antoine de Latour (2) adressait à Guttin-

(1) *Sainte-Beuce inconnu*, p. 263. Cependant, dans la bibliographie des écrits de Sainte-Beuve publiée par M. G. Michaut, à la suite de sa belle étude sur *Sainte-Beuve avant les Lundis*, je relève dans l'intervalle de 1837 à 1850 un certain nombre de lettres de Sainte-Beuve à Guttinguer. Peut-être M. de Lovenjoul les a-t-il achetées depuis 1901, date de la publication de son *Sainte-Beuve inconnu.*

(2) Antoine de Latour, dont je n'ai pas besoin de rappeler ici les titres littéraires. était précepteur du duc de Montpensier quand il fit la connaissance de Guttinguer. Il le servit de tout son pouvoir auprès du roi, de la reine et des princes, il s'employa à le faire décorer par M. Salvandy qui se plaisait à fleurir la boutonnière des artistes et des poètes et entretint avec l'auteur d'*Arthur* une correspondance régulière où il y aurait beaucoup à glaner pour l'histoire littéraire de la première moitié du XIXe siècle. De celles de ses lettres que j'ai sous les yeux j'extrais les passages suivants : « Le ciel continue à être serein de toute façon pour nos belles fêtes. Au milieu de toutes ces magnificences une fête à moi et peut-être la vôtre aussi, c'est le volume de Victor (Hugo) que *les Débats* annoncent ce matin, *les Voies intérieures* : les aura-t-il toutes écoutées ? — « Pendant que nous nous enfonçons sous ces sombres avenues de l'imagination, le canon semble vouloir recommencer la poésie de l'Empire, non celle de Lormian ou d'Arnault, mais celle de Napoléon, le seul poète de son temps. Aurons-nous la guerre ou la paix ? mon ami, ni l'un ni l'autre, je le crains. L'Europe me rappelle en ce moment la scène des Deux Ours dans *l'Ours et le Pacha*, mais lequel des deux est le véritable ours, et lequel a le plus peur de l'autre ? c'est ce que votre fils sait aussi bien que vous et moi. J'ai grand'peur que vous n'ayez trop raison et que nous n'entrions dans l'ère de la barbarie. Cela vaudrait mieux que l'âge d'airain de la calomnie écrite. Après l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge de fer, etc., etc., il y a l'âge de la plume et c'est le pire... » (Lettre inédite du 20 octobre 1840.)

— Ce Sainte-Beuve est un singulier homme. Tenez, voici un lambeau de journal qui m'est tombé sous la main et où on le parodie assez drôlement.

— Lisez-vous le *Journal de Paris* ? Il vous attaquait l'autre matin de la même pierre que Sainte-Beuve. Il accusait Sainte-Beuve de vous avoir découverts, M. Vincent et vous. Vous verrez que le savant critique vous aura pris tous deux pour des contemporains de Ronsard !

— Où j'étais ? à Dreux, et nous en arrivons, c'était bien triste. *Les*

guer au mois de novembre 1837 : « ... Pour Sainte-Beuve, je vous l'abandonne, il a quitté Paris le 12 du mois dernier, et depuis cette époque il est à Genève. (C'est à Lausanne qu'il aurait dû dire.) Ainsi, ne le faites pas réclamer en France, si vous tenez encore à le mettre dans les petites affiches. »

Cependant à son retour à Paris, Sainte-Beuve revit Guttinguer. Cela résulte de la lettre qu'il écrivait à Juste Olivier, de Lausanne, au mois de juillet ou d'août 1838 :

« J'ai pourtant, lui mandait-il, été hier à Saint-Germain pour la première fois par le chemin de fer chez mon ami Guttinguer. C'est merveilleux : à 9 heures du soir sonnantes je partais de Saint-Germain (6 lieues de Paris) et j'étais rendu à mon hôtel à 10 heures sonnantes ; il avait fallu au pas traverser la moitié de Paris. Chez Guttinguer je devais trouver Musset qui loge pour le quart d'heure à Saint-Germain à une fashionnable auberge où il pratique la vie de ses drames, mais gris dès le matin, il avait de plus un *rendez-vous* à Paris, et n'a pu être de retour à temps ; nous n'avons eu à dîner que mon ami Tattet et un autre gentil monsieur, mais à peine éveillés de leur griserie et de tout ce qui s'ensuit. C'était triste au fond de les voir ainsi. M. Brugnière, le compositeur, a chanté d'aimables chansons, celle du *Bon vieillard*, de Béranger dont la musique est de lui : cela m'a rappelé nos soirs de Lausanne ! Guttinguer m'a montré force sonnets charmants (1)... »

Débats d'hier nous ont donné tout le détail. mais l'impression solennelle de cette grande chose, ils ne sauraient nous la donner : l'accueil des populations était respectueux et tendre, toute la campagne était là. La douleur du roi avait toute la grandeur de son caractère, celle des Princes était vive et touchante. Une pensée nous soulágeait tous ! c'est que la Reine n'était pas là : en serait-elle revenue ? Le cadre de cette grande scène eût été beau avec un rayon de soleil. L'hiver ajoutait à la tristesse de tous. Ce Saint-Denis des rois de Juillet est sur une hauteur qui domine la ville, et, comme la dynastie même de ces rois, il remplace une vieille citadelle en ruines. Malheureusement la chapelle est une déplorable construction dans le goût moderne. Je n'ai point vu les caveaux, un petit nombre ont été admis, mais ceux qui en sortaient avaient versé bien des larmes. C'est là qu'a éclaté la douleur de ce pauvre père. Dieu veuille que nous y retournions bien tard, nous avons grand besoin de lui... » (Lettre inédite du 29 janvier 1839.)

(1) Lettre inédite.

Mais en dépit des vers et de la musique qu'il avait entendus à Saint-Germain, Sainte-Beuve ne semble pas être retourné chez son ami Guttinguer (1). Pourquoi? pour plusieurs raisons qui se devinent. D'abord il avait fait peau neuve durant son séjour à Lausanne, et la jeunesse littéraire qui s'amusait à Saint-Germain ne l'amusait plus ; ensuite il ne tenait pas à rencontrer chez Guttinguer M. et Mme Victor Hugo qui habitaient alors dans ces parages, l'été, et qui avaient rompu définitivement avec lui, on sait dans quelles circonstances.

Je fus donc quelque peu désappointé de ne trouver aucune lettre de Sainte-Beuve dans les papiers de l'auteur d'*Arthur*, mais ce désappointement fit vite place à une surprise des plus agréables quand j'y découvris des lettres de Charles Nodier (2).

(1) « Ne dites donc pas, écrivait Antoine de Latour à Guttinguer, au mois de janvier 1839, ne dites donc pas que vous avez perdu Sainte-Beuve : il est à vous comme toujours ! » (Lettre inédite.)

(2) Voici une lettre que Charles Nodier adressait à Guttinguer, le 23 octobre 1838 :

« Mon cher ami et maître,

Ma fille me disputerait le plaisir de répondre à votre charmante lettre si la pauvre femme n'était pas au lit côte à côte d'une marmotte qu'elle m'a donnée il y a trois jours. Elle me charge donc de vous remercier de votre délicieuse prose et de vos vers délicieux, en attendant qu'elle puisse le faire elle-même.

« J'ai à vous remercier pour mon compte de l'inappréciable cadeau que vous faites à mon amitié, en me dédiant vos belles inspirations de *Jumièges*. Je ne comptais plus, hélas ! sur tant de gloire, mort que je suis aux lettres humaines et enterré depuis trois ans dans la poudre des Dictionnaires ; mais si je suis tout fier que la lyre me conserve quelque souvenir, je suis plus heureux encore de celui de l'amitié. C'est surtout à ce titre que votre beau sonnet m'a profondément touché. J'y voudrais bien quelques louanges de moins, mais dans la langue que vous parlez avec tant de grâce, les louanges ne tirent heureusement pas à conséquence,

On ne peut trop louer trois sortes de personnes,
Les Dieux, sa maîtresse et son roi,

dit La Fontaine. On ne peut trop louer aussi ses amis, et je suis fâché qu'il l'ait oublié, mais vos lecteurs s'en souviendront. Donnez-moi donc votre livre, mon cher Guttinguer, et que ce reflet de votre beau talent qui va briller sur mon nom le sauve du moins d'un entier oubli. On saura que vous m'aimez, et c'est un titre à être aimé de tous ceux qui apprécient votre esprit et votre cœur.

Tout à vous pour toujours.

CHARLES NODIER.
De l'Académie française.

de sa fille, de Mme Victor Hugo, d'Antoine de Latour, de Roger de Beauvoir et toute une correspondance d'Alfred Tattet qu'on lira plus loin et qui valait vraiment la peine d'être mise au jour.

Certes, le nom de Tattet n'est pas un nom littéraire. Alfred Tattet n'a jamais rien écrit, que je sache ; mais il touche quand même à la littérature par les chaudes amitiés qu'il compta dans le monde romantique, et chacun sait qu'il fut le confident, le second, la doublure et comme l'ombre d'Alfred de Musset qui était de son âge.

C'est chez Tattet que fut lue pour la première fois *la Coupe et les lèvres* (1832) et c'est à lui qu'elle est dédiée ; c'est chez sa mère qu'eut lieu la première lecture du poème de *Rolla* (1833). Quand Musset revint d'Italie plus mort que vif, il n'y a qu'à Tattet qu'il ouvrit sa porte. Lorsque, tout saignant encore du mal qu'il avait rapporté de Venise, il jetait au feu les gravures qui décoraient sa chambre et faisait le vide dans sa bibliothèque, c'est Tattet qui le réconcilia avec l'art et la vie en lui offrant une belle épreuve de *Sainte-Cécile* de Raphaël ; c'est à Bury, chez son ami, que Musset composa les stances désespérées de *Tristesse ;* c'est Tattet, enfin, qu'il prit pour juge du différend qui avait éclaté, en 1839, entre lui et son frère au sujet de son roman du *Poète déchu* (1), car il avait du goût, du bon sens, beaucoup de lectures, et il n'était pas de ceux que l'amitié aveugle.

Mais Alfred Musset ne l'aimait pas seulement pour ses qualités, qui étaient exquises, il l'aimait aussi pour ses passions qui étaient dangereuses. C'est Tattet qui l'avait lancé dans le monde où l'on s'amuse et l'on verra que dans ses lettres il est souvent question de chevaux et de femmes. Mais quel joyeux compagnon de plaisir ! Quel entrain ! quelle élégance ! et par-dessus tout quelle sûreté de commerce ! quelle fidélité à ses amis ! On connaît le sonnet que lui dédia le poète des *Nuits*,

(1) Ce roman, qui devait être publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, ne fut jamais achevé, et Paul de Musset déclare dans la *Biographie* de son frère que son intention était de détruire les fragments qu'il en possédait.

quand Tattet quitta Paris en bonne fortune, au mois de mai 1843 :

Ainsi, mon cher ami, vous allez donc partir !
Adieu ; laissez les sots blâmer votre folie.
Quel que soit le chemin, quel que soit l'avenir,
Le seul guide en ce monde est la main d'une amie.

Vous me laissez pourtant bien seul, moi qui m'ennuie,
Mais qu'importe ? L'espoir de vous voir revenir
Me donnera, malgré les dégoûts de la vie,
Ce courage d'enfant qui consiste à vieillir.

Quelquefois seulement, près de votre maîtresse,
Souvenez-vous d'un cœur qui prouva sa noblesse,
Mieux que l'épervier d'or dont mon casque est armé,

Qui vous a tout de suite et librement aimé,
Dans la force et la fleur de sa belle jeunesse
Et qui dort maintenant à tout jamais fermé.

Onze ans auparavant, il lui disait déjà :

Dans mes jours de malheur, Alfred, seul entre mille,
Tu m'es resté fidèle où tant d'autres m'ont fui.
Le bonheur m'a prêté plus d'un lien fragile ;
Mais c'est l'adversité qui m'a fait un ami.

Aussi, quand cet ami lui manqua, quand Tattet mourut, au début de l'année 1857, Musset dit un soir à sa gouvernante qui le grondait de certaine imprudence : « Ne vous fâchez pas, ce sera peut-être la dernière ; mon ami Tattet m'appelle et je crois que j'irai bientôt le rejoindre (1) ».

Il le rejoignit, en effet, le 1er mai suivant.

Les lettres de Tattet à Guttinguer embrassent exactement — chose assez curieuse — la période comprise entre 1837 et 1857, où Sainte-Beuve et Guttinguer semblent avec cessé de s'écrire. Il y a dans cette correspondance un certain nombre de trous qui doivent provenir du pillage de la maison d'Asnières, mais c'est assez des lettres que nous publions ci-après pour reconstituer le milieu spécial où vécut Tattet jusqu'en 1843, date où il quitta Paris pour vivre à Fontainebleau d'une vie relativement régulière, et c'est assez aussi pour nous rendre la physio-

(1) *Biographie d'Alfred de Musset*, par son frère, p. 331.

nomie amusante du joyeux dandy qui les signa et de l'écrivain auquel elles furent adressées. Sans compter qu'elles pétillent comme le vin de Champagne et qu'elles fourmillent d'anecdotes, de mots d'esprit, de petites notes sur le monde romantique dont l'histoire littéraire pourra faire son profit.

A l'époque où s'ouvre cette correspondance, Ulric Guttinguer avait cinquante-deux ans, étant né à Rouen en 1785. Il avait donc vingt-cinq ans de plus que Musset et Tattet. Un quart de siècle! cela pèse sur la tête d'un homme arrivé à la cinquantaine. Mais tous ceux qui l'ont connu s'accordent à dire que Guttinguer resta jeune toute sa vie (1). Il le faut bien, d'ailleurs, pour qu'il ait été recherché comme il le fut, de la jeunesse dorée dont faisaient partie Musset, Tattet, Chaudesaigues, Roger de Beauvoir et le prince Belgiojoso...

Quand il publia, en 1825, ses *Mélanges poétiques*, Charles Nodier se demandait s'il était classique ou romantique. A quoi Guttinguer répondit qu'il était l'un et l'autre. Il eût mieux fait de dire qu'il n'était ni l'un ni l'autre. Il appartenait au XVIIIe siècle non seulement par la date de sa naissance, mais encore

(1) Le 24 décembre 1859, N. Martin, qui fut un charmant poète, lui adressait les vers inédits que voici :

A ULRIC GUTTINGUER.

Vous vieux ? allons donc ! vous mentez, mon maître :
Vous avez vingt ans, du moins par le cœur,
Et le cœur est tout et de tout vainqueur !
Qu'est auprès de vous, je crois m'y connaître,
Un jeune homme sec et déjà moqueur ?
Vous vieux ? allons donc ! vous mentez, mon maître !

Homère était vieux, Ossian aussi ;
Et leurs cœurs profonds ont couvé les flammes
Où viennent sans fin s'allumer les âmes :
Si vous êtes vieux, vous l'êtes ainsi ;
J'en prends à témoin vos vers et les femmes !
Homère était vieux, Ossian aussi.

De l'homme ici-bas l'âme est la mesure !
Qu'importe qu'il soit né tel ou tel jour ?
Le cœur seul est vieux où s'éteint l'amour ;
L'être nous sourit tant que le feu dure
Et maint corps transi se presse alentour.
De l'homme ici-bas l'âme est la mesure.

par l'éducation qu'il avait reçue et par la qualité de ses premières poésies Qu'on relise quelques-unes de ses élégies et surtout ses fables de *Polichinelle et les enfants*, *l'Étoile et la Fusée*, *le Chêne et le Chèvrefeuille*, et qu'on me dise s'il n'y a pas dans ces petits vers élégants, alertes et spirituels, comme un écho léger des « chansons » de Parny ! Aussi bien je ne vois pas pourquoi l'on s'en étonnerait, quand on sait que Châteaubriand et Lamartine firent du poète de la *Guerre des Dieux* les délices de leur première jeunesse. Seulement Guttinguer fut moins heureux qu'eux, peut-être parce qu'il n'avait pas leur génie : il ne réussit jamais à se débarbouiller complètement de la poésie légère et facile du XVIIIe siècle, et ce serait être dupe des apparences que de se laisser prendre au côté mystique de ses œuvres soi-disant romantiques. Il n'était pas plus romantique, littérairement parlant, que Guiraud, Soumet, Ancelot, bien qu'il collaborât à la *Muse française*, mais il avait l'imagination catholique, et c'est par là qu'il fait illusion et qu'il se rattache au Cénacle de 1829. Est-ce par ce côté qu'il plut tout de suite au jeune poète des *Contes d'Espagne et d'Italie* ? Assurément non, ce fut bien plutôt par la tournure de son esprit et par la réputation que lui avaient faite ses succès auprès des femmes. Relisons ensemble les beaux vers que Musset lui adressa, à la suite d'une conversation confidentielle, pendant le voyage qu'ils firent tous deux en Normandie, au mois de juillet 1829.

Ulrich, nul œil des mers n'a mesuré l'abîme,
Ni les héros plongeurs, ni les vieux matelots.
Le soleil vient briser ses rayons sur leur cime,
Comme un soldat vaincu brise ses javelots.

Ainsi, nul œil, Ulrich, n'a pénétré les ondes
De tes douleurs sans borne, ange du ciel tombé.
Tu portes dans ta tête et dans ton cœur deux mondes,
Quand le soir près de moi tu vas triste et courbé.

Mais laisse-moi du moins regarder dans ton âme,
Comme un enfant craintif se penche sur les eaux ;
Toi si plein, front pâli sous des baisers de femme,
Moi si jeune, enviant ta blessure et tes maux.

Ces deux derniers vers nous édifient suffisamment sur la nature des confidences que Guttinguer fit à son jeune compagnon de voyage. Hélas! Musset ne devait pas tarder à connaître la blessure et les maux de l'amour. Pendant qu'il était à Honfleur, que ne demanda-t-il aussi à son hôte le secret de sa belle santé? Je suis sûr que Guttinguer lui aurait répondu : « Faites comme moi, amusez-vous, menez la vie à grandes guides, courez les tripots, les écuries et les femmes, mais quand viendra la quarantaine, rangez-vous et faites une fin. Il n'y a que les sots qui aient peur du mariage ; le mariage n'a jamais empêché le plaisir, il y met un frein, voilà tout. » Cela est si vrai que Tattet éprouva un jour le besoin de suivre l'exemple de Guttinguer. Mais pour finir dignement dans les liens du mariage, on doit encore être capable d'aimer. Or, Alfred de Musset avait laissé son cœur à Venise et il faut croire que personne n'avait pu le lui rapporter et que le breuvage que lui avait préparé Pagello avait laissé sa blessure ouverte, puisqu'il disait longtemps après, comme pour se consoler de l'amour perdu :

Si deux noms quelquefois s'embrouillent sur ma lyre,
Ce ne sera jamais que Ninette ou Ninon.

L. S.

(*A suivre.*)

LE CENTENAIRE DE GEORGE SAND

L'exposition de George Sand à l'Odéon. — Une lettre de Paul de Musset sur *Elle et Lui*. — Vers d'Alfred de Musset pour *Lélia*.

Ce centenaire nous aura procuré deux ou trois surprises très agréables. C'est d'abord — je ne crois pas qu'on l'ait fait exprès, mais la coïncidence n'en est pas moins curieuse — la statue de George Sand, qui sera placée dans le jardin du Luxembourg au moment où tous les yeux admirent, dans le grand palais des Champs-Elysée, la statue en marbre blanc de Musset par Antonin Mercié.

C'est ensuite la correspondance des deux amants de Venise, que M. Félix Décori vient de publier à Bruxelles.

C'est enfin l'exposition George Sand, que, d'accord avec le Directeur des Beaux-Arts, M. Paul Ginisty, directeur de l'Odéon, a installée dans le foyer de ce théâtre.

Nous ne dirons rien de la statue de George Sand, par Sicard, qui est d'ailleurs très belle, non plus que de sa correspondance avec Musset, dont il est question plus loin, mais nous ne pouvons laisser passer l'exposition du théâtre de l'Odéon sans en parler — d'autant qu'elle est extrêmement intéressante. En dehors des portraits de la grande romancière et de quelques membres de sa famille, on y a réuni un certain nombre d'objets ayant appartenu à « la bonne dame de Nohant », qui font de cette exposition une sorte d'autel domestique, selon l'heureuse expression de M. Henry Marcel, directeur des Beaux-Arts.

Voici d'abord sa bisaïeule, Aurore de Kœnigsmarck, la grande dame suédoise qui vint à la cour du roi de Pologne pour y demander justice de l'assassinat d'un frère et qui, par sa grâce et sa beauté, charma le roi et eut un fils de lui : qui fut le maréchal de Saxe. Voici, poudrée et souriante, la seconde

Aurore, fille du maréchal de Saxe. C'est la grand'mère au cœur passionné, à l'esprit libre-penseur, qui éleva la jeune Aurore après que, reconnaissant dans les yeux admirables de l'enfant ceux-mêmes de son fils, elle eut pardonné à celui-ci sa mésalliance avec une jeune femme du peuple.

A côté d'Aurore de Saxe, son mari, Dupin de Francueil, si connu par les mémoires de Mme d'Epinay. Il est peintre et tapissier, habile en tous les travaux, et c'est de lui, sans doute, qu'hérita George Sand, car elle disait elle-même en vaillante travailleuse : « Si je ne pouvais plus écrire, je pourrais bien encore être tapissier. » Elle dessinait, — nous le voyons en cette exposition — elle brodait, elle peignait, elle faisait des chapeaux, elle cousait comme une fée et réussissait tout sans effort.

Puis voici le portrait de son père, de Maurice, que le public connaît par ses lettres charmantes. Il mourut tout jeune d'une chute de cheval en Berry, la nuit, en montant un fougueux genet d'Espagne qu'il avait ramené de l'armée de Murat. Doué pour la musique, il composait, jouait du violon. Et voici encore le portrait de sa fille Aurore, d'abord enfant, souriante et déjà pensive ; puis jeune femme, dessinée par elle-même avec « des anglaises » originales, puis avec une coiffure « à tirebouchons » selon la mode de 1825.

On note au passage une superbe esquisse de Delacroix et un grand portrait par Auguste Charpentier : George Sand, à cette époque, a trente-trois ans ; elle a souffert, elle a pensé ; elle a connu les déceptions et la pauvreté ; elle est mère. Elle apparaît ici comme l'héritière d'ascendances troublées, romanesques et de sangs opposés ; c'est une image fidèle et inspirée.

A côté, les portraits de ses enfants : la belle et douce figure de son fils, qui fut son plus fidèle et son meilleur ami, son compagnon de rêve et de travail. Il dessine déjà : nous le voyons, par un beau croquis d'Eugène Delacroix, penché sur son album. Un autre croquis de Calametta, dont il devait plus tard épouser la fille, n'est pas d'intérêt moindre. La jolie figure de ce rare artiste que fut Maurice Sand y est exactement évoquée.

Cette exposition nous montre, d'ailleurs, une série de dessins dus au crayon de Maurice Sand et qui représentent les

paysages que sa mère donna pour cadre à ses romans. Admirateur du génie de G. Sand, il aimait à copier ce qu'elle avait décrit ; ils nous présentent ainsi tous les deux ce que nous aimons tant rencontrer aujourd'hui, l'art et le document.

Notons encore, avec bien d'autres portraits de G. Sand, un éventail de caricatures peint par elle-même, une scène de *Lelia* par Delacroix, le superbe portrait de G. Gand dessiné par Couture, et, dans six vitrines, les robes de l'illustre femme, les marionnettes de Nohant que sculptait Maurice et qu'elle habillait, le bureau rustique où elle écrivit ses premiers chefs-d'œuvre, l'encrier, la plume, les aquarelles, le cachet, les bijoux familiers, un moulage de sa main, qui était fine et menue, enfin la première page d'*Indiana* et la dernière, qui demeure inachevée.

Il ne manque à cette exposition que les dessins et portraits-charges que George Sand inspira à Alfred de Musset pendant leur fameux voyage d'Italie, mais je pense que la sœur du poète — à supposer qu'on les lui ait demandés — les aura réfusés, car « la bonne dame de Nohant » n'est pas en odeur de sainteté dans la famille d'Alfred, et, tout récemment, je lisais dans la curieuse brochure de M. Teissier, sur la généalogie du poète, une lettre de Paul de Musset à un sien parent que je reproduis ici parce qu'elle est ignorée et que la publication inattendue de la correspondance d'Alfred avec George Sand lui donne un regain d'actualité.

Voici cette lettre :

Paris, 7 juin 1859.

Je ne sais si, dans la retraite où tu jouis d'un calme que je t'envie, tu as entendu parler de la lance que je viens de rompre contre le détracteur le plus dangereux de la réputation de mon frère. George Sand a publié, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un ouvrage, ou plutôt un pamphlet, intitulé *Elle et Lui*.

L'indignation a été si grande à Paris, et surtout parmi les femmes du monde, que j'ai dû, à la demande générale, prendre la plume pour faire connaître la vérité sur un épisode biographique dont on avait parlé cent fois depuis vingt-cinq ans, mais que personne que moi ne savait à fond. Il venait fort heureusement de paraître une nouvelle revue en concurrence avec celle des *Deux-Mondes*. Le procédé ingrat et lâche de Buloz ne me permettait pas de m'adresser à

lui pour publier ma réponse aux sottes calomnies qu'il avait recueillies.

Cette réponse, sous le titre de *Lui et Elle*, a paru dans le *Nouveau Magasin*, qui est tiré à 5.500 exemplaires. Le bruit de cette publication et son succès ont été considérables et durent encore, malgré les préoccupations de la guerre. Comme je reçois la *Revue* où se trouve le pamphlet de G. S. et que j'ai aussi un exemplaire de la réimpression en volume, je t'envoie cet exemplaire, dont je n'ai nul besoin, afin de te mettre au courant. Avant que tu en aies achevé la lecture, tu recevras les trois numéros du *Magasin* contenant *Lui et Elle*. Tu comprendras aisément, en lisant l'attaque et la défense, l'agitation qu'a dû éprouver ma mère. Je suis allé à Angers pour la calmer, et je l'y ai laissée bien remise de son émotion et en assez bonne santé, quoique faible...

On vient de voir ce que Paul de Musset pensait de Buloz. Le directeur de la *Revue des Deux-Mondes* avait si peu conscience d'avoir été ingrat et lâche envers le poète des *Nuits*, qu'il mandait à George Sand, le 28 février 1859 :

« On dit que Paul de Musset qui doit faire une biographie de son frère doit répondre quelque chose. J'ai la conviction profonde que nous n'avons pas manqué aux égards que nous devions à la mémoire d'Alfred de Musset ».

Quoi qu'il en soit, Paul de Musset était un peu cause du pamphlet de George Sand, car après la mort de son frère, il ne tenait qu'à lui de s'entendre avec elle, au sujet de la correspondance d'Alfred avec elle. M. de Lovenjoul, dans son curieux volume intitulé : *La véritable histoire de Lui et Elle*, a publié une lettre de George Sand à Paul de Musset qui prouve que c'est la faute de ce dernier si cette correspondance ne fut pas détruite. Entre nous, il eût été regrettable qu'elle eût été brûlée, car cet autodafé aurait achevé d'accréditer certaine légende fâcheuse pour la mémoire de George Sand :

« Vous m'aviez dit, écrivait-elle de Nohant à Paul de Musset, le 18 mars 1859, vous m'aviez dit, il y a deux ans bientôt, que vous viendriez ici, au bout d'un mois, pour brûler les lettres. Vous n'êtes pas venu ».

Il est vrai que dans cette lettre, elle ajoutait qu'elle les avait brûlées depuis *sans lui*, mais en écrivant cela, elle était sincère

parce qu'elle croyait réellement alors à leur destruction par celui qui en était le dépositaire. Mais il est certain qu'au lendemain de la mort d'Alfred de Musset, Paul aurait obtenu facilement de George qu'elles fussent anéanties. *Habent sua fata libelli*, c'est bien le cas de le dire.

Pour finir cette causerie, nous reproduisons ici, à titre de curiosité les fameuses stances intitulées : *Inno ebbrioso* que Musset fit pour *Lélia* et qui n'ont été publiées au complét que dans la première édition de ce livre :

Que le chypre embrasé circule dans mes veines !
Effaçons de mon cœur les espérances vaines,
Et jusqu'au souvenir
Des jours évanouis dont l'importune image,
Comme au fond d'un lac pur un ténébreux nuage,
Troublerait l'avenir !

Oublions, oublions ! La suprême sagesse
Est d'ignorer les jours épargnés par l'ivresse
Et de ne pas savoir
Si la veille était sobre, ou si de nos années
Les plus belles déjà disparaissaient, fanées
Avant l'heure du soir.

Qu'on m'apporte un flacon, que ma coupe remplie
Déborde, et que ma lèvre, en plongeant dans la lie
De ce flot radieux,
S'altère, se déssèche et redemande encore
Une chaleur nouvelle à ce vin qui dévore
Et qui m'égale aux dieux !

Sur mes yeux éblouis qu'un voile épais descende,
Que ce flambeau confus palisse ! et que j'entende,
Au milieu de la nuit,
Le choc retentissant de vos coupes heurtées,
Comme sur l'Océan les vagues agitées
Par le vent qui s'enfuit !

Si mon regard se lève au milieu de l'orgie,
Si ma lèvre tremblante et d'écume rougie
Va cherchant un baiser,
Que mes désirs ardents sur les épaules nues
De ces femmes d'amour, pour mes plaisirs venues,
Ne puissent s'appaiser (*sic*).

Qu'en mon sang appauvri leurs caresses lascives
Rallument aujourd'hui les ardeurs convulsives
D'un prêtre de vingt ans,
Que les fleurs de leurs fronts soient par mes mains semées,
Que j'enlace à mes doigts les tresses parfumées
De leurs cheveux flottans.

Que ma dent furieuse à leur chair palpitante
Arrache un cri d'effroi ; que leur voix haletante
Me demande merci.
Qu'en un dernier effort mes soupirs se confondent,
Par un dernier défi que nos cris se répondent
Et que je meure ainsi !

Ou si Dieu me refuse une mort fortunée,
De gloire et de bonheur à la fois couronnée,
Si je sens mes désirs,
D'une rage impuissante immortelle agonie,
Comme un pâle reflet d'une flamme ternie,
Survivre à mes plaisirs,

De mon maître jaloux, insultant le caprice,
Que ce vin généreux abrège le supplice
Du corps qui s'engourdit ;
Dans un baiser d'adieu que nos lèvres s'étreignent,
Qu'en un sommeil glacé tous mes désirs s'éteignent,
Et que Dieu soit maudit.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

CHRONIQUE DES LIVRES

Librairie Deman, Bruxelles. — *Correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset*, publiée intégralement d'après les documents originaux par Félix Decori, 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Si nous devons cette publication sensationnelle au centenaire de George Sand, il faut en remercier les admirateurs et amis de l'illustre romancier qui l'ont organisé. J'ai peur, cependant, que l'attente ou plutôt la curiosité du public ne soit un peu déçue. Depuis le livre de M. Paul Mariéton, il restait en somme peu de chose à apprendre sur le roman douloureux que vécurent ensemble George Sand et Musset, et je me demande, à présent que j'ai lu toutes leurs lettres, pourquoi Mme Lardin de Musset s'opposait à la publication de celles de son frère. Ou plutôt si, je le comprends bien. Cette publication profitera surtout à la mémoire de George Sand, sans la réhabiliter complètement aux yeux de ceux que le récit de Paul de Musset, dans *Lui et Elle*, avait prévenus et indisposés contre elle. Ce récit, en effet, a été confirmé dans ces dernières années par la lettre de George Sand à Pagello, et ce ne sont pas les protestations de George Sand à Sainte-Beuve et aux autres qui suffiront à la laver de l'accusation portée contre e lle par le frère d'Alfred de Musset.

Il y a même dans le recueil de Bruxelles, une lettre de George Sand qui, lorsqu'on a lu celle à Pagello, intitulée: *En Morée*, est de nature à fortifier le doute sur sa trahison à Venise. C'est la lettre où elle reproche à Alfred, quand ils se furent repris) à Paris, de lui faire de nouvelles scènes de jalousie. Elle lui rappelle ce qui se passa entre eux à Venise et que c'est par pitié pour lui, parce qu'il était sans le sou, qu'elle ne le quitta pas. Mais la porte de communication de leurs chambres fut fermée à double tour, et de ce jour-là les deux amants ne furent plus que deux camarades. Elle était donc libre d'aimer Pagello et de se donner à lui, sans que Musset pût y trouver rien à redire.

Voilà la thèse. Maintenant se donna-t-elle réellement au médecin italien, au pied même du lit de Musset? Dans ce cas, Alfred n'aurait pas été dupe d'une hallucination, comme on l'a dit, et la fameuse tasse à café en dirait long sur ce triste sujet. Mais alors pourquoi, malgré ce qu'il avait vu et souffert à Venise, Musset aurait-il, dans ses lettres, pris la défense de George Sand et aurait-il écrit cette phrase dont Sainte-Beuve voulait faire une épigraphe pour le volume de leur correspondance:

« Non, non, j'en jure par ma jeunesse et par mon génie, il ne poussera sur ta tombe que des lis sans tache? »

Cruelle énigme! c'est ici le cas de le dire. Cette correspondance avait déjà fait couler des flots d'encre, quand elle était imparfaitement connue. A présent qu'elle est entièrement publiée, elle va fournir aux chroniqueurs de nouveaux sujets de gloses pour et contre George Sand.

Librairie Fontemoing. — *Lorenzaccio* (*Lorenzino de Médicis*) par Pierre Gauthiez, 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

Bien que ce beau livre appartienne plutôt à la Renaissance, puisque l'auteur y raconte la vie de Lorenzino de Médicis, de 1514 à 1548, il se rattache tout de même au Romantisme par le drame que Musset a écrit sous le titre de *Lorenzaccio.* Drame shakespearien, un des plus beaux, sinon le plus beau, du théâtre romantique, et dont Musset réunit les éléments dans son court passage à Florence, en 1833. M. Pierre Gauthiez, qui connaît son seizième siècle sur le bout du doigt, en a même pris texte pour tracer en lettres de flammes une sorte de parallèle entre George Sand et Musset, d'où « la bonne dame de Nohant » sort quelque peu diminuée et égratignée. Mais le piquant du volume et aussi du drame de *Lorenzaccio*, c'est le fait que Musset avait dans les veines du sang des Salviati qu'il a mis en scène. On sait, en effet, grâce à une précieuse découverte de M. Henri Longnon, que la fille de Cassandre Salviati, chantée par Ronsard, épousa, le 9 novembre 1850, Guillaume de Musset, arrière-grand-père du poète.

Librairie Fontemoing. — *La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de juillet* (1815-1848) par Charles-Marc des Granges, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Voici un livre de bonne et amusante érudition ; il serait à désirer que tous les livres de critique fussent faits avec cette méthode. On connaît l'ouvrage de M. Ch.-M. des Granges sur Geoffroy, le redoutable critique dramatique du *Journal des Débats*. Dans celui qu'il nous donne aujourd'hui, M. des Granges s'est avisé de rechercher si, à côté des œuvres romantiques de Dumas père, Hugo, Vigny, Musset, etc., la comédie de mœurs n'avait pas, malgré tout, poursuivi son chemin, et pour dresser le bilan de ce théâtre à peu près oublié aujourd'hui, il a eu le courage de lire et d'analyser les œuvres de Casimir Delavigne, de Scribe, de Mazères, d'Empis, de Casimir Bonjour, etc., sans parler des feuilletons des journaux où les critiques du temps enregistrèrent leur opinion et celle du public.

L'idée était simple, comme le dit Jules Lemaître dans la courte et excellente préface du livre, mais elle n'était encore venue à personne, et c'est ce qui fait la nouveauté et l'originalité du travail de M. des Granges. Je serais bien étonné s'il n'en était récompensé par le succès, car il le mérite à tous égards. Non seulement il est intéressant en ce sens qu'il apporte une très sérieuse contribution à l'histoire de notre théâtre au XIXe siècle, mais il est encore amusant par les anecdotes et les faits de toutes sortes dont il est farci.

Et M. des Granges, tout en ayant le goût de la documentation, a su éviter l'écueil qu'elle présente : il a su faire la part de l'essentiel et négliger le fatras et l'inutile.

Le livre se termine par un index chronologique des pièces citées ou analysées qui me semble appelé à rendre de grands services aux travailleurs. J'aurais dû dire déjà qu'il s'ouvre par une introduction qu'il faut lire si l'on veut bien juger la méthode de l'auteur.

J'ajoute, et la nouvelle réjouira tous les amis du Romantisme, que M. de Granges nous promet pour la fin de cette année un premier volume d'une série sur le *Romantisme et la critique*, volume qui sera consacré à la *Presse littéraire sous la Restauration*. C'est vraiment là qu'il aura l'occasion, suivant M. Jules Lemaître, d'appliquer plus amplement encore sa méthode.

SUR CHATEAUBRIAND

M. Armand Weill, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé, a déposé le sujet d'une thèse sur la *Langue et le style de Châteaubriand.*

M. Giraud, professeur à l'Université de Fribourg, prépare: 1° un *Châteaubriand* (thèse); 2° une *édition critique de René* (thèse); 3° en collaboration avec M. Girardin, lecteur de langue française à l'Université de Fribourg, une *édition critique d'Atala*; 4° toujours avec M. Girardin, une *édition critique du Génie du Christianisme.*

M. Girardin prépare une *étude bibliographique et critique sur les principales éditions du génie du christianisme.*

M. Herriot, professeur de rhétorique supérieure à Lyon, imprime une thèse sur *Mme Récamier et ses amis.*

M. l'abbé G. Pailhès prépare une suite à son *Châteaubriand.* Il a commencé en publiant dans la *Revue de Fribourg*, mai-août 1903, et en un in-8° une série de lettres fort intéressantes sous ce titre: *Châteaubriand, Mme de Duras et Mlle de Constant.*

M. Biré publie une édition des œuvres complètes.

Je voudrais publier la *Correspondance générale de Châteaubriand* et serais reconnaissant pour toutes les communications qui pourraient m'être faites à ce sujet. Aux amateurs qui, possédant des autographes de Chateaubriand, ne voudraient pas en faire connaître le texte eux mêmes en public, je saurais gré s'ils voulaient bien me les communiquer. Je remercie d'avance toutes les personnes qui pourront m'aider, soit à donner un texte meilleur ou plus complet de lettres ou fragments de lettres déjà connues, soit à éclairer ce texte de quelque détail nouveau, soit à retrouver des lettres déja imprimées, mais enfouies dans quelque ouvrage, recueil ou journal insoupçonné (1).

J'ai déjà publié dans le *Mercure de France* en décembre 1903 des *Lettres inédites de Chateaubriand* et en février 1904, des

(1) Les communications ou demandes de renseignements devront être adressées 26 rue Vital, Paris (XVIe).

Lettres de Chateaubriand à Sainte-Beuve (recueillies en une plaquette chez Champion). Outre de nouvelles lettres, je prépare la publication d'un instrument bibliographique, *Les Correspondants de Chateaubriand.*

Est-il encore d'autres personnes qui préparent quelque chose sur Chateaubriand ? On m'en signale quelques unes, mais sans me l'assurer.

Louis THOMAS.

DERNIÈRES PUBLICATIONS SUR LES ROMANTIQUES

Librairie Hachette. — *La maison de Victor Hugo*, par ARSÈNE ALEXANDRE, 1 vol. in-4° illustré.
— *Alexandre Dumas père*, par HIPPOLYTE PARIGOT, 1 vol. in-12 de la Collection des grands écrivains français.
— *L'enfance de Victor Hugo*, par GUSTAVE SIMON, 1 vol. in-18.

Librairie Juven. — *Alfred de Vigny et son temps*, par LÉON SÉCHÉ, 1 vol. in-8° (couronné par l'Académie française).

Librairie Ollendorff. — *George Sand, sa vie et ses œuvres*, 2 vol. in-8° par WLADIMIR KARÉNINE.
— *George Sand, et ses amis*, par ALBERT LE ROY, 1 vol. in-18.
— *L'aube du théâtre romantique*, par ALBERT LE ROY, 1 vol. in-18.

Librairie Lecène et Oudin. — *Victor Hugo, l'homme et le poète*, par ERNEST DUPUY, 1 vol. in-18.
— *Victor Hugo poète épique*, par EUG. RIGAL, 1 vol. in-18.
— *La préface de Cromwell*, par MAURICE SOURIAU, 1 vol. in-18.
— *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, par G. LATREILLE et ROUSTAN, 1 vol. in-18.

Librairie Dordon aîné. — *Notes sur Prosper Mérimée*, par FÉLIX CHAMBON, 1 vol. in-8.

Librairie Armand Colin. — *Victor Hugo, le poète et le philosophe*, par CH. RENOUVIER, 2 vol. in-18.

Librairie Fontemoing. — *Sainte-Beuve avant les Lundis*, par G. MICHAUT, 1 vol. in-4°.

VARIA

LA FÊTE DES HUGOPHILES A MONTFORT-L'AMAURY

On lit dans le *Courier de Versailles* du 21 mai. — Dimanche 15 mai, la petite ville de Montfort-l'Amaury était en liesse. Les Hugophiles, en mémoire du séjour qu'y fit jadis Victor Hugo, y célébraient la fête des « Odes et Ballades ».

A de nombreux Hugophiles, MM. de Gourcuff, président ; G. Voisin, secrétaire général ; Armand Compère, trésorier ; Bonneval, directeur de la *Revue l'Athénée* ; Polak, Descazeaud, Tardy, etc. etc., étaient venus se joindre les membres du Touring-Club, qui,par une heureuse coïncidence, faisaient ce jour là une excursion à Montfort.

Le maire, M. Brault, avait fait disposer des bancs et des chaises sur la magnifique esplanade du vieux Château. C'est sur ce théâtre improvisé que M. Albert Recroix et Mlle Jeanne Deberge, élèves de l'école de déclamation de M. Chavagnat, et l'auteur lui-même remplaçant un de ses interprètes empêché, ont joué un à-propos de notre confrère Olivier de Gourcuff : *Le Poète*. Le succès qui avait accueilli les paroles de bienvenue du maire au président des Hugophiles, n'a pas été moins vif pour l'auteur et les interprètes de l'à-propos, dont Victor Hugo jeune est le héros. M. de Gourcuff a lu un discours très littéraire de M. Léon Séché, malade. M. Voisin s'est fait aussi beaucoup applaudir en récitant l'ode classique et plus que jamais de circonstance, de Victor Hugo : *Aux ruines de Montfort-l'Amaury*. D'autres récitations ont suivi.

Les Montfortois et leurs hôtes garderont le meilleur souvenir de cette fête favorisée par un temps radieux.

Voici l'allocution de M. Léon Séché :

Mesdames, Messieurs,

Il n'y a pas que les livres qui aient leur destinée. Toutes les villes anciennes qui furent des villes fortes ont eu la leur, heureuse ou malheureuse. Les unes, c'est le plus grand nombre, après des siècles ou des lustres de gloire, se sont endormies pour toujours au pied de leurs châteaux démantelés et de leur murailles abattues. D'autres que l'on croyait mortes se sont réveillées tout à coup de leur sommeil léthargique, à la voix des filles d'Apollon, et ont fourni une nouvelle carrière. Montfort-l'Amaury qui dut le plus beau fleuron de sa couronne murale à la munificence d'Anne de Bretagne, doit en grande partie son renouveau à cette noble et chère mémoire. Depuis quelques années les Bretons de Paris qui cultivent les arts et les lettres ont pris l'habitude d'y venir chanter, boire et baller, comme on disait au XVIe siècle, en souvenir de la bonne duchesse qui donna leur pays à la France en donnant sa main à deux de ses rois. Et voici que l'écrivain nantais qui eut la première idée de ce pardon annuel réunit aujourd'hui à Montfort-l'Amaury la petite société littéraire qu'il a fondée récemment sous le patronage de Victor Hugo.

Mais j'entends déjà les profanes me demander avec un air de surprise quels rapports il peut y avoir, quels rapprochements on peut bien faire entre Victor Hugo, la Bretagne et Montfort-l'Amaury. Que ceux-là veuillent bien m'écouter. C'est toute une histoire, et elle n'est pas longue. D'abord, vous pensez bien que, si Victor Hugo n'avait pas chanté Montfort-l'Amaury, nous ne serions pas là aujourd'hui. Il l'a chanté en très beaux vers dans une ode qu'on vous dira tout à l'heure et qui, seule de son premier recueil, a le grand mérite à mes yeux de faire pressentir les *Orientales*. Mais il n'y a pas dit un mot de la duchesse de Bretagne dont le souvenir plane sur les ruines de Montfort-l'Amaury, et cela m'étonne de la part d'un poète, qui, tout jeune, vécut dans le passé, qui s'entendait comme personne à faire parler les vieilles pierres, et qui se glorifiait d'avoir dans les veines du sang breton. Car il était Breton par sa mère, puisque Sophie Trébuchet était de Nantes, il l'était aussi par sa femme, puisque Adèle Foucher était la fille d'un Nantais, et vous n'ignorez pas que ses premières odes ont été pour la Vendée, cette sœur de lait de la Bretagne, pour Mlle de Sombreuil et pour les héros de Quiberon. Il était si fier d'être Breton, que le pseudonyme, je ne dis pas unique, car il en prit plusieurs au début de sa carrière d'écrivain, mais le seul qui compte, celui de VICTOR D'AUVERNAY, il l'emprunta au bourg natal

de son grand-père maternel (1), le capitaine Trébuchet qui, avant d'être armateur, s'il le put jamais, ce dont je doute, fit la traite des nègres pour la Compagnie des Indes et son propre compte, ce dont je suis sûr.

Et comment, Mesdames, Messieurs, Victor Hugo n'aurait-il pas été attaché par le cœur à une province qui non seulement lui avait donné sa mère et sa femme, mais qui quatre ans après sa naissance devait donner le jour à la belle et bonne amie qui lui a inspiré la *Tristesse d'Olympio* et tant de poésies charmantes des *Chants du Crépuscule*, des *Voix intérieures*, des *Rayons et des Ombres ?* J'ai nommé Juliette Drouet. Il était de Nantes aussi le jeune Trébuchet que l'auteur des *Odes et Ballades* eut pour collaborateur au *Conservatoire littéraire*. C'était son cousin. Et le hasard voulut que ce fût encore un Trébuchet qui conduisit son deuil quand il s'en alla dormir son dernier somme sous la coupole du Panthéon. Je n'éprouvai donc aucune surprise le jour où il me dit — et il avait alors 80 ans ! — que la terre de Bretagne était son pays de prédilection.

Vous pouvez être sûrs, après cela, Mesdames et Messieurs, que lorsqu'il venait visiter son camarade Saint-Valry dans cette jolie petite ville de Montfort qui rimait si richement avec son nom, il savait à fond son histoire, et que le bon Saint-Yves qui est un des patrons de sa vieille église était comme lui d'origine bretonne. Quelques années plus tard, il n'aurait pas manqué de le dire pour mettre dans ses vers un peu plus de couleur locale, mais il suffit qu'il ait chanté Montfort-l'Amaury pour que la société dont Olivier de Gourcuff est le fondateur soit venue l'y fêter en ce beau jour de mai.

Pour ma part, je remercie de Gourcuff de m'avoir donné la présidence d'honneur de ce pardon littéraire et de m'avoir ainsi procuré l'occasion de visiter une ville où tant de souvenirs m'attiraient depuis si longtemps !

Une lettre de Marie Dorval. — Dans sa *Vie littéraire* du 2 juin, Jules Claretie publie la lettre suivante que Dorval écrivit un jour à un Marseillais que sa femme accusait d'être l'amant de la grande comédienne et qui tenait à se justifier à ses yeux :

Toulon, ce 2 septembre 1836.

Mon Dieu ! Monsieur, que vous m'embarrassez ! D'abord, je vous dirai qu'il m'a fallu tout un grand jour pour rire comme une folle de

(1) Le Grand Auverné et le Petit Auverné dépendent, en effet, de l'arrondissement de Chateaubriand.

tout ce que vous me dites... qu'on vous a dit... qu'on avait dit... Mais comment prendre cela au sérieux, dites-moi ? Comment trouver des mots pour dire sérieusement : « *Je déclare, j'affirme que jamais M. X... ne m'a fait de déclaration d'amour, qu'il n'a jamais cherché à attenter à ma pudeur ni en discours, ni en actions, etc.* »

En vérité, s'il n'y avait pas dans la demande que vous me faites un motif bien sérieux et que je respecte plus que femme au monde, je ne vous pardonnerais pas de me demander, comme vous le dites vous-même, *un singulier certificat de moralité*, je m'en trouverais même, *très offensée*. Mais enfin, Monsieur, je vous le donne de tout mon cœur. Personne mieux que moi n'a été à même d'apprécier l'*unique* sentiment de votre cœur. Ce sentiment vous préservera de toute faiblesse humaine... Seulement, soyez aussi indulgent que vous êtes bon ! Vous qui *êtes fort*, ayez pitié *des faibles*. Conservez-mo un peu de cette amitié, de cette bienveillance, dont je suis fière. Par donnez-moi cette petite tracasserie, que je vous cause, et dont nous sommes aussi innocent l'un que l'autre.

Croyez, Monsieur, à mes sentiments bien affectueux.

MARIE DORVAL.

LE ROMANTISME A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — L'Académie française vient de couronner les ouvrages suivants :

PRIX BORDIN. — 1.000 francs à M. Michaut pour son *Sainte-Beuve avant les Lundis*. — 500 francs à MM. Paul et Victor Glachant pour leur *Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo*.

LE BUSTE D'EMILE PÉHANT. — Le 26 juin, on inaugurera dans le vestible de la Bibliothèque publique de Nantes, le buste d'Emile Péhant qui fut le meilleur élève d'Alfred de Vigny et à qui M. Léon Séché a consacré un chapitre si intéressant dans son livre sur le poète de *Moïse* et des *Destinées*.

UNE THÈSE EN SORBONNE. — Le 27 avril dernier, M. René Canat, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agrégé au lycée d'Angers a soutenu brillamment les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris :

Thèse latine. — *Quæ de Græcis*, Mme de Staël, *scripserit et nunc esthetica quædam pendeat*.

Thèse française. — *Une forme du mal du siècle : Du sentiment de la solitude morale chez les romantiques et les parnassiens*.

UN CURIEUX.

L'intermédiaire des amis du Romantisme

Nous publierons dans chaque numéro de la *Revue*, les questions qui nous seront adressées par nos lecteurs, avec les réponses qu'elles auront provoquées. Chaque question portera un numéro d'ordre, ce qui nous dispensera de la répéter en regard de la réponse :

I. — La Bibliothèque nationale, non plus que celles de l'Arsenal et de la Mazarine, ne possède pas les premières éditions des *Odes et Balllades*, par Victor Hugo.

Quelle est la date exacte de la première édition des *Odes et Ballades* et en combien de volumes fut-elle publiée ? Cette question est très importante à cause de l'épigraphe que, d'après M. Georges Vicaire, Victor Hugo aurait empruntée pour le titre du premier volume à Joachim du Bellay :

Renouvelons aussi
Toute vieille pensée.

Nous n'avons jamais vu de volume des *Odes* portant cette épigraphe qui, à notre connaisance, ne figure qu'en tête du livre des *Ballades*.

II. — Quelles sont les sources de la *Légende des Siècles* ?

III. — Le peintre Boulanger avait laissé des papiers curieux, dont un journal du poète Fontaney, qui fut vendu, comme tout le reste, après sa mort. Entre les mains de qui se trouve actuellement ce journal ?

IV. — Qu'est devenue la correspondance de Jules Sandeau avec Marie Dorval ?

V. — On lit dans V*ictor Pavie, sa jeunesse, ses amitiés littéraires*, « Dumas est en voyage en Savoie avec son amie » (août 1832).

Quelle était alors l'amie de Dumas ?

VI. — Quels sont les portraits des auteurs romantiques qui furent

peints ou dessinés par Eugène Delacroix, Boulanger, A. Deveria et Aug. Chatillon ?

VII. — Quel était le père d'Elisa Mercœur ?

VIII. — Dans la correspondance d'Alfred de Musset publiée à la suite de ses œuvres, il n'y a que quelques lettres de son ami Alfred Tattet. Que sont devenue les autres ? Mme Lardin de Musset, sœur du poète, ne les connaît pas. Elles doivent pourtant exister. Celui qui les détient à cette heure, consentirait-il à s'en dessaisir ? Il y a acquéreur.

Le Directeur-Gérant, LÉON SÉCHÉ.

BUZANÇAIS (INDRE). — IMP. F. DEVERDUN

SAINTE-BEUVE ET PORT-ROYAL [1]

II

Le cours de Sainte-Beuve à Lausanne.

(1837-1838)

A MM. les professeurs de l'Université de Lausanne.

I

Sainte-Beuve a fait dans sa vie trois rencontres plus ou moins heureuses : celles de Victor Hugo, de Lamennais et de Vinet. Les deux premières étaient voulues de sa part ; la troisième, pour avoir été toute fortuite, ne fut pas la moins heureuse, au point de vue des résultats, s'entend. Je serais même tenté de dire qu'elle fut la plus heureuse des trois, parce qu'elle ne lui causa aucune déception et ne lui laissa aucun regret.

Mais si Sainte-Beuve et Vinet ne se rencontrèrent qu'à l'automne de 1837, il y avait déjà longtemps qu'ils se connaissaient, qu'ils s'appréciaient et s'estimaient. C'est même ce qui mit tout de suite tant de cordialité dans leur commerce. Dès l'année 1830, un jour que Juste Olivier, dans une conversation sur les idées religieuses du moment, prononçait le nom de Vinet devant Sainte-Beuve, celui-ci s'écria : « Ah ! oui, l'auteur d'un ouvrage sur la liberté des cultes ; il y a de belles choses dans ce livre ! »

C'est le premier regard, à ma connaissance, que Sainte-Beuve ait donné au penseur de Lausanne.

Deux ans plus plus tard (4 janvier 1832) Vinet s'occupant de la *Poésie sacrée*, dans le *Semeur*, après avoir admirablement défini la poésie des *Méditations* de Lamartine, dont « la reli-

(1) Voir le 1er numéro des *Annales Romantiques*.

gion de la nature conduit bon gré mal gré au panthéisme »,
s'exprimait ainsi sur le compte de Sainte-Beuve :

« Il y a, je crois, une grande confusion, une grande incohérence dans les idées religieuses de M. Sainte-Beuve. Toutefois il a de temps en temps abordé les questions de cet ordre avec la conscience. L'idée de péché, de l'imputation ne lui est pas étrangère ; a-t-il saisi celle de la grâce ? J'en doute. Il a de l'intimité ; il connaît le fort et le faible de la vie, et la poésie des choses communes ; il pourrait moduler des chants pour des âmes simples ; mais il n'a pas pris encore assez de leçons chez l'ami des simples. »

Il était impossible de lui conseiller plus délicatement la lecture de l'Évangile.

Personne jusqu'à ce jour n'a relevé ces lignes de Vinet auxquelles Sainte-Beuve semble avoir voulu répondre dans son roman de *Volupté*.

Qu'a-t-il voulu, en effet, dans ce roman ? « Prémunir ses jeunes contemporains contre les attentats d'un péché que le monde a peu à peu mis à part de tous les autres sous le nom adouci de faiblesse, en attendant qu'il soit permis de lui donner le nom plus indifférent encore, plus adouci et plus flatteur qu'il porte dans l'opinion secrète d'un grand nombre de gens. »

« Et Vinet s'applaudit de voir que Sainte-Beuve lui restituait son vrai nom. Il l'appelle péché, disait-il, et rendant au mal comme au bien son indestructible unité, refaisant la morale scindée par des distinctions arbitraires et profanes, il écarte le préjugé funeste qui la transforme en une aggrégation presque fortuite de préceptes isolés sans rapport les uns aux autres, qui donne à chaque vice comme à chaque vertu un domaine parfaitement clos, et méconnaît cette grande vérité : que le devoir est un, que la vertu est une, que la violer dans une de ses dépendances, c'est l'attaquer dans toutes à la fois, que toute notre corruption prend feu de quelque côté qu'on l'allume, et qu'il y a une continuité funeste, une redoutable solidarité entre toutes les parties du mal comme entre toutes les parties du bien.

« Tel est le dessein de M. Sainte-Beuve, dessein louable et chrétien, s'il en fut jamais.

« Tout péché pourrait servir à cette démonstration; mais il est bon, il est généreux de s'attaquer aux péchés honorés ou caressés. L'auteur pourra un jour nous développer les ravages que fait l'ambition dans une âme, et nous montrer que si elle est incompatible avec certains vices, ce n'est point par un principe moral, mais parce que ces vices lui feraient obstacle... Aujourd'hui, l'auteur applique ces principes à la volupté, et il est bon peut-être qu'il ait commencé par là. On se défie de l'ambition, si elle n'est pas détestée en son principe autant qu'il le faudrait, elle est redoutée dans ses résultats (1). »

En vérité, c'est à se demander si Vinet n'avait pas déjà confessé Sainte-Beuve, tant il le pénètre et le devine. Tout à l'heure, dans son article de 1832, il avait l'air de pressentir le janséniste ; à présent, dans cette phrase : « L'auteur pourra un jour nous développer les ravages que fait l'ambition dans une âme », il a l'air de savoir que Sainte-Beuve aura plus tard l'idée d'écrire, pour faire pendant à *Volupté*, un autre roman sous le titre de l'*Ambition*, et qu'il y renoncera parce que, disait-il « écrire un roman pour moi, ce n'était qu'une manière indirecte d'aimer et de le dire », et qu'il n'aimera plus à ce moment-là.

Quoi qu'il en soit, Sainte-Beuve paraît avoir été très sensible au témoignage de sympathie que lui donna Vinet dans cette circonstance. Et comment n'aurait-il pas été touché de la façon délicate et peu commune aux critiques littéraires, avec laquelle Vinet cherchait à s'insinuer dans son esprit et dans son cœur ? Nous venons de voir en quels termes il avait parlé de *Volupté*, mais ce que je ne savais pas, ce que j'ai appris à Lausanne même par une bienveillante communication de M. Bridel, professeur à la faculté de théologie, c'est que, avant que son dernier article parût dans le *Semeur*, il avait cru devoir soumettre à Sainte-Beuve le passage où, réflexion faite, il avait jugé à propos d'accentuer le blâme qui, dans la première version, lui

(1) *Le Semeur*, t. III, pp. 258-267.

paraissait trop mitigé. Et il écrivait à ce propos à M. Lutteroth (1), le 1er janvier 1834 :

« Je voudrais pouvoir vous communiquer sa réponse (celle de Sainte-Beuve). C'est un homme que nous croyons pouvoir aimer en sûreté de conscience. J'ai maintenant la preuve positive, c'est-à-dire bonne pour d'autres comme pour moi, que tout ce qu'il y a de chrétien dans sa prose et dans ses vers est bien à lui, et bien lui-même. Il ne faut pas lui faire dire plus qu'il ne dit ; mais ce qu'il dit, c'est sa pensée. Il ne s'ensuit pas qu'il soit arrivé au port ; mais ce qu'il y a de bon, c'est que sur ce point il ne veut pas plus se tromper qu'il ne cherche à tromper les autres. »

Et il ajoutait : « Au reste, que faut-il pour être au port ? S'il n'est pas toujours facile de discerner ceux qui sont arrivés, il est bien plus difficile encore de dire qui n'est pas arrivé. »

Quelle sagesse dans ces paroles ! et comme tout cela est marqué au coin de l'esprit chrétien !

Sainte-Beuve fut donc très touché des articles et du procédé de Vinet qu'il remercia par l'intermédiaire du *Semeur*, non seulement pour la grande indulgence et la bienveillance littéraire dont il avait usé à son égard, mais encore pour les conseils chrétiens et le point de vue moral qui dominaient son jugement. « Si ma prétention d'écrivain, lui disait-il, a été plus que satisfaite en lisant ces articles, j'y ai trouvé à réfléchir fructueusement et à m'examiner sur d'autres points bien plus essentiels. J'ai senti combien il me reste à faire dans l'avenir pour n'être pas indigne de tels jugements qui honorent encore moins qu'ils ne touchent en secret et qu'ils ne provoquent aux pensées sérieuses. »

Après cet échange de vues tout intérieures, rien de plus naturel que Sainte-Beuve ait saisi avec empressement la première occasion qui s'offrit à lui de payer sa dette au critique éminent qui le connaissait si bien sans jamais l'avoir vu.

Cette occasion se présenta à la fin de l'été 1837. On sait qu'à cette époque Sainte-Beuve entreprit un voyage en Suisse. A peine avait-il débarqué à Lausanne, que Juste Olivier dont il était l'hôte lui donna à lire la *Chrestomathie* de Vinet. Le mor-

(1) Henri Lutteroth éteit le principal directeur du journal le *Semeur*.

ceau intulé *Revue des prosateurs français* qui se trouve en tête du 3e volume lui parut si beau, qu'il le déclara un chef-d'œuvre. Et le voilà qui, séance tenante, par un de ces coups d'enthousiasme comme en ont seuls les poètes, le voilà qui se met à brocher un article sur Vinet. L'article fini, vous croyez peut-être qu'il attendit son retour à Paris pour le porter à la *Revue des Deux Mondes*. Ah ! bien, oui ! C'eût été une perte de huit jours : il l'envoya d'Aigle même à cette Revue qui le publia le 15 septembre.

Or, dans cet empressement, voulez-vous que je vous le dise ? Je vois autre chose que le plaisir de faire l'éloge d'un homme de talent qui venait de se montrer à lui dans son plein. Sainte-Beuve savait à ce moment-là que Vinet avait accepté une chaire à l'Académie de Lausanne, et comme il en postulait une lui-même pour professer son cours sur Port-Royal, il ne pouvait s'empêcher de rendre grâce à la providence qui était en train de les réunir tous deux pour un temps dans la même ville (1). Et le fait est qu'il y a dans cette rencontre de Sainte-Beuve avec Vinet à Lausanne quelque chose de providentiel. Il écrivait peu de jours après à Juste Olivier qu'il s'était plus que jamais dirigé vers eux (depuis sa détermination prise) de toutes ses pensées et de tous ses désirs ? C'est au point ajoutait-il, que j'irais, même quand le conseil n'approuverait pas. » Pourquoi ? évidemment c'était à cause de Vinet (2). Non, certes qu'il eût

(1) Après l'article que Sainte-Beuve lui avait consacré dans la *Revue des Deux Mondes*, Vinet lui écrivait : « La mienne (mon attention) s'attachait à vous depuis longtemps, c'est-à-dire à vos ouvrages ; et quoique vous m'accusiez avec douceur de juger des hommes par leurs livres, je veux bien vous donner lieu de me le reprocher encore, et vous avoue que c'est votre pensée intime, votre vrai *moi* qui m'attache souvent dans vos écrits. Il me semble qu'après beaucoup d'éloges un peu de sympathie dût vous plaire : j'offre la mienne à l'emploi que vous faites de votre talent, qui ne s'est pas contenté d'intéresser l'imagination et d'effleurer l'âme, mais qui veille aux intérêts sacrés de la vie humaine, et moi, qu'une espérance sérieuse a pu seule faire écrivain, je suis heureux que vous ayez reconnu en moi cette intention, que vous l'ayez aimée, et j'accepte avec reconnaissance les vœux par où vous terminez votre article. Oui, je désire être lu, et je vous remercie de m'avoir aidé à l'être, il ne m'est pas permis d'être modeste aux dépens de la cause que je sers. D'ailleurs on verra bientôt, si l'on y regarde, que ces doctrines, qui font la vraie valeur de mon livre, ne sont pas à moi... » (*Lettres d'Alexandre Vinet*, t. II, p. 32).

(2) Cet article de Sainte-Beuve pesa d'un grand poids dans la balance du Conseil d'Etat. « J'apprends ce soir, lui écrivait Juste Olivier, le 20 sep-

besoin de lui pour traiter le noble sujet qu'il avait choisi. Il s'est défendu un jour d'avoir allumé sa lampe à la sienne (1), et il avait raison, car Vinet, de son propre aveu, connaissait peu l'école de Port-Royal, « quoiqu'elle lui fût très chère », mais il savait à fond Pascal qui l'incarne mieux qu'aucun autre aux yeux de la postérité, et Sainte-Beuve qui appréciait ses mérites, sa vertu morale infuse dans son talent, les scrupules de sa conscience d'écrivain, Sainte-Beuve se disait qu'il aurait près de lui à Lausanne, pendant toute la durée de son cours, un garant d'autant plus sûr, que, tout en étant de la race du grand Blaise, il lui rappelait plutôt le bon Nicole par la belle tenue et les clartés de son enseignement, par l'esprit évangélique qui y soufflait d'un bout à l'autre et par ce je ne sais quoi de grave et de doux qui charmait tout ceux qui l'approchaient.

J'ai dit garant et non directeur de conscience. Et, en effet, si Vinet fut l'un, il ne fut jamais l'autre, quoiqu'il en fût très digne. On a prétendu qu'à un certain moment, il avait eu l'illusion, je n'ose dire la naïveté, de croire à la conversion de Sainte-Beuve. Cette illusion, dans tous les cas, il l'a partagée avec bien d'autres, mais il ne tarda pas à la perdre, et c'est peut-être parce qu'il abandonna discrètement le rôle ingrat de convertisseur qu'il lui laissa un si durable souvenir.

« Le grand, l'incomparable profit moral que je retirai du voisinage de M. Vinet, et de mon séjour dans ce pays de Vaud, a-t-il dit au tome Ier de son *Port-Royal*, ce fut de mieux comprendre par des exemples vivants ou récents ce que c'est que le christianisme intérieur, d'être plus à portée de me définir à moi-même ce que c'est en toute communion qu'un véritable chrétien, un fidèle disciple du Maître, indépendamment des formes qui séparent. Etre de l'Ecole de Jésus-Christ : je sus désormais et de mieux en mieux ce que signifient ces paroles et le beau sens qu'elles enferment. »

Après ce témoignage ému, je vous demande la permission de relever les particularités qui ont fait de ce cours une œuvre

tembre 1837, que votre article a paru ; c'est un à propos. Le *Nouvelliste vaudois* va le répéter dans ses colonnes... »

(1) Cf. Sa *Correspondance*, t. I, p. 363. Lettre à Saint-René Taillandier du 13 avril 1865.

quasi vaudoise, puisque, d'après Sainte-Beuve lui-même, il emprunta au pays de Vaud l'air chrétien qui y circule.

II

Quand Sainte-Beuve arriva à Lausanne au mois d'octobre 1837, c'était évidemment avec la pensée bien arrêtée de traiter le sujet de son cours d'une façon approfondie, « et en le rattachant par ses liaisons naturelles aux écrivains du grand siècle, surtout ce dernier point. » Autrement il n'aurait pas expédié devant lui toute une bibliothèque port-royaliste. Mais il n'avait pas toujours conçu de cette façon le plan de son *Port-Royal*. Tout d'abord, soit que la question théologique lui eût fait peur — et elle est en elle-même assez sombre pour cela — soit qu'au point de vue du succès du livre, Renduel, son éditeur, lui eût conseillé de s'en tenir à la partie littéraire, Sainte-Beuve avait négligé le couvent pour ne s'occuper que de l'école ; aussi l'ouvrage annoncé depuis trois ans devait-il être complet en deux volumes (1). Mais dès qu'il vit la possibilité de faire son cours à Lausanne, il se décida malgré tout à embrasser l'histoire générale de l'Abbaye, sauf, ainsi qu'il l'écrivait à M. Espéraudien, à l'étudier, à l'approfondir au fur et à mesure qu'il la déroulerait devant tous. C'est donc à Lausanne, ou pour parler plus juste, à l'Académie et au Conseil d'Etat, que nous sommes redevables de la partie religieuse de l'ouvrage et de ses proportions majestueuses. Entre nous, je ne vois pas dans quelle autre ville on aurait pu professer ce cours. A Paris, l'auditoire de Sainte-Beuve se fût débandé avant la troisième leçon ; à Genève, même, le seul nom d'Arnauld eût peut-être réveillé les vieilles haines que ce grand batailleur avait déchaînées contre Port-Royal en approuvant les mesures de violence édictées par Louis XIV contre les protestants. A Lausanne, au contraire, il y avait des souvenirs historiques, des traditions

(1) M. Hermann Reuchlin écrivait à Sainte-Beuve le 5 février 1845 : « J'ai pensé bien des fois à ce que vous avez dit qu'on ne pourrait écrire cette histoire en deux volumes. » *Corresp. de Sainte-Beuve avec Hermann Reuchlin*, publiée par Eugène Ritter, 1891.)

libérales, une atmosphère sympathique et tout près de nous un renouveau de l'esprit religieux qui permettaient à Sainte-Beuve d'exposer en toute liberté, sans courir le risque d'ennuyer ou d'offenser ses auditeurs, le dogme janséniste de la Prédestination qui côtoie de si près le dogme calviniste (1). Et loin de l'en dissuader. Vinet fut le premier à l'encourager dans cette voie. « Voulez-vous, lui disait-il, être le poète de Port-Royal ? Sachez sa théologie ! » — A première vue, ce mot a l'air d'un paradoxe ; à la réflexion il contient sûrement une bonne part de vérité. Toute désolée qu'elle soit, la théologie de Port-Royal ne manque pas d'une certaine grandeur poétique. Par le dogme qui lui sert de base elle rejoint en quelque sorte dans le monde antique la croyance à la fatalité d'où la tragédie grecque a tiré des situations effroyables. Par l'opiniâtreté que les religieuses et les solitaires apportèrent à sa défense, elle touche à l'héroïsme ; par les pensées de Pascal elle confine au sublime.

Vinet avait donc raison... Ah ! que de fois n'ai-je pas regretté qu'une main amie, Juste Olivier, par exemple, n'ait pas recueilli les conversations que ce noble esprit eut avec Sainte-Beuve pendant les six mois que ce dernier séjourna à Lausanne ! Nous aurions là un document de premier ordre, quelque chose comme un pendant à l'entretien de Pascal avec M. de Saci, et nous saurions d'une façon précise ce que Sainte-Beuve dut exactement à Vinet, tandis qu'avec les rares témoignages qui nous sont venus de part et d'autre, chacun des intéressés ayant jugé à propos de garder à ces entretiens le caractère secret d'une confession, nous en sommes réduits aux suppositions, aux conjectures.

Le 4 décembre 1837, Mme Vinet écrivait à M. Lutteroth :

« M. Sainte-Beuve gagne les cœurs ici ; ceux qui le voient de près louent son caractère, sa sensibilité, sa droiture. Son cours est suivi avec zèle par tout ce qu'il y a de mieux ; il est

(1) Mais ce n'étaient pas les seules considérations qui attiraient Sainte-Beuve au chef-lieu du canton de Vaud. Il y pensait, il en rêvait depuis qu'il avait lu les *Lettres de Lausanne* de Mme de Charrière, et il n'était pas fâché non plus de faire connaissance avec la ville natale de Benjamin Constant et la patrie d'adoption de Mme de Staël et de l'historien Gibbon.

vrai qu'il a aussi un public hostile ; ce public se compose d'un petit groupe de catholiques légitimistes et du gros tas de ceux à qui le sérieux déplaît et qui s'étaient attendus à de l'amusement ; ceux-ci sont enchantés d'avoir à se rattacher au peu d'habitude qu'à Sainte-Beuve de parler en public pour dire qu'il parle mal, que cela ne vaut rien. En attendant on ne se trouve pas réunis après ses cours sans se citer les uns aux autres des mots charmants, profonds, pleins d'une vraie intelligence de la vie évangélique ; le choix des citations montre un esprit sérieux, préoccupé du devoir, des conséquences de la foi, etc. J'espère qu'il se fera du bien ici ; il est évident qu'il cherche, qu'il y a ici un cercle de gens propres à lui faire trouver la seule chose nécessaire. » (1)

« La seule chose nécessaire », vous l'avez deviné, c'était sa conversion. Nous en reparlerons un peu plus loin. En attendant, le témoignage de Mme Vinet est confirmé par Juste Olivier dans ses *Souvenirs*. Que nous dit-il, en effet ? — Que Vinet suivait les leçons de Sainte-Beuve aussi régulièrement que le lui permettait l'état de sa santé ; que Sainte-Beuve se rencontrait fréquemment avec lui ; qu'il fut souvent de ses mercredis, que quelquefois aussi il alla heurter discrètement à sa porte et passa d'assez longues heures avec lui en causerie intime. — Toutes choses que nous trouvons également notées dans les *agendas* de Vinet (2). Ouvrons donc ces précieux *agendas* qui le seraient bien plus encore s'ils étaient moins sobres d'appréciations sur les leçons de Sainte-Beuve, et cherchons-y des indications.

La première chose qui me frappe, c'est que Sainte-Beuve visita Vinet le lendemain de sa leçon du 10 janvier 1838 où il s'était étendu sur Arnauld d'Andilly, et qu'il le visita encore le lendemain de celle du 26 janvier où il avait parlé de Montaigne et Pascal rapprochés. Dans la visite du 11 janvier Sainte-Beuve et Vinet s'entretinrent de Bossuet et de Fénelon. Dans celle du 27 janvier, bien que Vinet n'indique pas le sujet de leur conver-

(1) *Alexandre Vinet*, par Edmond de Pressensé, p. 39.
(2) *Ces agendas* sont de tout petite carnets où Vinet avait l'habitude de consigner ses observations au jour le jour. Celui de l'année 1837 a malheureusement disparu.

sation je suppose qu'elle roula sur Pascal et Montaigne, car je relève dans les *agendas* de Vinet, à la date du 25 de ce mois, une note qui marque entre eux un sérieux dissentiment d'opinion : Sainte-Beuve ayant fait entrevoir que le jour viendrait peut-être où, de progrès en progrès, la majorité des hommes trouverait la vie assez douce pour que la sombre apologie de Pascal n'eût plus de raison d'être, Vinet écrit dans ses *agendas* : Comment une question de conscience individuelle, de foi, pourrait-elle devenir une question de majorité ? »

Cela n'avait pas empêché Vinet de prendre un extrême intérêt à la leçon de Sainte-Beuve. Il lui écrivait, en effet, le jour même (26 janvier) la lettre suivante :

« J'espère, monsieur, que vous ne me trouverez pas indiscret, et que je n'aurai pas à me repentir d'avoir cédé au besoin que j'éprouve de vous dire combien je me sens redevable à vous pour votre leçon d'aujourd'hui. Leçon dans toute la force du terme et dans tous les sens du mot ! Je ne vous parle point de mon plaisir, parce que ce mot ne nomme pas bien cette joie intellectuelle et morale que vous m'avez procurée, et, je l'espère, à bien d'autres qu'à moi. Mon remerciement n'est pas un suffrage ; et c'est parce que je sens plus vivement que jamais qu'il n'en a pas la valeur que j'ose vous l'offrir : je ne vous loue point, je vous remercie, et vous devez me le permettre, je le crois du moins. Mais mon remerciement même doit être discret ; je m'en tiens donc à ce peu de mots auxquels je ne joindrai que mes vœux très affectueux (1). »

Et c'est évidemment pour le remercier de cette lettre que Sainte-Beuve était allé faire visite à Vinet dès le lendemain.

Tout cela, n'est-il pas vrai ? jette une lumière bien vive sur la nature des rapports qui s'étaient établis entre ces deux esprits si différents malgré leur contingences.

Continuons à dépouiller les *agendas* de Vinet pour l'année 1838. En général, et c'est fâcheux, Vinet se contente de rappeler le sujet de la leçon de Sainte-Beuve. Quelquefois cependant ses notes contiennent ce bout d'éloge : « Belle leçon sur Jansénius ». — « Très belle leçon sur les *Provinciales*. » Ou bien encore des

(1) *Lettres de Alexandre Vinet*, t. II, p. 51.

réflexions dans le genre de celle-ci qui semble être venue à l'esprit de Vinet au cours de la leçon do Sainte-Beuve sur Saint-Cyran et qui fait songer à quelque pensée de Pascal : « Le vrai costume du diable est le costume chrétien. »

Enfin à la date du 25 février (1) la mention : « Visite de M. Sainte-Beuve » est suivie de mots en chiffres que Juste Olivier a traduits par ceux-ci : *Qui me laisse lire dans son cœur* !

A quoi cela peut-il bien se rapporter ? J'y ai déjà fait allusion un peu plus haut. J'ai dit que Vinet avait eu un moment l'espoir de convertir Sainte-Beuve. Mais je dois ajouter que cette idée lui avait été soufflée par un ami plus zélé que perspicace. « Le pieux Richemond, lui avait-on écrit, représente comme un privilège de chaque chrétien de prendre un petit enfant par

(1) La veille de ce jour, Vinet avait écrit à Sainte-Beuve dans les termes que voici :

« Privé du plaisir de vous aller voir, parce que je n'ose sortir le soir, je veux pourtant vous dire, Monsieur, combien je vous sais gré d'avoir pris un peu de repos et combien je voudrais que vous eussiez annoncé une plus longue interruption. Elle est, j'en suis convaincu, très nécessaire à votre santé ; cette considération suffit bien ; mais si elle ne vous suffisait pas, j'ajouterais que, fussiez-vous même très bien portant, vous avez acquis le droit de prendre de bien plus longues vacances. Je parle ainsi pour me placer au point de vue où je soupçonne que vous vous placez ; en parlant de votre cours à d'autres, l'idée ne me viendrait pas de mesurer votre tâche au pied et à l'aune, des leçons comme les vôtres s'évaluent au poids, et c'est bien ainsi que l'entendent tous ceux qui sont dignes de les entendre. Ce n'est qu'à vous, Monsieur, que je puis dire les grossièretés que vous venez de lire : laissez-moi les combler, et vous dire qu'au taux ordinaire et légal des leçons de l'Académie, vous nous donnez toutes les semaines une heure de *trop* (je vous prie de prendre ce trop dans le bon sens) ; en sorte que vous êtes en avance de *seize leçons*. J'ose vous prier très instamment de ménager votre santé ; et j'ajoute, toujours pour entrer dans votre point de vue, que, pour ne pas vouloir suspendre à propos, vous vous exposez à une interruption beaucoup plus longue. J'ai fait à Bâle cette expérience, et elle m'a été cruelle. Veuillez penser aussi à vos amis de Lausanne, à qui le souvenir de vos leçons, si elles altèrent votre santé, sera aussi amer qu'il devait leur être doux. C'est à vous que vous devez vous en prendre, Monsieur si l'homme leur est devenu encore plus précieux que le professeur ; le professeur lui-même y a contribué pour beaucoup ; et quel que soit le noble plaisir qu'ils trouvent à vous entendre, permettez-leur de préférer votre santé à ce plaisir même. Je ne veux pas vous fatiguer davantage : si mes raisons sont bonnes, elles ne demandent pas plus de développement. Je ne veux plus que vous dire encore une fois combien j'ai à cœur que vous vous rendiez à nos instances, et là-dessus, Monsieur, je vous souhaite un très bon jour et vous prie d'agréer mes sentiments de considération et d'attachement les plus distingués. »

(24 février).

VINET.

(Bibl. de la Faculté de théologie de Lausanne. Lettre inédite).

la main et de le conduire sur la voie de la vie éternelle, heureux s'il en est quelques-uns qui, au lieu de la main d'un enfant, peuvent prendre celle d'un grand écrivain ; mais pour cela il faut d'abord que le grand écrivain devienne un enfant. »

Or, c'est justement ce que Sainte-Beuve ne voulait pas devenir. Et Vinet en avait si bien conscience, que le 17 janvier 1838 il notait dans son *agenda* : « J'ai négligé hier, faute de courage, c'est-à-dire faute de charité, l'espèce de pastorat que m'a confié XXX ! »

D'où lui venait ce manque de courage ? Je ne le sais pas mais je le devine. A la suite de la publication dans la *Revue des Deux Mondes* d'une petite nouvelle de Sainte-Beuve intitulée *Madame de Pontivy*, Vinet avait rédigé une sorte de mémoire dans lequel, rapprochant cette œuvre *païenne* de l'œuvre *chrétienne* des *Pensées d'août* (1), il s'exprimait ainsi :

(1) Les *Pensées d'août*, d'après Vinet, inauguraient dans notre littérature la vraie poésie chrétienne. « Avant Sainte-Beuve, écrivait-il, on avait parlé en vers des choses divines et des perspectives éternelles. Sainte-Beuve est le seul qui ait nommé, tantôt par leur nom, tantôt par leur substance et leurs effets, les éléments distinctifs du christianisme, le seul chez qui la *conscience*, la *grâce* et l'*humilité* apparaissent comme conditions d'une religion vraie, le seul par conséquent dont l'accent soit véritablement sérieux et pénétrant... »

Ce n'était pas l'avis de Guttinguer qui, dans une de ses *Méditations* (1) disait à Sainte-Beuve, en réponse à la *Pensée d'août* parue dans le *Magasin pittoresque* au mois de septembre 1836 :

Un *malheur*, un *devoir*, dites-vous, mon ami,
Pour renouveler l'âme et retremper la vie,
Pour les mettre au-dessus des flèches de l'envie,
Pour marcher ici-bas d'un pas mieux affermi !
Mais le *malheur* fléchit, mais le *devoir* accable,
Si nous n'avons encor Dieu pour voile et pour câble,
Sur l'océan des jours où chaque soir se perd
Quelque vaisseau sans mât, dans le gouffre entr'ouvert,
Mais il nous faut encor, pour fanal sur l'abîme,
Le Calvaire, éclairé de son rayon sublime.
Comment, sur les coteaux où vous êtes assis,
N'avez vous pas trouvé ce nom dans vos récits ?
Vous qui, même en ces temps de brûlante jeunesse,
Aviez si peu de foi dans l'humaine sagesse ;
Qui ne voyiez de port où nous sauver de nous
Que le foyer modeste et *Dieu par-dessus tous !*
L'avez-vous oublié ? Quoi ! pas une parole
De votre cher Sauveur par qui tout se console !

(1) *Fables et Méditations*, *A mon ami Sainte-Beuve*, p. 75 (1837).

« Convenons que, la thèse fût-elle vraie, l'auteur a payé trop cher cette vérité par l'abandon momentané des principes qu'il aime à défendre. Ce qu'il a gagné vaut infiniment moins que ce qu'il a sacrifié ; et il lui fallait absolument, pour le bien de sa preuve, laisser notre intérêt se distraire vers une affection illégitime, qu'il environne de je ne sais quelle trompeuse auréole de vertu et d'innocence, à cela seul il reconnaissait que sa thèse n'était pas vraie ; car où donc est la vérité qui coûte la vie à une autre vérité ? J'absous volontiers l'intention ; mais je dénonce à l'auteur ce goût de psychologie raffinée qui peut préoccuper à ce point un homme de conscience et lui faire une si complète illusion. Il serait à souhaiter que l'auteur un jour se prononçât sur cette œuvre, de manière à faire évanouir la difficulté qu'elle soulève et les doutes qu'elle autorise. » Mais, avant de publier ces lignes dans le *Semeur*, Vinet, comme il l'avait déjà fait pour son article sur *Volupté*, avait eu la délicatesse de les communiquer à Sainte-Beuve en le priant de lui soumettre les observations que cette lecture pourrait lui suggérer. Et Sainte-Beuve, au cours d'une visite qu'il lui avait faite avec Juste Olivier le premier jour de l'an, lui avait remis une lettre où le plaidoyer *pro domo* se terminait par cette excuse à double entente.

« ... Laissez-moi vous remercier de votre attention si délicate, si affectueuse. Je sens, croyez-le, tout le prix de cette affection en laquelle j'ai confiance plus encore que je ne le témoigne et que je ne la cultive. La meilleure façon de répondre à ces sortes d'affections serait, je me le dis, d'entrer dans les sentiments tout sérieux qu'elles vous souhaitent pour votre bonheur ; et tant qu'on en est bien plus loin qu'on n'ose l'avouer, il semble alors qu'on doive mettre, par respect même, une dis-

Quoi ! sur votre chemin pas une seule croix !
Un *devoir*, un *malheur*, rien de plus, point de voix
Qui perce le nuage, admirable mystère,
Surpassant de si loin tous les coins de la terre,
Même les plus pieux, ou s'y mêlant toujours
Comme un céleste chant, d'innocentes amours.

Mais Sainte-Beuve soutenait contre Guttinguer (lettre inédite du 3 octobre 1836) que « l'inspiration » de cette *Pensée d'août*, qui devait donner son titre au volume, en était sinon chrétienne, du moins conciliable avec le christianisme.

crétion extrême à ces amitiés qui seraient si précieuses, et qui le sont puisqu'on croit déjà les posséder. Mais, je vous le répète, le respect même du fond fait qu'on est plus discret dans les témoignages... »

Et voilà qui nous explique pourquoi le *respect* de Sainte-Beuve pour Vinet fut toujours *sans* intimité (1), et pourquoi, malgré la sympathie qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre, ces deux hommes, continuant à leur insu la tradition des solitaires de Port-Royal, ne se donnèrent jamais d'autre titre que celui de Monsieur.

Après avoir lu la lettre de Sainte-Beuve (2) Vinet lui répondit le jour même qu'il avait été touché et *édifié* et qu'il n'avait eu dans sa vie que peu d'émotions aussi douces (3). Mais je crois bien que c'est à partir de ce jour-là qu'il négligea, faute de courage, l'espèce de pastorat qu'on lui avait confié. Sainte-Beuve était si loin alors de penser au salut de son âme, qu'il ne pouvait se consoler de la perte de son amie, et que tout en déclarant que c'était fini de ce côté, il avouait à Vinet que si d'autres souffles lui rapportaient durant quelque loisir des parfums oubliés, il s'y laisserait reprendre.

Que les protestants de la Suisse romande n'éprouvent donc aucun regret de ce que Sainte-Beuve n'ait pas embrassé la religion réformée, car sa ferveur première une fois passée, il leur eût probablement tiré sa révérence comme à tant d'autres dès qu'il eût éprouvé le besoin de se dégager. Il était de ces esprits changeants, qui doivent se résigner à vivre en marge des confessions et des écoles, n'ayant ni assez de foi pour

(1) Il écrivait le 15 septembre 1867 :
« Quand je suis allé dans le canton de Vaud, j'ai surtout rencontré en M. Vinet l'homme qui était le plus fait peut-être pour inspirer un respect tendre et un désir de conciliation dans l'ordre des idées et des espérances. J'ai écouté, j'ai goûté, j'ai admiré et senti. Vous savez bien que ce n'est pas là croire... » *Lettres à une jeune fille,* publiées par M. Ph. Godet dans la *Revue de Paris* du 1er juillet 1904). — Sainte-Beuve avait un tel respect pour Vinet que, le 18 février 1843, il écrivait à Juste Olivier : « Si j'avais quelque occasion, je me hasarderais à lui envoyer, outre mon petit volume inédit (*le Livre d'amour*), une 2e édition de mon XVIe *siècle*, malgré les légèretés et les grivoiseries inévitables du sujet. Dites-moi si et comment je le puis. »

(2) Cette lettre a été publié *in extenso* dans la *Corresp.* de Vinet, t. II, p. 45.

(3) *Corresp.* de Vinet, t. II, p. 48.

honorer les unes, ni assez de discipline pour rester dans les autres. Il a dit au bas d'une page de son livre, dans le chapitre sur Montaigne et Pascal : « Rien n'est plus voisin d'un chrétien à certains égards qu'un sceptique, mais un sceptique mélancolique et qui n'est pas sûr de son doute. J'aurais encore atteint mon but quand mon travail sur Port-Royal ne serait que l'histoire d'une génération de chrétiens, écrite en toute droiture par ce sceptique respectueux et contristé. Et n'était-il point un de nos pareils celui qui a dit : « Je suis assez profondément sceptique pour ne pas craindre par moment de paraître chrétien ? »

Cette remarque glissée dans une note de la seconde édition de *Port-Royal* ne prouve pas que lorsqu'il était à Lausanne Sainte-Beuve fût un sceptique respectueux et contristé. Il disait un jour : « Nous serons encore catholiques quand nous ne serons plus chrétiens ! » Son état d'âme en ce moment était presque le contraire. En tout cas, il était certainement plus chrétien que catholique. Guttinguer qui le connaissait à fond ne s'y était pas trompé et l'avait bien jugé dans la poésie que nous avons citée plus haut. Le christianisme de Sainte-Beuve était tout intérieur, je veux dire qu'il ne se manifestait dans aucun acte relevant du culte. Et cela précisément est du jansénisme outré et confinant au libertinage (1). Oui, j'en suis convaincu, notre critique avait en lui dès cette époque le germe du scepticisme, et je crois bien que le Tentateur (c'est ainsi qu'il appelait Montaigne), avait déjà quelque peu ébranlé sa foi qui d'ailleurs n'eut jamais un fondement bien sérieux. Qui sait même si ce n'était pas pour la consolider qu'il allait visiter Vinet entre ses deux leçons sur Montaigne et Pascal opposés

(1) Il écrivait un jour, à propos de Fontanes, qu'il traitait d'épicurien : « Il y a des hommes qui ont ainsi l'imagination catholique indépendamment du fond de la croyance. Les pompes du culte, la solennité des fêtes, l'harmonie des chants, l'ordre des cérémonies, l'encens, le rayon mystérieux du sanctuaire, tout cet ensemble les touche et les émeut. — Il y en a d'autres qui (raisonnement à part) ont plutôt la *sensibilité* chrétienne. Une vie sobre, un ciel voilé, quelque mortification dans les désirs, une habitude recueillie et solitaire, tout cela les pénètre, les attendrit et les incline insensiblement à croire. J'en connais de cette sorte. » (*Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. I, p. 89.) Evidemment Sainte-Beuve pensait à lui en écrivant ces dernières lignes.

l'un à l'autre, et si Vinet déjà enclin au doute ne fut pas ébranlé à son tour par le douteur qu'était Sainte-Beuve ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que Vinet, après avoir lu dans le cœur de notre critique, renonça à le convertir et que celui-ci lui sut beaucoup de gré de sa discrétion. J'en trouve la preuve dans une lettre qu'il adressait à Victor Pavie au mois d'août 1839 : « Lausanne m'a charmé, comme charme le petit *Liré* (2) et le coin du jeu, après le *jactatus et undis*. Du calvinisme j'en suis très peu fou ; mais je pourrais l'être, sans inconvénient, de Vinet, qui est si peu calviniste, lui, et qui veut écrire une vie de saint François de Sales avec amour (1). »

Disons tout de suite que cette folie ne le quitta point.

Voilà pour les rapports que Sainte-Beuve eut avec Vinet durant son séjour à Lausanne (2).

Examinons maintenant les matériaux qu'il avait apportés avec lui pour documenter et illustrer ses leçons.

Ils étaient si volumineux qu'ils remplissaient une immense caisse cerclée de fer, et qu'on fut obligé de les déballer dans l'ecurie de l'hôtel d'Angleterre, où Sainte-Beuve était descendu. Encore y manquait-il quelques pièces importantes, car je vois dans une note du sous-main de Sainte-Beuve que M. Vulliemain lui avait prêté l'*Œuvre des six jours* de Duguet.

(1) Quelle charmante comparaison ! elle ne pouvait venir qu'à l'esprit d'un poète nourri du XVI[e] siècle. En tout cas c'est la première fois que je vois employer le « petit Liré de Joachim du Bellay » dans le sens du « reminiscitur Argos. »

(2) (*Victor Pavie, sa jeunesse, ses souvenirs littéraires.*) Quelques années plus tard (1846) il écrivait encore à Turquety : «... M. Vinet, dont vous me parlez et dont j'ai reçu une lettre il y a peu de jours, est à Lausanne, canton de Vaud. Voilà un homme encore digne d'être aimé à travers toutes les dissidences de communions. Il est de cette religion que vous définissez : *Religio Christi caritas*. Il voulait écrire une vie de saint François de Sales, tant il est peu exclusif. (Lettre inédite, *Bibl. de la Faculté de théologie* de Lausanne.)

(3) Ces rapports continuèrent jusqu'à la mort de Vinet, arrivée le 4 mai 1847, bien que leurs lettres fussent assez rares. Nous n'avons pas celles de Vinet ; mais celles de Sainte-Beuve, publiées d'abord par Rambert, ont été recueillies ensuite dans la correspondance de l'illustre critique (T. I, pp. 105 et 122). Sainte-Beuve, qui avait beaucoup appris dans le commerce de Vinet, ne cessa de s'inspirer de ses travaux. Quand il alla à Liège professer son cours sur Chateaubriand, il avait sous les yeux celui que Vinet avait fait à Lausanne en 1844, et son étude sur la Rochefoucauld qui parut en 1840 se ressent visiblement de celle de son ami.

Certes, ce n'est pas le meilleur livre de ce moraliste aimable, qu'on a défini si joliment : un demi-Fénelon éteint et attristé par le jansénisme (1). Il ne vaut ni son *Traité de la prière publique*, ni ses *Lettres sur divers sujets de morale et de piété* qui fut une des premières lectures d'Alfred de Vigny. Mais c'est assurément son livre le plus poétique et celui où il a mis le plus de son imagination. Que n'y mit-il un peu plus de science ? Silvestre de Sacy qui goûtait fort l'*Œuvre des six jours* et nous en a donné une charmante réédition parue chez Téchener, ne pouvait s'empêcher de rire devant l'assurance de Duguet écrivant sans sourciller que le monde avait été créé le 23 octobre, à six heures précises du soir !

Ce n'était pas évidemment pour sa cosmogonie quelque peu enfantine que Vulliemain avait le livre de Duguet dans sa bibliothèque. Mais il était le neveu et le disciple du pasteur François Gonthier, qui, après avoir exercé ses fonctions avec une largeur de vues peu commune et une charité vraiment évangélique, employa la fin de sa vie à réimprimer des ouvrages d'édification empruntés aux écrivains religieux de tous les temps et surtout aux écrivains de Port-Royal. C'est ainsi qu'il avait consacré différents volumes à Duguet, à Nicole, à Quesnel, et qu'il projetait de publier des extraits de Hamon et de Tillemont, quand la mort vint mettre un terme (1834) à son activité littéraire.

Ces ouvrages eurent plusieurs éditions et se répandirent très vite dans la Suisse romande, où ils étaient fort goûtés. C'est par eux évidemment que le jansénisme s'infiltra dans la société vaudoise à laquelle appartenait Vulliemain, — à moins qu'il n'ait eu comme premiers zélateurs et propagandistes le cercle de mystiques formé à Lausanne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle par Dutoit-Membrini, mort en cette ville en 1793. Dutoit-Membrini était pasteur déjà très écouté partout où il prêchait, quand le hasard lui fit rencontrer un échappé du cimetière de Saint-Médard nommé Vallobrès qui l'initia aux mystères du Figurisme, cette cause directe des Convulsions. Il lui prêta d'autant plus d'attention qu'il avait une secrète ten-

(1) Victor Fournel. *Corresp. de Sainte-Beuve*, t. II, p. 273.

dance à verser dans les excentricités du mysticisme, habitué qu'il était à se nourrir de la lecture des prophètes et tout particulièrement du livre d'Isaïe. Après avoir donné sa démission de pasteur, et renoncé ainsi à la prédication, il mena une vie cachée de mortification, de charité et de prière, cherchant en dehors et au-dessus de toutes les barrières confessionnelles ce qu'il appelait le christianisme intérieur et recrutant ses principaux adeptes parmi les femmes de la colonie étrangère qui habitaient l'été à Lausanne et aux environs. En 1769 il eut des démêlés avec la justice baillivale qui saisit ses livres (1) et ses papiers; mais il n'en continua pas moins sa propagande secrète à la faveur et sous le couvert du pseudonyme de Théophile (2), Quelques années plus tard, c'est lui qui présida à l'impression faite à Lausanne des Œuvres complètes du grand Arnauld (en 45 vol. in-4°), publiée par Larrière, collaborateur aux *Nouvelles ecclésiastiques*, du temps que Saint-Marc les dirigeait, — preuve manifeste et indéniable de son affiliation au parti janséniste. Et son dernier ouvrage imprimé à Lyon en 1793, l'année même de sa mort, sous le titre de *Philosophie divine*, traitait de la *liberté et de l'esclavage de l'homme*, de la *prédestination*, de la *grâce* et du *péché originel*, sujet permanent des méditations et des disputes de tous lês vrais sectateurs de Port-Royal (3).

(1) Parmi ces livres il y avait la *Bible* de Mme Guyon, le *Chrétien intérieur* de M. de Bernières, le *Direclenr mystique* de Bertot, les *Œuvres* de sainte Thérèse et l'*Imitation* d'A-Kempis.

Mais ce n'étaient pas les seules lectures de ce groupe de mystiques protestants. Après avoir publié à Lausanne un choix des ouvrages mystiques de Fénelon en cinq volumes et les œuvres complètes de Mme Guyon, ils avaient réuni une importante bibliothèque d'ouvrages mystiques qui existait encore dans la première moitié du XIXe siècle et dans laquelle les ouvrages jansénistes abondaient. (Note de M. Bernus, mort, en 1903, professeur à la Faculté de théologie protestante de Lausanne.)

(2) Tous les disciples de Dutoit-Membrini avaient des surnoms. C'étaient *Calef*, *Opassum*, *Abraham*, *Sarigue*, *Philémon*, *Timothée*, *Electa*, *Debora*, etc. (Cf. sa *Vie* par Jules Chavannes, Lausanne, Bridel, 1865.)

(3) Dans son *Histoire de la Confédération suisse*, t. XV, p. 22, M. Monnard définit ainsi Dutoit : « Mystique et philosophe, vaste esprit qui se développa librement dans la solitude. » Vinet qui s'y connaissait le mettait au nombre des plus excellents juges en fait de prédication, et Sainte-Beuve, qui avait eu, après son départ de Lausanne, la curiosité de le lire, écrivait à Juste Olivier le 24 mai 1843 : « Je reçois le Dutoit-Membrini avec une reconnaissance que nourrit et augmente la lecture. » (Lettre inédite.)

Il n'est donc pas étonnant que sous ces diverses influences, il se soit formé à Lausanne un courant favorable à l'étude historique et critique de la doctrine janséniste et que Sainte-Beuve y ait trouvé en 1837 un public prédisposé à l'entendre. Quelque temps avant son arrivée, Juste Olivier lui écrivait que le sujet de Port-Royal était peut-être de toute la littérature française celui qui leur convenait le mieux, et pour lui prouver qu'il n'était pas étranger ou indifférent au Conseil d'Etat de qui dépendait l'autorisation, il lui apprenait que M. Jacquet, président dudit Conseil, avait fait tout récemment un pélerinage à Port-Royal et en avait rapporté une pierre à Lausanne (1).

Si Dutoit-Membrini avait vécu à cette époque, il eût certainement aperçu dans ce dernier détail une figure, la première pierre de l'édifice que Sainte-Beuve devait bâtir au chef-lieu du canton de Vaud.

(1) Lettre de Juste Olivier à Sainte-Beuve.

La grosse difficulté était cependant d'obtenir l'approbation du Conseil de l'Instruction publique et du Conseil d'Etat.

« Vous avez à Lausanne et dans le canton de Vaud, lui écrivait Juste Olivier, le 29 septembre 1837, beaucoup d'amis qui remuent pour vous tout ce qu'ils ont de bras. M. Monnard, que j'avais averti, écrit de Lucerne. Son collègue à la Diète, M. de la Harpe, conseiller d'Etat, en a fait autant. Mon beau-frère et moi expédions des missives tant et plus. Le Conseil d'Etat passe pour être un peu récalcitrant en littérature moderne, mais nous disons : « Il n'osera. »

« Tout cela est bien lent et vous ennuie beaucoup, si vous y pensez. Mais nous n'avons pas de ministre de l'Instruction publique compétent pour décider à lui seul les questions de cette espèce. Dans nos petites démocraties, la volonté qu'il faut faire agir est très complexe. Il y a une Académie, corps enseignant à consulter, et la décision appartient à un Conseil d'Etat composé de neuf membres. Quelque bonne volonté que nous y mettions, les délibérations, les communications d'un corps à l'autre, les préavis à recueillir prennent du temps. Voilà ce que vous fait dire mon ami Espérandieu, et en vérité il a mis à cette affaire toute la célébrité voulue. »

Et six jours après, Juste Olivier mandait de nouveau à Sainte-Beuve ;

« Je vous adresse, note sur note, comme nos grands diplomates européens. Celle-ci pour vous prévenir que le Conseil de l'Instruction publique en s'adressant officiellement à vous, vous fera peut-être une question sur la manière dont vous entendriez traiter le sujet de Port-Royal que j'ai indiqué en votre nom. Ne soyez pas surpris, c'est une affaire de forme. Comme le sujet doit être agréé par l'Académie, qui est proprement le corps enseignant, tandis que le Conseil n'est que le corps dirigeant, ce dernier se croira peut-être obligé d'avoir vos propres paroles sur ce point, afin de les insérer officiellement dans sa communication à l'Académie. Ayez donc la complaisance de lui faire en deux ou trois phrases votre profession de foi à cet égard : ce que vous m'avez mis dans votre lettre sur votre intention de traiter *Port-Royal* d'une façon approfondie *et en le rattachant par*

III

Nous avons vu que Sainte-Beuve était descendu à l'hôtel d'Angleterre, aujourd'hui hôtel du Nord. M. et Mme Juste Olivier auraient désiré qu'il fût tout à fait leur hôte, comme il l'avait été à Aigle, lors de son premier voyage à Lausanne, mais Sainte-Beuve, qui avait de vieilles habitudes et qui à Paris, pour être plus libre, n'habitait pas avec sa mère, n'avait accepté chez ses amis qu'une demi-hospitalité. Tout le jour il travaillait à l'hôtel où il ne voyait absolument personne jusqu'à 4 heures du soir les jours où il ne faisait pas de cours, et jusqu'à 3 heures les jours où il professait (1). Passé cette heure, il se rendait

ses liaisons naturelles aux écrivains du grand siècle, surtout ce dernier point... Nous sommes tous bien ennuyeux. n'est-ce pas ? mais tâchez de nous prendre encore un peu en patience; peut-être qu'en persévérant dans l'ennui, le plaisir nous viendra. »

Le plaisir vint, en effet : le 7 octobre 1837 Sainte-Beuve recevait de Juste Olivier le petit billet que voici :

« Le sujet de Port-Royal a été agréé par l'Académie. Ainsi il ne reste plus aucun obstacle. Port-Royal, le cours donné officiellement aux étudiants pendant notre année scolaire (novembre à juin) et trois leçons par semaine. Nous sommes tous réjouis, dussions-nous avoir le chagrin de ne pas vous recevoir à Lausanne, comme nous aurions aimé. » (*Lettres communiquées par M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.*) On trouvera d'autres lettres se rapportant aux négociations de ce cours dans la *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier* que j'ai publiée dans la *Revue des Deux Mondes* aux mois de septembre et d'octobre 1903.

(1) Il ne communiquait avec le dehors qu'au moyen de petits billets qu'il faisait passer à M. et Mme Juste Olivier, ou de notes qu'il avait soin d'écrire sur son-sous-main pour ne rien oublier.

Voici quelques-uns de ces billets restés inédits :

Hiver de 1837,

« Vous avez un louis d'or ; vous me dites : mettons nos louis d'or ensemble. Je sais que je n'ai pas un louis d'or, mais seulement une pièce de trois baches, et je dis non. Vous vous attristez et vous blessez un peu. Je dis : Eh bien ! mettons ensemble votre louis d'or et ma pièce de trois baches. si vous y consentez. J'apporterai moins que vous dans cette amitié, mais du moins, j'y apporterai d'abord le contentement et le bonheur de recevoir plus que je ne donne, ce qui est un des premiers caractères de l'amitié ».

Hiver de 1838

— « Mille bonjours, Madame, seriez-vous assez bonne pour demander à M. Lèbre de vouloir bien me prêter le volume des *Oraisons funèbres* de Bossuet où est celle de la *Princesse Palatine* et celle du *Prince de Condé* pour la journée seulement.

— « Mes amitiés à Olivier qui doit en être déjà au midi de la journée.

chez ses amis Olivier avec qui il dînait et restait toute la soirée, et, rentré chez lui, il reprenait son travail de recherches et de rédaction jusqu'à ce que le sommeil le prît. Toutes ses leçons

J'espère que vous avez bien dormi et que vous ne faites que de commencer la vôtre. Mille respects, Madame.

— « Voudriez-vous, s'il vous plaît, faire remettre la caisse avec le couvert et le *Saint-François de Sales*. Comment êtes-vous de cette fatigue ?

— « Je vous remercie beaucoup, Madame, je crois que c'est moi qui suis ce matin beaucoup mieux que vous, ayant très au long dormi. Ce serait tout à fait mal de ne pas faire le cours. N'y venez pas au moins, je vous le dirai sans me fatiguer.

— « Je m'habille à l'instant, mais il me faut une petite heure. Je vais me hâter. Mille bonjours. Madame.

— « Ne serait-il pas bon, cher ami d'envoyer une petite note à l'Académie pour ceux qui n'auraient pas assisté à mon avis verbal ? Si vous jugez inutile, n'envoyez pas.

— « Je suis beaucoup mieux, Madame, que je ne pouvais l'espérer après tous mes excès d'hier soir. Je ne me donne pas congé, je vous verrai, j'espère, à ma leçon. Je contremanderais les emplâtres si j'osais. Mille remerciements de toutes vos affections. Gardez tous mes respects, et amitiés à Olivier.

— « Cher ami, en m'esquivant hier j'ai laissé la *Revue des Deux Mondes* où je voudrais bien me régaler du discours de Patin. Voudriez-vous la remettre au porteur et aussi, si vous le pouviez, le volume de La Fontaine où est la traduction du *Dies Iræ*. Je vous rapporterai le tout à 3 heures.

— « Comment est-ce, ce matin, Madame et d'Aloys, et de vous et de tout le monde ? Jé voudrais bien qu'il n'y eût plus lieu à ces messages qui ne vous obligent à d'autre réponse qu'à un petit mot au bas de ce billet : *bien*. ou *assez bien*, ou *mieux*. Si Olivier part je lui resserre la main.

— « Comment les enfants vont-ils, ce matin. Madame ? Surtout le petit, j'espère qu'il ne faut plus parler d'Aloys. Et vous, avez-vous dormi ? Si vous voulez vous promener, sera-ce temps et à votre convenance de vous prendre à deux heures ? Je serai trop heureux de savoir ce que vous préférez pour qu'une chose qui me sera si douce vous soit en tout agréable. Mille respects affectueux.

A présent, voici quelques-unes des notes de son sous-main qui est gardé précieusement dans la famille Olivier. Je les cueille au hasard et dans leur enchevêtrement si pittoresque :

— « J'ai rencontré M. Manuel et Mme Vinet, mais je n'ai parlé que par signes, les derniers accents de ma voix ce matin ont été pour M. Porchat : c'est une fin comme une autre.

— « Je n'ai pas de poumons, je n'ai pas de mémoire, rien de l'orateur.

— « Je ne me sépare de mon traitement qu'à la mort, comme dit le maréchal Soult.

— « J'ai pris du lait à 1 heure.

— « Encore un cours sur la littérature moderne, et puis c'est tout.

— « Il y a à payer, sur l'argent du poële un petit volume de Mme de Charrière que M. D. (Ducloux) me fera venir de Neuchatel et une nouvelle édition des *Lettres*, 1833.

— « Ce temps me rappelle le jour où j'ai vu le lac pour la première fois, moins le fier sourire de neige.

— « Je ne sais plus ce que c'est que cette clé précieuse.

étaient écrites dans l'intervalle d'une séance à l'autre. Cela donne une idée de la somme de travail qu'il fournit pendant les sept mois que dura son cours. Je ne crois pas que pareil labeur ait jamais été accompli par un écrivain dans des conditions aussi tyranniques.

Le cours de Sainte-Beuve (1) avait lieu les lundis, mercredis et vendredis dans la grande salle de la bibliothèque de l'Académie, située à côté de la cathédrale et à deux pas de chez Vinet (2). Il ne devait être gratuit que pour les étudiants, mais

— « En somme je suis très content, mais il ne faut pas de récidive.

— « J'ai envoyé un petit résumé à Labitte qui fera une note dans la *Revue*.

— « Ma mère est extrêmement flattée : je lui ai envoyé des lettres de ces dames et de Mme Vinet.

— « Dire à Emile Deschamps qu'on a chanté sa romance un soir, c'est allé.

— « C'est purement local, c'est le mal que j'ai eu tout cet hiver, mais il a augmenté ces jours-ci par chaud et froid.

— « Je fais toujours mes malles et c'est parce que ma mère y avait touché qu'il y avait anicroche.

— « Je n'ai pas remis à M. Vulliemin le volume des *Six jours* de Duguet : vous voudrez bien le lui rendre.

— « J'ai vu un moment M. Porchat. J'ai mis une carte chez M. G... (Gendroz ?). Je n'ai pu aller chez M. Dufournet ni chez M. de la Harpe.

— « Je serai en état de partir si je me soigne aujourd'hui.

— « Il reste à payer à M. Ducloux pour le cerclage (des caisses de ses livres) et au cordonnier pour un racommodage.

— « Mais il n'y a aucun besoin de méringues. Sérieusement, il n'est pas besoin de méringues et je n'en mangerai pas.

— « Vous pouvez bien croire que je n'oublierai ni Lausanne ni Aigle, et j'espère bien y venir au prochain printemps en homme libre.

(1) Ce cours lui était payé par l'État 3.000 fr. ancienne monnaie (4.500 francs monnaie actuelle).

(2) Sainte-Beuve a dit (*Port-Royal*, t. I, 515) que Vinet et lui furent installés le même jour: le mercredi 1er novembre 1837. Ce n'est pas tout à fait exact. La vérité, c'est que Vinet seul fut officiellement installé ce jour-là, en présence de Sainte-Beuve dont M. Porchat, recteur de l'Académie parla en ces termes : « Un des hommes dont Paris écoute la voix ayant proclamé le mérite signalé des ouvrages de M. Vinet, se trouve ici pour l'installer avec nous comme membre de cette Académie, à laquelle il veut bien lui-même prêter quelque temps l'appui d'un talent si digne de sa grande renommée. »

Ce n'est que cinq jours après, le lundi 6 novembre, que Sainte-Beuve fut installé à son tour et prononça son discours d'ouverture devant une assistance aussi nombreuse que choisie. J'aurais voulu donner ici la physionomie de cette première séance, mais la *Gazette de Lausanne* ne lui consacre que trois lignes et le *Nouvelliste vaudois* qui en parle assez longuement s'occupe moins de la leçon d'ouverture que du sujet du cours de Sainte-Beuve et de sa manière de professer.

« Nous avons retrouvé dit ce journal, dans la parole de M. Sainte-Beuve, les qualités essentielles du style qui distingue cet écrivain : mais

Sainte-Beuve avait voulu qu'il fût gratuit pour tout le monde et même ouvert aux dames — ce qui lui avait fait immédiatement une petite cour féminine. Lorsqu'il montait, enveloppé de son manteau de poète, les fameux « escaliers du marché » qui reliaient et relient encore la ville basse à la ville haute (1), il était généralement suivi d'un long cortège de dames qui l'attendaient à sa sortie de l'hôtel d'Angleterre et s'inclinaient respectueusement sur son passage. Il avait été moins fortuné du côté des hommes : s'il comptait parmi ses auditeurs des partisans enthousiastes, il avait aussi des détracteurs qui ne désarmèrent jamais tout à fait. Mme Vinet nous a déjà dit un mot des reproches que ces derniers faisaient à son cours, mais il n'y avait pas que le sujet de ses leçons qui leur parût un peu sérieux, disons le mot, rébarbatif. Sainte-Beuve manquait totalement des moyens physiques les plus indispensables à l'orateur, voire au conférencier. « Quand j'ai une fois vociféré une heure durant, écrivait-il à Mme Pelegrin, je suis hors d'haleine jusqu'à mon heure du surlendemain. » Il en convenait donc le premier. Mais, outre qu'il n'avait ni poumons ni voix, il était affligé d'un accent picard assez désagréable et qui, dans les commencements, por-

il est fâcheux qu'il lise ses leçons, car on sait tout ce qu'une improvisation chaleureuse et animée ajoute de puissance à un enseignement du genre de celui qu'il est appelé à faire. Il va sans dire que nous n'entendons nullement parler ici d'un mode de professer spontané et abandonnant tout au hasard, ou à l'à propos, mais de cette improvisation sévère qui demande plus de labeur et de préparation que les discours les mieux appris, telle, en un mot, que nous la décrivait naguères à si grands traits M. le professeur Vinet. C'est surtout dans un sujet comme celui qu'a choisi M. Sainte-Beuve, que l'on doit regretter l'absence de ce mode d'élocution, qui présente sur la lecture l'immense avantage d'empreindre pour jamais dans les esprits les grandes images et les idées capitales, tout en aidant à l'enchaînement de celles-ci. On aura beau faire, en effet, l'école de Port-Royal sera toujours pour un cours de littérature un sujet abstrait, dont bien peu de personnes pourront se rendre compte d'une manière tant soit peu méthodique et satisfaite à la seule audition des leçons, si éloquemment débitées qu'elles soient, et à plus forte raison si elles sont simplement lues. On dirait que ces pieux solitaires, tant est austère leur éloignement pour tout ce qui est apparent et extérieur, répugnent à venir poser dans une chaire de littérature, devant un auditoire nécessairement préoccupé d'idées mondaines. Avec eux, l'anecdote reste froide et les plus spirituelles saillies tombent à plat .. »

(1) Ce quartier, grâce à Dieu, n'a presque pas changé, et j'ai eu le plaisir, en arrivant à Lausanne, de retrouver au pied et tout autour de la cathédrale les vieilles maisons, les vieux monuments et tout le pittoresque qui avait charmé Sainte-Beuve.

tait sur les nerfs à tout le monde. Quand on s'y fut habitué, les plus difficiles se rabattirent, faute de mieux, sur les noms des personnages que Sainte-Beuve mettait en scène.

Dans l'un des principaux cafés de la ville, transformé en une sorte de club politique, dit Juste Olivier, on répétait la leçon du jour en la travestissant. Et dans l'auditoire de Sainte-Beuve il y avait telles personnes que l'on ne désignait plus que par les surnoms de Saint-Cyran, de Lancelot, de Singlin, de la mère Angélique.

En somme l'opposition que rencontra notre professeur n'était pas bien méchante, et je comprends qu'il ait dissuadé Juste Olivier de publier la pièce de vers que sous le pseudonyme de Delacaverne il avait composée avec sa femme pour le venger des sarcasmes des mécontents (1). Il n'était pas fâché au fond de la petite agitation qui se faisait autour de lui, et son amour-propre était largement satisfait par les témoignages d'admiration et de sympathie qu'il recevait de tous côtés. Le premier qui lui ait été donné, celui peut-être auquel il se montra le plus sensible — en dehors, bien entendu, des marques d'amitié que lui prodiguèrent ses amis de la rue Martheray — fut le toast de bienvenue que lui porta le poète Porchat à la fin du banquet qui lui fut offert à son arrivée à Lausanne, banquet suivi d'une sérénade de la société de Zofingue (2). C'est une chanson dont M. Forel, de Morges, a retrouvé le texte original dans les papiers de M. Monnard. La voici :

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE.

Eh quoi ! pour notre bonne Suisse
Vous avez pu quitter Paris !
D'un rimeur fâcheux et novice
Vingt couplets en seront le prix.

(1) Cette pièce de vers parut à Lausanne après le départ de Sainte-Beuve sous le titre : *Epître à M. Sainte-Beuve sur son cours de Port Royal*, par M. Delacaverne.

(2) La Société de Zofingue, fondée par Vulliemain dans les premières années du XIXe siècle, a pour but d'unir entre eux tous les étudiants de la Suisse qui s'assemblent une fois l'an à la ville centrale de Zofingue. Il y en a une section dans tous les chefs-lieux des cantons.

Mais il est ami de la France,
Votre cœur au sien répondra.
Chantons notre antique alliance.
Plus de Jura !

Des vieux temps consultez l'histoire :
Nous étions tous Gaulois et Francs.
Rome trembla de notre gloire ;
Le Saxon nous vit conquérans.
Au début de mainte campagne,
Qu'un champ de Mars inaugura,
On chantait, passant la montagne,
Plus de Jura !

Le temps vint marquer nos frontières,
Nous Suisses, vous Français enfin ;
Vos Rois adoptaient nos bannières,
Et nous baptisions le Dauphin.
Marignan souffla des orages,
Mais François qui nous admira
Nous dit : Mes amis, soyons sages,
Plus de Jura !

Puis, dans le sein d'un prêtre austère,
Un vieux roi. pleurant ses beaux jours.
Cassa l'édit de son grand-père,
Rançon de coupables amours.
Pour ceux qui fuyaient le martyre,
En vain la pitié l'implora,
Mais notre Suisse osa leur dire :
Plus de Jura !

Enfin croula le trône antique
Sous l'effort de quatre-vingt-neuf,
Et notre vieille république
Comme vous désira du neuf.
Coiffé du chapeau démocrate,
Le Corse un beau jour se montra.
Des deux côtés il mit la patte.
Plus de Jura !

La liberté nous fut rendue.
Dirai-je au prix de quels revers ?
A ma lyre un peu détendue
Il ne faut pas de si grands airs.
Mais du Nord vienne quelque orage,
Suisses, Français, elle dira :
Voici pour tous assez d'ouvrage :
Plus de Jura !

Pour orner notre Académie
Monsieur, vous franchissez les monts.
Voilà de notre illustre amie
Les envoyés que nous aimons.
Avec vous des noises falottes,
Et du blocus même on rira,
Car vous avez mis dans vos notes :
Plus de Jura !

C'est à cette chanson patriotique que Sainte-Beuve répondit quelque temps après par les vers qu'il a recueillis au tome II de ses poésies complètes (1).

Mais revenons à son cours. Il se flattait un jour d'avoir tenu dans ses mains le catalogue de la bibliothèque de M. de Sacy, — en quoi il n'avait pas tort, car les livres d'un penseur sont autant de fenêtres ouvertes sur son âme.

Eh bien ! moi aussi, j'ai eu la bonne fortune de feuilleter le catalogue de la bibliothèque port-royaliste de Sainte-Beuve. J'ai même été plus heureux que lui : non seulement, en effet, je possède ce catalogue, mais j'ai touché, feuilleté, parcouru les ouvrages dont il se compose, leur destinée ayant voulu qu'au lieu d'être dispersés comme les autres après sa mort, ils fussent vendus en bloc à la Société de l'histoire du protestantisme français. Il y a là plus de 400 ouvrages, formant un ensemble de près de 700 volumes qu'on chercherait inutilement ailleurs. Pour ma part, en fait de bibliothèque janséniste particulière, je ne vois que celle de la famille de Barante qui soit plus riche et comme nombre et comme livres rares.

(1) *Notes et Sonnets*, p. 289, édition Calmann-Lévy.

Mais ce qui augmente la valeur de la collection de Sainte-Beuve, ce sont les notes manuscrites qu'il a semées au hasard de ses lectures le long des marges de certains volumes. Ainsi, à la dernière feuille d'un manuscrit de Nicole provenant de l'abbé Coudrette, ami et exécuteur testamentaire de M. Boursier, Sainte-Beuve a piqué cette remarque : « L'écriture d'Arnauld est nette, nerveuse, décisive, comme celle de Lamennais et de Guizot. — L'écriture de Nicole, très belle aussi, a quelque chose de plus indécis et de plus coulant, elle tient de celle de l'abbé Gerbet, de M. Damiron et de Nodier. »

Sur un exemplaire original des *Lettres provinciales* (qui malheureusement a été détaché de cette collection et vendu aux enchères avec le gros de la bibliothèque de Sainte-Beuve), j'ai relevé également cette note qui eût fait les délices de Vinet : « A la fin de la dixième (lettre) le dialogue cesse, l'ironie a fait son temps ; l'impatience et l'indignation saisissent l'auditeur (Pascal), il se lève ; l'orateur commence, il tire le glaive. Il y a des *Philippiques et des Catilinaires.*

Si j'en avais le temps je vous dénombrerais, à la façon d'Homère, cette armée de théologiens et de bonnets carrés qui pendant cent ans remplirent le monde du bruit de leur dispute. Et quelle dispute ! je ne crois pas qu'il y en ait jamais eu de plus vaine au moins en apparence ! Mais là, comme dans la plupart des affaires où les casuistes mirent la main, sous une querelle de mots se débattait une question infiniment plus haute que la question du *fait* et du *droit*. Il s'agissait de savoir si le christianisme, désossé par les molinistes, ne serait plus qu'une chair molle, si la religion catholique qui avait trempé si fortement les hommes du XVIe siècle ne serait plus qu'une vague et mystique religiosité, si la France de saint Louis et de Henri IV renierait ses traditions libérales et, de gallicane qu'elle était, deviendrait purement et simplement romaine.

Oui, c'est tout cela qui était en jeu dans la querelle de la grâce. Et j'admire pour ma part le talent de greffier, d'avocat et de juge avec lequel Sainte-Beuve instruisit ce grand procès dans son cours. Greffier, il poussa le scrupule jusqu'à enregistrer les moindres témoignages des parties en présence ; avocat, il plaida le pour et le contre avec la même impartialité ; juge

il rendit des arrêts tellement équitables, qu'ils demeurent sans appel.

IV

Il avait mis six mois à professer son cours ; il mit près de trente ans à écrire son livre. Cela seul est le plus bel éloge qu'on en puise faire. Et en vérité ceux-là m'étonnent qui discutent le point de savoir si dans son Histoire de Port-Royal Sainte-Beuve suivit à la lettre le manuscrit de ses 81 leçons. N'a-t-il pas dit lui-même dans une épître à Collombet, qu'il gagnait d'avance, à écrire ses leçons, sinon la rédaction définitive du moins les matériaux de son livre ? Il est bien clair que s'il ne fit paraître le tome III de son ouvrage qu'en 1848 et le tome V qu'en 1857, c'est que sa rédaction de Lausanne ne lui suffisait pas. Avec les yeux qu'il avait tout autour de la tête et la conscience qu'il apportait à ses travaux, il avait toujours peur de laisser derrière lui des documents capables d'infirmer son jugement sur tel ou tel point. Pendant que s'imprimait son premier volume, il écrivait à Juste Olivier : « Je tombe à l'aspect du bon à tirer dans des scrupules infinis. Je veux tout vérifier, tout reconsulter, tout annoter. Je pratique en littérature la morale de nos gens (1). » Et cela était si vrai qu'en 1839 il voulut aller à Rome « avant d'attaquer cette grande cité dans Port-Royal ». Il espérait en revenir plus respectueux, au moins plus indulgent, comme pour quelque chose qu'on a aimé. Il en revint non pas désenchanté, mais déçu. « J'ai assez bien vu Rome, écrivait-il à Juste Olivier, et dans le sens où je la voulais voir : je comprends ce que c'est maintenant. On y devient aisément dévot, chacun à son saint, l'un à l'Apollon du Belvédère et au grec, l'autre à Raphaël, l'autre aux chapelets ; j'ai vu des dévots de toutes sortes et qui chacun ne voyaient que leur objet. Rome et son séjour prolongé sont le plus grand prétexte à la paresse de l'âme et à un parti-pris ; on y penche tout d'un côté et rien ne vous y contrarie dans ce grand silence. Au fond tout cela est mort, Rome n'est qu'une grande ville de province traversée

(1) Lettre inédite du mois de septembre 1838.

d'étrangers. Ce qui y vit ou qui achève d'y mourir (et achèvera longtemps) a le petit pouls d'un vieillard : ce qu'était le ministère Fleury en France...» (1)

Un peu plus tard, le bruit fait autour de Pascal par la publication du vrai texte des *Pensées*, les travaux critiques auxquels elle donna lieu de la part de Faugère, de Cousin et de Vinet, le regain de succès qu'obtinrent les *Provinciales*, à la faveur de la campagne entreprise contre la Compagnie de Jésus, — car elles ont beau vieillir, elles continuent de partir toutes seules, comme la *Marseillaise*, chaque fois que l'Etat se croit en danger du fait des Jésuites — tout cela mit un temps d'arrêt dans l'impression du troisième volume de Sainte-Beuve. Outre qu'il lui paraissait de mauvais goût et peu digne d'un historien de sa valeur de jeter ce volume dans la mêlée des partis comme un nouveau brandon de discorde, il avait à Lyon, dans la personne de François-Zénon Collombet, un ami des Jésuites dont il faisait grand cas, à cause de sa profonde érudition, et il n'aurait pas voulu contrister son cœur.

Le 8 juillet 1845, il lui écrivait : « C'est toujours dans les grandes circonstances que j'ai recours à vous ; je me remets à Pascal, aux *Provinciales*, et je viens vous demander quand vous paraissez. »

Collombet préparait un livre dans lequel il se flattait de prouver que les *Petites Lettres* avaient été bel et bien qualifiées quand on les avait appelées « les grandes menteuses » !

« Vous avez raison, lui mandait Sainte-Beuve, d'aller ferme sur les *Provinciales !* La vérité avant tout ! Le fait est que Pascal, lorsqu'il entreprit ce travail, ne savait pas le premier mot de ces matières théologiques, et qu'il écrivit avec les notes de Nicole et d'Arnauld.

« Il varie lui-même sur la question du *droit* et du *fait* dans le courant des *Provinciales*, si je ne me trompe.

« Il est vrai encore que Pascal a toujours déclaré qu'il ne se repentait pas d'avoir écrit les *Provinciales* ; mais en parlant ainsi, il songeait moins à l'exactitude de telle ou telle opinion qu'il y impute aux Jésuites, qu'à l'ensemble de leurs procédés,

(1) *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier.*

et on ne peut nier qu'à cette époque, ceux-ci n'aient employé tous les moyens contre les Jansénistes, lesquels, de leur côté, le leur rendaient bien, sinon en adresse, du moins en haine... »

Et Sainte-Beuve demandait à Collombet de lui envoyer des *Mémoires*, comme Pascal en recevait de Port-Royal, pour rétablir les textes inexactement cités dans le pamphlet du grand Blaise. C'était surtout ce qui porte sur les *Provinciales* IV, V, VI, etc., jusqu'à la XVIe, en un mot ce qui peut le faire prendre en faute sur certaines allégations de détails et certains textes concernant la morale des Jésuites, qui lui paraissait utile d'avoir sous les yeux, car il en était précisément à cette portion de son travail et il tenait à être aussi vrai que possible.

Vous pensez si François-Zénon Collombet jubilait en lisant ces lignes. Quelle victoire pour lui et surtout pour ses nobles clients, si, grâce à ses savantes communications, Sainte-Beuve, dans un grand coup de lumière, allait lâcher Pascal ! Malheureusement Sainte-Beuve ne fut pas convaincu.

« J'ai amplement usé, il y a quelque temps, des pièces que vous m'aviez communiquées sur les *Provinciales*, lui écrivait-il le 28 septembre 1846. Je ne suis pas arrivé aux mêmes conclusions que vous, mais j'ai tenu compte d'incidents de détail qui entachent un peu la victoire de Montalte. (1) »

Et c'est tout. Il y avait loin, comme vous voyez, de la coupe de la vérité aux lèvres du correspondant de Sainte-Beuve. Encore celui-ci s'était-il efforcé de la rendre moins amère, pour amorcer notre Lyonnais d'un autre côté. Il se souvenait qu'autrefois Collombet lui avait indiqué une remarquable préface de Guyot, l'un des maîtres de Port-Royal, et comme il allait passer bientôt à une autre partie de son sujet, aux Ecoles et Méthodes de Port-Royal, il lui demandait s'il ne pourrait pas lui communiquer quelques petites traductions de ce maître Guyot.

Dans l'intervalle (1842), Sainte-Beuve était allé passer huit jours à Troyes, dont la bibliothèque est si riche en documents jansénistes. Vingt ans après, la publication des Mémoires du père Rapin, un des pires ennemis de Port-Royal, coïncidant avec les découvertes précieuses de M. Chantelauze sur

(1) Cf. les Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet publiées par MM. C. Latreille et Roustan.

le cardinal de Retz, achevaient d'amuser, d'attarder notre historien.

Son troisième volume paru en pleine république (1), il s'avisa un jour, pendant qu'il était à Liège, en train de discourir sur Chateaubriand, de prendre langue avec la petite Eglise d'Utrecht, d'étudier sur place « ce qui reste du jansénisme vivant », C'était un peu tard, et m'est avis que Sainte-Beuve aurait dû commencer par là ; de la sorte il aurait pu dire, en jetant les fondements de son ouvrage, qu'il connaissait les trois Romes : la Rome papale, la Rome calviniste et la Rome jansénisme, mais à cette époque Utrecht était bien loins de Paris, et je ne sais pas si les bonnes intentions dont était pavé son roman de *Volupté* auraient suffi, en 1834 ou 1835, pour lui ouvrir à double battant la porte des archives d'Amersfoort. J'en doute un peu, car même après les deux premiers volumes de son *Port-Royal*, le pieux savant qui avait alors la garde de ces archives lui manifesta plus de surprise que d'admiration pour sa littérature (2). Ces gens-là sont si peu littéraires ! Ils ont hérité de Port-Royal non seulement sa doctrine à laquelle ils sont restés pieusement fidèles depuis plus de deux cents ans, mais encore sa sainte horreur du bel esprit et des vaines paroles. Racine leur est infiniment plus cher pour la fin de sa vie chrétienne que pour ses tragédies — si belles pourtant — d'*Esther* et *Athalie*. Et quant à Pascal, s'ils avaient à choisir entre les *Provinciales* et les *Pensées*, ils n'hésiteraient pas : ces *Provinciales*, quoique très orthodoxes, furent si tapageuses ! Ils sont donc un peu fermés du côté extérieur, mais de l'autre, quels braves gens ! quels admirables chrétiens ! Je ne crois

(1) Et nous savons par les *Souvenirs* de Juste Olivier que, le jour même où Lamartine risquait sa tête à l'Hôtel de Ville en voulant sauver l'ordre Sainte-Beuve s'acheminait tranquillement vers la place Royale où ses amis habitaient alors pour leur lire un chapitre de ce volume.

(2) Je dois dire ici que le *Port-Royal* de Sainte-Beuve a toujours été mal vu des jansénistes que j'appellerai professionnels. Il y a quelques années, un M. Malvaut en parlait ainsi dans son *Répertoire alphabétique des personnes et des choses de Port-Royal* : « L'ouvrage de Sainte-Beuve n'étant pas une source originale, ne pouvait entrer dans notre cadre. Il ne doit d'ailleurs être utilisé qu'avec une grande circonspection, l'esprit de Port-Royal n'y est pas. »

Si Sainte-Beuve avait assez vécu pour lire cette note, il se serait contenté de hausser les épaules. Je ferai comme lui, quoique M. Malvaut m'ait fait l'honneur de citer mes *Derniers Jansénistes* dans son *Répertoire*.

pas que la primitive Eglise en ait contenu de plus beaux exemplaires ; pour ma part je garderai toute ma vie l'impression forte et douce que je ressentis, en 1890, au Congrès vieux-catholique de Cologne, à la vue de l'archevêque d'Utrecht et des évêques de Deventer et d'Harlem. C'était la première fois qu'ils se réunissaient publiquement aux vieux-catholiques de la Suisse et de l'Allemagne, la question du mariage des prêtres sur laquelle ils sont demeurés intraitables, ayant creusé entre eux et les vieux-catholiques un fossé que l'on croyait infranchissable.

Quand ils parurent dans la salle du Congrès, leurs figures carrées empreintes à la fois de tristesse, de sévérité et de bonhomie, évoquèrent à mes yeux les beaux portraits que Philippe de Champagne a peints de nos Messieurs. Et je puis dire que pendant quelques jours je vécus, grâce à eux, dans l'atmosphère religieuse de Port-Royal-des-Champs.

Je ne vous ferai point l'histoire de leur petite Eglise, cela m'entraînerait trop loin de mon sujet. Sachez seulement qu'elle se compose encore aujourd'hui de 6 à 7,000 fidèles répartis en une trentaine de paroisses, dont les curés sortent du séminaire d'Amersfoort, et que les archives de ce faubourg d'Utrecht contiennent à peu près tout ce qui fut sauvé, en livres, en relations, en manuscrits, de la ruine de Port-Royal (1). Il y a là

(1) Voici ce que m'écrivait à la date du 10 mai 1882 le vénérable M. Karsten, en réponse à la demande de renseignements que je lui avais adressée sur l'église d'Utrecht :

«... Ce qu'on aime à appeler les Jansénistes de Hollande, Monsieur, c'est l'ancienne église d'Utrecht, fondée au ve siècle par les travaux des SS. Villebrod et Boniface, tristement criblée au xvie siècle dans le mouvement religieux, dit protestantisme, mais plus tristement fondée par les Jésuites au commencement du xviie siècle, où leur ambition démesurée a causé un schisme cruel qui a séparé la grande majorité des fidèles d'avec leurs vrais pasteurs. Ce schisme, à force de calomnies, a successivement réduit notre vénérable Eglise à un cadre minime, mais toujours un véritable cadre ou, si vous aimez mieux, un rayon qui, malgré tout, forme encore ce que saint Cyprien nomme une Eglise : *Plebs adunata*.

« Un peu plus de 6000 fidèles avec une trentaine de prêtres qui ont à leur tête un archevêque et deux évêques, composent 26 ou 27 petites paroisses. Ces prétendus jansénistes s'appellent en notre patrie : *catholiques de l'ancien clergé*. On sait assez généralement que nos prêtres sont les successeurs de l'ancien clergé du pays qui demeurèrent fidèles à leurs prélats, tandis que les autres catholiques qui s'en sont laissé séparer (séduits par les calomnies des Jésuites) s'appellent *catholiques de la mission de Hollande*.

des pièces uniques et je comprends que Sainte-Beuve, qui avait été mis en goût de documents jansénistes inédits par son séjour à Troyes, se soit senti attiré vers la petite Eglise d'Utrecht. Ce fut en 1849, comme je l'ai dit, qu'il fit ce péleri-

Ce n'est que depuis 1853 que le pape Pie IX leur a donné, *motu proprio, ex plenitudine protestatis apostolicæ*, deux évêques.

« Nous avons notre propre séminaire reconnu par le gouvernement, et un collège ou petit séminaire. Ces deux établissements qui subsistent depuis 160 ans, c'est-à-dire depuis le commencement du schisme jésuitique, ont été entretenus par nous-mêmes, sans avoir jamais eu le moindre subside du gouvernement. Le séminaire où le nombre des élèves varie entre 4 et 12, en compte aujourd'hui 7 avec 3 professeurs ; et le collège a actuellement une dizaine d'enfants qui reçoivent l'instruction du gymnase de la ville. Ce nombre varie entre 8 et 20, ce qui suffit pour les besoins de notre Eglise. Voilà pour la statistique. La bibliothèque sur laquelle vous désiriez être également renseigné est celle de la maison de Klarembourg bien à distinguer des archives de notre Eglise. La première nous vient des Français réfugiés chez nous pour se soustraire à l'intolérance depuis la Bulle *Unigenitus* et l'appel de 1817. Ces messieurs avaient chacun leur bibliothèque qui, réunies, ont formé la bibliothèque de Klarembourg, maison à Utrecht, où ces messieurs se sont retirés en 1771 après la mort de l'abbé d'Etemare.

« C'est de lui que proviennent la plupart des manuscrits, mais on s'en fait ordinairement une idée bien exagérée. La plupart de ces manuscrits sont des écritures qui ne regardent que ces messieurs eux-mêmes. Un petit nombre seulement vient de Port-Royal et ont été pour la plupart imprimés.

« Enfin, Monsieur, vous demandez si notre séminaire (c'est bien à dire notre Eglise) a gardé la tradition de Port-Royal ou bien s'il s'est rangé du côté des vieux-catholiques. Le seul rapport que notre Eglise a avec les chrétiens de la Suisse, c'est qu'un de nos prélats leur a donné un évêque, qui comme *Allemand* serait mieux en mesure de secourir les fidèles repoussés par leurs pasteurs naturels, que ne le pourraient faire nos prélats. Pour le reste, et pour ce qu'ils appellent *leurs réformes*, notre Eglise n'y a pris aucune part comme aussi elle n'a pas été consultée là-dessus.

« L'archevêque d'Utrecht actuel se nomme Jean Heycamp. L'archevêque qui a *promis* de sacrer un évêque pour les vieux catholiques s'appelait Henri Loos, mort le jour même que M. Reinkens a été élu à Bonn. Il n'a pas su cette élection. Le prélat qui a fait le sacre de M. Reikens était notre évêque de Deventer, et se nommait *Herman* Heykamp, oncle de l'archevêque d'Utrecht actuel.

« Voilà, Monsieur, il me semble, tout ce que vous désirez savoir : si cela vous satisfait, j'en suis bien content. Pourriez-vous nous épargner de votre côté l'injurieuse épithète de jansénistes ?

« En relisant votre lettre, je vois que j'ai omis quelque chose. Les papiers ou manuscrits que nous avons sur Port-Royal sont d'après toute apparence du fonds de Mlle de Théméricourt c'est toujours presque la main de son copiste ordinaire ; p. a. Les 25 lettres de M. Thomas du Fossé étaient également de son écriture.

Pour ne pas retarder ma réponse, je n'ajoute que la prière que vous me croyiez dans la charité de Jésus-Christ. Tout à vous.

« C. KARSTEN. »

(Lettre inédite.)

nage. Il fut reçu à Amersfoort avec toute la déférence qui lui était due, mais avec une certaine réserve, bien qu'il fût conduit par un professeur de l'Université d'Utrecht qui lui servait en quelque sorte de caution, et c'est avec peine qu'il obtint du bon M. Karsten (lequel évidemment ne faisait qu'exécuter sa consigne) la permission d'entrebailler certains cartons. Mais Sainte-Beuve était si séduisant, il parlait si bien de Port-Royal, qu'il avait conquis la place quand il partit. Et quelque temps après, M. Karsten lui faisait parvenir en copies, en dehors des livres manuscrits de M. Le Camus, cette vie de M. de Pontchâteau et ces mémoires de M. Vuillard dont il a tiré un si beau parti dans les derniers volumes de son ouvrage, notamment en ce qui concerne les dernières années de Racine.

Ouvrez la dernière édition de *Port-Royal* et lisez l'avertissement daté de 1866, vous verrez la reconnaissance que Sainte-Beuve témoigna à M. Karsten. Le pieux archiviste d'Amerfoort en fut si touché, que, le 15 janvier 1867, il lui écrivit la lettre suivante qui m'a été gracieusement communiquée par M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.

« Très honoré Monsieur.

« Il faut bien, en effet, que Port-Royal nous soit cher, puisque c'est à ce seul titre que je dois toutes les bontés et les preuves d'amitié même dont vous me comblez. Si j'y corresponds bien mal en apparence, ce n'est pas que je n'y sois pas bien sensible, mais le point de vue dans lequel vous vous placez dans votre *Port-Royal* est pour moi comme étranger dans votre littérature, si nouveau, si peu connu, que je n'ai qu'à écouter. Et de venir vous dire, en un méchant français, que j'y trouve de bien belles choses, il me semble que cela serait d'une insipidité dont votre goût exquis se passera volontiers. — Au reste, monsieur, j'ose vous dire que je sens bien ce que vous dites, que Port-Royal forme les liens les plus sûrs entre ceux qui (bien que dans des vues plus ou moins différentes), se rencontrent sur son domaine, attirés de part et d'autre par l'estime, la vénération, la religion, comme vous vous exprimez, qu'excite en eux cette grandiose apparition du XVIIe siècle. Je me suis demandé si ce n'est pas peut-être parce que cet amour seul de Port-Royal

nous révèle et nous garantit en ces personnages certaines qualités honnêtes et belles, en un mot, une trempe anti-jésuitique, par laquelle nous nous confions sans crainte d'être trompés. Quoi qu'il en soit de cette pensée que vous comprendrez mieux que je ne l'exprime, le fait est que je n'ai jamais lu d'écrit de qui que ce soit, où il se manifestait une estime sincère de Port-Royal sans être épris d'amitié pour l'auteur. Et aimant jusqu'aux pierres de cette sainte maison. je n'apprends jamais sans émotion que votre gouvernement prend quelque mesure pour relever la gloire de Port-Royal, même matériellement, en donnant son nom à quelque rue de Paris, ou (comme on me l'apprit dernièrement) en créant quelque place qu'on décore de ce beau nom. Vous voyez que je donne auprès de vous, Monsieur, peut-être avec trop de liberté, j'aurais presque dit le programme — au défaut d'un autre mot — mais en ce cas le programme sincère d'après lequel je veux bien qu'on me juge. Après quoi, je puis me dispenser de vous entretenir sur les sentiments qui m'animent par rapport à vous, monsieur, comme auteur de *Port-Royal*. Si avec tout cela je n'écris guère, je me persuade que vous n'en voudrez pas pour cela à un étranger qui se trouve dans une position qui lui donne de la besogne outre mesure, mais que la nécessité de la charité ne lui permet pas de refuser.

Le caractère de notre siècle, qui semble vouloir vérifier un mot de votre Bossuet : « Il viendra un temps où l'on ne connaîtra que les affaires et les plaisirs », m'empêche d'avoir le moindre doute sur ce que vous témoignez être presque le seul à suivre cette question de Port-Royal. *Sicut populus ita sacerdos* ; les études sérieuses qui ont autrefois environné de gloire le clergé français, ont cessé depuis bien du temps, à quelques rares exceptions près. Et vos premiers prédicateurs, je veux dire ceux qui sont en vogue, le prouvent assez. Nos journaux nous en entretiennent quelquefois, et ce qu'ils en relèvent n'est pas de nature à donner une idée bien grande, même de ces coryphées.

« Mais je mettrai une fin à ma lettre ; seulement je ne saurais omettre que je viens d'apprendre la perte que fait votre patrie avec la république des savants dans la mort de M. Victor

Cousin, dont les travaux sur Platon vivront longtemps. Je ne connais pas assez ses autres ouvrages pour en oser parler. *R. in pace !*

« Je me réjouis de l'avancement de votre nouvelle édition, et j'espère qu'elle réveillera en bien des personnes l'estime et l'amour de Port-Royal. J'ai reçu en son temps l'épreuve de votre *Avertissement,* dont je vous témoigne ma reconnaissance. Si je ne vous en ai pas même accusé réception, c'est que j'ai fait tout bonnement ce que vous disiez dans la lettre dont vous avez bien voulu l'accompagner : « Vous n'avez pas à me répondre. » C'était à l'époque où notre petite ville était visitée par le choléra.

« La seule chose qui m'ait déplu dans votre dernière lettre, c'est ce qu'elle disait de certaines indispositions qui vous ont atteint. Je souhaite de tout mon cœur que nos bons amis de Port-Royal puissent vous procurer les soulagements nécessaires pour que vous atteigniez à une *senectus viridis.*

« Je vous prie de lire ma lettre avec toute l'indulgence dont elle a besoin et d'agréer le témoignage des sentiments de respect et d'estime sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Très honoré Monsieur,

« Votre très humble serviteur.

« L. Karsten. »

Cette lettre, où j'aurais tant de choses à commenter, notamment le passage relatif à la mort de Victor Cousin, je ne sais quelle impression elle a faite sur vous, mais en la lisant je ne pouvais me défendre de cette réflexion, que, quelques mois plus tard, le rôle d' « évêque du grand diocèse » joué publiquement par Sainte-Beuve et le bruit qui se faisait autour de son nom à propos de tel dîner du Vendredi-saint auraient peut-être empêché M. Karsten de l'écrire. On sait qu'après avoir traversé toutes les communions, lâché tous les partis, l'historien de Port-Royal avait jeté l'ancre sur le roc désolé de la libre-pensée rationaliste. Ce fut son dernier avatar. Il finit comme il avait commencé. Sa vie qui dans les beaux jours avait été si religieuse appelait une autre fin. Mais qu'importe, après tout ? L'essentiel, au point de vue particulier qui nous occupe, est

qu'il ait achevé sa grande œuvre de *Port-Royal* dans l'intelligence du christianisme que lui reconnaissait Vinet. De ce côté-là, malgré son détachement graduel des solitaires, nous n'avons aucun reproche à lui adresser (1).

L'éternel honneur de Sainte-Beuve, ce par quoi son œuvre vivra dans le respect du temps et l'admiration des hommes, c'est que, sans rien lui sacrifier de ses convictions, de ses croyances, en dépit de ses variations et de ses métamorphoses, il aura servi jusqu'au bout la grande cause de la vérité.

Léon Séché.

(1) Lui-même ne les perdit jamais de vue dans les grandes circonstances de sa vie. En 1844, quand il refusa pour la troisième fois la décoration que lui offrait Villemain, il s'excusait en disant : « J'ai vécu avec des hommes qui ont tout sacrifié pour ne pas signer je ne sais quel formulaire : cela paraissait une puérilité, mais ils y mettaient une idée, je comprends très bien ces hommes. »

L'année suivante, lors de sa réception à l'Académie française, il écrivait à Hermann Reuchlin : « Vous qui m'avez vu dans mon petit galetas que je regrette, vous m'auriez à peine reconnu ce jour-là, dans l'habit de cérémonie auquel s'ajoutait l'épée, et tout un air de cour que j'ai vite tâché de me rendre familier. Qu'aurait dit M. Singlin d'un pareil déguisement ? M. Royer-Collard pourtant assistait à cette cérémonie et n'a point paru mécontent ; mais les jansénistes de notre temps, même les plus directs et les plus purs de race, sont tellement sécularisés » (*Lettres inédites de Sainte-Beuve à Hermann Reuchlin*, publiées par M. Eugène Ritter.)

Enfin le 9 mars 1867, il écrivait à M. Gustave d'Hugues que son livre de *Port-Royal* était le plus approfondi et le plus personnel de ceux qu'il avait faits. « C'est là, disait-il, à y bien regarder, qu'on me trouvera tout entier lorsque je me suis livré moi-même et à mes goûts. » *Corresp. de Sainte-Beuve*, t. II, p. 146.)

DEUX PASSIONS D'UN PHILOSOPHE

(Suite)

II

L'INCONNUE

En même temps que Louise Colet, Victor Cousin avait une autre affection, de même nature, mais dans un autre monde. Cette liaison, qui ne fut pas affichée comme la précédente, a été ignorée, je crois, de tous les contemporains. Il serait malséant de lever complètement le voile qui la cache (1). Tout au plus, nous sera-t-il permis de faire connaître, avec le plus de discrétion possible, quelques-unes des lettres que le philosophe écrivit.

Nous avons eu entre les mains une partie de ces lettres, — partie *très minime* de la très grande correspondance qui a été échangée pendant de longues années entre les deux intéressés, et tout en voulant en donner un échantillon fidèle, nous avons cru devoir en faire disparaître tout ce qui pourrait donner une indication permettant d'enlever le masque de cette inconnue.

Aussi bien, ces lettres, quoique tendres, ne sont pas, à proprement parler, des lettres d'amour. Il est question le plus souvent des travaux de Cousin, de sa santé, de celle de sa correspondante, et, quelquefois, de politique, avec des réminiscences sur le passé qui laissent deviner plus de choses qu'elles n'en disent. Il semble qu'elles soient postérieures de plusieurs années à l'époque de la passion, qui est atténuée, quoique toujours vivace. Nous ignorons ce que sont devenues les autres lettres : sans doute elles ont été détruites. Celles qui sont publiées ici le feront regretter.

(1) La famille est pourtant éteinte depuis de longues années.

Quant aux lettres que Cousin a dû recevoir en réponse, elles ne se retrouvent pas, — comme tant d'autres, hélas! — à la Bibliothèque Cousin.

I

5 juillet 1852.

Je vous remercie, ma très chère, de votre indulgence pour les bagatelles que je vous adresse de temps en temps. Elles sont bonnes à vous faire passer quelques moments sous vos ombrages, comme elles m'aident à traverser sans trop d'ennui les jours de la servitude. Convenez aussi que c'était là une bien grande société que celle du XVIIe siècle. Le Roi Louis XV en la corrompant a préparé une révolution quand un développement conforme aux besoins nouveaux aurait suffi, et nous voilà aujourd'hui un peu moins avancés qu'auparavant. Le principe de toute amélioration vraie est l'intelligence des grandeurs passées. Contre les bassesses de la bourgeoisie je me réfugie dans la belle aristocratie du grand siècle. La seule idée qu'on ose toucher à Chantilly me transporte d'indignation, et vous avez pu voir ma protestation cachée dans quelques lignes de mon dernier article. J'en vais imprimer un autre d'un genre différent. Je décrirai un duel à la place Royale en 1643, l'année même de la bataille de Rocroy (1). Ainsi s'écoule ma vie fière et triste, pauvre mais indépendante. Vous m'avez vu heureux ou malheureux par le cœur et non par les choses extérieures. Je souffre cependant de la dégradation actuelle, et le règne de cette bougeoisie imbécile, qui livre sans remords la dignité de la patrie, à laquelle elle est insensible, dans l'intérêt de son argent, me fait honte et pitié. Ah! Condé! Ah! Mme de Longueville, ah! Corneille. Et je finis en me recommandant à vos anciens sentimens.

Mille complimens affectueux.

V. COUSIN.

II

Puisque vous avez, ma très chère, de l'indulgence pour mes articles sur Mme de Longueville, en voici encore un, et ce sera le dernier j'espère... (2)

(1) Le 3e article de la *Jeunesse de Mme de Longueville*: Amour de Coligny, son duel avec le duc de Guise, dans *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1852, (XCIII, 377).

(2) 4e article: Commencement de l'Amour et de la Fronde, dans la *Revue* du 15 août.

Vous me trouvez cette fois bien sévère envers Mme de Longueville. Aussi, j'ai bien envie de poser la plume, car si je continuais je serais forcé d'être plus sévère encore dans le reste de la Fronde. Mais, il ne faut pas oublier qu'elle s'est repentie, et à 34 ans, belle plus que jamais, et pouvant encore avoir bien des jours d'amour et de bonheur. Je ne sais trop si je recueillerai ces articles, il faudrait en ajouter un ou deux pour faire un volume, et je répugne à insister sur les fautes de la pauvre femme. Et puis la peinture de cette société grande et charmante, de ses mœurs délicates, peut-elle intéresser un temps sans cesse ballotté entre les grossièretés de la démagogie et le charlatanisme de la tyrannie ? Rendez-moi une aristocratie vaillante et élégante, et permettez-moi de ne pas livrer la sœur de Condé à la bourgeoisie et à la populace.

Ce me sera une certaine douceur de revoir mes pauvres amis. Mais cette douceur est bien gâtée par le sentiment humiliant de l'arbitraire qui proscrit, qui rappelle, qui peut proscrire encore, sans l'intervention des dix. Je vous espère et vous attends à Paris. Mille amitiés.

17 août.

V. C.

III

Eh bien, ma très chère, vous ne venez donc pas à Paris ? Je vous attendais ces jours-ci, mais ne vous voyant pas venir, je prends le parti de vous adresser l'article que vous avez eu la bonté de me demander. Je suis charmé que M. de..., ait été content de ce que je dis de son illustre aïeul qui n'a pas, je ne sais pourquoi une histoire digne de lui.

Puisque vous ne me parlez pas de votre santé, j'en conclus qu'elle va bien. La mienne s'est un peu dérangée, et on m'engage à m'en aller passer l'hiver dans le Midi. Le ferai-je ? Cela est douteux, les petits travaux dont je suis occupé en ce moment exigent que je sois à Paris, entouré de livres et surtout de manuscrits. J'ai ensuite un assez grand chagrin domestique. Mon frère est très malade, et j'en suis à craindre pour lui. C'est un avertissement pour moi-même.

Mes flatteurs m'engagent à réunir en un volume les articles que je vous ai adressés sur la jeunesse de Mme de Longueville (1). J'hésite un peu car j'aurais voulu la peindre aussi pendant le reste de la Fronde (2)

(1) Le volume fut publié dans les premiers jours de 1853, et traduit en anglais l'année suivante.
(2) Cette partie ne parut qu'en 1859.

jusqu'à sa conversion. Mais je ne sais si la grossière société de notre temps peut trouver quelque plaisir à la peinture de ces mœurs délicates et raffinées. En fait de politique, nous attendons l'empire pour le mois de décembre. J'en suis charmé. Ce sera un pas de plus, et peut-être L. Napoléon se voyant plus établi donnera-t-il un peu de liberté, comme un présent de joyeux avènement.

Adieu, ou plutôt au revoir, car je ne veux pas désespérer entièrement de vous (*sic*).

Mille tendres amitiés.

20 sept. 1852.

V. COUSIN.

IV

dimanche, 3 octobre.

Mon frère commence à aller un peu mieux, sans être bien, et mes craintes ne sont pas entièrement dissipées. Ecrivez-moi bien vite, je vous prie, que vous êtes arrivée et que cette détestable dyssenterie qui se répand partout a cédé au repos et aux besoins de votre famille. Vous êtes trop sûre de mon amitié pour douter que je n'aye besoin d'être rassuré le plus tôt possible. J'attends donc bientôt de bonnes nouvelles.

Si vous étiez venue à la Sorbonne, ma très chère, vous m'auriez trouvé au milieu de mes manuscrits, et occupé à gâter mes articles de la *Revue des Deux Mondes* en les revoyant pour les mettre en un volume. Je voudrais déjà que ce volume fût fait pour être un peu libre, et pouvoir continuer ces légers travaux, ou m'en aller passer dans le Midi les plus mauvais mois d'hiver. Je vais bientôt mettre sous presse et tâcher de faire pour la première fois de ma vie un livre agréable.

J'ai été bien sensible à votre excellente conduite... Je vous en aime et estime davantage. Le nouvel empereur fera-t-il ce qu'avait fait l'autre? Je l'espère. Moi qui ne le servirai pas, je lui rends cette justice qu'il est naturellement généreux, même prodigue...

Au revoir, et mille bien tendres amitiés.

V. COUSIN.

V

J'ai été bien content d'apprendre, et d'apprendre vite que tout danger est passé, et que vous n'avez plus qu'un peu de gêne dans la

respiration. J'espère que ce mieux s'améliorera encore, et que vous n'aurez pas besoin d'aller dans le Midi. Car je crains bien de ne pouvoir vous y suivre. Mon pauvre frère est retombé, et je suis rempli de craintes sur l'issue de cette maladie. Il est plus âgé que moi. Il est faible. Les jambes enflent. Il ne marche plus. Enfin tout est à craindre, et le médecin n'est pas rassurant. Je ne puis donc m'éloigner en ce moment sans manquer à des devoirs que je veux remplir jusqu'au bout. Ajoutez, ma très chère, quo la réimpression de ces articles marche très lentement, à cause des corrections et des additions que j'y fais. Je crains même d'être obligé de faire deux volumes pour embrasser toute la vie mondaine de la dame qui ne finit pas avec les articles que vous connaissez. J'en bâtis quelques autres pour achever la Fronde dont vous avez vu le commencement. Vous voyez que tout cela me conduira assez loin. Au reste, nous avons un peu de temps devant nous, car il ne faut pas partir avant la fin de novèmbre. Je redouterais Nice pour vous, car les mois de janvier et de février n'y valent rien, me dit-on, et ce sont ceux-là qui sont les pires à passer. J'aimerais mieux Montpellier et surtout le Vernet ou Pau.

En fait de politique, je n'ai pas besoin de vous dire que je m'éloigne de plus en plus du temps présent et m'enfonce chaque jour davantage dans mon tombeau. Je suis pour l'empire parce que la République est une erreur lamentable, comme deux fois la France a pu le reconnaître à ses dépens, mais je n'estime et je n'aime que la liberté. Je la veux sage et raisonnable ; mais pas du tout, c'est trop peu pour moi.

Mille et mille amitiés,

V. Cousin.

Mercredi, 20 octobre 52.

VI

Que me dit-on, ma bien chère amie, que vous avez été malade ? Impatienté de ne pas recevoir de vos nouvelles, je suis allé chez vous... et là on m'a dit que... grâce à Dieu vous êtiez hors d'affaire. Et pas un mot de vous ! Vous me diriez que moi-même j'ai bien gardé le silence. Mais il me semble que nous ne comptons pas nos lettres, et d'ailleurs vous avez pu deviner qu'après le malheur qui m'est arrivé, j'avais dû m'enfoncer dans le travail, et que j'étais digne d'excuses. Je vous attendais avec un très beau volume à vous offrir croyant d'après ce que vous m'aviez dit que vous seriez à Paris à la fin de janvier. Je me résigne à votre absence, mais j'ai besoin d'être rassuré par vous-même sur votre chère santé. Ne vous fatiguez pas, prenez votre temps,

mais faites-moi savoir bientôt comment vous vous trouvez. Je ne vous en écris pas davantage, et tout en vous grondant je vous renouvelle l'expression de ma bien vieille amitié.

V. Cousin.

14 février 53.

VII

Combien je vous plains, ma bien chère !... Prenez bien garde à vos entrailles et à votre poitrine. Vivez dans une atmosphère douce et chaude, et ne songez pas à sortir du château avant le printemps. Je ne veux pas de vous avant un grand mois. Voilà l'inconvénient attaché à l'avantage d'une nombreuse famille. On est vulnérable de tous côtés ! Moi je n'ai plus rien à craindre, et cela même est un mal affreux. Supportons toutes nos misères et adoucissons les par l'amitié.

Milles tendresses,

V. Cousin.

Ce 16 mars.

VIII

Samedi, 10 mai.

Ma très chère amie,

Je vous ai vue partir avec peine, mais je sentais que la vie de Paris ne vous convenait pas. Vous sortiez beaucoup et vous vous fatiguiez. J'espère que...... vous a déjà fait du bien, et que cette solitude vous rendra votre voix, car pour vos battements de cœur je les rapporte en grande partie à l'affreux évènement......

Mais comment employez vous votre temps à X... ? L'administration ne vous peut suffire. Lire est une grande ressource, mais qui s'épuise....

Je vous souhaite par-dessus tout du soleil. J'ignore ce qu'il est devenu. Donnez m'en des nouvelles si vous en avez. Je devais aller passer quelques jours à Morfontaine (1). Le mauvais temps m'en a empêché, et me cloue à la Sorbonne. J'y travaille à un livre qui sera terminé dans un ou deux mois et qui fera un assez grand contraste avec Mme de Longueville. Tout le monde me demande la suite de la vie de la belle dame, au lieu de cela on aura de la métaphysique. (2)

Ce livre ou plutôt cette édition nouvelle d'un ancien livre ranimera-

(1) Où habiiaient alors Odilon Barrot et Barthélemy Saint-Hilaire.
(2) Le volume *Du Vrai, du Beau et du Bien*, paru en 1853.

t-elle l'orage qu'excitent d'ordinaire mes ouvrages philosophiques ? Nous verrons. J'ai pris de grandes précautions. Mais que peut la sagesse contre l'intolérance ? Elle peut au moins s'en moquer, et c'est bien ce que je ferai, pourvu que j'aye pour moi les bons juges. C'est là le difficile, et je n'ai pas de trop bons pressentissemens à cet égard.

Adieu, ou plutôt à revoir, car vous m'avez promis une petite visite cet été. Mille tendresses.

V. Cousin.

IX

Je suis confus, ma très chère amie, de vous répondre si tard, si je ne vous savais tranquille et pleine d'indulgence pour un pauvre diable d'auteur, toujours tout près d'accoucher, et n'accouchant pas, et dans les dernières douleurs de l'enfantement. Je vous ai envoyé, et j'espère que vous avez reçu, la seule chose lisible de mon livre : un morceau sur les arts en France, qui a eu ici un succès très grand mais bien mélangé. J'ai eu pour moi les dévots, et contre moi tout ce qui préfère le plaisir des yeux à celui de l'âme, je divise les peintres et les sculpteurs. Attendez un peu, et je pourrai bien réunir bientôt tout le monde contre moi, les dévots et les philosophes, les uns qui trouveront que je ne vais pas assez loin, les autres que je vais trop loin. Mais laissons là toutes ces vanités.

Je suis charmé et touché de l'occupation que vous vous êtes donnée, de copier les lettres de Mme votre mère. Plus on avance dans la vie, plus on revient avec douceur sur le passé ! Vous devriez bien fouiller aussi dans vos papiers de famille, et recueillir les pièces intéressantes. Les..... ont toujours fourni de braves officiers. Avez-vous des portraits de quelques-uns d'eux, hommes ou femmes ? Pour moi, vous le savez, j'aime infiniment les portraits. A propos de portraits, vous m'en devez un ; songez-y ; il me tient à cœur, et à ce titre vous me le devez, ma chère. Je ne comprends pas qu'on ne désire pas avoir souvent sous les yeux ceux qu'on a aimés, et un jour je vous ferai l'affront de vous envoyer de moi quelque odieuse lithographie.

A revoir. Dites-moi si les forces vous reviennent... Pour moi,

je serai libre dans 8 ou 10 jours, et je prendrai quelques vacances. Je vous quitte pour corriger mes dernières épreuves. Mille tendresses de cœur.

V. Cousin.

27 juin.

X

Je pars demain pour Londres, et je vous écris aujourd'hui un petit mot pour vous le dire, et vous prier de ne pas venir à Paris avant le 10 août, car je n'y serais pas et je prendrais cela pour un fort mauvais tour. Je fais remettre mon livre à votre portier et le charge de le faire remettre à votre homme d'affaires. Lisez-moi, et considérez surtout l'ensemble et l'esprit général. Il me semble que c'est une nourriture capable de fortifier et d'élever lâme. Que dites-vous de cet excès de modestie ?

...A mon retour, ou plutôt à votre première visite, je vous remettrai ma lithographie, et je choisirai parmi les vôtres celle qui me conviendra le mieux, et vous vous doutez bien du temps que je préfère à tous les autres. Il me semble qu'il est bien temps de nous faire quelques cadeaux de tendresse.

Comme il n'est pas question pour vous de rien publier, il n'y a que de l'avantage à tous égards et pour vous de l'agrément à recueillir les papiers qui se rapportent à votre famille. Ne brûlez rien : vous ne savez pas qu'il n'y a pas de document inutile. Débrouillez, classez ; voilà tout. Tout au plus quelques notes. Si votre bonne mère vivait encore, je lui ferais ma cour en lui offrant le portrait gravé d'un X... au XVIIe siècle. Je vous le montrerai la première fois que vous viendrez me voir.

Adieu, ou plutôt à revoir, ma très chère, car j'espère bien que la Manche ne me dévorera pas et se contentera de me donner le mal de mer. A vous.

V. Cousin.

Ce 14, jeudi, juillet 53.

XI

Me voici de retour, ma très chère, fatigué au dernier point, mais vivant encore malgré le mal de mer et l'accablement qui

en est la suite. Mandez-moi, pour me délasser, que vous allez bien, et que vous viendrez bientôt à Paris. Je n'en bouge plus que pour des courses à droite et à gauche. J'ai été ravi de l'Angleterre, et de cet esprit public admirable. Trop de révolutions l'ont éteint chez nous. Je vous rapporte la paix, au moins pour quelque temps, et c'est beaucoup. Mais j'allais oublier mon livre. Vous l'avez reçu, et vous l'avez lu. Y avez-vous trouvé quelque chose contre la religion? Il me semble qu'on m'épargne assez de ce côté là, et qu'il y a un peu de mieux dans les dispositions de certaines gens à mon égard. Il n'en est pas ainsi du gouvernement. Il est furieux de mon humble préface et de ma fidélité à la monarchie constitutionnelle. Il faut qu'il en prenne son parti. Je suis trop vieux pour changer.

Quand vous viendrez, ne manquez pas de m'apporter le plus beau portrait que vous pourrez trouver de votre chère personne, Je l'attends impatiemment.

Bien à vous,

V. Cousin.

10 août 53.

XI

J'ai fait, ma très chère, une petite course qui m'a forcé de ne pas vous répondre aussi vite que je l'aurais désiré. Il me semble que maintenant la chaleur ne peut vous tourmenter, car, certes, elle n'est pas grande, et si elle seule vous retenait, j'ai l'espoir de vous voir bientôt à Paris. Là, nous causerons amicalement de bien des choses que j'ai peu de goût à confier à la poste.

Au moment où je me vantais à vous d'être cette fois moins mal traité par les théologiens, je recevais un long article de l'*Univers religieux* qui était fort propre à m'ôter toute illusion. Il me semble impossible de pousser plus loin l'injustice. Je doute que cet article me fasse grand mal dans le public pour lequel j'écris, où la piété et l'esprit d'ordre ne sont pas considérés comme incompatibles avec l'esprit libéral et une philosophie honnête. Après tout, je vous dirai que ce livre a fait tout seul si bien son chemin que voilà toute l'édition épuisée, et qu'il en faut faire une nouvelle. J'y travaille avec soin pour

faire de ce livre mon testament, car je m'affaiblis et ne recommencerai pas un autre ouvrage de ce genre. Je veux surtout améliorer la première partie par une foule de petites corrections de détail dans l'intérêt de la plus grande clarté. Ma prétention, je vous l'ai dit, est qu'un père de famille chrétien, mais raisonnable ne craigne pas de mettre ces leçons entre les mains de ses enfants. J'ai la conviction que loin de détruire le sentiment chrétien elles l'affermissent, en lui donnant pour auxiliaire la philosophie. Je n'ai jamais voulu diviser les forces de l'âme, mais les unir, et les faire concourir à un grand but, l'élévation du caractère. Mais excusez, je vous prie, ce bavardage d'auteur, et parlons de votre portrait.

Vous m'en devez un et excellent. Prenez-vous y comme il vous plaira. Je ne veux pas de portraits qui vous fassent paraître dure. J'ai vu chez vous, il y a longtemps, une assez bonne miniature, sur laquelle, je crois, on avait fait des lithographies que je vois encore. Je négligeai d'en prendre une, trouvant l'original bien préférable. Je suis puni de ma fatuité. Mais vous devez avoir encore de ces lithographies où vous étiez représentée presque au moment de votre mariage et dans le costume du temps, avec vos cheveux noirs et vos yeux bleus qui n'avaient pas la moindre dureté, je vous assure. Vous voyez que ma mémoire est assez bonne. Vous savez d'où elle vient.

J'attends que votre première lettre me dise le jour de votre arrivée. Soignez-vous bien, et croyez-moi bien à vous.

V. C.

Dimanche, 4 septembre 53.

XIII

Je m'empresse, ma très chère, de vous remercier de votre gracieuse complaisance ! Pendant une petite absence que j'ai faite, avant-hier, une dame est venue m'apporter votre cher portrait. Si cette dame est Mme de B..., grondez-la un peu de n'avoir pas laissé son adresse et de m'avoir mis dans l'impossibilité d'aller la remercier ; surtout, soyez assez bonne pour vous charger de mes remerciements auprès d'elle.

J'ai été charmé de votre portrait ; et, à ne vous rien cacher, ce qui autrefois avait scandalisé ma pudeur et ma jalousie, est aujourd'hui ce qui m'a plu davantage, et je ne regrette aucun fichu, fût-il de dentelle ! J'étais fou. Mais quelle charmante folie, inspirée par l'amour jeune, sincère, honnête !

Hélas ! quand reviendront de semblables moments !
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête ?
Ai-je passé le temps d'aimer ?

Maintenant, dites-moi, je vous prie, quel était ce portrait dont vous me parliez, qui vous donnait un air dur ? Cela n'est pas possible. Il n'y a pas de peintre et de graveur qui ait été assez sot pour ôter à vos yeux bleus leur douceur attrayante. Ce portrait est peut-être postérieur à celui que vous m'avez adressé ; dans ce cas, il aurait aussi son prix à mes yeux, et un prix particulier, parce qu'il se rapprocherait davantage du temps où je vous ai connue. Mais celui-là, il faut que vous me l'apportiez vous-même, et en retour je vous donnerai, avec ma triste figure, la nouvelle édition de mon livre à laquelle je travaille avec ardeur. Il y aura mille petites corrections de style, et un appendice où je rendrai compte des *Sept Sacrements* de Poussin, que je viens de voir en Angleterre, et signalerai un tableau ignoré de ce chef admirable de l'Ecole Française.

Adieu, merci mille fois. J'ai beaucoup reçu et je demande encore.

V. C.

Jeudi matin, 22 sept. 53.

XIV

Voilà la plus sotte propriétaire du monde de vous empêcher de revenir, et me voilà menacé de ne pas vous voir demain, s'il faut un escalier neuf, que cette stupide créature fait faire pendant l'hiver, trouvant sans doute que l'été est moins propre à bâtir. Cependant, outre mon désir permanent de causer avec vous, j'ai un autre motif encore de pester contre votre propriétaire, c'est qu'assurément vous m'apporterez le bienheureux volume que vous avez découvert, et que je meurs d'envie de

l'avoir entre mes mains. Je commencerai par le purifier, avec toutes les cérémonies d'usage, des attouchements de M. Lenormand (si c'est celui de Mme Récamier) ; et cela fait, je lirai religieusement.

... Songez que si vous tardez, je prends le chemin de fer et tombe à L....., non pas, hélas, comme autrefois, mais en barbouilleur de papier qui cherche les éléments d'une note curieuse et nouvelle à quelque article de la *Revue des Deux Mondes*.

J'ai là sous ma main, pour vous le remettre, un exemplaire de la seconde édition de mon livre, sur laquelle j'ai condensé tout ce que j'ai de forces. C'est mon dernier mot. Je désire bien que vous puissiez le lire avec l'attention sévère de l'amitié. Dois-je vous l'envoyer, ou dois-je vous attendre ?

Mes tendresses accoutumées.

V. COUSIN.

Mardi 22 novembre.

XV

Eh bien, ma chère, vous ne venez pas. Je m'en console un peu par le mauvais froid qu'il fait à Paris, et l'influenza qui y règne. Même à....., soignez-vous bien, et faites-vous une atmosphère chaude et douce...

A propos, savez-vous que M. l'archevêque de Paris a fait l'éloge de mon livre en pleine chaire chrétienne, et que, quelques jours après, le *Journal des Débats* contenait un nouveau passage de ma nouvelle édition sur l'alliance de la religion chrétienne et de la philosophie, en sorte que les choses vont assez bien de ce côté, et que voilà déjà une *fusion* fort utile. D'un autre côté, l'*Univers* continue ses injures, qui me conviennent beaucoup à côté des politesses de l'archevêque, et un petit journal dévot, l'*Ami de la Religion*, fait sur mon compte un article où il me félicite et me gronde, et déclare qu'il va se mettre en prière pour que ma conversion s'achève. Hélas ! elle n'ira pas plus loin, et je reste tel que je suis.

Mandez-moi ce que vous comptez faire, et croyez à mes plus tendres sentiments.

V. COUSIN.

Dimanche 12 déc. 53.

XVI

... Je suis charmé que vous soyez à.....

Restez-y quelque temps, et faites quelque chose pour ces étouffements que je n'aime pas. Votre médecin a dû vous prescrire un régime et des remèdes. Je ne suis pas comme Molière à l'endroit de la médecine : elle ne peut pas grand'chose, mais elle peut quelque chose, et quelque chose c'est beaucoup. Couchez-vous de bonne heure et levez-vous tard. Ecrivez-moi de temps en temps, donnez-moi bien des détails sur vous, et croyez bien que personne ne vous est plus attaché que moi.

Je me donne un peu de congé du côté de la philosophie, et je rentre pour cet hiver dans le XVIIe siècle et les dames de ce siècle. Je songe à reprendre mon commerce avec Mme de Longueville, et je vais d'abord, pour me remettre en goût, écrire quelques pages dans la *Revue des Deux Mondes* sur une de ses amies.

Soignez-vous et aimez-moi toujours un peu.

V. Cousin.

Mercredi 21 déc. 53.

XVII

Votre silence, ma très chère amie, m'afflige et m'inquiète. Je suis allé à votre porte savoir de vos nouvelles. Votre maison est pleine d'ouvriers, et il ne faut pas songer à l'habiter d'ici à quelques mois. Restez doucement où vous êtes, bien soignée et bien aimée. Votre concierge m'a dit que votre femme de chambre avait eu des nouvelles de vous, et que ces nouvelles devaient être bonnes, puisque cette femme n'en avait rien dit. Il paraît à la tranquillité générale que j'ai tort de m'alarmer, mais c'est un tort pour lequel vous ne m'arracherez pas les yeux.

Je désire que vous puissiez m'écrire deux lignes. Si cela vous fatigue, priez Mlle N..... de vous suppléer. Je désirerais être pleinement et entièrement rassuré sur votre disposition à un peu d'étouffement. Elle me dirait aussi où demeure maintenant

votre fils, car je suis impatient de remettre entre ses mains le précieux manuscrit.

Je finis pour ne pas trop vous fatiguer, et je vous renouvelle, avec mes vœux pour votre santé, l'expression de ma vieille tendresse.

V. COUSIN.

9 janvier 1854.

XVIII

Vous pouvez croire, ma très chère amie, avec quelle joye j'ai revu votre écriture. Je remercie Dieu de votre retour à la vie et je puis vous dire que j'aime mieux me passer quelque temps de vos lettres, si elles vous coûtent le moindre effort et mettent en péril votre entier rétablissement. Du moins ne m'écrivez que deux ou trois lignes. Ce sera beaucoup pour moi si elles me disent que vous allez mieux. Je ne vous écris pas plus souvent pour ne pas vous induire en tentative de me répondre.

Puisque vous désirez que je vous dise un mot de mes travaux, je vous dirai qu'ayant donné l'année dernière à la philosophie, j'ai l'intention de consacrer celle-ci à la littérature et à Mme de Longueville. C'est pour elle que je m'occupe de Mme de Sablé, sa confidente et son amie dans la dernière moitié de sa vie. Et puis, comme vous avez pu vous en apercevoir, si vous avez lu ce que je vous ai adressé, Mme de Sablé est un cadre où je fais entrer bien des choses et des personnes qui touchent à la dame de mes pensées, par exemple, La Rochefoucauld, ses *Maximes* et ses *Mémoires*, deux ouvrages de la plus haute importance. Vous avez sous les yeux les trois premières parties. Reste à faire les deux dernières que je tâcherai de renfermer dans un seul article.

Tout cela irait assez bien si j'avais plus de forces et si les yeux ne me manquaient pas. Au lieu de faire des projets littéraires et des livres de philosophie, je ferais bien mieux d'apprendre à vieillir, et à me résigner à toutes les incommodités de l'âge. Pour vous, vous ferez souffrir, mais n'exercez pas trop votre talent, je vous prie ; laissez-vous soigner, laissez-vous ranimer par ce beau soleil, et cette douce température qui vient

tout exprès pour vous. Je suis vos progrès avec le cœur d'un ami.

Bien à vous.

V. COUSIN.

Ce 15 mars 1855.

XIX

J'ai eu grand plaisir, ma très chère amie, à m'entretenir avec Mlle C... de vous, de vos souffrances et de votre admirable résignation. Mais j'aimerais bien ne pas tant vous admirer et me réduire à vous aimer seulement. J'ai remis à la bonne Demoiselle une lithographie que l'on a faite il y a une douzaine d'années, et en la voyant vous trouverez que je m'entends fort bien en marché, donnant le portrait d'un philosophe déjà grisonnant pour celui d'uue charmante jeune femme.

Dans quelques jours, je vous enverrai un quatrième et dernier article sur Mme de Sablé, ou plutôt sur Mme de Longueville, car vous n'avez pu vous tromper sur mes intentions, vous qui connaissez la fidélité obstinée de mes affections. C'est Mme de Longueville et avec elle la société du grand siècle qui m'intéresse et que je veux peindre ; Mme de Sablé est une introductrice parfaite ; elle ouvre pour moi cette charmante galerie, mais elle n'est pas du tout la galerie. Faites un peu attention à la sœur de Condé au milieu de la tempête contre Port-Royal et surtout au sein de ses chagrins domestiques.

Je m'arrête pour ne pas vous fatiguer, et vous renouvelle toutes mes tendresses.

Bien à vous.

V. COUSIN.

Dimanche.

Cette lettre clôt ce que nous avons pu appendre des relations de Cousin avec son *Inconnue*.

Félix CHAMBON.

LES ORIGINES MATERNELLES

De Victor Hugo (1)

On a beau avoir fait dans la vie d'un grand homme une abondante moisson de documents nouveaux et inédits, on laisse toujours derrière soi un peu de neuf à glaner. C'est ce qui est arrivé au biographe le plus minutieux et, malgré tout, le mieux averti de Victor Hugo. Je m'étonne même que M. Edmond Biré qui habite Nantes ait été si peu et si mal informé, quand il écrivit son *Victor Hugo avant 1830*, sur les origines maternelles du grand poète. Sans avoir un flair exceptionnel, après une enquête sérieuse et bien conduite, il lui eût été facile de mettre la main sur les documents originaux qui servent de base à cet article. Cela lui eût procuré le plaisir de relever quelques erreurs de plus dans le *Victor Hugo raconté*, et cela lui eût évité du même coup le désagrément d'en commettre lui-même quelques-unes — ce qui est toujours fâcheux sous la plume d'un redresseur de torts et d'un coupeur de fils en quatre.

On a dit, et c'est mon opinion, que la plupart des grands poètes sont avant tout les fils de leurs mères. Etant donné le rôle immense joué par Victor Hugo dans la littérature du XIXe siècle, il me parut intéressant de rechercher la part des dons qu'il avait reçus en naissant du côté maternel, et c'est pourquoi je me mis en quête des origines de Sophie Trebuchet, sa mère.

(1) On s'occupe beaucoup en ce moment des origines paternelles de Victor Hugo, et M Gaston Deschamps s'est fait l'écho des derniers bruits qui s'y rapportent dans sa « Vie littéraire » du *Temps*. Mais des origines maternelles du grand poète. personne n'en dit mot et ne paraît en avoir cure. Il me semble pourtant qu'elles ont leur intérêt comme les autres En ce qui concerne Victor Hugo, elles en ont même davantage à mon avis; c'est pour cela que je reproduis ici l'article que j'ai publié dans la *Revue Bleue* du 15 février 1902, à propos du centenaire du poète.

I

Sur Sophie Trebuchet on ne savait rien jusqu'ici ou pas grand' chose. On savait seulement qu'elle était fille d'un « armateur nantais » nommé Jean-François Trebuchet et d'une demoiselle Renée-Louise Le Normand. Encore ignorait-on leur lieu d'origine et la qualité de leurs pères et mères.

Des actes de baptême et de mariage que m'a très obligeamment communiqués M. Paul Bellamy, greffier en chef du tribunal civil de Nantes, il appert que ni l'un ni l'autre n'étaient originaires de cette ville.

Jean-François Trebuchet était natif d'Auverné, petit bourg de l'arrondissement de Châteaubriant ; Renée-Louise Le Normand était native de Saint-Fiacre, petite commune sise à trois lieues de Nantes sur un coteau qui domine le cours de la Sèvre et de la Moine, et dont le vin blanc n'a d'égal, au pays nantais, que le muscadet de Vertou et de Château-Thébaud. L'église de Saint-Fiacre, qu'on vient justement de rebâtir et dont le clocher de granit a la forme d'une tiare, fut fondée par les seigneurs de Goulaine qui avaient en cette paroisse leur juridiction des Cléons, laquelle dépendait du marquisat de Goulaine. C'est même à cette circonstance que Mlle René-Louise Le Normand dut d'y naître le 28 août 1878 (1), son père René-Pierre Le Normand, sieur du Buisson, étant procureur fiscal du marquisat de Goulaine, en même temps que sénéchal de juridiction en Château-Thébaud, alloué de la juridiction de Bougon en Couë-

(1) Paroisse Saint-Fiacre.

Le vingt-neuvième jour d'août 1748, a été baptisé Renée-Louise, fille de M. René-Pierre Le Normand, sieur du Buisson, procureur fiscal du marquisat de Goulaine, la demoiselle Renée-Pélagie Brevet, son épouse. L'enfant née du jour d'hier. Ont été parrain Mᵉ Louis Mourain, sieur de Montmartre, procureur au présidial de Nantes, et marraine, demoiselle Jeanne Vilaine. femme du sieur Mathurin Chedron, oncle et tante de l'enfant. Baptisée par Messire Charles Brevet, prêtre, vicaire chapelain de l'église cathédrale de Nantes, cousin de l'enfant. Lesquels parrain et marraine ont signé les présentes. Signé au registre. Mourain, Jeanne Vilaine, Louise Le Normand, la Mignaut, Jacquette Demon, Anne Bahuau, J. Guillot recteur de Saint-Fiacre, Le Normand, Massé, Merlet, Garreau, T. Brevet prêtre, vicaire chapelain de l'église de Nantes.

ron, procureur fiscal de plusieurs autres juridictions et procureur au siège présidial et comté de Nantes.

Ce Le Normand était, comme on voit, un gros personnage. Cependant il n'était pas de noblesse et il n'avait pris le titre de sieur du Buisson que pour se distinguer de ses frères qui signaient Le Normand de la Noë et Le Normand du Pâti.

Marié deux fois, il avait eu d'un premier lit trois garçons et une fille que nous retrouverons plus loin, et du second Renée-Louise Le Normand et René-Pierre Le Normand qui devint procureur au Parlement de Bretagne et épousa, comme tel, le 19 novembre 1779, Marie-Thérèse Rousseau, fille d'un notaire et procureur au marquisat de la Galissonnière. Ce n'étaient pas du reste, les seuls hommes de loi de la famille. Le procureur fiscal du marquisat de Goulaine avait pour beaux-frères Me Pouponneau et Me Mourain ses collègues au présidial de Nantes (1), et pour cousin germain Etienne-Joseph Garreau, avocat au Parlement. J'ajoute qu'il était lié avec Me Louis-Maurice Trebuchet, avocat à Nantes, et que ce fut par le canal de ce dernier que Jean-François Trebuchet, son frère, épousa Renée-Louise Le Normand du Buisson.

Ce mariage fut célébré en l'église paroissiale de Saint-Fiacre le 22 septembre 1767 (2). Aussitôt après, les nouveaux époux

(1) Le présidial de Nantes était composée d'un sénéchal ou président présidial, d'un alloüé-lieutenant-général, d'un juge criminel, d'un lieutetenant civil et criminel, de dix conseils, de deux avocats du roi, de deux greffiers civils et d'un greffier criminel, d'un premier et d'un secoud huissier. Il y avait à Nantes, en 1770, 51 procureurs au présidial. Cette charge correspondait à celle des avoués d'aujourd'hui.

(2) PAROISSE SAINT-FIACRE.

L'an 1767 le 22 septembre par nous Louis-François Leloup, prestre, seigneur de Chateau-Thébaud, la Pommeraie-sur-Sèvre, ont été admis à la bénédiction nuptiale :

Jean-François-Trebuchet, capitaine de navire, majeur, fils de feu sieur Jean Trebuchet et de demoiselle Françoise Louvigné, natif de la paroisse d'Auverné, en ce diocèse (1).

Et demoiselle Renée-Louise Le Normand, native de cette paroisse et domiciliée depuis nombre d'années en celle de Saint-Laurent, de Nantes, fille mineure de Me René-Pierre Le Normand, sénéchal de juridiction en Château-Thébaud, alloué de la juridiction de Bougon-en-Couëron, procureur fiscal de plusieurs autres juridictions et procureur au siège présidial et comté de Nantes, et de feue demoiselle Renée-Pélagie Brevet ; aux fins

(1) Jean Trebuchet et François Louvigné s'étaient mariés à Auverné le 16 octobre 1708.

s'établirent à Nantes où ils habitèrent tour à tour la rue des Carmélites, la rue Saint-Laurent, la place Saint-Pierre et la Haute-Grand'rue, proche la cathédrale, et sur la paroisse de Saint-Laurent dont l'église, aujourd'hui disparue s'élevait au bout de l'impasse de ce nom.

C'est dans la Haute-Grand'rue que, le 19 juin 1772, naquit Sophie-Françoise Trebuchet, mère de Victor Hugo, dont voici l'acte de baptême :

Le 19 juin 1772 a été baptisée dans l'église paroissiale de Saint-Laurent de Nantes par nous recteur soussigné : Sophie-Françoise née de ce matin à cinq heures en cette paroisse, Haute Grande Rue, fille de noble homme Jean-François Trebuchet, capitaine de navire, et de dame Renée-Louise Le Normand, son épouse. Ont été parrain noble homme René Le Normand, fils, oncle maternel de l'enfant, et marraine demoiselle Renée Françoise Robin, cousine germaine de l'enfant du côté paternel, lesquels signent avec nous, le père absent..,

Le *père absent !* Notre capitaine de navire était donc en mer quand sa fille vint au monde. Cela lui arriva trois ou quatre fois dans l'espace de douze ans durant lesquels sa femme lui donna trois filles et quatre garçons (1). La dernière fois qu'il revint à Nantes, ce fut pour assister coup sur coup à la nais-

de dispenses, d'ailliances accordées par M. l'abbé de la Tullaye, vicaire général de ce diocèse, le 31 août dernier, aux paroisses d'Auverné le 15 du courant, signées Lemetayer vicaire, et de Saint-Laurent de Nantes, le 20, signées Gallouin, recteur, qui permet au recteur de cette paroisse ou à tous autres de procéder au dit mariage, qui a été célébré en présence et du consentement dudit sieur Le Normand du Buisson, frère de l'épousée, du sieur Louis-Morice Trebuchet, frère de l'époux, Louis-Morice Trebuchet de la Boulais, son neveu, Me Pierre Pouponneau, procureur au présidial de Nantes, oncle de la mariée à cause de demoiselle Louise Le Normand, son épouse, et autres parents et amis soussignés...

(1) Savoir : Renée-Rose, née le 7 juillet 1768 ;
Madeleine-Françoise, née le 16 novembre 1769 ;
Sophie-Françoise, née le 19 juin 1772 ;
Jean-Louis, né le 30 octobre 1773 ;
Auguste, né le 7 mai 1775 ;
Charles-Marie, né le 5 juillet 1777,
et Etienne-Constant, né le 21 juillet 1780.

M. Edmond Biré, contrairement au *Victor Hugo raconté*, prétend que la mère du poète eut trois sœurs et non deux. Malgré toutes nos recherches sur les registres de la paroisse de Saint-Laurent, nous n'avons pu trouver trace de la naissance de Marguerite Trebuchet qui n'aurait pu venir au monde qu'entre Madeleine et Sophie ou entre Charles-Marie et Etienne-Constant.

sance de son septième enfant et à la mort de sa femme que ses couches successives avaient épuisée. Etienne-Constant Trebuchet était né le 21 juillet 1780 ; le 13 août suivant, sa mère mourait dans la trente-deuxième année de son âge.

J'aurais voulu découvrir le dossier maritime du grand-père maternel de Victor Hugo, mais il ne figure même pas sur les tables de la Chambre de commerce de Nantes, en sorte que pour parler de lui nous sommes réduits aux conjectures (1). Cependant il est à peu près certain qu'il n'était pas armateur et qu'il faisait pour le compte d'autrui le commerce de Guinée, comme on disait alors pour désigner la traite des nègres, car à la fin du XVIIIe siècle les armements de la place de Nantes pour la Guinée étaient aussi considérables que ceux de toutes les autres places du royaume, et l'on estime à deux cents le nombre des armateurs nantais qui faisaient ce honteux commerce. C'est de là que datent les fortunes scandaleuses dont témoignent encore les maisons magnifiques qui bordent la Fosse et les deux rives de l'île Feydeau. Il ne faudrait pas croire pourtant que le commerce de « bois d'ébène » fût aussi lucratif qu'il le paraissait. D'abord le prix des esclaves était parfois assez élevé ; les nègres qui étaient dans toute la vigueur la force et de l'âge — de seize à trente ans — étaient vendus aux îles françaises de l'Amérique depuis 100 pistoles jusqu'à 1.500 livres. Ensuite il était rare qu'il ne mourût pas quelques nègres pendant la route de Guinée à l'Amérique, et il suffisait d'une petite épidémie pour perdre le bénéfice de toute une cargaison.

Quelle fortune réalisa Jean-François Trebuchet comme capitaine au long cours ? Je ne saurais le dire au juste, mais il devait être dans une belle situation quand il épousa Renée-Louise Le Normand, car le procureur au présidial de Nantes n'aurait pas donné sa fille à un vulgaire capitaine de cabotage, et nous savons que tous les enfants Trebuchet furent bien dotés.

II

Cependant la Révolution était venue, qui avait ébranlé le crédit général et ruiné une foule de gens à Nantes.

(1) Voir à ce sujet le post-scriptum de cet article.

S'il faut en croire le témoin de Victor Hugo, sa mère, qui avait vingt et un ans en 1793 et non seize, comme il le dit, aurait épousé la cause des Vendéens du Bocage et se serait faite *brigande*, comme Mme de Bonchamps et Mme de La Rochejaquelein. Je ne voudrais pas, à défaut de documents contradictoires, donner un démenti formel au témoin de Victor Hugo, mais j'ai quelques raisons de douter de l'exactitude de son récit. Il nous dit pour commencer que Sophie n'était qu'à moitié dans les idées de son père, ce qui signifie qu'elle n'était pas aussi royaliste et aussi catholique que lui, et pour finir, quand elle se marie quelques années après, pour justifier son mariage purement civil, il ajoute que « la mariée tenait médiocrement à la bénédiction du curé. »

Drôle de Vendéenne, n'est-il pas vrai ?

Eh bien, moi, j'ai comme idée que Sophie Trebuchet ne quitta pas Nantes pendant la Révolution ou que, si elle le quitta, ce fut pour vivre tranquillement avec ses frères et sœurs et sa demi-tante maternelle, Rose Le Normand du Buisson, dans une maison de campagne que son père avait achetée en Saint-Herblain, près de la Hérissière.

Qui sait même si ce ne fut pas à Saint-Herblain qu'elle fit la connaissance du capitaine Hugo ? Léopold-Sigisbert Hugo, qui, pour mieux prouver son républicanisme, avait remplacé ses noms de baptême par le prénom révolutionnaire de Brutus, avait été envoyé dans l'Ouest, en 1793, et remplissait en 1794 et 1795, les fonctions de greffier dans une commission militaire qui siégeait au château d'Aux, nommé aussi la Hibaudière, et était présidée par Simon, second chef du bataillon de l'Union, dont Hugo était adjudant-major. Cette commission militaire n'était pas tendre aux royalistes : en quelques mois, elle jugea, condamna et fit passer par les armes un certain nombre de paysans de Bouguenais, sans parler des femmes suspectes qu'elle renvoya pour une raison ou pour une autre devant le tribunal révolutionnaire de Carrier.

Du château d'Aux à Saint-Herblain, il n'y a guère que la traversée de la Loire. Les pouvoirs de la commission militaire dont Hugo faisait partie s'étendaient-ils aux deux rives du fleuve ? Je n'oserais l'affirmer, mais il est possible que les Tre-

buchet aient été dénoncés comme royalistes par quelque bon patriote et que l'adjudant-major soit entré à cette occasion en rapports avec eux. Il est possible encore qu'il ait fait la rencontre de Sophie Trebuchet sur la route de Saint-Herblain à Nantes, quand les affaires criminelles de sa commission l'appelaient dans cette ville. Toujours est-il qu'il fut pris à ses charmes.

« Elle était petite, mignonne, des mains et des pieds d'enfant, dit Victor Hugo ; elle avait quelques traces de petite vérole, mais qui disparaissaient dans l'extrême finesse de sa physionomie et dans son regard intelligent. » Voilà pour le physique; au moral, « elle avait cette indépendance d'esprit et cette personnalité décidée des filles sans mère, obligées d'être femmes plus tôt que les autres (1) ».

Il n'est donc pas étonnant que, malgré son royalisme, elle ait plu au capitaine Hugo et que celui-ci, au bout de quelque temps, ait demandé sa main. Mais le père de Sophie ne se montrait pas favorable à ce mariage, et Victor Hugo nous apprend que notre adjudant-major eut recours à Pierre Foucher, autre Nantais qu'il avait rencontré en 1796 à Paris, au conseil de guerre dont lui-même était rapporteur, pour vaincre la résistance du capitaine de navire.

« Pendant qu'il rapportait à Paris les procès des autres, son procès à lui se jugeait à Nantes. L'armateur hésitait fort à donner sa fille à un militaire obligé de courir le monde et de laisser sa femme seule ou de la traîner sur les routes. Il objectait encore les opinions du major qui seraient une contradiction dans la famille et qui pourraient devenir une brouille dans le ménage. Mais il n'y a pas de meilleur avocat que l'amour, et Sophie plaida si bien que le mariage fui arrêté (2). »

Victor Hugo aurait mieux fait de dire que le meilleur avocat de son père dans la circonstance fut la mort de Jean-François Trebuchet. Car, bien que je n'aie pu découvrir son acte de décès, il est certain que le capitaine de navire avait quitté ce monde quand eut lieu le mariage de sa fille. Cela résulte des affiches mêmes de ce mariage dont la teneur suit :

(1) *Victor Hngo racon é*, t. I,
(2) *Victor Hugo raconté*, t. I.

Du 13 brumaire an VI de la République française.

Il y a promesse de mariage

Entre Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, adjudant-major du 1er bataillon de la 20e demi-brigade, âgé de vingt-quatre ans, fils de Joseph Hugot (*sic*) et de Jeanne-Marguerite Michaud, natif de la ci-devant paroisse Saint-Evre-Ville-Vieille, de la commune de Nancy, département de la Meurthe et domicilié en celle de Paris, département de la Seine, IXe arrondissement, d'une part,

Et Sophie-Françoise Trebuchet, rentière, âgée de vingt-cinq ans, fille de feu Jean-François Trebuchet et Renée-Louise Le Normand, native de la ci-devant paroisse Saint-Laurent de cette commune et y domiciliée, section de l'Humanité, rue Maupertuis (1), d'autre part,

Publié et affiché les dits jours et an (2).

Cet acte que je donne ici pour la première fois rectifie de lui-même trois erreurs plus ou moins graves que M. Edmond Biré a commises en acceptant comme exacte la version du témoin de Victor Hugo. Il établit : 1° que le mariage de Sophie Trebuchet eut lieu non pas en 1796, mais à la fin de 1797 ; 2° que son père était mort lors de la publication de ses bans ; 3° que, lorsqu'elle se rendit à Paris pour la célébration de son mariage, s'il l'accompagna, comme le dit l'auteur du *Victor Hugo raconté*, ce ne fut que du haut du ciel.

A part cela, comme dit l'autre, le reste est peut-être vrai !...

III

N'ayant pas entrepris l'histoire des jeunes époux, je ne les suivrai pas dans leurs pérégrinations militaires à travers la France et l'Espagne, pas plus que je ne raconterai les causes de leur brouille et de leur séparation. On sait que la mère de Victor-Hugo mourut à Paris le 27 juin 1821 (3), et que son père

(1) Ancienne rue des Carmélites, débaptisée à la Révolution.

(2) Extrait des registres des publications de mariages de l'an VI, conservés au greffe de Nantes.

(3) Voici la teneur de son acte de décès :

27 juin 1821. XIe arrondissement.

Décès de Sophie-Françoise Trebuchet, âgé de 45 ans (elle en avait 49), née à Nantes, décédé dans sa demeure, rue de Mézières : n° 10, femme de Joseph-Léonard-Sigisbert Hugo, maréchal de camp.

Témoin : Abel Hugo, officier en non-activité, 22 ans, même demeure, fils.

qui s'était retiré à Blois, et remarié, mourut à son tour le 29 janvier 1828 (1) au domicile d'Abel Hugo, son fils, rue Monsieur, n° 9. Mais, à présent que nous sommes fixés sur ses origines maternelles, je vais essayer, comme je l'ai dit au début de cet article, de déterminer la part des dons qu'il reçut en naissant du côté des Le Normand du Buisson.

Et d'abord, il faut que je tranche définitivement une question qui préoccupe depuis longtemps tous ceux qui étudient l'histoire des commencements de la Révolution en Bretagne.

Il y a quelques années, parlant du pamphlétaire d'occasion qu'avait été Volney en 1788, je m'élevais de toutes mes forces contre la légende que M. Barthelémy Pocquet avait accréditée de bonne foi dans un de ses livres (2) et qui représentait l'auteur de la *Sentinelle du Peuple* comme ayant joué à Rennes le rôle « d'agent supérieur et distingué » des ministres Necker et Brienne.

Je savais déjà que Volney était allié à la famille maternelle de Victor Hugo et qu'en cette qualité il avait offert à la mère du poète de lui léguer, sous la Restauration, son siège de pair de France. Mais j'étais à cent lieues de penser que Victor Hugo et Volney étaient cousins du deux au trois, comme on dit chez nous, par René-Pierre Le Normand du Buisson, procureur au présidial de Nantes et par son fils, le procureur au Parlement de Rennes.

Si je l'avais su, au lieu de m'évertuer à établir que Volney était trop fier de sa nature et trop indépendant de son caractère pour s'être vendu jamais à un ministre quelconque, j'aurais dit à M. Barthelémy Pocquet : Ne cherchons plus les raisons qui amenèrent Volney à Rennes en 1788 et ne nous étonnons

(1) Voici la teneur de l'acte mortuaire du général Hugo :
29 janvier 1828.
Décès de Joseph-Léonard-Sigisbert, comte Hugo, 54 ans, né à Nancy, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal de Naples, demeurant à Blois, décédé rue Monsieur, n° 9, veuf en première noces de Sophie-Françoise Trebuchet, époux en deuxièmes noces de Marie-Catherine-Cécile Thomasis Sactonis.
Témoins : Abel. comte Hugo, 30 ans, 9, rue Monsieur, Victor-Marie, baron Hugo, 25 ans, tous deux fils.

(2) *Les origines de la Révolution en Bretagne*, t. II.

plus que la *Sentinelle du peuple* fût si documentée et frappa si juste. L'homme qui avait attiré Volney à Rennes au moment des troubles, celui qui lui mit à la main la plume de la *Sentinelle du peuple* ne fut autre, évidemment que le procureur au Parlement de Bretagne. Il n'y avait qu'un homme de loi qui pût le documenter de la sorte, et ce procureur était déjà d'opinion si libérale, qu'en 1796 il devint juge au tribunal civil de Nantes (1).

Voilà donc ce point d'histoire enfin éclairci. Quant aux origines de Victor-Hugo, pas n'est besoin de mettre des lunettes pour voir qu'il était moins Lorrain que Breton et plus Nantais que Bisontin. « On est, disait Vigny, du pays où l'on est né et où l'on a remué dans son premier berceau ». Sans doute, mais on est bien davantage encore du pays de son père et de sa mère, quand on n'a fait que traverser le coin de terre où l'on a vu le jour. Eh bien, si Victor Hugo qui connaissait à peine Besançon, sa ville natale, avait hérité de son père le culte de Napoléon, l'amour de la gloire, le sens des choses épiques et ces mouvements généreux du cœur qui, à vingt ans, le faisaient s'apitoyer sur le *Dernier jour d'un condamné* et toute sa vie le portèrent au-devant des proscrits et des vaincus, il tenait certainement des Trebuchet et des Le Normand, c'est-à-dire du sang maternel, les merveilleuses qualités d'esprit et d'imagination, sans parler du tempérament de plaideur et de l'entente des affaires, qui ont fait de lui le poète le plus grandiloquent de son siècle, en même temps que l'homme le plus pratique, le plus ordonné, disons le mot, le plus soigneux de ses intérêts.

Du reste, un jour que je dînais chez lui, et Dieu sait si j'étais fier ce jour-là ! — il me dit, en apprenant que j'étais du pays de sa mère, que c'était son pays de prédilection. Il se souvenait à ce moment, s'il l'avait jamais oublié, que la terre de Bretagne lui avait donné les trois créatures de Dieu qu'il avait le plus aimées en ce monde : sa mère, sa femme, et la belle Mme Drouet qui, après avoir été la muse de son âge mûr devint la bonne amie de sa verte vieillesse, Je laisse de côté

(1) Le Normand habitait, en 1878, place du Palais, à Rennes. C'est dire qu'il était aux premières loges du théâtre des événements. (Renseignement fourni par un almanach du temps imprimé chez Vatar.)

les deux hommes de génie qui eurent le plus d'influence sur son imagination et sur son âme, à savoir Chateaubriand et Lamennais.

Peut-être se souvenait-il aussi, quand il me parlait de la sorte, des heures charmantes qu'il passa dans sa jeunesse, au bord de la Loire, dans la maison de campagne de son grand-père, à Saint-Herblain, et de son cousin germain, le poète Ad. Trebuchet, à qui il ne manqua pour arriver à la réputation que de vivre à Paris, et qui, de 1823 à 1825, publia dans une revue nantaise intitulée le *Lycée amoricain* deux fragments de l'*Enéide*, traduits en vers par Victor Hugo, que recueillit quarante ans après le *témoin de sa vie* (1)... Qui sait même, car nous portons toujours en nous les images dont fut amusée notre enfance — qui sait si, lorsque le poète des *Travailleurs de la mer*, s'établit à Guernesey, après le Deux-décembre, il n'avait pas dans les yeux les voiles des bateaux de son grand-père qui avait toute sa vie et même après sa mort, sillonné la « grande bleue » !

Quoi qu'il en soit, s'il avait gardé un tendre souvenir de Nantes, cette ville le lui a bien rendu depuis. Elle a donné son nom à une voie magnifique qui relie les bords de la Sèvre à ceux de la Loire. Il n'est pas jusqu'au nom de Trebuchet qui ne soit porté encore, comme pour perpétuer la mémoire de sa mère, par une maison de Saint-Fiacre, par des moulins à vent du côté de Saint-Heblain et à Nantes, même par deux bons vieux qui achèvent de mourir en pauvres honteux dans une

(1) La preuve, d'ailleurs, qu'il était parfaitement instruit de ses origines maternelles, c'est qu'il signa la version première de Bug-Jargal du pseudonyme de *Victor d'Aucerney*, pays natal de son grand-père.

Je ne sais pas s'il revint à Nantes avant l'année 1836, date où il visita cette ville avec Mme Drouet, au retour d'un voyage en Bretagne, mais je sais que Mme Victor Hugo y vint en 1835 avec son père, sa fille Léopoldine et... Sainte-Beuve, lors du mariage de Victor Pavie qui fut célébré à Angers à la fin de juillet. Pierre Foucher, dans une lettre à sa sœur, Mme Asseline, datée de Nantes du 3 août 1835, lui dit : « ... Mais le point le plus saillant pour Adèle de notre court séjour à Nantes a été la découverte qu'elle a faite de toutes une nichée de tantes et de cousines par les Hugo dans le couvent des Ursulines où je l'ai conduite. Elle a trouvé là la sœur et la tante de Mme Hugo (sa belle-mère) plus la fille et la petite-fille du frère de la même... » (Cf. *Victor Hugo intime* par Alfred Asseline.)

mansarde de la place de la Bourse. La maison Trebuchet à Saint-Fiacre sert aujourd'hui d'école, les moulins à vent de Saint-Herblain tournent je ne sais pour qui ; quant aux deux vieillards en question, je sais, pour avoir vu leurs papiers de famille, qu'ils sont les arrière-cousins de Victor Hugo.

Léon Séché.

P. S. — Cet article était écrit, quand l'idée me vint de consulter les archives de la marine à Nantes. Voici les renseignements que j'y ai trouvés sur le grand-père maternel de Victor-Hugo, grâce à la complaisance de M. Louis Bronkhorst, chef du secrétariat, lequel est apparenté par sa mère aux Trebuchet.

Jean-François Trebuchet, né en 1730, débuta comme matelot, à l'âge de dix-huit ans, chez M. de Seigne, à Nantes.

Du 10 avril 1749 au 27 mars 1750, il fit trois voyages comme pilotin sur le *Philibert* et le *Thiercelin*, appartenant à la Compagnie des Indes.

En 1765, nommé lieutenant de la *Nouvelle-Société*.

Le 3 janvier 1767, reçu capitaine à l'Amirauté de Nantes, avec dispense d'un voyage.

Il commanda alors la *Sèvre* et la *Duchesse-de-Duras*, appartenant à M. Louis Droüin, armateur à Nantes.

Ce dernier navire, qui faisait le commerce de Guinée, fut pris par les Anglais en 1779. Mais Jean-François Trebuchet ne le commandait plus depuis 1776, époque à laquelle, faute d'un registre-matricule disparu des archives de la marine de Nantes on perd sa trace. Cependant, il n'est pas douteux qu'il ait été capitaine de navire jusqu'en 1780, puisqu'il est encore désigné comme tel sur l'acte de décès de sa femme. Mais à partir de 1785, il ne figure plus sur la liste des capitaines de l'Amirauté de Nantes, ce qui me laisse croire qu'il cessa de voyager peu de temps après son veuvage.

L.-S.

CHATEAUBRIAND[1]

(Lettres inédites)

L'homme politique : diplomatie ; folies d'amour ; ami ; ennemi ; vengeance ; la catastrophe ; les responsabilités ; repentir.

On reconnaît assez généralement que l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* se rappelle bien les faits et les consigne avec exactitude dans ses récits. Quant aux impressions lointaines, Sainte-Beuve remarque qu'il leur substitue, sans le vouloir, des impressions de fraîche date. Et, en guise de preuve, le critique ajoute : « ceux qui ont eu entre les mains des lettres de lui, datées de ces temps anciens et dans lesquelles il racontait ce qu'il sentait alors, ont pu comparer ce qu'il y disait avec ce qu'il a dit depuis dans ses mémoires ; rien ne se ressemble moins. Je n'en indiquerai qu'un tout petit exemple. » Suivent deux lignes détachées d'une lettre qui porte la date du 6 novembre 1802.

Est-il étonnant que, rédigés en 1837, les souvenirs de 1802 se soient libérés du mouvement d'humeur causé par une chute faite en escaladant la fontaine de Vaucluse ?

Le genre des Mémoires permet certes, mais ne promet pas invariablement une telle précision.

Seule, la correspondance se nourrit de tels détails, et, seule, elle en garantit l'authenticité. Confidentes des sensations actuelles, il est clair que les lettres de Chateaubriand seraient, au récit plus distant et plus composé des *Mémoires*, un complément, un commentaire, un contrôle, et parfois, bien rarement, un correctif et une contrepartie du plus vif intérêt. D'autant qu'il y a de longues périodes pendant lesquelles disparaît « l'histoire de ses sentiments intimes et de sa vie privée. » Quand cette histoire reparaît, minutieusement racontée,

(1) Reproduction interdite.

c'est grâce tantôt aux correspondances qui lui furent rendues, et tantôt aux notes de voyage prises en vue des Mémoires.

« Il n'y a pas de biographie plus exacte que le journal d'un voyageur qui décrit jour par jour ce qu'il lui arrive de voir ou d'imaginer en route. »

C'est Villemain qui le dit, à propos de *l'Itinéraire*, et il ajoute aussitôt « qu'on ne saurait, après cette première façon de la main du maître, rien hasarder sur un tel sujet. » On n'oserait non plus rien hasarder pour remplir certaines lacunes de la vie privée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, si ce n'est avec les textes mêmes que regrettait Sainte-Beuve, textes « de première façon » et « de la main du maître », c'est-à-dire avec les lettres du grand écrivain.

Grâce donc à ces pages « actuelles », familières,. confidentielles, la suite de la vie privée sera rétablie d'une manière très agréable ! l'homme reparaîtra sous la politique ; et ce sera tout profit pour lui comme pour nous ; car le secret du charme non évanoui, dans son œuvre, c'est ce qu'il y a mis de lui-même, c'est sa personnalité perpétuellement mêlée à ses écrits, c'est l'homme avec sa nature frémissante et sa vie contrastée, lui, avec sa noblesse de caractère et ses bizarreries d'humeur, lui, avec ses rêveries, ses désirs, ses mobilités, ses colères et ses passions.

Ses lettres le montreront dans la poésie de ces mélanges et de ces contrastes ; elle nous révèleront quelque chose de ses soins et de ses soucis journaliers : attitude politique, échanges de politesse, embarras d'argent, causes de ses dettes principales, rapports de parfait galant homme avec ses créanciers, sacrifices en faveur de l'hospice fondé par Mme de Chataubriand, admiration témoignée avec délicatesse aux vraies artistes, amitiés anciennes et nouvelles, part des uns et des autres à mesure que passent les années,

Le savant éditeur des *Mémoires d'Outre-Tombe* (édition Garnier), m'écrivait un jour, à propos de Chateaubriand, de Joubert et de Fontanes : « Je préfère les mémoires à l'histoire et les lettres aux mémoires. » Sainte-Beuve aurait contresigné cette déclaration d'un émule en érudition littéraire, lui qui reprochait à Chateaubriand de n'avoir pas redemandé à ses let-

tres de vieille date, ses impressions originales. Les lettres auxquelles pensait le critique sont celles que Chateaubriand écrivit à Fontanes, de 1798 à 1804, et que la fille du poète avait confiées à Sainte-Beuve, en même temps que les œuvres dont il s'était constitué « l'éditeur empressé ». Elles furent publiées il y a quelques années (1), dans leur intégrité et leur suite ; et je ne crois pas qu'on puisse se faire une idée plus exacte de l'auteur du *Génie du Christianisme* qu'en lisant cette correspondance de jeunesse. La partie des Mémoires qui ressuscite ces mêmes années n'est pas plus intéressante ; peut-être même l'est-elle moins que ces simples missives griffonnées à Londres, à Paris, à Rome, par l'émigré, par l'apologiste, par le secrétaire d'ambassade, et restées telles qu'elles, sans une seule retouche.

Aujourd'hui je voudrais suppléer aux oublis ou aux raccourcis des Mémoires, pour la période qui s'ouvre à la fin de la guerre d'Espagne. La narration « d'Outre-Tombe » ne va pas sans des lacunes assez notables ; et, par une excessive lassitude de soi, comme aussi par un progressif sentiment du néant terrestre, l'auteur s'arrête brusquement en 1833. Il avait encore à vivre « le long espace de quinze ans. »

A la suppression des dernières années « ce quelque chose d'unique qu'est le livre des Mémoires » gagne en régularité des proportions, péripéties des événements et vivacité des tableaux. Tout y est vivant, rapide, enlevé. C'est un « poème » : rien n'y devait traîner. Et, en effet, l'intérêt s'y soutient et s'y renouvelle à chacune des scènes et des crises qui marquent les diverses parties de l'ouvrage — alors que, nécessairement, il eût langui avec la fin monotone d'une vieillesse qui s'acheminait péniblement au terme.

Poème à part, il y aura charme et grand charme à suivre comme dans l'intimité et à écouter, parlant à voix basse, l'homme que fut Chateaubriand : triste et ennuyé toujours, mais, au soir de sa vie, progressivement apaisé, docile enfin à la religion et chrétien pratiquant, sensible et fidèle à l'amitié comme dans sa jeunesse.

(1) *Chautaubriand, sa femme et ses amis*, chez Garnier.

L'amitié fut une des lois de sa nature ; elle lui tint secourable et douce compagnie jusqu'à la mort, jusqu'à la tombe du Grand-Bé. Et, de se voir lentement dépérir, se courber et tomber, la religion le consola en relevant et appliquant son regard aux perspectives infinies — la religion, unique espérance, seule adoration de son âme que tout lassait ici-bas.

A ses lettres familières seront mêlées celles de Mme de Chateaubriand : le plaisir que ces dernières feront au lecteur pourra différer beaucoup ; mais dans la variété de l'un et de l'autre genre, ce plaisir ne sera pas moindre, et pas moindre non plus la valeur documentaire ; car ces lettres émanent du témoin le plus intime et le plus sincère, comme le plus éveillé et le plus pénétrant.

I

Chateaubriand venait d'expédier aux rois et aux ministres la nouvelle de l'heureuse fin de la guerre Avec quel sentiment de fierté patriotique et de légitime orgueil il dut apposer sa signature au bas de ces communications qui constataient le triomphe de « sa » politique ! Il était donc l'homme des réalités aussi bien que l'homme des rêves, et, pour avoir été retardée par les événements, la réponse de l'écrivain à l'éternelle raillerie des gens d'affaires « buses diplomatiques », contre les gens de lettres, n'en était pas moins péremptoire.

Son bonheur ne fut pas sans mélange, et il devait être de courte durée.

A la réception de la dépêche datée, du 1er octobre, il avait couru au Château et il avait été accueilli avec une froideur marquée. Ni le Roi, ni Monsieur, ni la duchesse d'Angoulême n'avaient daigné lui accorder la faveur d'un sourire, et pas même l'honneur d'un regard.

Le dimanche, 5 octobre, il retourna avec le conseil faire la cour à la famille royale. La fille de Louis XVI dit un mot gracieux à chacun des ministres ; elle affecta de n'adresser pas la parole au ministre des affaires étrangères ; et c'était celui-là précisément qui avait droit à de particulières félicitations. L'injustice, on pourrait dire l'injure d'une pareille exception n'a pas besoin d'être soulignée. Ce dédommagement lui vint que les

diverses cours, sauf les cours ennemies d'Angleterre et d'Autriche, lui accordèrent, avec des félicitations solennelles, les plus hautes distinctions, l'ordre de Saint-André, l'ordre de l'Aigle-Noir, l'ordre de la Toison-d'Or, l'ordre de l'Annonciade, etc. Villèle, moins bien partagé, s'en montra froissé à l'excès, et Louis XVIII épousa la querelle du Président avec une vivacité qui n'était pas dans ses habitudes. Ce fut toute une affaire, dite des « ordres », ou des « cordons », ou des « rubans » ; elle faillit devenir grave.

Et Chateaubriand, à propos de ces « lacets de cour », de ces « bandeaux de soie », « zone bleue sur la poitrine », rappelait, non sans ironie, l'affaire du tabouret qui donna lieu à la Fronde.

Le texte de ses lettres aux rois et aux ministres n'a pas été inséré dans le *Congrès de Vérone*. Voici l'une de ces dépêches, adressée à M. le comte de Monlezun :

Paris, le 8 octobre 1823.

Monsieur le comte, je m'empresse de vous annoncer que le gouvernement vient de recevoir une dépêche télégraphique de Mgr. le duc d'Angoulême, datée du port Ste-Marie, le 1er octobre. Cette dépêche annonce que le roi et la famille royale d'Espagne sont arrivés le même jour, à onze heures et demie du matin, à Port Ste-Marie ».

Cet heureux événement couronne d'une manière glorieuse une expédition, dont le premier but était de rendre au roi la liberté. Il doit terminer la guerre ; il épargne à l'humanité de nouveaux malheurs ; il prépare à l'Espagne de plus heureuses destinées ; et les vœux de Sa Majesté pour la gloire de nos armes sont dignement remplis.

Recevez, Monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND (1).

Le croirait-on si les autographes n'en faisaient foi ? Pendant la phase décisive de la guerre d'Espagne (septembre et octobre 1823), alors que l'importance des événements et la précision de ses dépêches feraient supposer qu'il était tout

(1) Signature autographe.

absorbé par les sollicitudes et les responsabilités de sa direction, je le surprends, traçant sur le papier même du ministère, aux tranches dorées, des déclarations d'amour, les plus tendres et les plus vives qui soient.

Le jour même où il annonçait à tous les rois de l'Europe la délivrance de leur « frère », le roi d'Espagne, et au milieu de l'agitation qu'avait provoqué l'heureuse nouvelle, « l'homme de tous les rêves » échappait comme d'un coup d'aile aux étroites réalités de la politique ; il se passait la fantaisie d'écrire une lettre de folle passion ; la grande affaire pour lui, ce n'était pas de sonner la victoire au monde entier, la première des armes françaises après les désastres de l'Empire, mais plutôt, oubliant guerre et paix, diplomatie, gloire, le monde, c'était de brûler son encens le plus capiteux aux pieds d'une femme. Ainsi se délassait-il de la contrainte qu'il avait dû s'imposer en reparaissant devant une cour hostile ; ainsi prenait-il sa revanche des froideurs officielles. Le voilà qui s'abandonne aux brûlantes effusions d'un cœur enivré.

Ces lettres inédites viennent éclairer et commenter, de la manière la plus piquante, un passage du *Congrès de Vérone* qui, pour tout lecteur, si pénétrant fût-il, ne semblait contenir qu'une allusion à l'affaire des « rubans » et une réflexion d'ordre général. Désormais, il y faudra voir tout autre chose, je veux dire un souvenir absolument personnel, un épisode de la vie intime, une confession publique bien qu'à demi voilée, l'aveu tout spontané *d'une faiblesse secrète*..

« Souvent on est plus agité d'une faiblesse secrète que du destin d'un empire. L'affaire légère est, au fond de l'âme, l'affaire sérieuse. Si l'on voyait les puérilités qui traversent le cerveau du plus grand génie au moment où il accomplit sa plus grande action, on serait saisi d'étonnement. En fin de compte, on aurait tort. Rien n'a d'importance réelle, un royaume ne pèse ni ne vaut plus qu'un plaisir. »

L'obscurité calculée de cette dernière phrase, et d'ailleurs de tout le morceau, va se dissiper, pour la première fois, à la lumière des lettres qui suivent ; et, du même coup, sera comme démontrée et illustrée la vérité des remarques que Chateaubriand fit à maintes reprises sur lui-même : « Il y a, dans ma personne,

deux êtres distincts, et qui n'ont aucune communication l'un avec l'autre. Dans l'existence intérieure et théorique, je suis l'homme de tous les songes; dans l'existence extérieure et pratique, je suis l'homme des réalités... Il n'y a jamais eu d'être plus chimérique et plus positif. »

C'est la traduction, à son usage, de l'*homo duplex* : rêves et réalités, sagesse et folie, froid calcul et passion emportée, coexistent en lui sans se nuire, je n'oserais répéter, sans se mêler, car, chez lui, les réalités tiennent du rêve, la sagesse et la folie fusionnent, le calcul même procède de la passion. Mystère psychologique, le fait est là, facile à vérifier, sinon à expliquer.

12 septembre 1823.

Mon ange, ma vie, je ne sais quoi de plus encore, je t'aime avec toute la folie de mes premières années. Je redeviens pour toi le frère d'Amélie; j'oublie tout depuis que tu m'as permis de tomber à tes pieds.

Oui, viens au bord de la mer, où tu voudras, bien loin du monde. J'ai enfin saisi le rêve de bonheur que j'ai tant poursuivi. C'est toi que j'ai adorée longtemps sans te connaître. Tu sauras toute ma vie; tu verras ce qu'on ne saura qu'après moi (1)... Prends ici tout ce que j'y mets pour toi. Demain, à deux heures, j'irai te les redemander. Que le ciel ne m'ôte pas mon bonheur. A toi pour la vie.

Vendredi matin.

20 septembre 1823.

Jamais je ne t'ai vue aussi belle et aussi jolie à la fois que tu l'étais hier au soir. J'aurais donné ma vie pour pouvoir te presser dans mes bras,

Dis, était-ce ton amour pour moi qui t'embellissait?

Etait-ce la passion dont je brûle pour toi qui te rendait à mes yeux si séduisante ? Tu l'as vu : je ne pouvais cesser de te regarder, de baiser ta petite chaîne d'or. Quand tu es sortie, j'aurais voulu me prosterner à tes pieds et t'adorer comme une divinité. Ah! Si tu m'aimais la moitié de ce que je t'aime! Ma pauve tête est tournée.

(1) Les trois premiers livres des *Mémoires d'Outre-Tombe*, alors intitulés *Mémoires de ma vie*, tels qu'on les peut voir dans une copie de 1826, publiée en 1874 par Mme Lenormant sous le titre : *Esquisse d'un maître : Souvenirs d'enfance et de jeunesse de M. de Chateaubriand.*

Repare en m'aimant le mal que tu as fait. A huit heures, je t'attendrai le cœur palpitant.

Samedi matin.

Le 22 septembre 1823.

Une pièce de quarante vers : En voici quelques-uns qui ne sont pas dans la poésie publiée plus tard par Chateaubriand, sous le titre « A Lydie » :

. . . .

Irais-je me flattant dans mes tendres folies,
Quand tout me fuit, que tu me resteras ;
Vénus échappe aux mains par le temps affaiblies ;
Pour l'enchaîner il faut de jeunes bras.

. . . .

Dédaigne, ô ma beauté, cette gloire trompeuse.
Il n'est qu'un bien : c'est le tendre plaisir.
Quelle immortalité vaut une nuit heureuse?
Pour tes baisers je vendrais l'avenir.

5 octobre 1823.

On t'a envoyé hier au soir la dépêche télégraphique qu'on est venu prendre chez moi. Tu sais tout ; tu vois mon malheur. Je suis forcé de t'obéir et de rester ici pour cet immense événement. J'envoie Hyacinthe te porter cette lettre... Ah ! je puis t'écrire sans contrainte, te dire que je donnerais le monde pour une de tes caresses, pour te presser sur mon cœur palpitant... Au lieu de cela, je suis à attendre un événement qui ne m'apporte aucun bonheur. Que m'importe le monde sans toi ? Tu es venue me ravir jusqu'au plaisir du succès de cette guerre que j'avais seul déterminée et dont la gloire me trouvait sensible.

Aujourd'hui, tout a disparu à mes yeux, hors toi. C'est toi que je vois partout, que je cherche partout. Cette gloire, qui tournerait la tête à tout autre, ne peut pas même me distraire un seul moment de mon amour.

Mais reviens vite ; mais dis-moi que tu ne me puniras pas de mon malheur. Je vais devenir plus libre ; j'irai partout te retrouver. Si tu m'aimes, ne viendras-tu pas à Fécamp, au bord de la mer, je ne sais où. Oh ! oui, dédommage-moi, viens, pardonne-moi cette délivrance de ce malheureux roi d'Espagne. Je ne sais si tu pourras me lire. Je t'écris après avoir écrit à tous les rois et tous les ministres de l'Europe.

Ma main est fatiguée, mais mon cœur ne l'est pas. Il t'aime avec toute l'ardeur, toute la passion de la jeunesse.

Reçois un million de baisers sur tes mains, tes lèvres et tes cheveux. Du moins, ceux-ci, ils sont avec moi, et ils vont passer la nuit, pressés sur ma bouche et sur mon cœur.

A toi.

Dimanche soir, 5 (1).

A ces quatre grandes pages in-quarto, Chateaubriand en ajouta deux autres de même format, et ces pages supplémentaires, il les écrivit « à minuit » :

Je rouvre ma lettre pour ajouter cette feuille.

Une seconde dépêche télégraphique, en date du 29, annonce que les négociations sont rompues et que l'on va se battre le 30. Sur cette seconde dépêche, j'allais, plein de joie, partir pour aller à toi lorsque le roi m'a fait dire qu'il voulait me voir demain à midi. Crois-moi, il ne faut rien moins que son *ordre* pour me retenir. La peur de gâter une vie qui est à toi, à qui je dois de la gloire pour me faire aimer, peut seule m'empêcher de jeter tout là et de t'emmener au bout de la terre. Mais si un jour de patience arrange mieux notre avenir, tu me dédommageras en arrivant de mon sacrifice ; alors peut-être auras-tu eu raison de m'arrêter. Mais que j'ai besoin de te voir ! que j'ai besoin de te presser dans mes bras, de voir que tu m'aimes encore...

Reçois un million de baisers, de caresses et de serments d'amour.

J'ai reçu ta lettre de Montgermont. Elle était triste comme celle que je t'ai écrite ce même jour.

« Jeter tout là, etc., » « je donnerais le monde pour une de tes caresses », c'est bien à peu près ce que prétendait ce diable de Sainte-Beuve :

« Quand il voulait plaire, sa galanterie ne connaissait pas de mesure : ambassadeur ou ministre... il eût fondu toutes les perles de l'Océan, toutes les étoiles du ciel pour un sourire de Cléopâtre. Il avait un cœur de roi, ou plutôt une fantaisie de poète. »

8 heures (du soir, vendredi 24 octobre 1823.)

Pars, bonheur, charme de ma vie, mais pour me retrouver, pour

(1) Original autographe, non signé. — De la main de la destinataire : « apportée à Fontainebleau par Hyacinthe Pilorge et reçue lundy, 6 octobre à quatre heures. La même main a complété la date 5 (octobre 1823).

m'enivrer de ton amour, pour me rendre le plus glorieux et le plus heureux des hommes. Dans quelques jours, je serai à tes pieds (1); je te presserai sur mon cœur; tu seras seule et je pourrai te couvrir de mes baisers, respirer l'air que tu respires, et vivre de ta vie. Tu as vu comme je t'ai aimée aujourd'hui. Tu verras comme je t'aimerai loin de la foule. Reçois toutes mes caresses et souviens-toi que tu es ma *maîtresse* adorée.

Je baise tes pieds et tes cheveux (2).

Paris, le 11 décembre, 1823.

J'ai reçu ta longue lettre, je t'en remercie. Je l'ai portée toute la journée sur mon cœur. Aujourd'hui, je ne puis t'ecrire qu'un mot. C'est mon jour d'audience, et j'ai de plus de longues dépêches sur les bras. C'est aussi le dernier mot que je t'écrirai à Reuil. Il t'arrivera demain vendredi, et tu partiras samedi. Comme je sais que tu es matinale, et que tu aimes à voyager de bonne heure, je craindrais que la lettre que je t'écrirais demain n'arrivât à Reuil après ton départ. Tu me feras dire, quand tu seras à Paris, le moment où je pourrai aller baiser tes beaux pieds. A toi, à toi.

Je reçois ta lettre du 10. Tu as tout prévu comme moi; mais je n'aime point ce préfet qui devine si juste. Aujourd'hui, point de poudre..

Samedi, 24 avril 1824. (En me levant.)

J'ai trouvé ton billet en rentrant à onze heures et demie. Il m'a fait un grand bien, mais il ne m'a pas complètement rassuré. S'il t'arrivait un accident, je ne me le pardonnerais de ma vie. Comment es-tu ce matin ? Cette tempête m'a bien fait faire des souhaits cette nuit. Si nous avions été au bord de la mer!

Je serai chez toi à une heure et demie.

Si c'est le plus beau moment de l'homme public, je puis dire que c'est aussi le plus mauvais moment de l'homme privé. Les défauts qu'on lui avait connus dans sa jeunesse, mêlés à tant de qualités séduisantes qui le faisaient appeler: « ce bon garçon », maintenant se sont fortement accentués et restent en saillie.

(1) L'histoire du voyage entrepris pour aller la rejoindre, voyage interrompu et manqué, ne laissera pas d'être intéressant, avec ses accidents et ses suites.

(2) De la même main de femme: « veille de mon départ pour Dieppe. »

Ils ne laissent guère plus paraître de l'enchanteur que les nobles et fiers côtés de l'homme d'action

Docile autrefois aux avis de ses conseillers littéraires, l'auteur de génie supprimait de confiance, corrigeait, changeait, bouleversait au moindre mot d'une critique amie, avec une fécondité qui n'était pas moins admirable que sa docilité.

En politique, s'il admet et appelle les concours, il repousse le secours des observations et des avertissements. Les dissidences l'exaspèrent, si l'on est de son parti. Il veut avoir raison toujours ; quiconque voit autrement n'est pas dans le vrai et fait fausse route. Il se détourne avec impatience ou colère.

Ses meilleurs amitiés s'éloignent, même Mme Récamier, même la douce et poétique Charlotte Ives, froissées qu'elles sont ou de ses négligences, ou de ses exigences, et de ses distractions, et de ses folies. J'ai préparé un chapitre où la complexité douloureuse de cette situation est étudiée avec l'intérêt des noms propres.

Comment conciliait-il l'écart et l'éclat de ses passions successives avec le christianisme dont il préconisait hautement les dogmes et la morale ?

Dans l'intimité du commerce épistolaire, il écrivait étant encore jeune : « Voilà ce que vous avez gagné à raconter cela à un père de l'Eglise, très indigne, sans doute, mais toujours de bonne foi, faisant d'énormes fautes, mais sachant qu'il fait mal et se repentant éternellement. » Et, bien plus tard, dans un de ses ouvrages historiques, il disait, non sans un secret retour sur lui-même : « il serait inutile de taire ce que la mort chrétienne et héroïque du prince a révélé. Le duc de Berry faillit, comme François I[er] et Bayard, Henri IV et Crillon, Louis XIV et Turenne. Le roi Jean vint reprendre en Angleterre des fers qu'il préférait à la liberté. Il y a deux espèces de fautes qui, toutes graves qu'elles doivent être aux yeux de la religion, sont traitées avec indulgence dans la patrie d'Agnès et de Gabrielle. En condamnant trop sévèrement dans ses rois les faiblesses de l'amour et le penchant à la gloire, la France craindrait de se condamner elle-même. » Et encore : « on a déjà raconté que monseigneur le duc de Berry avait eu une de ces

liaisons que la Religion réprouve, et que la fragilité humaine excuse.

« On peut dire de lui ce qu'un historien a dit d'Henri IV : « *Il était souvent faible, mais toujours fidèle, et l'on ne s'aperçut jamais que ses passions eussent affaibli sa religion.* »

Quand les pensées de la foi reprenaient sur lui leur empire, il soupirait de telles invocations : « ma bonne sainte mère, priez pour moi Jésus-Christ. Votre fils a besoin d'être racheté plus qu'un autre homme. » — « Un livre suffit-il à Dieu ? N'est-ce pas ma vie que je devrais lui présenter ? Or, cette vie est-elle conforme au *Génie du Christianisme* ?

« Qu'importe que j'aie tracé des images plus ou moins brillante de la religion, *si mes passions jettent une ombre sur ma foi* ? »

II

Avant d'aller plus loin, dans l'analyse de l'homme public, il importe d'étudier les relations des deux chefs que la politique avait rapprochés et qu'elle allait désunir à jamais.

Est-ce qu'il y eut, à un moment quelconque, entre Chateaubriand et Villèle, réciprocité de sympathies ?

Les premiers gages d'amitié, par qui furent-ils donnés ? d'où vinrent les premiers torts ? d'où, les suprêmes infidélités ? Et, s'il y eut trahison — car ce gros mot fut prononcé par Louis XVIII — de quel côté se trouverait-elle ?

Ces questions ne pouvaient être éludées au cours d'une étude sur le Chateaubriand de la politique. Et, d'autre part, elles ne pouvaient être élucidées avant la publication des mémoires de Villèle (1). Les pièces rassemblées par l'un et par l'autre adversaire, nous les avons maintenant sous les yeux, avec cet avantage, du côté de Villèle, qu'il survécut à Chateaubriand, connut les *Mémoires d'Outre Tombe* et s'appliqua de son mieux à y répondre, sans avoir à craindre la réplique du terrible jouteur.

Ce fut en 1816 qu'ils se rencontrèrent chez la duchesse de Lévis. Le 4 décembre, ils dînent ensemble, et Chateaubriand

(1) *Mémoires et correspondances du comte de Villèle.*

confie à Villèle les difficultés qu'il éprouve à faire imprimer une brochure sur les élections. Le 20, Villèle écrit à Mme de Villèle : « Chateaubriand vient de faire paraître une nouvelle édition de ses œuvres politiques qu'il a fait précéder d'une préface assez piquante. » Et, le 17 février 1817 : « On dit que Chateaubriand a fait un excellent discours à la Chambre des Pairs sur la liberté des journaux, que Decazes a été obligé de monter à la tribune et s'en est mal tiré. »

Ils continuent de se voir à la réunion Piel. On les trouve dînant ensemble tantôt chez celui-ci, tantôt chez celui-là. Au commencement de 1818, Chateaubriand est retenu chez lui par un accident.

Mme de Duras le va voir tous les jours ; elle le trouve entouré d'ultras. Les chefs lui agréent, et, parmi ces chefs, elle distingue Villèle. « Les soldats l'ennuient à la mort. »

Elle appartient à l'opinion libérale.

Vers la fin de 1818, la campagne entreprise à l'aide du *Conservateur* donne aux royalistes le sentiment de leur force ; bientôt elle les rapproche du pouvoir (1). En 1820, l'opposition triomphe.

Le journal fondé par Chateaubriand peut disparaître, entraîné dans la catastrophe du duc de Barry. Il faut traiter avec l'illustre publiciste. Villèle et Corbière entreront au Conseil ; à cette condition seulement, lui-même consent à se taire et à s'éloigner, en acceptant l'ambassade de Berlin.

Les Mémoires d'Outre-tombe disent vrai. « C'est moi qui ai fait le premier ministère de Villèle et qui ai poussé le maire de Toulouse dans la carrière. »

Les billets signés Richelieu, Polignac, Montmorency, Pasquier ne laissent place à aucun doute.

D'un mot confidentiel, Villèle apprécie la campagne de presse qui avait relevé le sentiment royaliste dans les Chambres et dans le pays, et qui l'avait porté au pouvoir.

(1) On aura une idée de l'opposition violente que le *Conservateur* rencontra dans les rangs royalistes et qu'il eut sitôt fait de vaincre, en lisant les lettres échangées entre le marquis de Vérac (16 octobre 1810) et le duc de Richelieu (9 février 1819). — (*Le marquis de Vérac et ses amis* par le comte A. de Rougé. Plon et Nourrit, 1890).

«... La censure des journaux ayant passé à la Chambre des Pairs et devant passer chez nous, on va cesser de faire paraître le *Conservateur*. Je n'en ai pas le moindre regret : Si ces écrits soutiennent le royalisme, ils l'égarent bien souvent aussi. *Tout bien pesé, je crois qu'en politique l'action des écrivains est plus funeste qu'utile ; les meilleurs faiseurs de phrases ne sont pas les meilleurs hommes d'Etat*, et la ligne qui donne le plus de vogue à un écrivain n'est pas ordinairement celle qui est la meilleure à suivre (1) ».

Voilà tout le gré qu'il sait à Chateaubriand, fondateur et principal rédacteur du journal visé. Une opposition de caractère, on pourrait dire une antipathie de race, se trahit dans ce mot révélateur, en même temps que s'y découvre une instinctive opposition de talents et de moyens. Cela va jusqu'à la méconnaissance des services rendus, quelque éclatants qu'ils aient été. des amis politiques de Chateaubriand, bientôt il écrira : « Ces prétendus royalistes. »

Pour garder le pouvoir, il sera bien obligé de lier partie avec Chateaubriand. Il comprend et avoue l'impossibilité de gouverner sans lui. Mais, dès le principe, nous surprenons sous sa plume des expressions peu bienveillantes et qui laissent deviner un ferment d'hostilité. A cette date, et de longtemps, on ne découvrirait rien d'analogue dans la correspondance de Chateaubriand. Combien de passages, cités par Villèle, qui confirment la déclaration trop concise des *Mémoires d'Outre Tombe*: « Je lui étais sincèrement dévoué. » Ceux-ci, par exemple : « tout à vous, de cœur et de politique » ; — « je ne séparerai pas ma destinée de la vôtre ; viennent jamais les revers, et vous verrez si je suis fidèle à mes amis » ; — « je suis déterminé à vous suivre dans la bonne et la mauvaise fortune. Si vous restez, je reste ; je sors, si vous sortez ; tout à vous, et pour la vie. » Et tant d'autres déclarations semblables, les plus absolues du monde.

En 1820, Villèle et Corbière se retirent du ministère. Chateaubriand se démet de l'ambassade de Berlin. « Ces démissions ne tardent pas à produire la dissolution du ministère et à faire rentrer mes amis au conseil, comme je l'avais prévu...

(1) Lettre à Mme de Villèle, 29 février 1820.

J'exerçais une trop grande influence pour qu'on put me laisser de côté. Il fut résolu que je remplacerais M. Decazes à Londres. Louis XVIII consentait toujous à m'éloigner. » Trop de motifs venaient à l'appui de cette mesure pour qu'elle donnât lieu à quelque difficulté, a dit Villèle dans ses mémoires. Ce qu'il ne dit pas, c'est que M. de Montmorency insista vivement pour que Chateaubriand fît dès lors partie du ministère. Il y eut résistance. Par qui fut-elle opposée ? Par Villèle. Celui-ci ne put s'entendre longtemps avec M. de Montmorency ; et comme il s'entendait très bien avec le roi et les princes, il lui fut facile de culbuter son collègue et de prendre la présidence. Louis XVIII n'aimait pas Montmorency, non plus que Richelieu ; « Il était fort las de M. le duc de Richelieu à cause de son penchant pour la Russie et de ses liaisons avec l'embassadeur de cette puissance. » — Quant à M. de Montmorency, « ce fut pas sans rire beaucoup que le roi nous entendit le lui proposer pour le ministère des affaires étrangères. Il nous demanda si nous iguorions que Montmorency était homme de coteries » (1).

En acceptant « l'exil » de Berlin, Chateaubriand avait demandé qu'on plaçât les plus influents des royalistes, et on le lui avait promis. Le 29 janvier 1821, il se plaint qu'on n'ait pas pas tenu une seule des paroles qu'on lui avait engagées. Il écrit « à M le marquis de Bouville : » « Mettez-vous bien dans la tête, vous et les amis, que je veux l'entier accomplissement des promesses au printemps. Vous voyez comme on a été loyal pour moi, et comme « *on ne m'a pas trompé.* » Tant mieux ! Je ne désire pas même qu'on répare, cela me mettra plus à l'aise... Je n'ai cessé d'écrire pour la réparations de toutes les injustices » (2).

A cette date, l'excuse serait que les deux ministres royalistes étaient tolérés plutôt qu'acceptés dans le conseil. Mais pendant l'ambassade de Chateaubriand à Londres, et surtout après le Congrès de Vérone, sous la présidence même de Villèle, Chateaubriand ne cesse de rappeler ces promesses ; il invoque la nécessité d'une droite unie ; il prie d'abord ; il gronde bientôt,

(1) Villèle.
(2) Lettres inédites communiquées par M. le comte de Bouville.

puis, il menace. Villèle fait la sourde oreille et s'obstine dans ses refus. Les lettres de Chateaubriand, citées dans les mémoires de Villèle, contiennent de telles instances que celui-ci a cru devoir exposer les motifs de sa conduite. Il imprime à ses explications la forme de l'apologie, et ne prouve qu'une chose, d'ailleurs évidente et formellement avouée, le parti-pris de repousser les demandes de son collègue.

III

Enlever son chef à l'extrême droite et la laisser dans le désarroi d'une troupe qui n'est plus commandée ; isoler Chateaubriand et peut-être le rendre suspect à son parti, odieux même, comme un égoïste qui désavoue, fortune faite, ou du moins abandonne à leur malheureux sort, parents, alliés, amis ; le condamner au silence des fonctions diplomatiques et le retenir comme prisonnier de son haut ministère ; puis, à la première occasion favorable, le renvoyer dépouillé de son ancien prestige et réduit à marcher seul : tel apparaît le plan trop bien concerté et suivi, ou, si ce mot semble excessif, telles auraient été les successives prévisions et résolutions du Président à l'égard de Chateaubriand.

On devine la situation embarrassée que cette politique infligeait au chef des ultras. Humilié de ne rien obtenir et pénétrant la déloyale manœuvre, celui-ci s'indignait tout haut de semblables procédés. Il a écrit plus tard à propos de ses amis déçus : « Je devais leur paraître un monstre d'ingratitude. »

Et en effet, — remarque essentielle, — le grand reproche d'égoïsme qu'on a élevé contre lui, et accrédité comme un axiome, date surtout de cette époque et de cette situation. Entendez une amie, la marquise de Custine, qui le harcelait de ses lettres : « Nous vous sommes indifférents ! » Elle voulait à toute force que son fils Astolphe fût pair et tout de suite. Or, dans le vrai, Chateaubriand avait demandé, redemandé, insisté pour lui comme pour plusieurs autres ; et, s'il n'avait pas obtenu, on n'y devait voir qu'une preuve de plus de son impuissance et du mauvais vouloir de Villèle. Un ami très sûr et très intime, le baron Hyde de Neuville, murmurait quelque

chose des mêmes reproches, quand il écrivait dans ses mémoires : « l'ardeur de ses opinions et de ses rancunes, vis-à-vis de ses adversaires, était encore plus vive que son ambition d'amener le triomphe de ses amis. » C'est pourtant à Chateaubriand que « l'ami » qui récrimine ainsi dut le portefeuille de la marine en 1828.

En mars 1824, Chateaubriand se plaignit de Corbière à Villèle, et cette plainte, que je vais bientôt reproduire, en rappelle et en résume vingt autres où le Président était directement sollicité ; celles-ci par exemple : « Vérone, 3 décembre... Je ne serai pas à Paris pour prêcher le concorde et vous réunir des voix à la Chambre. Vous y aurez sans doute une grande majorité ; mais songez qu'une opinion royaliste, si faible qu'elle puisse être, est ce qu'il y a de plus déplorable et qu'à la longue elle réussira. Vous pouvez tout finir, tout aplanir en plaçant quelques hommes. Vous allez renommer votre Conseil d'Etat. Placez Bertin sur le tableau, mettez Delalot aux cultes, Bouville à Rouen, préfct. Faites quelques autres arrangements et vous êtes ministre pour la vie.

« Quand j'insiste tant, mon cher ami, qu'ai-je en vue ? Votre intérêt et celui de la France. »

« Paris, 22 décembre 1822. Je perdrais à l'instant toute mon influence sur eux, si j'entrais au ministère sans amener avec moi deux ou trois hommes de la droite, de ces hommes qu'il est si facile de désarmer, mais qui seront extrêmement dangereux si vous ne voulez pas vous arranger avec eux. »

Avec de légères variantes, c'est le refrain de toutes ses lettres à Villèle.

Voici donc celle où il se plaint de Corbière, et où le Président dut se sentir visé lui aussi ; car la menace des derniers mots était, à part égale, pour les deux inséparables :

Lundi matin, 29 (mars 1824.)

Il faut, mon cher ami, que je vous prévienne d'une chose. Corbière m'a manqué encore hier de parole. Je n'ai voulu rien dire au Conseil et je l'ai laissé nommer tous ses préfets.

J'ai deux malheureux neveux sous-préfets depuis 1815 ; j'avais demandé pour l'un des deux, qui est fils de ma sœur, une préfecture

de *troisième rang*. Ce n'était pas grâce, c'était à peine justice. Il est bizarre qu'entre collègues j'en sois réduit à vous prier de solliciter les faveurs de Corbière.

Je suis, je pense, assez bon camarade pour qu'on le soit avec moi. Je n'importune guère pour ma famille ; et je vous déclare que si ma sœur ne m'écrivait trois fois par semaine, je laisserais Corbière à sa désobligeance naturelle, sans lui demander une place de portier. Arrangez cela si vous le pouvez ; je le désire pour le bien de la paix ; car, vous le savez, les petites choses brouillent plus les hommes que les grandes.

Tout à vous, mon cher ami.

Ch.

Villèle renouvela des promesses déjà faites à maintes reprises : « Dites à Châteaubriand que nous sommes tous ici aussi disposés que lui à utiliser tous nos royalistes, nos ennemis comme les siens, etc. » Or, ces promesses n'étaient que pour le calmer et l'endormir. On était très résolu à ne les point traduire en actes.

Du jour où s'affirma la supériorité de Chateaubriand dans les grandes affaires (conflit diplomatique avec l'Angleterre et l'Autriche, discours aux Chambres couverts d'applaudissements, guerre d'Espagne, faveur d'Alexandre), sa perte à bref délai fut résolue par l'habile calculateur qui ne pouvait souffrir à côté de lui ni supériorité de talent, ni partage d'influence, ni indépendance de caractère. Rien qu'à lire les mémoires de Villèle, et bien avant le fait brutal du renvoi, on comprend qu'un mauvais coup se trame contre le ministre des affaires étrangères. Monsieur et Villèle se font des confidences, guettent l'occasion, s'encouragent à la façon de conjurés. Les preuves ? Les voici, tirées des seuls mémoires de Villèle :

Le comte de Villèle à S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême.

Paris, le 16 mai 1823,

«... J'en étais là de ma lettre quand je reçois de Chateaubriand celle, ci-jointe, que je prie Mgr de garder pour lui seul. Je réponds à ce collègue en lui demandant s'il est fou... »

S. A. R. Monsieur au comte de Villèle.

Mardi soir, 30 décembre 1823,

« J'ai reçu et brûlé votre petite lettre, mon cher Villèle. Je me doutais que l'homme (Chateaubriand) ferait le plongeon, après avoir voulu prendre la mouche. La situation assez critique des élections peut porter à la douceur et à un peu de longanimité. Mais souvenez-vous que cet homme ne peut ni vous pardonner ni surtout croire que vous lui pardonniez. Il est et sera toujours votre ennemi *per fas et nefas....*

« Tout cela me tracasse beaucoup, je vous l'avoue, surtout par rapport à vous que je regarde comme notre cheville ouvrière. Répondez-moi un mot ce soir ou demain matin. »

S. A. R. au comte de Villèle.

Jeudi, 27 mai 1824,

« J'ai voulu vous laisser reposer aujourd'hui, mon cher Villèle ; mais j'ai besoin que vous me répondiez un mot aux questions suivantes :

1° Vous portez-vous bien ?

2° L'explication provoquée par Chateaubriand a-t-elle eu lieu ? Et a-t-elle eu un résultat quelconque? J'en doute fort; mais je crois qu'il faut filer de la corde jusqu'à la fin de la session... »

S. A. R. au comte de Villèle.

Samedi, 5 juin 1824,

« J'ai reçu votre billet avant le dîner, cher Villèle, et le Roi ne m'a rien dit. J'avoue que l'hésitation de notre bon Corbière me fait une vraie peine ; et cependant *voilà encore un jour de perdu*. J'espère que vous allez mieux, du moins vous allez bien vous reposer, et qu'enfin *demain vous pourrez réussir à décider Corbière*. Cette décision me paraît tout à fait nécessaire, *et vous n'avez plus que la journée de demain*. Par bonheur, Chateaubriand n'a pas parlé à la Chambre ; mais il est hors de doute qu'il sent sa position, s'il ne la connaît pas entièrement, et, ne pouvant plus servir, il fera du mal.

« Répondez-moi *demain dans la matinée ;* car, à cause de la grand'messe et de la fête, je ne pourrai pas vous voir. Je vous répète que si vous le jugez utile ou nécessaire, je verrai Corbière; mais, pour l'intérêt public, songez *qu'il faut en finir.* »

Pendant que Monsieur et Villèle échangent en grand mystère des lettres tellement confidentielles qu'ils se demandent l'un à l'autre de les déchirer aussitôt lues, que faisait Chateaubriand pour parer le coup dont il se savait menacé ? Il dédaignait de se mettre en garde et s'accordait la « douceur » de « songer. »

IV

Aux rêves de gloire heureusement réalisés, aux folies romanesques qu'au moins le déclin de l'âge aurait dû rabattre, succèdent d'autres rêves de plus haut vol :

— Ma collaboration offusque Villèle. On se chuchote qu'il travaille à m'écarter. Ce sera toujours facile. Peut-être ferais-je bien de le prévenir en me retirant. Je serais heureux de rendre le ministère des affaires étrangères à Mathieu. Couronné de succès, je descendrais du pouvoir de la manière la plus brillante, pour me livrer au repos le reste de mes jours.

— Ai-je le droit de me reposer tant que je puis être utile ? L'avenir s'ouvre en des perspectives si belles ! Grâce au prestige de la victoire, j'espère donner dans le nouveau monde de nouvelles couronnes au fils de saint Louis. Mais quel « cauchemar » que ces traités de Vienne ! C'est le crime impardonnable de Talleyrand envers la France ! Un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudra les déchirer, ces traités, il faudra fouler aux pieds les lauriers de Waterloo.

— Tant que nous n'aurons pas reconquis nos frontières naturelles, et surtout la frontière du Rhin, il n'y aura pas, pour l'Europe, de paix durable, parce qu'il n'y aura, pour la France, ni vraie sécurité, ni vraie dignité.

Alexandre, au congrès de Vérone, m'écoutait volontiers sur ce sujet capital. Il m'a témoigné tant de confiance et tant de bon vouloir ! Je crois qu'il nous aidera.

— L'alliance avec la Russie est la seule qui nous convienne, la seule qui ne soit pas décevante — la seule, hélas ! à laquelle le Roi répugne, et Villèle aussi. Leur vue est courte. Ce que je pense de cette alliance, le czar ne l'ignore pas, et il m'en sait gré. Que disait-il l'autre jour à notre ambassadeur : « M. de Châteaubriand, depuis qu'il est au ministère, a montré une énergie et une habileté qui légitiment des droits à notre confiance et qui l'élèvent au premier rang des hommes d'Etat. Mais il n'est pas secondé. »

— Oh ! si je pouvais déterminer ce grand et généreux monarque à délivrer la Grèce du joug musulman ! Que je voudrais m'employer à remplir ce devoir filial envers une Mère, attacher le nom de la France et mon propre nom à cette gloire sainte. Les temps sont mûrs Alexandre hésitait à Vérone, craignant d'exciter l'esprit révolutionnaire !

— Il inclinait davantage à la réunion des Eglises grecque et latine. Il désirait faire le voyage de Rome. Osera-t-il ! Ame forte ; caractère faible.

Quel épilogue au *Génie du Christianisme*. aux *Martyrs* et à l'*Itinéraire*, si cette réunion se réalisait, conseillée et négociée par moi. Et quel renouveau de la religion en Orient et en tous lieux ! Et quel coup porté au vieil ennemi, le philosophique.

— Des rêves ?

Quel esprit me bat la campagne
Qui ne fait châteaux en Espagne ?...
Autant les sages que les fous...
Chacun songe en veillant. Est-il rien de plus doux ?

Des Rêves ? Chacun les fait à la mesure de son esprit et de son cœur. Les miens, je les veux grands et beaux, dignes de la France. Illustre et belle patrie, je n'aurais désiré un peu de gloire que pour augmenter la tienne.

— Des rêves ? Gouverner, c'est prévoir, prévoir, c'est rêver, tant l'avenir est fait d'imprévu ! tant il est fécond en surprises !

« Poursuivants de songes », les Rois, les Princes et les ministres, autant que le poète, autant que « Pyrrhus et la laitière ».

Villèle aussi est un rêveur. Le « sage » rêve finances, commerce, industrie, cànaux, grandes routes. Il veut tout ramener au *positif*. Erreur des plus dangereuses.

— Avec un tel souci des chiffres, on n'élèverait aucun monument. On bannirait les arts et les lettres comme des superfluités dispendieuses. *Frivolités utiles*. Un peuple habitué à voir seulement le cours de la rente se trouve-t-il exposé à une commotion, il ne sera capable ni de l'énergie de la résistance ni de la générosité du sacrifice.

Repos engendre couardise ; au milieu des quenouilles, on s'épouvante des épées. Les sentiments généreux naissent du péril affronté : une foule de vertus tient aux armes.

— Désormais il faut bien que Villèle m'abandonne entièrement la conduite de la politique étrangère, et alors nous ne pourrons plus

avoir de rivalité. Notre union est indispensable au repos de la France.

Moi, je veux occuper les Français à la gloire ; essayer de les mener à la réalité par des songes ; c'est ce qu'ils aiment.

— L'avenir et le grand côté des choses, Villèle ne s'en soucie pas Habile financier, il lui manque, pour occuper la première place, les frivolités utiles et les qualités assorties. Il ne voit pas que je le complète en lui donnant ce qui lui manque.

Voulez-vous réussir dans le gouvernement des Etats ? étudiez le génie des peuples : pour toute science, favorisez ce génie.

Ainsi rêvait le ministre des affaires étrangères. Lequel voyait plus clair et plus loin, ou de Villèle ou de Chateaubriand ?

Après avoir relu et médité l'histoire des six dernières années de la Restauration et l'histoire contemporaine jusqu'à la fin du XIXe siècle, je n'hésite pas à répondre : le Poète, « Le grand rêveur. »

C'est lui qui était le Voyant.

(*A suivre*).

***

ULRIC GUTTINGUER[1]

et ses correspondants.

(Suite)

LETTRES DE TATTET A GUTTINGUER

3 octobre 1837.

Encore une semaine passée sans vous voir, cher bon ami. Avec quelle rapidité le temps s'envole!

J'ai toujours peur en me couchant jeune homme de me réveiller vieillard. Soyez heureux, ami, la brouille est bien complète et je ne reverrai plus Jenny. J'ai donné la clé des champs à ce gros oiseau. Où donc trouver une femme qui vous aime, ou tout au moins qui se laisse aimer ? Toutes les malheureuses qui m'entourent sont gangrenées jusqu'à la moelle et sèches de cœur comme des pierres ponces. Elles ont tellement en horreur ce mot amour qu'elles l'ont rayé de leur vocabulaire à moins qu'il ne veuille dire duperie, fausseté, mystification, et cependant il y en a qui ne demanderaient pas mieux que d'être amoureuses, quand ce ne serait que pour changer ; mais elles ne le peuvent pas, même en le voulant, et c'est ici qu'est la punition du ciel. Elles ont semé en trop d'endroits la divine semence du Seigneur, elles ont répandu sur trop de têtes le parfum contenu dans leur cœur, et, au moment d'avoir une passion durable, la force leur manque : elles avaient compté sur des ressources qu'elles n'ont plus. Elles croyaient qu'elles pourraient aimer longtemps parce qu'elles avaient tenté d'aimer souvent et elles se trompaient. Il y a une certaine somme de délicatesse et de sentiment qui, une fois dépensée, ne se renouvelle plus. Au lieu d'en faire une seule et même gerbe, elles distribuent une à une ces belles fleurs odorantes, elles en parent un nombre infini de boutonnières, et quand l'instant est venu de déposer aux pieds d'un homme tous les trésors de leur âme, elles la trouvent froide et vide comme si la mort y avait passé. — Mais c'est assez vous ennuyer de choses que vous savez mieux que moi. Je vous aurais amené Féray ces jours-ci, s'il n'était point parti pour la

(1) Voir le premier numéro des *Annales Romantiques*.

Normandie. Il est allé à Evreux pour les élections, sans doute qu'il ne tardera pas à nous revenir. Alors vous pouvez compter sur nous deux. — Les vers de Mme de Cicé sont de Méry. J'ai appris cela hier. C'est une manière de payer sa dette à V. H. (Victor Hugo) qui lui a cassé l'encensoir sur le nez dans son dernier volume de vers.

Quel jour viendrez-vous ici ? Adieu, très cher, et tout à vous.

ALFRED T.

13 novembre 1837.

Cher ami, votre sonnet dans le goût de Pétrarque m'a fait un grand plaisir et rendu un grand service. Grâce à lui, j'ai relu quelques sonnets de votre divin maître. Voici la fin du 126e que je trouve délicieuse : « Il cherche en vain une image de la beauté divine, celui qui n'a jamais vu ses yeux et leurs étranges et doux mouvements ; il ne sait pas comment l'amour guérit et comment il blesse, celui qui ne connaît pas la douceur de ses soupirs, et la douceur de sa parole, et la douceur de son sourire. » — En voici un autre (le 25e) empreint d'une profonde tristesse et qui prouve qu'il n'y avait pas que de l'esprit dans sa passion, comme on le lui a si souvent reproché : — « Plus j'approche du dernier jour qui abrège la misère humaine,

(Quanto più m'avvicino al giorno estremo)

plus je vois le temps rapide et léger dans sa course et s'évanouir l'espérance trompeuse que je fondais sur lui. Je dis à mes pensées : Nous n'irons pas désormais longtemps parlant d'amour : cet incommode et pesant fardeau terrestre se dissout comme la neige nouvelle, et bientôt nous serons en paix parce qu'avec lui tomberont les espérances qui m'ont fait rêver si longtemps, et les ris et les pleurs, et la colère. Nous verrons alors clairement comme souvent l'on s'avance dans la vie au milieu de choses incertaines et combien on pousse de vains soupirs. »

Une chose bien extraordinaire et que vous ignorez peut-être, c'est que Laure mourut dans le mois (6 avril, je crois), le même jour, à la même heure que Pétrarque l'avait vue pour la première fois. La grande question est de savoir s'il l'a aimée platoniquement ; beaucoup disent oui, quelques-uns disent non ; c'est encore à décider. Toujours est-il que Laure eut onze enfants. Je viens de fouiller en votre honneur dans les notes de mon voyage en Italie, et j'en trouve une qui n'est pas sans intérêt. J'ai vu à Milan un Virgile qui a appartenu à Pétrarque et sur lequel il avait écrit une grande page au sujet de la mort de Laure. La voici traduite en partie : « Ce corps si chaste et si beau fut déposé dans l'église des pères Mineurs le soir même du

jour de sa mort. Son âme, je n'en doute pas, est retournée comme Sénèque le dit de Scipion l'Africain, au ciel, d'où elle était venue. Pour conserver la mémoire douloureuse de cette perte, je trouve une certaine douceur mêlée d'amertume à écrire ceci, et je l'écris préférablement sur ce livre qui revient souvent sous mes yeux *afin qu'il n'y ait plus rien qui me plaise dans cette vie*, et que mon lien le plus fort étant rompu, je sois averti par la vue fréquente de ces paroles et par la juste appréciation d'une vie fugitive, qu'il est temps de sortir de Babylone; ce qui, avec le secours de la grâce divine, me deviendra facile par la contemplation mâle et courageuse des soins superflus, des vaines espérances et des événements inattendus qui m'ont agité pendant le temps que j'ai passé sur la terre. »

Je laisse toutes ces divines choses et redescends des cieux pour vous dire que je n'ai pu m'occuper de votre gendre, mon ami n'étant pas encore à Paris. Je garde précieusement votre petite note. Mon père est toujours malade et commence à nous inquiéter beaucoup. Je suis d'une tristesse affreuse et il me faut un grand courage pour vous copier aujourd'hui la chanson que vous demandez. Musset a voulu absolument vos nouveaux sonnets. Je lui en ai donné un exemplaire. — Pourquoi vos vers à Salvandy n'y sont-ils pas? Quand les aurai-je, ainsi que mon grand volume?

Adieu, très cher. Votre vieille amitié me console de bien des chagrins.

Tout à vous,

Alfred Tattet.

Faites-moi penser à vous parler de Roger (de Beauvoir).

CHRONIQUE DES LIVRES

Librairie Armand Colin — *L'amitié d'Alfred de Vigny et de Victor Hugo*, par Ernest Dupuy, 1 brochure in-8 de 31 p.

J'aurais bien des choses à dire sur le sujet de cette brochure, que j'ai déjà traité assez longuement dans mon livre sur *Vigny*, mais comme je compte le reprendre, afin de le mettre au point, dans une très prochaine réimpression de cet ouvrage, je me contenterai d'en dire aujourd'hui quelques-unes à M. Dupuy, en échange de celles que lui-même m'a apprises, car l'histoire s'écrit jour à jour et personne ne saurait se flatter de dire le dernier mot en matière historique.

J'ignorais, par exemple, que la belle page de Victor Hugo sur *Cinq-Mars*, que j'ai donnée comme inédite dans mon *Vigny*, avait paru dans la *Quotidienne* du 30 juillet 1826. En tout cas, elle n'avait jamais été réimprimée depuis cette époque, et quand je l'ai publiée, d'après le manuscrit de Victor Hugo qui m'avait été communiqué par Paul Meurice, elle avait tout l'attrait de la nouveauté, puisque personne ne l'avait signalée, pas même M. Ed. Biré, qui pourtant connaît bien son Hugo.

J'ignorais également le projet de syndicat conçu par Vigny en 1828, en vue de la défense des intérêts dramatiques de la nouvelle école.

Mais sur la question même qui préoccupe M. Dupuy, à savoir ce qui a pu amener la rupture de l'auteur de *Chatterton* avec l'auteur d'*Hernani*, je puis lui assurer qu'il se trompe quand il affirme — sans preuves, d'ailleurs, ce qui étonne chez un historien — que ce fut Sainte-Beuve qui fut l'artisan de cette rupture.

Sainte-Beuve ne pouvait pas sentir Vigny et en a dit pis que pendre à partir du jour où il rompit avec le romantisme, c'est-à-dire à son retour de Suisse (1838). Je renvoie le lecteur qui voudrait s'édifier sur ce point, à la *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier*, que j'ai publiée récemment dans la *Revue des Deux Mondes* et qui paraîtra le mois prochain à la librairie du

Mercure de France. Mais ce n'est pas Sainte-Beuve qui brouilla Victor Hugo avec Vigny. Ce sont les manques d'égards et les petites jalousies du premier — car Hugo était foncièrement jaloux — qui indisposèrent le second à différentes reprises et l'éloignèrent de lui pendant des années, avant que le coup d'Etat les ait séparés pour le reste de leurs jours. Je puis même signaler à M. Dupuy le fait qui, selon moi, fut la cause directe de leur premier refroidissement. Dans une lettre du mois d'octobre 1829, écrite à Sainte-Beuve qui était alors en Alsace, Victor Hugo, parlant de la représentation d'*Othello*, disait : « ... Ma conduite en cette occasion a tout à fait ramené Alfred de Vigny et nos Shakespeariens ; cela du moins est un bien... » Qui donc l'avait éloigné ? Lui-même, sans le vouloir et sans s'en douter, j'en suis convaincu, en faisant à son camarade la petite « crasse » que voici :

Dans l'édition de 1826-27 des *Odes et Ballades*, Victor Hugo avait mis comme épigraphe à la feuille du titre des Ballades, ces deux vers d'Alfred de Vigny :

Qu'il est doux, qu'il est doux de conter des histoires,
Des histoires du temps passé !

Or, dans l'édition de 1828, ces deux vers ont été *remplacés* purement et simplement par ces deux vers de Joachim du Bellay :

Renouvelons aussi
Toute vieille pensée.

Que si vous me demandez pourquoi Victor Hugo fit ce changement, je vous répondrai que c'était probablement pour montrer à Sainte-Beuve qu'il avait lu son *Tableau du XVI*e *siècle* ; mais il aurait très bien pu, ce me semble, laisser les deux vers de Vigny à côté de ceux de J. du Bellay. Loin d'en être fâché, Vigny en eût été ravi, j'en suis sûr, car il avait une admiration profonde pour le poète de l'*Olive* et des *Regrets* qui avait été son premier maître. Mais, quand il s'aperçut de la suppression de ses vers dans la nouvelle édition du recueil de son ami, je ne crois pas me tromper en disant qu'il en fut blessé, car il était très susceptible et le procédé de Victor Hugo avait quelque chose de blessant. D'où je conclus qu'il ne faut pas chercher ailleurs la cause de leur première brouille les petites causes produisant souvent de grands effets.

Quant à celle qui éclata de nouveau après 1830 entre Hugo et Vigny, Sainte Beuve, qui encore une fois n'y fut pour rien ou presque pour rien, a vu juste en accusant les rivalités de théâtre de l'avoir

provoquée et entretenue jusqu'à la catastrophe de Villequier qui désarma le poète d'*Eloa*.

Et à ce propos, que M. Dupuy me permette une petite critique. Page 30, appréciant la lettre dans laquelle Sainte-Beuve explique à Victor Pavie pourquoi il n'est pas retourné chez les Hugo, après la mort tragique de Léopoldine et de son mari, il s'exprime ainsi : « On demeure effrayé de cette sécheresse de *pédant* ! » La pédanterie qui ne fut jamais le péché de Sainte-Beuve, n'a rien à faire ici. Le poète des *Consolations* ne pouvait pas donner à Pavie la vraie raison de sa conduite dans cette douloureuse circonstance, mais Pavie n'avait pas besoin de l'apprendre, il la savait depuis longtemps.

Page 25. Ce n'était pas pour Mad. Allart que Sainte-Beuve avait demandé une loge à Victor Hugo, c'était pour George Sand. Sainte-Beuve ne connut Mad. Allard de Méritens que beaucoup plus tard.

Page 24. Parlant de l'attitude de Vigny à la représentation d'*Hernani*, M. Dupuy dit : « *On* a cité le mot qu'il prononça au foyer des Français : Aux fureurs littéraires qui m'agitent, je comprends les fureurs politiques de 93. » Qu'il me permette de lui dire que ce *on* n'est autre que son serviteur.

L. S.

LIBRAIRIE CALMANN-LÉVY. — *Correspondance entre George Sand et Gustave Flambert*, 1 vol. in-18.

Cette correspondance qui s'étend de 1863 à 1880 est indispensable à qui veut suivre le mouvement littéraire de ces dix-sept années. J'en détache les pages suivantes :

— Ah ! je les aurai connues, les *Affres du style*, dit Flaubert.

George Sand lui répond :

« Vous m'étonnez toujours avec votre travail pénible ; est-ce une coquetterie ? ça paraît si peu. Ce que je trouve difficile, moi, c'est de choisir entre les mille combinaisons de l'ancien scénique qui peuvent varier à l'infini la situation nette et saisissante qui ne soit pas brutale et forcée. Quant au style, j'en fais meilleur marché que vous. Le vent joue dans ma vieille harpe comme il lui plaît d'en jouer. Il a ses hauts et ses bas, ses grosses notes et ses défaillances ; au fond, ça m'est égal, pourvu que l'émotion vienne, mais je ne veux rien trouver en moi. C'est l'*autre* qui chante à son gré, mal ou bien, et quand j'essaye de penser à ça, je m'en effraye et me dis que je ne suis rien, rien du tout. Mais une grande sagesse nous sauve ; nous savons nous dire : « Eh bien, quand nous ne serions absolument que des instru-

ments, c'est encore un joli état et une sensation à nulle autre pareille que de se sentir vibrer.»

« Laissez donc le vent un peu courir dans vos cordes. Moi, je crois que vous prenez plus de peine qu'il ne faut, et que vous devriez laisser faire l'autre plus souvent. Ça irait tout de même et sans fatigue.

L'instrument pourrait résonner faible à de certains moments ; mais le souffle, en se prolongeant, trouverait sa force, vous feriez après, ce que je ne fais pas, ce que je devrais faire ; vous remonteriez le ton du tableau tout entier et vous sacrifieriez ce qui est trop également dans la lumière. »

Sur le même sujet, qui tenait tant à cœur à Flambert, voici encore ce que George Sand lui écrivait de Palaiseau, à la date du 30 novembre 1866:

« Il y aurait bien à dire sur tout ça, mon camarade. Mon *Cascaret*, c'est-à-dire le fiancé en question, se garde pour sa fiancée. Elle lui a dit: « Attendons que vous ayez réalisé certaines questions de travail. » Et il travaille. Elle lui a dit: « Gardons nos puretés l'une pour l'autre. » et il se garde. Ce n'est pas le spiritualisme catholique qui l'étouffe ; mais il se fait un grand idéal de l'amour, et pourquoi lui conseillerait-on d'aller le perdre quand il met sa conscience et son mérite à le garder?

« Il y a un équilibre que la nature, notre souveraine, note elle-même dans nos instincts, et elle pose vite la limite de nos appétits. Les grandes natures ne sont pas les plus robustes. Nous ne sommes pas développés dans tous les sens par une éducation bien logique. On nous comprime de toutes façons et nous poussons nos racines et nos branches où et comme nous pouvons. Aussi les grands artistes sont-ils souvent infirmes, et plusieurs ont été impuissants. Quelques-uns trop puissants par le désir, se sont épuisés vite. En général, je crois que nous avons des joies et des peines intenses, nous qui travaillons du cerveau. Le paysan qui fait, nuit et jour, une rude besogne avec la terre et avec sa femme, n'est pas une nature puissante. Son cerveau est des plus faibles. Se développer dans tous les sens, vous dites? Pas à la fois, ni sans repos, allez ! Ceux qui s'en vantent blaguent un peu, ou, s'ils mènent tout à la fois, tout est manqué. Si l'amour est pour eux un petit pot-au-feu, et l'art un petit gagne-pain, à la bonne heure; mais s'ils ont le plaisir immense, touchant à l'infini, et le travail ardent touchant à l'enthousiasme, ils ne les alternent pas comme la veille et le sommeil.

« Moi, je ne crois pas à ces don Juan qui sont en même temps des

Byron. Don Juan ne faisait pas de poèmes, et Byron faisait, dit-on, bien mal l'amour. Il a dû avoir quelquefois — on peut compter ces émotions-là dans la vie — l'extase complète par le cœur, l'esprit et les sens ; il en a connu assez pour être un des poètes de l'amour. Il n'en faut pas davantage aux instruments de notre vibration. Le vent continuel des petits appétits les briserait.

« Essayez quelque jour de faire un roman dont l'artiste (le vrai) sera le héros, vous verrez quelle sève énorme, mais délicate et contenue ; comme il verra toute chose d'un œil attentif, envieux et tranquille, et comme ses entraînements vers les choses qu'il examine et pénètre seront rares et sérieux, vous verrez aussi conmme il se craint lui-même, comme il sait qu'il ne peut se livrer sans s'anéantir, et comme une profonde pudeur des trésors de son âme l'empêche de les répandre et de les gaspiller. L'artiste est un si beau type à faire, que je n'ai jamais osé le faire réellement ; je ne me sentais pas digne de toucher à cette figure belle et trop compliquée, c'est viser trop haut pour une simple femme. Mais ça pourra bien vous tenter quelque jour et ça vaudra la peine.

« Où est le modèle ? Je ne sais pas, je n'en ai pas connu à fond qui n'eût quelque tache au soleil, je veux dire quelque côté par où cet artiste touchait à l'épicier. Vous n'avez peut-être pas cette tache, vous devriez vous peindre. Moi, je l'ai, J'aime les classifications, je touche au pédagogue. J'aime à coudre et à torcher les enfants, je touche à la servante. J'ai des distractions et je touche à l'idiot. Et puis enfin, je n'aimerais pas la perfection ; je la sens et ne saurais la manifester. Mais on pourrait bien lui donner des défauts dans sa nature. Quels ? nous chercherons ça quelques jour. Ce n'est pas dans votre sujet actuel et je ne dois pas vous en distraire.

« Ayez moins de cruauté envers vous. Allez de l'avant et, quand le souffle aura tout produit, vous remonterez le ton général et sacrifierez tout ce qui ne doit pas venir au premier plan. Est-ce que ça ne se peut pas ? Il me semble que si. Ce que vous faites paraît si facile, si abondant ! c'est un trop plein perpétuel. je ne comprends rien à votre angoisse. »

Ce volume si intéressant pour l'histoire des idées de Flaubert, nous apprend que pour son *Saint-Antoine,* il avait dévoré les mémoires ecclésiastiques de Le Nain de Tillemont. Voilà une source bonne à connaître.

LIBRAIRIE CALMANN-LÉVY. — *George Sand*, édition du centenaire 10 volumes in-18, illustrés.

A l'occasion du centenaire de George Sand, la librairie Calmann-Lévy a réédité les volumes suivants du grand écrivain.

Mauprat, avec un dessin de la tour Gazeau.

Indiana, avec un portrait de l'auteur, dessiné par lui-même.

La *Petite Fadette*, portrait de George Sand, d'après Maurice Sand.

Valentine, portrait de George Sand, d'après l'aquarelle de Blaize.

Mademoiselle de la Quintinie, avec une vue de la maison de George Sand, à Nohant.

Le *Marquis de Villemer*, portrait de George Sand, d'après Nadar.

La *Mare au Diable*, avec une vue de la maison de Marie Rebec.

Elle et lui, portrait de George Sand, d'après Charpentier.

François le Champi, portrait de George Sand, d'après le tableau d'Eugène Delacroix.

Les Maîtres Sonneurs, habitation de Georges Sand, à Nohan.

LIBRAIRIE HACHETTE. — *Le Sens de la forme dans les métaphores de Victor Hugo*, par Edmond Huguet, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Caen. 1 vol. in-8°.

Ce qu'a voulu M. Huguet, dans ce livre qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques « romantiques », c'est de montrer par des citations empruntées à ses œuvres l'influence exercée sur lui par la nature et les paysages, les formes géométriques, les animaux, le corps de l'homme et de l'animal, les difformités et les maladies, le vêtement, l'armure et la parure, la végétation, la mer, les cours d'eau, la montagne, l'architecture, en un mot par tous les spectacles extérieurs, ou pour employer une de ses expressions par les « choses vues ». On a souvent parlé de la puissance verbale du poète de la *Légende des Siècles*. Nulle part elle n'éclate comme dans ce florilège de M. Huguet, et Chateaubriand lui-même serait émerveillé devant l'abondance et la variété infinie des images de Victor Hugo. M. Edmond Huguet, qui a déjà étudié les sources de *Notre-Dame* et de quelques autres livres du glorieux chef de l'Ecole romantique, nous apprend dans l'avant-propos de son dernier ouvrage qu'il a terminé un *Dictionnaire des métaphores de Victor Hugo*. Je souhaite qu'il le publie sans retard : il rendra service à tous les travailleurs.

UN BIBLIOPHILE.

VARIA

Une Lettre perdue de Chateaubriand

Le 16 messidor an IX (5 juillet 1801), Chateaubriand fit paraître dans le *Mercure* un article qui avait pour titre : *De l'Angleterre et des Anglais*. Il y disait entre autres choses :

« En Angleterre, on hait un homme pour un vice, pour une offense. En France, un pareil motif n'est pas nécessaire... Un succès suffit. Une haine qui se forme de mille détails honteux n'est pas moins implacable que celle qui naît d'une plus noble cause : elle est d'une basse origine. elle sent cette bassesse et cela la rend furieuse... »

Une lettre, publiée par le *Journal de Paris* le 3 thermidor an IX (22 juillet 1801) insinua que Chateaubriand, dans ce passage, visait les critiques qui avaient attaqué *Atala*. L'auteur de cette lettre, qui est un partisan de Morellet. signe G**. (Serait-ce Ginguené ?)

La réponse de Chateaubriand ne se fit pas attendre ; deux jours plus tard, on lisait dans le *Journal de Paris :*

« AUX RÉDACTEURS DU JOURNAL

Citoyens, le passage de mon article sur l'Angleterre cité dans votre journal du 15 de ce mois *est imprimé depuis un an* dans un ouvrage qui paraîtra bientôt et que plusieurs de mes amis connaissent. Ainsi ce passage ne peut, en aucune manière, regarder les critiques d'*Attala* (*sic*). Au surplus, mon usage n'a jamais été (et ne sera jamais) d'attaquer personne *indirectement*.

CHATEAUBRIANT (*sic*).

Cet ouvrage « qui paraîtra bientôt » est sans doute le *Génie du Christianisme*. Mais, à ma connaissance, le fragment sur les Anglais dont il est question ici ne se trouve ni dans l'édition de 1802 ni dans les suivantes. Est-ce dans l'édition manquée de Londres — ou peut-être encore dans celle de Paris — que plusieurs de ses amis ont pu

le lire ? Quand Chateaubriand écrit dans la préface de l'édition de 1802, que « l'on ne peut écrire avec mesure que dans sa patrie » peut-être fait-il allusion aux passages où l'on sent, comme dans celui-ci, toute l'amertume de l'exil.

La fière et dédaigneuse réponse de Chateaubriand n'imposa pas silence à ses adversaires. Ils poursuivirent leurs attaques *indirectes*. Je trouve dans le *Journal de Paris* du 23 thermidor an IX les vers suivants :

Tous ces Français qui paraissent toujours
... Anglais dans leurs discours;
Qui démentant leur patrie et leurs pères,
Ont parmi nous des âmes étrangères,
Et qui se sont ouvertement permis
D'augurer mal de nos affaires;
Qu'ils auraient bien des sentiments contraires,
S'ils étaient nés parmi nos ennemis !

Et en note :

« La lettre du citoyen G., insérée dans notre numéro du 15, nous a rappelé ces vers qui ne furent jamais plus à l'ordre du jour. Ils n'ont pas été faits dans ce siècle, ni même dans le XVIIIe, ils datent de 1693 et sont de l'abbé Regnier-Desmarais. »

Cette fois, Chateaubriand dédaigna de répondre.

Joseph GIRARDIN.

Les cahiers d'écolier de Brizeux

M. Lemarec, censeur du lycée de Caen, a retrouvé et acquis récemment les cahiers d'écolier de Brizeux, et M. Maurice Souriau, professeur à l'Université de cette ville, en a pris texte pour faire une très intéressante étude sur le poète de *Marie*.

La maison natale d'Arvers

Félix Arvers est né à Paris le 23 juillet 1806, au n° 1 de la rue Guillaume, — actuellement rue Budé — dans l'île Saint-Louis.

M. Georges Monval a retrouvé l'acte de naissance du poète et on doit placer prochainement une plaque commémorative sur sa maison natale.

Le buste d'Emile Péhant

On a inauguré, le 26 juin dernier, à la bibliothèque publique de Nantes, en même temps que le médaillon de Monselet, le buste

d'Émile Péhant qui fut un des meilleurs élèves d'Alfred de Vigny. M. Léon Séché, qui avait pris l'initiative de cette manifestation, a prononcé à cette occasion le discours suivant :

Monsieur le Maire,

Le poète romantique dont je vous remets aujourd'hui la mélancolique et sévère image naquit sous une mauvaise étoile et fut ce qu'on appelle un malchanceux.

Orphelin dès le berceau, n'ayant eu comme tutelle et comme guide que la tendresse plus vigilante que clairvoyante de sa mère, la première Muse de Péhant fut la misère, la seconde — car il en eut deux à trente ans de distance — la dernière, fut la servitude. La Misère le chassa de Paris quand il touchait à la renommée ; la servitude qui l'enchaîna par devoir et pour le reste de sa vie au poste ingrat que vous savez, et dont il souffrit si cruellement que, plus d'une fois, de son propre aveu, il eut l'idée de lui échapper par le suicide, la servitude lui donna un moment l'illusion de la gloire, mais ce n'était qu'une illusion que l'année terrible, la vieillesse et la mort, lui ravirent par degrés.

Ne le plaignons pourtant pas trop, Messieurs, puisque cette illusion est aujourd'hui la réalité.

La gloire a décidément de singuliers retours ! Tels qui la connurent de leur vivant descendent pour toujours dans l'oubli en descendant dans la tombe. Tels autres, au contraire, qui ne cueillirent jamais le laurier d'Apollon, le voient tout à coup surgir de leur fosse. Emile Péhant appartient à cette dernière catégorie, et c'est pourquoi, lorsqu'on ne considère que les résultats, on a le droit de trouver qu'il n'est pas trop à plaindre. Mais les résultats sont souvent le prix de longs efforts. J'aurais voulu, dans l'admiration que j'ai vouée à Péhant, dresser son buste au pied des murailles de sa ville natale. Il me semblait que c'était bien le cadre qui convenait au poète de *Jeanne la Flamme* et de *Jeanne de Belleville*. Mais ses concitoyens, ou du moins le magistrat qui présidait alors aux destinées de la vieille cité de Guérande, estima que le cadre était trop magnifique et que Péhant avait le temps d'attendre. Il fera donc son purgatoire ici, mais je n'en suis pas autrement affligé, car, si on avait pu le consulter, je ne doute pas que ce purgatoire, sage et modeste comme il l'était, lui eût semblé le paradis. Et, à l'heure où je vous parle, s'il lui est donné d'assister en esprit à son apothéose, ses yeux doivent être humides de joie. Oui, messieurs, le rêve de Péhant — s'il avait pu supposer qu'un jour la Bibliothèque qu'il avait formée,

enrichie, classée, cataloguée, serait logée dans un palais, sous la garde religieuse autant qu'avertie du poète aimable qui fut son ami et quelque peu son disciple — son rêve aurait été d'avoir son buste sous le péristyle du temple, entre ceux d'un Labouchère et d'un Dugast-Matifeux. Je ne dis pas à côté de celui de Monselet, oh ! non. D'abord, il y a trop d'écart et de dissemblance entre le boulevard et la province, pour qu'un bibliothécaire d'icelle, fût-il doublé d'un poète, puisse avoir l'idée qu'après sa mort ses amis oseront le traiter sur le même pied qu'une réputation du *Figaro* et de l'*Evénement* aussi sérieuse que celle de Monselet. Et puis, Messieurs, permettez-moi de penser que la vraie place de Monsieur de Cupidon, bien qu'il fût né parmi les livres, était dans un bosquet de myrtes et de roses. Tandis que Labouchère et Dugast-Matifeux, c'étaient pour Péhant de vieilles connaissances, des rats de bibliothèque comme lui, si toutefois on peut appeler de ce nom, qui ne contient guère que du mépris, l'érudit collectionneur et l'amateur d'autographes avisé qui ont enrichi, vous savez comme, le département des manuscrits de cette royale Bibliothèque.

Pauvre cher Péhant ! il faut pourtant bien qu'il sache et qu'on lui dise, au risque d'offenser sa modestie que le suprême honneur qu'on lui décerne en ce jour, il le doit moins à sa qualité d'ancien bibliothécaire qu'à ses qualités d'écrivain. Et pour ma part, l'homme que j'ai entendu glorifier dans ce buste drapé d'un manteau romantique ; c'est uniquement le sonnetiste du *Corps et l'Ame*, c'est le poète de la seule chanson de gestes que nous ayons en Bretagne, c'est le Jeune-France audacieux qui soutint, en 1835, dans la petite phalange bretonne composée de Brizeux, de Pître Chevalier, d'Hippolyte Lucas, de Boulay-Paty et de quelques autres, la noble cause de *Chatterton* que plaidait Alfred de Vigny, c'est le chevalier servant, comme l'appelait un jour Sainte-Beuve, qui, peu de temps après la victoire de son maître, fut son héraut d'armes et son évangéliste au cœur même de la Provence, à Vienne et à Tarascon.

Tout cela s'enchaîne et forme un tout singulièrement harmonieux dans la première moitié de sa vie.

C'est la misère, ai-je dit, qui le chassa de la capitale, mais vous allez voir quel service lui rendit cette muse des Gilbert, des Malfilâtre et des Hégésippe Moreau. Après lui avoir inspiré les sonnets de la *Pauvreté*, de la *Faim* et tant d'autres qui peuvent être comparés aux plus beaux sonnets de l'Anthologie française, elle l'oblige à accepter pour vivre le poste de professeur de rhétorique que Vigny a obtenu

pour lui au collège de Vienne. Et c'est là que le hasard lui donne Ponsard pour camarade, et c'est à Tarascon, un an après, qu'il lui donne comme élève Roumanille. Cela n'a l'air de rien à première vue ; mais, dans l'histoire de la littérature française, quand on va à l'origine des choses, cela est très important et très glorieux.

Qui sait, en effet, si Ponsard aurait fait *Lucrèce*, s'il n'avait pas rencontré Péhant dans sa ville natale, et s'il n'avait lu cent fois avec lui, sur les bords du ruisseau de Leveau, tout en faisant la chasse aux pervenches et aux libellules, les vers plein d'âme du doux Virgile et les vers plein de pensées du poète de *Moïse* et d'*Eloa* ! Et quant à Roumanille, nous avons une lettre de lui datée du 1er janvier 1877 et destinée à Péhant qui ne put la lire, hélas ! puisqu'il avait fermé les yeux depuis le 6 mars 1876 ; nous savons par cette lettre que c'est la bonne parole du petit professeur de Tarascon qui fit de lui plus tard « le promoteur de cette renaissance de la gaie science provençale » autrement dit de cette académie du félibrige où Mistral est adoré à l'égard d'un dieu.

Eh bien ! Messieurs, cherchez parmi les *poetæ minores* de l'École romantique celui qui, en dehors de son œuvre, peut s'enorgueillir de tels états de service ? Vous ne le trouverez certainement pas. Et voilà précisément ce qui met une auréole autour du premier volume de poésies d'Emile Péhant, puisque c'est grâce à ce petit volume qu'il fut pris en amitié par Alfred de Vigny et qu'il remplit en Provence la mission que je viens de dire.

Toute sa vie d'ailleurs, même lorsqu'il eut cessé d'entretenir des relations avec son maître, il vécut sous son influence et comme dans son rayonnement. Après avoir commencé par faire des vers qui avaient la sobriété limpide et la fermeté harmonieuse des siens, après avoir eu l'audace heureuse de compléter, dans la suite des sonnets du *Corps et l'Ame*, le mythe symbolique d'*Eloa*, par la suppression des peines éternelles, longtemps avant qu'Alfred de Vigny ait songé a lui donner cette fin ; après avoir catéchisé Ponsard et semé le bon grain dans l'âme de Roumanille, le hasard ou la Providence, sous les traits d'un imprimeur doublé d'un poète de votre ville, le mit trente ans plus tard, dans la dernière poussée de sève poétique d'où jaillit miraculeusement sa chanson de gestes, en rapports avec Victor de Laprade, cet autre disciple de Vigny, qui venait de publier *Pernette*. Et durant des années, ces deux poètes de race qui n'avaient ni les mêmes opinions politiques ni les mêmes croyances religieuses, mais qui avaient un même amour : celui du beau, et une même haine, celle de l'empire, durant des années, dis-je, sans se

connaître, et sans avoir la bonne fortune de se rencontrer, ces deux vaillants esprits entretinrent une correspondance qui, par la noblesse des sentiments, la pureté de la flamme, l'ardeur du patriotisme, me transporta d'admiration quand il me fut donné de la lire en manuscrits (1).

C'est là, Messieurs, que je vous renvoie si vous voulez connaître à fond Emile Péhant ; c'est là qu'il a déposé, sans y prendre garde, toutes ses tristesses et toutes ses colères, sans jamais se départir de sa simplicité et de sa modestie natives. C'est là aussi qu'il a exprimé ses angoisses patriotiques, quand l'homme au cœur léger eût déchaîné sur le pays l'effroyable tempête dont nous souffrons toujours. Car ce républicain, qui se vantait de n'avoir jamais mis le pied dans l'antichambre d'un homme au pouvoir depuis la Révolution de 48, qui pour obtenir la croix que Victor Laprade avait sollicitée pour lui, se déclarait incapable de faire le plus petit sacrifice d'opinion ; ce républicain des temps héroïques que le ministère du 2 janvier n'avait pu réconcilier avec le régime issu du 2 décembre, souffrit d'autant plus de la guerre que son âge ne lui permettait pas de prendre un fusil ; et je l'entends encore s'écrier le 20 décembre 1870, dans une lettre à Victor de Laprade :

« Au mois de juillet dernier, la Muse avait semblé vouloir honorer ma vieillesse d'une dernière visite, et pendant ces trente et un jours j'avais aligné sous sa dictée quelque chose comme mille à onze cents vers ; mon poème de *Jeanne la Flamme* commençait à se dessiner, et Rousse, à qui j'ai communiqué cette rapide ébauche, y a trouvé une couleur plus épique qu'à ma pauvre *Jeanne de Belleville*. Mais comme je faisais les quelques recherches historiques dont j'avais besoin pour ma quatrième partie, des malheurs inouïs se sont abattus sur la France. J'en ai ressenti le contre-coup, et sans pouvoir désespérer du succès final, je suis tombé dans cet accablement que vous avez si éloquemment dépeint. J'ai brisé ma plume pour ne plus songer jour et nuit qu'à nos douleurs. Mais que notre patrie triomphe, la Muse reviendra et trouvera dans mes souffrances des forces nouvelles, ou au moins des couleurs vraies, car mon poème reproduit, chose étrange ! presque tous les désastres qui m'ont fait tant souffrir. Mais, hélas ! qui sait si la vieillesse et la mort peut-être ne précèderont pas la Muse !...

Elles la précédèrent, en effet, car la Muse de *Jeanne la Flamme*, épouvantée par le bruit du canon, était remontée au ciel pour n'en

(1) J'ai publié cette corsespondance dans mon livre sur *Alfred de Vigny*.

plus descendre. Mais qu'importe, après tout ? La gloire poétique ne se mesure pas au nombre des vers, mais uniquement à leur valeur. Quand bien même Péhant n'eût écrit que la *mort de Clisson*, l'*Ode à Salvandy* et les sonnets du *Corps et l'Ame*, il pourrait dormir tranquille, cela suffirait pour sauver son nom.

Le Centenaire de Sainte-Beuve

A Paris, à Boulogne et à Lausanne.

Deux comités se forment en ce moment pour fêter le centenaire de Sainte-Beuve. Le premier, que préside M. Ferdinand Brunetière, et dans lequel le *Journal des Débats*, qui en a pris l'initiative, a fait entrer un certain nombre d'écrivains plus ou moins qualifiés pour en être, se rendra à Boulogne le 23 décembre prochain (jour anniversaire de la naissance de Sainte-Beuve), pour inaugurer la plaque commémorative artistique qui sera posée par ses soins sur la maison natale de l'illustre critique.

L'autre comité, dont M. Léon Séché a pris l'initiative, se constitue actuellement à Lausanne pour honorer à la même date la mémoire de Sainte-Beuve et perpétuer par un monument le souvenir du cours qu'il fit à l'académie de cette ville durant l'hiver de 1837-38. Nous en parlerons plus longuement dans notre prochain numéro ; disons seulement aujourd'hui que ce comité comprendra toutes les notabilités littéraires et universitaires de la Suisse romande.

LE ROMANTISME A TRAVERS LES JOURNAUX ET LES REVUES

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES. — *Une lettre de Mme Dorval à Bocage* (n° du 15 janvier au 15 mars 1904).

BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE. — *Balzac imprimeur*, par Paul Lacombe (n° du 15 mars 1904).

JOURNAL DES DÉBATS du 4 janvier 1904. — Louis Gillet, les *Dessins de Victor Hugo*. — Du 19 janvier : *Sainte-Beuve et « les Débats »*, par J. Bourdeau.

LITERARISCHES CENTRALBLATT. — N° 8 : Glachant, *Un laboratoire dramatique, essai critique sur le théâtre de Hugo.*

MODERN LANGUAGE NOTES.— XIX 1 : Bruner, *The veritable source of a couplet in Hernani.*

LA QUINZAINE du 1er février 1904. — Ad. Lair, « Le Globe », sa fondation, sa rédaction, son influence, d'après des documents inédits.

LA REVUE (ANCIENNE REVUE DES REVUES) du 15 février.— Georges Pellissier, *Sainte-Beuve, Taine et la critique contemporaine.* — N° du 1er juillet : Léon Séché, *Sainte-Beuve et George Sand.* — N° du 15 septembre : *Sainte-Beuve et Mme Victor Hugo*, par le même.

REVUE BLEUE. — N° du 16 janvier : Léon Séché, *Sainte-Beuve et la princesse Mathilde.* — N° du 3 septembre : Ch.-M. des Granges, la *Société royale des Bonnes Lettres.*

REVUE DES DEUX-MONDES. — Nos du 1er juillet, 15 juillet et 1er août : *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier*, publiée par Léon Séché. — N° du 15 février : René Doumic, les *Métamorphoses de Sainte-Beuve*.

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE. — N° d'avril mai 1904 : Emma Sakellaridès, *la Correspondance d'Alfred de Vigny, essai d'un catalogue de ses lettres.*

LE CORRESPONDANT. — N° du 10 février : Michel Salomon, *Un voyage romantique, Charles Nodier et Victor Hugo à Reims.*

LE MERCURE DE FRANCE. — N° de juillet : Léon Séché, *Sainte-Beuve et Ondine Valmore.* — N° d'août : Louis Thomas, *Lettres inédites de Chateaubriand.*

L'INTERMÉDIAIRE DES AMIS DU ROMANTISME

Réponses aux questions posées dans le premier numéro des *Annales*.

I. — La première édition des *Odes et Ballades* fut publiée en 3 volumes, dont le dernier parut au mois de novembre 1826 sous la date de 1827, mais je ne saurais dire si l'épigraphe empruntée à Joachim du Bellay figurait sur la couverture du premier volume, cette édition étant introuvable.

A. P.

II. — Le poète Fontaney avait, en effet, rédigé son *Journal* qui fut acheté à la vente du peintre Boulanger par un des exécuteurs testamentaires de Victor Hugo.

E. B.

IV. — La correspondance de Marie Dorval avec Jules Sandeau est en ce moment entre les mains de M. Chéramy, avoué.

VII. — Le père d'Elisa Mercœur était avoué à Nantes.

UN NANTAIS.

QUESTION NOUVELLE

IX. — Quelqu'un pourrait-il me dire de façon certaine le nom de la femme qui inspira le *sonnet d'Arvers* ?

JOSEPH V...

Nous rappelons ici que les numéros de ces réponses correspondent exactement aux numéros des demandes. Les *Annales* inséreront toutes les questions qui nous seront adressées, cet intermédiaire n'ayant d'autre but que de mettre les amis du romantisme en rapports entre eux et de les aider dans leurs recherches ou dans leurs travaux.

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ.

BUZANÇAIS (INDRE). — IMP. F. DEVERDUN

LA MÈRE D'ALFRED DE VIGNY (1)

DOCUMENTS INÉDITS

Un jour que nous visitions ensemble, à l'École des Beaux-Arts, l'exposition posthume des œuvres de Paul Baudry, Élie Delaunay, ayant remarqué mon étonnement devant les nombreuses variantes de la *Vérité sortant du puits* qui est au Musée du Luxembourg, me dit avec ce sourire légèrement railleur qui donnait tant de finesse à sa physionomie songeuse et plutôt triste :

— Mon ami, ceci vous représente le tourment continuel du peintre d'histoire.

Et comme j'avais l'air de ne pas comprendre :

— Parfaitement ! — ajouta-t-il, — et si jamais vous faites de l'histoire, vous sentirez mieux tout ce qu'il y a de poignant dans cette recherche perpétuelle de la vérité. Baudry nous donne là une fière leçon à tous : la vérité tient effectivement du mirage ; on n'est jamais plus loin de l'atteindre que lorsqu'elle vous apparaît rayonnante au bords de son puits.

Que de fois, depuis que je m'occupe d'histoire, me suis-je souvenu des paroles d'Élie Delaunay ! Que de fois ai-je éprouvé, moi aussi, le tourment de la vérité vraie, absolue, définitive ! L'émoi que m'ont causé de loin en loin certaines découvertes inespérées m'a rendu si hésitant, si circonspect, que j'ai pris l'habitude de ne marcher qu'appuyé sur des documents.

Quand par hasard je me suis trouvé en présence d'une lacune profonde, ce n'est qu'en tremblant que j'ai franchi le trou qui était ouvert devant moi, tant j'avais peur d'en voir sortir,

(1) Ce chapitre entrera dans la nouvelle édition de mon livre sur Vigny que je prépare en ce moment. L. S.

une fois passé, quelque pièce officielle authentique, capable d'infirmer mon jugement.

Et voilà pourquoi les livres d'histoire sont si rarement définitifs.

Le chapitre que j'ajoute aujourd'hui à mon livre sur *Alfred de Vigny* (1) le complète sur un point très important.

Quand j'écrivis les pages qui ont trait aux origines maternelles du poète, j'étais si heureux d'avoir mis la main sur la généalogie des Baraudin, et d'être instruit des circonstances dans lesquelles Alfred de Vigny était né à Loches et en était parti, encore au berceau, que je n'en cherchai pas plus long. Ou plutôt, si ! je cherchai bien, mais je ne trouvai pas. J'aurais voulu connaître les événements dramatiques, qui, sous la Terreur, s'étaient passés dans sa famille, mais de toutes les personnes que j'interrogeai à Loches, à Tours, à Paris ou ailleurs, pas une ne put m'en faire un récit qui méritât créance. C'est à peine si les plus vieux habitants de Loches se rappelaient le nom de Baraudin. Pourtant, du moment que les parents de Vigny y avaient été emprisonnés, il devait exister quelque part des pièces se rapportant à leur arrestation.

Mon livre était à peine paru, que ces pièces sortirent de leur cachette, et la cachette était la sous-préfecture même de Loches où l'on m'avait dit qu'il n'y avait rien (2)... On juge de mon désappointement et aussi de ma joie quand je décachetai le pli qui renfermait ces documents. Cette fois, j'étais servi à souhait. Non seulement les points obscurs de la vie des parents du poète s'éclairèrent subitement d'une lumière très vive, mais la figure de sa mère, que je n'avais entrevue jusque-là que dans le vague et comme estompée de mélancolie, prit du même coup un admirable relief et s'enleva à mes yeux comme sur un fond d'or.

I

Lorsque Marie-Jeanne-Amélie de Baraudin épousa Léon-

(1) *Alfred de Vigny et son temps* (1797-1863), 1 vol. in-8 illustré, librairie Juven.

(2) Ces pièces avaient été copiées autrefois par le peintre Emmanuel Lansyer, qui a légué, en mourant, sa collection de tableaux à la ville de Loches, et c'est un de ses amis qui de son propre mouvement me les a communiquées.

Pierre de Vigny, en 1790, elle avait trente-trois ans, et lui avait passé la cinquantaine. Cette différence d'âge permet de supposer qu'elle s'était mariée plus par raison que par amour ; — à moins qu'elle ne se fût sentie attirée vers M. de Vigny par les souffrances que lui causaient les blessures qu'il avait reçues dans la guerre de Sept ans. Il y a, en effet, des natures de femme qui ne sympathisent qu'avec la souffrance et le malheur, et le dévouement que Mme de Vigny eut pour son mari et pour son père, tant qu'ils vécurent, dénote qu'elle avait l'âme d'une sœur de charité.

Dix-huit mois après son mariage, une paralysie enleva à son mari l'usage des deux jambes et d'un bras. Il n'est donc pas étonnant que ses trois premiers enfants aient été rachitiques et qu'elle les ait perdus coup sur coup. Ce ne fut pas, d'ailleurs, sa première peine,

L'année même de ses noces, elle perdit son oncle paternel, Jacques-Louis de Baraudin, le vénérable chanoine doyen de l'église collégiale de Saint-Ours, qui avait fait son éducation et lui avait donné la bénédiction nuptiale.

L'année suivante, presque en même temps que son premier-né, la mort lui ravit sa belle-sœur, Mme Adélaïde-Élisabeth-Henriette-Pauline de Vigny, épouse de Louis-Gaëtan de Thiene. qui avait fait, lui aussi, la guerre de Sept ans. Ce Louis-Gaëtan de Thiene descendait de la famille de saint Gaëtan dont M. de Maulde la Clavière nous a raconté la vie très noble dans un livre récent (1).

(1) Gaëtan de Thiene, fils de Maria da Porto et de Gaspard de Thiene, ancien capitaine au service de l'Empire, naquit à Vicence, pays de sa mère, au mois d'octobre 1480 et mourut à Naples le 7 août 1547. Fondateur de l'ordre des Théatins, ami de Bembo et de Sadolet. ces grands humanistes, il fut une des plus belles fleurs du jardin de la Renaissance italienne. Les Thiene. venus à Loches au XVIᵉ siècle, en même temps que les Baraudin, avaient encore des intérêts et de la famille à Vicence, au moment de la Révolution. Une lettre, en effet, de Mme Élisabetta Thiene-Montenari, datée de Vicence, 4 mai 1793, et saisie par le comité révolutionnaire de Loches, informait M. Alexandre-Gaëtan de Thiene, au château de Marolles, près de cette ville. que son fils se rendant à Augsbourg, venait d'arriver en Italie et qu'elle lui avait remis une lettre de change de 500 francs. « Nous nous flattons enfin depuis tant de temps d'avoir le plaisir de le voir, et qu'il ne lui sera pas désagréable de reconnaître ici ses parents et les vôtres, et ses affaires qui le demandent. On enregistrera à votre débit vis-à-vis des rentes futures la somme que je lui ai envoyée, et

Ces deuils successifs avaient fait une lune de miel assez triste à la fille de l'ancien chef d'escadre Didier, marquis de Baraudin. Mais elle avait pour se consoler beaucoup de religion, l'affection profonde que lui portait son mari, et les mille et une prévenances dont elle était l'objet de la part des siens, à savoir :

Son père qui, depuis 1790 avait quitté sa terre du Maine-Giraud, en Angoumois. pour venir habiter à Loches, auprès d'elle ;

Sa sœur, Marie-Élisabeth-Sophie, ancienne chanoinesse de de Saint-Antoine de Malte, que la Révolution avait rendue à la vie civile ;

Son beau-frère, Louis-Gaëtan de Thiene et sa famille ;

Son oncle, Joseph Nogerée, frère cadet de sa mère, qui avait épousé Mlle Rose-Charlotte Monsabré, dont il avait eu cinq enfants ;

Sa cousine, Marguerite-Charlotte de Baraudin, mariée à M. Mayaud de Boislambert, dernier gouverneur de Loches ;

Et tout près de cette ville, au château de Marolles, son autre cousin Alexandre-Gaëtan de Thiene, sa femme et ses filles.

C'est dire que les Baraudin formaient une petite tribu dans la ville qu'ils avaient administrée de père en fils durant deux cent cinquante ans et où ils jouissaient encore, malgré la perte de leur crédit, de l'estime générale.

Cependant le ciel de Touraine s'assombrissait de plus en plus sur leurs têtes. Dès 1792, le vieux Didier de Baraudin avait été inquiété à cause de son fils, Louis, lieutenant de vaisseau, qui avait émigré avec son corps à la fin de l'année précédente ; et le parti révolutionnaire, composé à Loches comme ailleurs d'esprits d'autant plus exaltés, qu'ils étaient pour la plupart incultes et qu'ils avaient à faire leurs preuves de patriotisme, le parti révolutionnaire commençait à les regarder d'un mauvais œil.

Quand la loi sur les émigrés parut, Mme de Vigny prit

j'attendrai au plus vite votre précis consentement et votre approbation par rapport aux dépenses et aux sommes du denier qui sont nécessaires pour son maintien dans cette ville. »

peur, non pour elle, certes, car elle était pleine de courage, mais pour son père, pour son mari, pour tous les siens, qui risquaient d'être compris dans les mêmes poursuites. Et sans attendre que la foudre tombât sur eux, elle écrivit la lettre suivante au Comité de surveillance de Loches :

« Citoyens.

« La citoyenne Devigny, uniquement occupée depuis trois ans de ses devoirs d'épouse et de mère et que sa conduite et ses sentiments doivent mettre à l'abri de toute suspition, craint cependant, en qualité de parente d'émigré, d'être sujette à la loy d'arrestation dont vous allez vous occuper ; elle vous représente que le citoyen Vigny, son mari, étant depuis deux ans dans l'état le plus déplorable, impotent, en proye aux douleurs les plus aiguës, est hors d'état d'être transporté ailleurs que de son lit à son fauteuil, ce qu'il ne peut faire sans le secours de deux personnes qui le portent ; que de plus le seul adoucissement qu'il trouve à ses maux, sont les bains domestiques qu'il prend tous les jours, et qu'il seroit impossible de luy procurer ailleurs que chez luy, qu'il a besoin d'être veillé la nuit et de loger seul avec sa garde dans un endroit très clos et où il ait ses commodités. La citoyenne Devigny représente, en outre, que le jour n'est pas assez long pour tous les soins qu'exige d'elle le malheureux état de son mari, dont elle est toute la consolation, qu'elle seule a le pouvoir de lui faire prendre patience dans ses souffrances, et que sa séparation de luy ne pourrait que lui causer une révolution funeste. Elle observe encore que non seulement elle ne peut abandonner à des soins mercenaires et insuffisans son mari infirme, mais un enfant de neuf mois, à la veille d'être attaqué de la plus dangereuse maladie, de celle dont la conduite exige des attentions qu'une nourrice seule ne peut avoir ; c'est au nom de l'humanité, c'est au nom de la nature que la citoyenne Vigny demande à rester chez elle ; si elle doit être comprise dans cette loy, elle donnera sa parole d'honneur et la signera de n'en sortir que lorsque les autorités luy en donneront la liberté.

BARAUDIN-DEVIGNY.

Le 10 octobre 1793, l'an 1er de la République.

Mais la loi du 17 septembre 1793 était formelle : toute famille dont un membre avait émigré devait être arrêtée comme suspecte. Or, il n'y avait pas que le frère de Mme de Vigny qui eût pris le chemin de l'émigration : son cousin-germain, le fils de Joseph Nogerée, et son neveu par alliance M. de Saint-Chamans, qui avoit épousé mademoiselle de Thiene, s'étaient engagés comme lui dans l'armée de Condé.

Un matin du mois d'octobre 1793, toute la famille Baraudin y compris Mme Mayaud de Boislambert, qui avait soixante-treize ans et qui était infirme (1), fut incarcérée au donjon de Loches. Seule, Mme de Vigny obtint de rester en détention à son domicile particulier, rue Gesgou, « comme utile à son mari et pour lui donner ses soins, et en considération de la jeunesse de son enfant ». — Sa lettre au Comité de surveillance avait donc produit son effet.

II

Cependant, les jours et les mois s'écoulaient sans apporter le moindre changement au triste sort des Baraudin. A la fin d'août 1794, malgré la chute de Robespierre, l'ancien chef d'escadre était encore sous les verrous, et Mme de Vigny et son mari toujours gardés à vue dans leur maison. Profitant du 9 thermidor, et des sympathies que la perte récente de son second enfant lui avait gagnées dans toute la ville, elle s'enhardit à prendre une plume et protesta de toutes ses forces, au nom de son mari et au sien, dans une lettre adressée à Menuau, représentant du peuple en mission à Loches, contre les motifs de son arrestation :

« Il est vrai que je suis sœur d'émigré ; mai j'ay toujours été séparée de mon frère que je n'ai pas vu un an dans toute ma vie.

Je n'avais même aucune correspondance suivie avec luy avant son émigration et n'en n'ai eu aucune depuis. »

(1) Toutefois. quelques jours. après, sur sa demande appuyée par le marquis de Baraudin, qui l'avait rédigée de sa belle écriture, et d'un certificat du citoyen Girardin, officier de santé, Mme Mayaud de Boislambert fut « renvoyée chez elle en arrestation comme attaquée d'une maladie de nerfs et d'une dyssurie », — ce qui donna lieu, dans une réunion du Comité révolutionnaire, à une violente protestation du citoyen Oudot.

Quant aux sentiments d'aversion qu'on l'accusait d'avoir témoignés en toute circonstance pour la Révolution :

« Qu'on me montre, ajoutait-elle, un dénonciateur et qu'il dise par quels propos et en quelle occasion j'ai exprimé ces sentiments. Jamais, il est vrai, je ne me suis donné le ridicule d'afficher publiquement des opinions politiques ; d'ailleurs, j'ay toujours vécu dans la retraite par devoir et par goût; il n'est pas étonnant que je sois si peu connue, *mais loin d'éprouver cette aversion, j'ay été révolutionnaire dès le principe, j'ajmais les républiques jusqu'à l'enthousiasme et je n'ai certainement pas changé d'avis parce que la France s'en est donné une. Personne n'y sera attaché de meilleure foy que moy, lorsque j'y jouirai de tous mes droits naturels à l'égal des autres citoyens.*

« Inséparable d'un mari infirme depuis quatre ans, toujours malade ou garde malade, je n'ai pu former d'autres liaisons que celles de mon mari. J'avais des parents et des amis avant la Révolution, je n'en ai point changé. C'est la société naturelle à laquelle j'ay été forcée de me borner.

« Citoyen représentant, jetez un œil d'humanité sur deux malheureux oubliés de la nature entière depuis six mois et qui viennent d'éprouver le coup du sort le plus affreux, la perte d'un fils unique (1). Jamais la libre communication avec leurs semblables ne leur fut plus nécessaire qu'en ce moment, Nous vous observons de plus, Citoyen, que notre détention entraînant la perte de tous nos revenus à cause du décret qui exige uu certificat de non détention, pour être payé des rentes viagères sur l'Etat, des condamnés et séquestrés, toute notre fortune est de cette espèce, et nous sommes au moment d'éprouver la plus affreuse misère si la liberté ne nous est pas promptement rendue : toutes nos ressources sont épuisées, et cependant, quoique détenus, nous avons besoin comme les autres hommes d'être nourris, chauffés, éclairés, vêtus et blanchis. Mon mari infirme a de plus autant de besoin d'être servi que de manger, il faut nourrir et payer les deux servantes dont il ne peut se

(1) Adolphe-Marie-Victor de Vigny, né le 9 janvier 1793, était mort le 3 thermidor an II.

passer. Vous sentirez sûrement que nous ne pouvons fournir à tout cela et payer les dettes que nous avons été obligés de contracter avec les marchands sans recouvrer nos modiques revenus. J'abandonne ces reflexions et nos motifs d'arrestation à votre justice et votre impartialité. »

Gette lettre était signée : Léon Vigny et Baraudin-Vigny.

Le mari avait dicté ce post-scriptum à sa femme :

« J'ay adressé au citoyen Ichon, lors de son dernier passage ici, une notte attestée par les administrateurs du district, qui certifie en détail tous les sacrifices que j'ay faits : autant que ma fortune a pu me le permettre, j'ay contribué à tout ce qui pouvait être avantageux à la République, mes infirmités me mettant dans la cruelle nécessité de ne jouer qu'un rôle passif (1). »

Alfred de Vigny disait donc vrai, lorsque dans son *Journal*, parlant de la noblesse, il racontait comment son père, « avec son esprit juste et charmant », lui en avait donné l'idée la plus exacte et en avait détruit à jamais en lui le faux orgueil. Et je comprends mieux à présent pourquoi, lors de la chute de Charles X, il écrivait : « On vient de faire sans moi une révolution dont les principes sont bien confus. — Sceptique et désintéressé, je regarde et j'attends, dévoué seulement au pays dorénavant (2). » Évidemment, c'était son père qui, du fond de la tombe, parlait ce jour-là par sa bouche.

Nons venons de voir que Mme de Vigny appelait tout particulièrement l'attention du représentant du peuple sur la misère affreuse qui les attendait si leur détention ne prenait fin bien vite. J'ai sous les yeux l'état des ressources de toute la famille de Baraudin. Comme il était alors facile de le vérifier, on peut

(1) Et il n'était pas le seul de la famille qui eût rempli ses devoirs civiques. Tous avaient pris part, selon leur fortune, aux emprunts, forcés ou volontaires, levés par la Convention pour faire face à l'invasion étrangère. Louis Gaëtan de Thiene, son beau-frère, y avait contribué pour une somme de 413 fr. 17 c., bien que sa maison du Razay, district d'Amboise. eût été dévastée. en 1792. par les citovens du voisinage, et que les biens de sa fille. Mme de Saint-Chamans, eussent été séquestrés. Très généreux de sa nature, Louis-Gaëtan avait notamment adopté, à la mort de son père, un petit garçon nommé Lefèvre, à qui il avait fait apprendre à ses frais le métier d'arquebusier, « pour qu'il fût utile en même temps à la patrie . »

(2) *Journal d'un Poète*, p. 56.

le tenir pour exact. Eh bien, M. de Vigny, qui avait été réformé comme capitaine à cause de ses blessures, n'avait obtenu de ce chef qu'une pension de trois cents francs. Encore avait-elle été réduite par différents édits, et lui était-il dû deux années d'arrérages au mois d'août 1794. Et comme il n'avait apporté en mariage que des valeurs mobilières d'un revenu à peu près nul et que tous les biens de sa femme avaient été mis sous séquestre, ils vivaient depuis deux ans du peu d'argent qu'elle avait économisé sur sa dot.

Le chef d'escadre de Baraudin était logé à la même enseigne. Avant la Révolution, il avait un revenu annuel de quatre mille francs dans l'Angoumois, et l'Etat lui servait une pension de retraite de pareille somme. Depuis la Révolution, cette pension avait été restreinte à trois mille livres, qui lui étaient payées d'une façon très irrégulière, et le rapport de ses terres était tombé à sept cents francs, qu'il ne touchait pas. Encore quelques mois de ce régime, et ce vieillard et ses enfants, qui naguère occupaient une si belle situation à Loches, allaient être réduits à mendier leur pain.

C'est pour échapper à cette cruelle nécessité, que M. et Mme de Vigny venaient d'écrire au représentant du peuple dans les termes que l'on sait. Un mois après, le vieux marquis de Baraudin, perdant courage à la maison d'arrêt, écrivait, de son côté, la lettre suivante « aux Citoyens formant le Comité de surveillance à Loches », sur du papier ayant comme en tête — amère ironie ! — les mots : *Liberté, Egalité ou la Mort* :

« Citoyens,

« Je ne puis croire qu'avec l'esprit de justice qui vous anime, témoins de tous les temps de mon existence et de ma conduite, l'ayant examinée scrupuleusement depuis quatre ans et particulièrement depuis onze mois que je suis arresté, ayant sous les yeux mes défenses aux motifs d'accusation qui vous ont engagés à me mettre une seconde fois en arrestation le 20 octobre de l'année dernière ; je ne puis croire, dis-je, que vous ne vous portiez auprès du représentant du peuple investi des pouvoirs de me juger, pour le décider à m'accorder ma liberté.

« Où chercherais-je auprès de lui, Citoyens, un appuy pour l'obtenir, si ce n'est en vous qui m'avez vu naître, qui êtes Lochois comme moy ; qui savez que je suis âgé de soixante et onze ans ! sous les yeux de qui j'ay vescu de tous temps et particulièrement depuis quatre ans sans le moindre reproche fondé (1), [moi] qui croyais n'avoir d'autres ennemis que ceux de la chose publique et du nouveau gouvernement. Oui, Citoyens, je le crois, vous m'obtiendrez justice, vous considérerez mon grand âge, la misère à laquelle je suis réduit par la privation de mon peu de revenu ; ma séparation douloureuse d'avec mes enfants ; vous considérerez l'impossibilité où j'ai été de faire plus pour la Révolution que je n'ai fait et de donner de plus grandes preuves de civisme à un âge où mes forces épuisées par mes anciens travaux m'ont mis dans l'impossibilité de répondre à mon zèle et à mes vœux.

« Veuillez, Citoyens, fixer votre attention un moment sur ma deffense : vous y verrez que je ne puis estre aux yeux de la loi réputé père d'émigré, puisque mon fils, avec lequel je n'ay jamais été domicilié, est âgé de trente-quatre ans et qu'il est attaché à un corps qui l'a entraîné (2), que sage dans ma con-

(1) Comme il fallait bien qu'on l'accusât de quelque chose, on lui reprochait d'avoir dans tous les temps témoigné son mépris pour la garde nationale qu'il tournait en ridicule. (*Extrait des motifs d'arrestation donnés par le Comité de surveillance*, le 30 thermidor an II.)

(2) « Je ne sais où est mon fils, écrivait-il encore à cette époque au représentant du peuple chargé de juger les détenus ; il avait trente-quatre ans quand j'ai cessé d'en recevoir des nouvelles, et je prouve par le certificat de ses services dans la marine délivré à Brest le 22 juillet 1788 que, depuis 1777 jusque et y compris 1789, il a toujours été en activité et à la mer pendant ces douze années.

» Depuis et y compris la fin de 1788 jusqu'au 3 juillet 1791, je prouve par le certificat délivré par l'administration de la marine de Rochefort du 22 pluviôse joint icy, qu'il a toujours été en pleine activité dans le même corps de la marine et qu'à cette époque il était lieutenant de vaisseau de 1re classe.

» Enfin le même certificat justifie que son absence du corps n'est constatée qu'à l'époque du 13 mars 1792.

» Ainsy il est constant que depuis plus de quinze ans mon fils a eu son domicile à Brest et à Rochefort.

» Les certificats sont joints à mes moyens justificatifs, et il y en a un de la commune de Blanzac, en Angoumois, en date du 22 nivôse, qui justifie que j'ai toujours demeuré dans cette commune depuis 1780 jusqu'en 1790, époque à laquelle je suis venu faire ma résidence dans cette ville de Loches, lieu de ma naissance, et où des affaires de famille m'ont fait prolonger mon séjour jusqu'à présent... »

duite comme dans mes propos, je suis égallement à l'abry de tous reproches sur l'observation des lois.

« Je dois donc espérer, Citoyens, que vous vous intéresserez auprès du représentant pour me faire obtenir ma liberté que vous ne m'avez enlevée que par une prudence que je respecte, et que vous ferez rentrer dans votre sein un compatriote qui, autant que sa vieillesse luy permettra, donnera les plus grandes preuves de son amour pour sa patrie et pour le nouvel ordre de choses.

« A Loches, 27 fructidor an II[e] de la République française une et indivisible.

« BARAUDIN. »

Cette lettre si digne et qui semblait si sincère aurait dû fléchir le Comité de surveillance. Mais les dieux d'alors étaient sourds, et les citoyens qui rendaient la justice, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, paraissaient prendre plaisir à torturer les gens qu'ils traitaient d'aristocrates.

Le marquis de Baraudin et sa fille ne furent mis en liberté qu'au mois de janvier 1795, grâce à l'intervention généreuse de Boucher-Saint-Sauveur, député de Paris, à qui M. de Vigny s'était adressé en désespoir de cause. Et quand ils furent libres, le sort continua de les poursuivre, comme s'ils avaient été maudits.

Le 21 juillet de la même année, Louis de Baraudin, lieutenant au régiment d'Hector dans l'armée de Condé, qui, en émigrant, avait plongé tous les siens dans cet abîme de maux, était fusillé à Quiberon.

L'année suivante, Mme de Vigny perdit son troisième enfant, et le quatrième — qui fut Alfred de Vigny — était à peine né, que le marquis de Baraudin mourait à son tour.

Toutes ces tribulations étaient bien faites pour la dégoûter à tout jamais de Loches. Aussi, dès qu'elle eut arrangé ses affaires et que son enfant fut sevré, elle prit la route de Paris, qu'ils habitèrent dorénavant et où elle mourut dans la quatre-vingtième année de son âge, après avoir fermé les yeux à son mari, en 1814, et à sa sœur Sophie, en 1827.

III

Voilà comment Alfred de Vigny ne revit jamais sa ville natale et lui refusa connaissance jusqu'au jour où, rencontrant les beaux yeux de sa cousine Alexandrine du Plessis, il avoua, un peu beaucoup par amour d'elle, qu'il était effectivement Tourangeau. Ne le blâmons pas. Il a dit quelque part qu'il avait « vécu dans son enfance tous les souvenirs de sa mère ». Cela suffirait presque à justifier l'espèce de répulsion qu'il éprouvait pour la ville de Loches, où sa mère avait été si malheureuse.

Quand elle mourut, il écrivit les lignes suivantes, que je relève dans son *Journal*, à la date du 27 décembre 1837 :

« La douleur n'est pas *une*. Elle se compose d'un grand nombre d'idées qui nous assiégent et qui nous sont apportées par le sentiment ou par la mémoire.

« Il faut les séparer, marcher droit à chacune d'elles, la prendre corps à corps, la presser jusqu'à ce qu'elle soit bien familière, l'étouffer ainsi ou du moins l'engourdir et la rendre *inoffensive comme un serpent familier*.

« Les souvenirs aujourd'hui m'attaquent et me serrent le cœur. Tout les fait naître. Le bruit de la pendule noire de ma mère me rappelle le temps où elle fut achetée. Mon père l'aimait beaucoup. Il la choisit lui-même chez Tarault et l'envoya rue du Marché-d'Aguesseau, où nous demeurions. Elle marqua les heures de mon éducation. Sur ses quantièmes, ma bonne mère, bien belle alors, m'apprit les mois de la République et ceux du calendrier actuel. Les premiers me furent faciles, j'aimais les beaux noms de fructidor, thermidor et messidor... »

Hélas ! il ne devait pas les aimer toujours. Les plus beaux noms du langage humain ne sont souvent que des fleurs sur une tombe. Ceux du calendrier républicain qui avaient charmé l'esprit de nos pères n'eurent même pas assez de vertu pour sauver la tête de Fabre d'Eglantine, leur inventeur... Et il vint un jour où le poète des *Destinées*, en regardant tourner l'aiguille de la pendule noire de sa mère, ne vit plus que des

larmes et du sang sous les noms chantants et dorés des mois tragiques de la Révolution. Mais la date la plus funeste et la plus triste de sa vie, qui fut jalonnée de tant de deuils et traversée de tant d'épreuves de toutes sortes, fut encore celle du jour où la tête blanchie de sa pauvre mère se fêla comme une cloche qu'on a trop violemment secouée, où sa raison sombra dans cette folie douce qu'on appelle l'enfance... Ce jour-là, j'en suis convaincu, Alfred de Vigny se crut abandonné du ciel et, dans son désespoir, lui cria : Pitié !

LÉON SÉCHÉ.

Alfred de Vigny critique de Corneille

D'APRÈS DES FRAGMENTS INÉDITS (1)

« Je suis un étudiant perpétuel. » Si de Vigny n'avait pris soin lui même de nous en informer, l'on s'en douterait à feuilleter seulement les livres qui lui appartiennent. Son exemplaire de Corneille est particulièrement suggestif. A le voir, les sourcils d'un bibliomane ou d'un maître d'école prendraient immanquablement..... l'effroyable aspect d'un accent circonflexe, tant le papier est maculé de traits, criblé de notes, abondamment garni de réflexions encombrant les marges. Mais ce joli gâchage, propre à choquer les délicats, est fait pour intéresser les esprits curieux et tous les lettrés, tant Vigny a prodigué là de remarques souvent piquantes, toujours originales et instructives.

Pourquoi il en a si libéralement gratifié Corneille, c'est ce qu'il aisé de deviner, à considérer seulement l'affinité de ces deux génies. Sans parler de la prédilection qu'il eut toujours pour l'époque de Louis XIII (« Cinq-Mars », « La Maréchale d'Ancre »), ce que Vigny aimait à retrouver chez le poète des « Horaces », c'était sans doute cette fierté qui vibrait en lui-même si superbement. Sur ce point une comparaison de « l'Esprit pur » avec l' « Excuse à Ariste » serait particulièrement intéressante (2). Et combien la glorification continuelle de l'héroïsme stoïque et de l'holocauste perpétuel de la passion

(1) Cf. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1904.

(2) Trop intéressante pour que je ne l'exquisse pas au moins en citant les vers les plus frappants, et les mieux frappés.

Si l'orgueil prend ton cœur quand le peuple me nomme
Que de mes livres seuls te vienne la fierté.

. . . .

J'ai fait illustre un nom qu'on m'a transmis sans gloire

sur l'autel du Devoir ne devait-elle pas faire tressaillir, à deux siècles de distance, le moderne chantre de la résignation, celui qui aime la « majesté des souffrancos humaines » !

« Je crois, ma foi, que je ne suis qu'un moraliste épique », dit Vigny en son journal (page 71 édition Lemerre). Aussi bien qu'à lui cette définition ne conviendrait-elle pas au Père de notre Tragédie ? L'épigraphe la plus juste que pût recevoir son théâtre, ce sont deux vers des « Destinées » :

La volonté transporte à des hauteurs sublimes
Notre front éclairé par un rayon du ciel.

Il est à croire que Corneille eût volontiers signé ces admirables pages sur l'honneur qui ouvrent : « Servitude et grandeur militaires », de même que Vigny, dans sa « Maréchale d'Ancre» semble avoir dédoublé, un peu en Concini et beaucoup en Borgia, le personnage complexe de Maxime. De Thou avec cette amitié pour Cinq-Mars qui va jusqu'au sacrifice de la vie, semble un frère cadet de certain héros cornélien :

HÉRACLIUS A MARTIAN

Ami, rends-moi mon nom, la faveur n'est pas grande,
Ce n'est que pour mourir que je te le demande.
« Héraclius. » (1)

D'ailleurs, au seul point de vue dramatique, que de rapprochements encore l'on pourrait instituer entre les deux écrivains ! En dépit des grosses impertinences de la « Lettre à lord... sur

Qu'il soit ancien, qu'importe ? Il n'aura de mémoire
Que du jour seulement où mon front l'a porté.

dit Vigny. Et Corneille :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Cf. dans « Don Sanche d'Aragon » la hautaine tirade de Don Carlos :

Se pare qui voudra du nom de ses aïeux ;
Moi je ne veux porter que moi-même en tous lieux.
Je ne veux rien devoir à ceux qui m'ont fait naître
Et suis assez connu sans les faire connaître.. etc.

(1) Encore Corneille et Vigny : Faites votre devoir et laissez faire aux dieux ! *Horace*, II, 8.
Qu'il aborde, si c'est la volonté des dieux! *La Bouteille à la mer*, XXV. 175.

la soirée du 24 octobre 1829 et sur un système dramatique » où se trouvent exposés, du reste, d'une façon bien plus méthodique et bien plus complète, il en faut convenir, que dans la trop fameuse « Préface de Cromwell », les griefs de l'école nouvelle contre le fétichisme pseudo-classique, en dépit, dis-je de quelques innocentes fanfaronnades, Vigny ne s'est guère écarté du type dramatique consacré. Si quelqu'un voulait, retournant le paradoxe de M. Deschanel, établir le « classicisme des romantiques », c'est, bien plus que tout autre, le nom de Vigny, qu'il faudrait mettre en vedette. Voyez « Chatterton » : les unités sont observées, et c'est Vigny qui nous en avertit lui-même : « C'est l'histoire d'un homme qui écrit une lettre le matin, et qui attend la réponse jusqu'au soir ; elle arrive et le tue... Ici, l'action morale est tout. » De plus, Chatterton n'est pour lui qu'un nom d'homme » (combien cette impersonnalité contraste avec l'étalage romantique du « moi » ! et combien aussi elle nous rapproche du XVIIe siècle !) L'individualité de l'écrivain anglais qui porta réellement le nom est laissée dans l'ombre. Mais alors, dites-vous, Chatterton, c'est Vigny, comme Perdican, C'est Musset. Vous n'y êtes point. Chatterton, c'est LE POÈTE.

Et ici, nous touchons à un côté nouveau par où Vigny se rapproche encore des classiques, et de Corneille, en particulier : le goût de l'abstraction. Il se manifeste chez lui par un détail sans doute, mais bien significatif. Je veux dire l'emploi, presque abusif, des majuscules, pour les noms communs abstraits. A tout propos, Vigny, écrit le LE PENSEUR, LE SOLDAT etc. Aussi bien, certains de ses personnages renouvellent ces antithèses d'abstractions personnifiées, que l'on rencontre fréquemment chez Corneille.

L'homme de conscience, l'idéaliste en conflit avec la société utilitaire et matérialiste, c'est bien Chatterton contre John Bell et Lord Beckford, ou Cinq-Mars contre Laubardemont, mais c'est aussi Polyeucte contre Félix, et ce n'est pas moins Nicomède se heurtant à Prusias.

Le plus grave défaut des abstractions, c'est de manquer de vie. Pour être dramatique, il leur en faut. On leur en donne. Mais à quel prix ! Pour leur prêter une vie artificielle, une apparence de vie, on a recours à l'histoire. Elle atteste l'existence

de certains êtres ayant été ici-bas comme les personnifications de tout ce que nous enbrassons sous le concert de tel ou tel vice, de telle ou telle infortune. Ainsi fait Corneille, ainsi Vigny « Je n'ai rien inventé », dit le premier, « et si vous ne m'en croyez pas, consultez Surius et Siméon Métaphraste! C'est ma Cléopâtre qui vous paraît sortir de la nature et de l'humanité ? lisez Appian Alexandrin, en son livre des « Guerres de Syrie » « sur la fin », lisez Josèphe en ses « Antiquités judaïques » « au livre 13 » : Lisez Justin qui commence cette histoire au trente-sixième livre, et, l'ayant quittée, la reprend sur la fin du trente-neuvième. » L'emploi de l'histoire sauve Corneille des objections, et, appuyé sur les Paul Diacre ou les Erycins Puteanus, il veut se livrer en sécurité à son goût de l'invraisemblable et de l'extraordinaire. » (F. Brunetière, les Epoques du théâtre français, p. 61-62). Vigny n'a garde de ne point utiliser un procédé aussi remarquable. Ayant découvert que l'Angleterre, la France royale, la France révolutionnaire ont fait ou laissé mourir Chatterton, Gilbert, André Chénier, il s'échappe en considérations, dont on ne sait si elles sont plus sentimentales ou plus sententieuses, et conclut par une généralisation... hardie à je ne sais quelle hostilité à laquelle se heurterait le poète, tant dans la monarchie constitutionnelle que dans la monarchie absolue ou la république, à un irrémédiable antagonisme entre le poète et la société : n'est-ce pas doctement raisonné ? De même, dès la seconde édition de « Cinq-Mars » (juin 1826) il en fait suivre le texte de 40 pages de *Notes et documents historiques*. Et dans le *Journal d'un poète*, il émet cette affirmation non moins audacieuse qu'apologétique : » Ce qui fait l'originalité de ce livre, c'est que tout y a l'air d'un roman et que tout y est histoire ». (p. 34.) Corneille et Vigny ont romancé l'histoire, et tous deux dissertent pour s'en disculper.

Je pourrais ajouter, afin de satisfaire tout à fait les amateurs de rapprochements, et de faire plaisir à M. Léon Séché, qui a découvert le « Jansénisme » d'Alfred de Vigny, que cette idée, propre à l'auteur de « Destinées », de la Grâce inclinant, guidant

Le doigt des Volontés inflexible et graves

rappelle singulièrement la conception qui domine « *Polyeucte* ».

Outre ces affinités, je vois dans la vie de Corneille une autre raison en vertu de laquelle Vigny s'est arrêté sur l'œuvre du vieux tragique avec une particulière complaisance. Sans avoir l'éclat de ceux de Chatterton, de Gilbert, de Chénier, l'exemple de Corneille était l'un des plus propres à servir la thèse favorite d'Alfred de Vigny sur la condition du poète. Et si l'auteur de « Stello » n'a pas cherché à en tirer parti, du moins Corneille est-il l'un des auteurs avec lesquels il eut par-delà les siècles un commerce d'intimité compatissante. Je vois parfaitement le comte de Vigny se représentant, pendant quelque lecture de « Rodogune » ou de « Cinna », le Corneille de la légende (1).

Quand sur le pavé de la ville
Il traînait de façon civile
Son vieux soulier mal rapiéçé (2).

Et cela en raison de ce sentiment généreux qu'a si bien traduit Th. de Banville dans ses « Souvenirs » : « Lui le poète, beau et souriant avec ses cheveux d'or, vêtu avec une élégance anglaise tout à fait correcte et alors inusitée parmi les romantiques, il avait et montrait au plus haut degré le respect de lui-même. Non seulement il était un soldat, un gentilhomme, un comte, mais il paraissait tout cela et voulait le paraître, non certes par une vaine gloriole, mais par amour pour les poètes pauvres et misérables de tous les âges, dont il s'était fait le représentant et l'avocat, et parce qu'il forçait ainsi le stupide vulgaire à les honorer dans sa personne irréprochable. Alfred de Vigny, ce fut là un des côtés les plus saisissants de son originalité, sentit mieux que personne combien les poètes à travers les temps revivent en vœux qui leur succèdent et sont solidaires les uns des autres.

Dans sa pensée généreuse et profondément intuitive, les pauvres rythmeurs si longtemps bafoués et humiliés autrefois, c'était lui-même, et il profitait de ce qu'il s'appelait maintenant

(1). De la légende et non de l'histoire. Voyez sur la prétendue pauvreté de Corneille le si intelligent ouvrage de M. Lanson (p. 22-25).
(2). J. Charles-Brun.

d'un nom aristocratique et de ce qu'il portait une épée à son côté pour frapper en plein visage ceux qui l'avaient malmené jadis, du temps qu'il était le vagabond affamé sans coiffe et sans semelle. » Et de ce que j'ai dit, nous avons d'ailleurs la preuve dans un passage de « Cinq Mars » (chapitre VII) : « ... oh ! mon Dieu ! non monseigneur, je voulais seulement vous dire que ce pauvre jeune homme, que vous avez daigné regarder comme à votre service, meurt de faim. — Ah ! comment, dans ce moment-ci me parlez-vous de choses semblables ! Votre petit Corneille ne veut rien faire de bon ; nous n'avons vu que le « Cid » et les « Horaces » encore ; qu'il travaille ; qu'il travaille, on sait qu'il est à moi, c'est désagréable pour moi-même. Cependant, puisque vous vous y intéressez, je lui ferai une pension de cinq cents écus sur ma cassette. » Et le trésorier de l'épargne se retira, charmé de la libéralité du ministre, et fut chez lui recevoir, avec assez de bonté, la dédicace de « Cinna », où le grand Corneille compare son âme à celle d'Auguste, et le remercie d'avoir fait l'aumône à quelques Muses. »

Malgré les raisons de sympathiser qui l'eussent pu conduire à un culte aveugle, notre poète a su apprécier Corneille avec une très grande pénétration. Il a été pour lui « le bon juge ». Vigny, si ami du simple et du vrai, ne pardonna pas, par exemple, à l'auteur d' « Hiraclius » des complications inutiles, ou des outrances dans la peinture des passions. « Que c'est mauvais comme sentiment de la jalousie ! » écrit en marge de « Médée » (a. V, sc. 6) Vigny, qui ne s'y connaissait que trop. Et à propos de « Rodogune » : « Ces méprises de sentiment qu'un mot... devrait démentir, sont intolérables » (II, 3).

Il possède à un très haut degré le sens de tout ce qui *date* dans les manières des personnages. Sur quelques vers de l' « Ariane » de Th. Corneille, il note : « C'est Versailles et Trianon. » Ailleurs : « Comme la cour de Louis XIV vous préoccupe ! » Rencontre t-il au contraire un trait juste, un cri de la nature, il témoigne sa satisfaction par des remarques généralement brèves, toujours très excessives: « naissant de passion » (Ariane III, 4.) Voltaire, dans son « Commentaire » que cite en note l'édition Didot, remarque que Corneille « aimait assez à

raisonner quand il faut sentir. » Vigny dont ce fut toujours la manière de voir, atteste qu'il la fait sienne : Vrai, juste, excellent » ajoute-t-il.

Cet amour de la vérité, amour très peu romantique, se traduit dans l'esprit d'Alfred de Vigny par un très grand et minutieux souci de l'interprétation. Il y a là, de sa main, un nombre considérable d'indications scéniques ; de précieuses traditions même, que Vigny a recueillies de la bouche des grands interprètes, et qu'il prend soin de transcrire. La plus curieuse des notes de ce genre est sans doute celle se rapportant aux deux vers qui terminent la scène 5, acte IV de *Cinna*.

EMILIE (*à Maxime*)

Je ne te parle plus qu'en présence d'Octave.

(*A sa confidente.*)

Allons, Fulvie, allons.

« Rachel dit ce mot avec une expression excellente. J'en ai parlé un jour à Rachel ; elle m'a dit : Je veux exprimer ceci à Fulvie : C'est un paltoquet. »

Mais l'intérêt de la vérité dramatique ne se manifeste pas seulement, chez Alfred de Vigny, par des critiques à l'adresse de Corneille, lorsque celui-ci la méconnaît, ou par des détails donnés avec soin en vue de perfectionner la diction et l'action des interprètes. La question du mélange des actes au théâtre semble l'avoir vivement préoccupé. Lui qui réalisa peut-être en « Chatterton » l'idéal du drame « bourgeois » rêvé par Mercier et Diderot ; qui unit presque les larmes au rire dans « Quitte pour la peur » ; qui apprécie si fort les conceptions bâtardes de Sedaine (1), il note soigneusement l'expression de « tragédie heureuse » employée par Corneille dans son « Premier discours sur le poème dramatique » ; il propose une transposition pour la scène 2, acte IV, de l'*Ariane* » de Th. Corneille : « C'est ici tout à fait une coquetterie gracieuse dans une intrigue de comédie ; changez les noms en ceux de Marton et de Mme de

(1) Dans l'opuscule « De Mademoiselle Sedaine et de la propriété littéraire. »

Clainville, et tout le ton sera juste. » Ailleurs (*Ariane*, 3, IV) il met plus crûment : » Scènes de comédie. »

Ces notes revêtent volontiers une forme piquante. Vigny, qui n'est pas toujours plaisant quand il cherche à l'être, témoin l'assez froide fiction des « Diables bleus » dans « Stello », où il vise à l'humour de Sterne, sait le trait incisif et qui porte juste quand il s'agit de faire expier à quelqu'un l'agacement qui lui a pu causer. Voyez le récit des visites académiques à Royer-Collard dans le « Journal d'un Poète ». L'auteur de la mordante « lettre à lord *** » déjà citée se retrouve tout entier en ces notes sur Corneille. Le poète après un interminable *morceau* revient-il « *in medias res* » par quelque détour forcé ? Le crayon de Vigny, moqueur et vengeur, souligne : « Eh! sans doute monsieur, puisque c'est le sujet. » (*Théodore*, III, 3.) Quand ce n'est pas Corneille, c'est un commentateur, dont la hautaine ironie d'Alfred de Vigny vise quelque note trop prude : « Ajoutez que c'est l'auteur de la *Pucelle* qui est si scrupuleux (1) ».

Telles sont ces notes suggestives d'Alfred de Vigny. L'amour de la simplicité dans l'action et du naturel dans les sentiments, le souci très vif de l'interprétation, la recherche des situations où peut se trouver déjà réalisé, virtuellement du moins, le mélange des genres, sont les principales préoccupations qu'elles trahissent dans l'esprit de leur auteur. Ces préoccupations se ramènent, en leur fond, à la passion du vrai. Le tour vif que l'écrivain recherche souvent témoigne chez lui d'une verve non moins sobre et discrète qu'originale et charmante.

Malgré tout, on s'étonnera sans doute que ces notules nous aient semblé valoir les honneurs de la publication. « Pense-t-on », pourront se dire certains, « qu'elles nous révélent un Vigny nouveau ? » Je n'en ai point la prétention. J'avouerai même de bonne grâce que si elles représentaient seulement les idées que j'ai essayé d'y démêler plus haut, je les aurais jugées dignes tout au plus de l'« Amateur d'autographes » et non des

(1) Ainsi se retourne, avec justice, contre Voltaire, la tradition d'ironie et de persiflage qu'il avait créée. Cette tradition avait été interrompue et brisée dès le commencement du siècle. V. ch. M. Des Granges. *Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire*, p. 276 (Hachette, 1897).

Annales Romantiques. Mais si elles ne nous révèlent pas un Vigny nouveau, peut-être n'y aura-t-il pas d'exagération à dire qu'elles laissent entrevoir une direction nouvelle de certaines idées de Vigny.

Lorsqu'ils se mirent en compagne contre de classicisme, une des principales difficultés à laquelle se heurtèrent les romantiques, ce fut sans contredit d'attaquer un système que semblaient justifier éclatamment les œuvres conçues selon lui. Comment méconnaître un art dont les chefs-d'œuvre non seulement avaient été consacrés par le suffrage du peuple le plus poli de l'Europe, mais s'étaient même imposés longtemps, et de façon parfois tyrannique, à l'admiration de l'étranger. Qu'on songe à l'audace qu'il y aurait eu à le tenter, pour des jeunes gens qui n'avaient pas encore fait leurs preuves. N'avaient-ils pas bien assez d'autres ridicules ? Il eût été dangereux de se donner encore celui-là. C'est ce que comprirent les moins maladroits. Hugo a grand soin de n'attaquer point « le divin Racine », mais seulement Delille. (Préface de « Cromwell »). Tout le monde cependant n'était pas aussi réservé que Hugo. Les romantiques flamboyants (1) incarnaient en Racine l'hérésie classique, et lui opposaient Corneille : cela permettait de ne pas condamner en bloc tout l'art du XVIIe siècle, et d'éviter les inconvénients dont j'ai parlé. D'où naquirent sur Corneille un certain nombre d'idées fausses et de parfaits contresens. On vit en lui une sorte de romantique avant la lettre se débattant contre les règles. « Par un retour grotesque » on se servit contre la tragédie classique de celui-là même qui en avait été en réalité le créateur, si non le plus parfait modèle. Manzoni, dans sa « Lettre » admirable par tant d'autres côtés, « à M. Chauvet sur l'unité de temps et de lieu dans la tragédie », revient à trois reprises sur cette idée, et, chaque fois, s'y arrête longuement (p. 132-136, 153, 158, de l'édition Antoine de Latour. Charpentier, 1874). Vigny, qui, d'ailleurs, n'était rien moins qu'un romantique « flamboyant », a d'abord donné dans cette erreur. Autant il a d'impertinences et d'injustices à l'égard de Racine, dans sa « Lettre à lord... », autant il s'apitoye complaisamment sur ce pauvre Corneille, entravé dans

(1) GRANIER DE CASSAGNAC, par exemple.

l'essor de son génie par la tyrannie des pédants. De même dans « Cinq-Mars » l'auteur prête au brave marguillier de Rouen des élans de lyrisme et des théories d'un romantisme anticipé que ne connut jamais, sans doute, son âme bourgeoise. « Corneille lui dit cependant : — Ecoutez-moi. Si vous voulez la gloire présente, ne l'espérez pas d'un aussi bel ouvrage. La poésie pure est sentie par bien peu d'âmes ; il faut, pour le vulgaire des hommes, qu'elle s'allie à l'intérêt presque physique du drame. J'avais été tenté de faire un poème de *Polyeucte,* mais je couperai ce sujet : j'en retrancherai les cieux et ce ne sera qu'une tragédie » (chapitre XX). C'est dans le même esprit qu'Alfred de Vigny combine cette fantastique entrevue entre Corneille et Milton, qui semblaient s'entendre fort bien ».

Mais Vigny, avec le temps, a reconnu que c'était là un Corneille tout imaginaire : et jen trouve la preuve dans quelques-unes de ces notes. L'auteur, en effet, adresse à Corneille des reproches qu'il ne pouvait lui faire qu'en le considérant comme un classique : ceux, par exemple, de déclamation, de jargon, de « conversation du canapé », de préoccupation de la cour de Louis XIV, de « dosage des sentiments », d'intrigue à la Scribe, etc. On voit assez, par le fait même de ces critiques, et par des points sur lesquels elles portent avec une grande sagacité, qu'à l'époque où il écrivait ces remarques (après 1855), Vigny était revenu du Corneille romantique.

Ces notes indiquent donc l'évolution curieuse, sinon importante, d'une théorie chère à Alfred de Vigny, juge de Corneille, et ainsi je ne sais quoi de plus solide, de plus sûr dans son sens littéraire. Mais pour ceux mêmes qui n'y voudront pas voir cela, il y aura quelque intérêt peut-être à connaître la façon toute personnelle et très vivante dont l'auteur de *Moïse* appréciait celui de *Polyeucte*, s'ils approuvent ce que Gœthe donnne comme une « règle générale » de haute critique » : « Les hommes ne sont réellement jugés que par leurs pairs ; les gens médiocres par d'autres gens médiocres, les grands hommes par d'autres grands hommes ! »

Jacques LANGLAIS.

(1) Gœthe. Des hommes célèbres de la France au XVIIIe siècle et de l'état de la littérature et des arts, chapitre sur Diderot.

CHATEAUBRIAND

(SUITE)

L'homme politique ; diplomatie ; folies d'amour, ami, ennemi, vengeance, la catastrophe ; les responsabilités ; repentir. — Lettres inédites par XXX.

La guerre d'Espagne heureusement terminée, restait l'épineuse affaire des colonies espagnoles. L'Angleterre y cherchait une revanche aux humiliations que la diplomatie et l'armée de la France lui avaient infligées.

Avec quelle sollicitude très éveillée et avec quelle prudence très fière Chateaubriand mena les nouvelles négociations jusqu'au jour où elles lui furent grossièrement arrachées des mains, on le peut voir aux correspondances qu'il a publiées dans le volume intitulé *Congrès de Vérone* (1).

L'une de ses dépêches, et, à coup sûr, des plus importantes, a trompé ses recherches ou fui ses souvenirs. Elle fait honneur à sa sagesse, autant qu'à sa fermeté ; de plus, elle présente, en un résumé très vivant, et les motifs de la guerre d'Espagne et les intérêts engagés dans l'affaire des colonies espagnoles.

Nous allons constater que Villèle n'était pas seul à mettre dans la balance : commerce, finances, intérêts matériels.

(1) Voir dans *Politique de la Restauration en 1822 et 1823*, ce que M. de Marcellus raconte sur les pièces retranchées de cet ouvrage qui formait originairement quatre volumes.

A M. le comte Donzelot, lieutenant-général, gouverneur de de la Martinique.

Paris, 27 décembre 1823.

Général, cette dépêche vous sera remise par M. Chasseriau qui a déjà été honoré de votre confiance dans le cours d'une mission qui lui avait été confiée par un de mes prédécesseurs. La bienveillance que vous avez bien voulu lui conserver m'a décidé à l'envoyer de nouveau en Amérique dans des circonstances aussi importantes pour notre politique que pour notre commerce.

Il est naturel de supposer que les événements qui viennent de se passer en Espagne ont pu répandre dans l'Amérique des opinions fausses sur les intentions du gouvernement du Roi et que la malveillance aura cherché à en profiter pour nuire aux intérêts de notre commerce. On a pu facilement croire, en effet, que la France, qui vient de relever le trône d'Espagne, fournirait à Sa Majesté catholique des secours effectifs pour réduire aussi dans le Nouveau Monde des sujets révoltés et qu'elle devait être par conséquent considérée par les nouveaux Etats comme une ennemie.

Ces considérations ont décidé le Roi à renvoyer M. Chassériau dans un pays qu'il connaît déjà et dans lequel il peut mieux qu'un autre peut-être rectifier les opinions erronées que les circonstances ont pu accréditer et faire connaître les intentions du Roi telles qu'elles sont réellement. Ces intentions sont développées d'une manière très précise dans un mémoire qui est destiné à leur servir d'instruction, et qu'il a ordre de vous communiquer.

Le Roi a fait entrer ses troupes en Espagne pour y renverser une Révolution qui menaçait la tranquillité de tous les Etats de l'Europe et dont la conséquence la plus vraisemblable devait être le renversement d'un des trônes de sa maison. L'armée française s'est présentée et a été accueillie dans toutes les provinces de la péninsule comme le seul garant du bon ordre.

Tous les partis ont cherché un refuge auprès d'elle, et si les sages conseils du Roi étaient suivis, le calme que ses armes ont rétabli en Espagne y serait assuré pour de longues années et sur des bases solides. Ainsi cette expédition glorieuse qui commence pour la France une époque nouvelle en lui rendant la place qui lui est due parmi les grandes puissances de l'Europe et en affermissant sa tranquillité intérieure, ne devrait avoir excité contre elle aucune haine. En effet, des partis qui déchiraient l'Espagne, aucun ne peut lui reprocher ce qu'elle a fait, et la prudente politique du Roi a dû pré-



venir ailleurs l'effet des passions excitées par une entreprise si importante pour l'affermissement de sa puissance. Elle empêchera probablement avec le même bonheur que la question des colonies espagnoles ne devienne pour l'Europe un nouveau sujet de division.

Le gouvernement anglais, qui, loin de prendre part à notre entreprise, l'a hautement désapprouvée, avait pensé qu'elle serait pour la France une cause de ruine ; mais quand la défense de Cadix a touché à sa fin, ce même gouvernement a paru craindre que nous ne voulussions étendre notre intervention armée jusqu'à la querelle entre l'Espagne et l'Amérique. L'opinion publique s'est effrayée et a cru déjà nous voir obtenir de l'Espagne, ou des possessions, ou des privilèges dans les Colonies. Alors le ministère anglais s'est hâté d'envoyer des forces dans les mers des Antilles et d'annoncer le départ de plusieurs consuls et agents diplomatiques, pour l'Amérique. Déjà quelques jours avant la délivrance de Ferdinand, il nous avait fait demander quelles étaient nos vues sur les colonies espagnoles et si nous voulions entrer dans quelque arrangement particulier avec la Grande-Bretagne à leur égard. Nous avons répondu que le Roi comprenait combien il était important pour l'Europe que le sort des colonies espagnoles fût promptement décidé et que les puissances maritimes puissent fixer leurs relations commerciales avec elles ; qu'il ferait tous ses efforts pour que cette grave question fût promptement l'objet d'une discussion sérieuse entre tous les alliés, mais qu'elle ne pouvait pas être agitée tant que le roi d'Espagne, qu'elle concernait plus que tout autre, était enfermé dans Cadix.

Sur ces entrefaites, cette ville capitula. Aussitôt, le gouvernement du Roi, désirant d'empêcher qu'aucune puissance européenne ne prît un parti qui pourrait compromettre la bonne harmonie en Europe, se hâta, avant même que Ferdinand fût arrivé à Madrid, de donner l'ordre à l'ambassadeur de France d'engager ce prince à demander à toutes les cours de l'Alliance sans en excepter l'Angleterre, leur médiation collective pour un accommodement entre les colonies et la mère-patrie. Nous fîmes en même temps proposer à toutes ces puissances que les conférences dans lesquelles on règlerait les formes de cette médiation se tinssent incessamment à Paris. Nous espérions par là prévenir toute scission dans l'alliance et amener l'Espagne à examiner de sang-froid sa position et ses moyens réels et à se prononcer sur la question de savoir si elle voulait, ne renonçant à aucun de ses droits sur l'Amérique, se réserver la faculté de les faire valoir en temps et lieu, ou si elle se résignait à tirer de l'état actuel

des colonies le meilleur parti possible, en s'arrangeant avec chacune d'entre elles.

Tel est, Général, le point où nous en sommes en ce moment. Les alliés paraissent disposés à entrer dans nos vues.

Le gouvernement espagnol aurait déjà adressé aux cinq cours d'Autriche, de France, de Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, la demande de médiation, si sa Majesté catholique n'avait pas changé son ministère, ce qui a nécessité quelques retards nouveaux.

Le vœu du Roi est de parvenir à ménager, s'il est possible, entre les provinces américaines insurgées et l'Espagne, quelque arrangement qui dédommage celle-ci des pertes auxquelles elle sera sans doute forcée de se résigner, mais il ne se dissimule pas que les conférences de Paris atteindront difficilement ce but et qu'elles n'auront probablement aucun résultat, pour la pacification de l'Amérique.

Le Roi ne veut pas, cependant, que le commerce français souffre de l'incertitude de ces longues négociations. C'est là le motif de la mission de M. Chassériau. Ses instructions lui prescrivent de s'attacher principalement à détruire tous les bruits qui pourraient nuire à nos relations commerciales et à veiller à ce que les sujets du Roi soient protégés dans toute l'étendue des provinces comprises sous le nom de Colombie. La bienveillance que vous lui avez témoignée me fait penser que vous voudrez bien le diriger et lui fournir les moyens de remplir sa mission. Il doit se conformer à tous les ordres qu'il recevra de vous.

M. Samoel, qui arrivera à la Martinique sur le même bâtiment que M. Chasseriau, a une mission à peu près semblable pour le Mexique ; ses instructions lui prescrivent d'aller se joindre à M. Schmaltz, pour agir de concert avec lui ; mais les journaux anglais annoncent que celui-ci a été arrêté avec M. Delamotte qui l'accompagnait. Si cette nouvelle est vraie, elle annonce de nouveaux obstacles au succès de la mission de M. Samoel. Cependant, elle ne doit pas l'arrêter. Le Conseil a pris à ce sujet une détermination qui pourra, au contraire, rendre l'envoi de M. Chassériau beaucoup plus naturel qu'il n'aurait pu le paraître d'abord. Il a pensé que la France ne pouvait pas, sans perdre de sa dignité, souffrir qu'on mît en prison un officier français, sans demander d'explications sur les motifs de son arrestation ; qu'une démarche à cet égard était même nécessaire pour nous faire respecter et un très bon moyen de poser les bases d'une influence française dans ce pays. Ce n'est pas une démarche hostile ou qui doive amener une rupture que vous aurez à faire auprès des autorités mexicaines ; il serait contraire aux intérêts

de la France de traiter en ennemi un pays qui, sous le rapport politique et sous le rapport commercial, doit acquérir une si grande importance.

La volonté du Roi est donc que vous envoyiez M. Samoel sur un de ses bâtiments au Mexique, qu'il y réclame les Français qui ont pu y être arrêtés pour des motifs politiques, qu'il se les fasse rendre, s'il est possible, et qu'il profite de cette occasion pour remplir la mission qui lui est confiée. Comme celle de M. Chassériau, elle a pour but de juger si l'on ne pourrait pas sonder les dipositions du pays pour tâcher de faire demander par les colonies, la médiation du Roi pour un arrangement avec l'Espagne, et, quel que soit le succès de cette tentativé, de chercher à lier des rapports de bienveillance et de commerce entre le Mexique et la France.

Vous prendrez, Général, connaissance des instructions que j'ai fait remettre à M. Samoel, et vous chercherez les moyens de les rendre applicables à l'état des choses tel qu'il sera au moment où vous recevrez cette lettre.

Je vous le répète, les intentions du Roi sont d'établir l'influence de la France et de la faire tourner, s'il est possible, au profit de l'Espagne, mais, en tous cas, de ne pas sacrifier les intérêts du commerce français, ni les relations qui s'établissent entre ses sujets et l'Amérique espagnole ; de ne pas livrer à une seule puissance cet important débouché de l'industrie européenne. D'aussi grands intérêts ne peuvent pas, Général, être confiés en de meilleures mains. Le Roi est convaincu d'avance que vous ferez pour le bien de son service tout ce qu'il sera possible de faire.

Recevez, Général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

CHATEAUBRIAND.

L'esprit tendu au long espoir et aux vastes pensées, Chateaubriand négligeait de regarder à ses pieds. « Comme l'astrologue, nous regardions le ciel et nous tombâmes dans un puits (1). » — « Abusé sur le moment immédiat par la fougue de son désir, il voyait à distance avec le regard de l'historien... L'aigle, facile à prendre à tous les lacets quand il posait à terre, retrouvait sa vue perçante en relevant son vol dans les hauteurs (1). »

(1) *Congrès de Vérone.*
(2) M. de Vogüé.

Du vrai politique, il avait la perception rapide, la sensation très délicate, l'intuition ; et, à ces dons éminents, ils joignait l'énergie du Breton qui sait vouloir et persévérer, en dépit de tous les obstacles. L'alliance de la Russie, souhaitée par le duc de Richelieu, et combattue par Villèle, Chateaubriand la voulait avec passion, pour le plus grand bien de la France. Déjà ! Grâce à l'amitié dont l'honorait l'empereur Alexandre, il l'aurait obtenue avec ses conséquences ; et qui les pourrait mesurer, ces conséquences ?

Les habiles riaient de « ses projets magnifiques pour tous pays. » La guerre d'Espagne, très bien conduite, malgré toutes sortes d'oppositions (secrètes et avouées, intérieures et extérieures), permet de supposer que, laissé aux affaires, et non contrecarré par Villèle, il aurait accompli des choses mémorables. La Prusse a bien réalisé ces apparentes impossibilités : unifier l'Allemagne à son profit, s'avancer jusqu'à Metz et Strasbourg, et s'y installer à demeure. Pourquoi la France « restaurée », façonnée aux armes et habituée aux prodiges par le grand Empereur, n'aurait-elle pas reconquis la frontière du Rhin ? Tout la favorisait.

« Encore un jour de perdu », Monsieur l'écrivait à Villèle, non hélas ! dans la prévision et la préparation des grands « projets », mais dans le sens des petits complots. Ce devait être le dernier. « Demain », « demain », « demain », répétait Son Altesse.

Ce lendemain, — 6 juin, jour de la Pentecôte, — Chateaubriand était arrivé dans les premiers salons de Monsieur. Un huissier vint lui dire qu'on le demandait. C'était Hyacinthe, son secrétaire, qui lui annonça qu'il n'était plus ministre.

« J'ouvris le paquet qu'il me présentait et j'y trouvai ce billet de M. de Villèle :

Monsieur le Vicomte,

J'obéis aux ordres du Roi en transmettant de suite à Votre Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre.

« Le sieur comte de Villèle, président de notre Conseil des ministres, est chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, en remplacement du sieur vicomte de Chateaubriand. »

« M. de Villèle a répété que la lettre de destitution avait été retardée par le hasard, elle avait eu le malheur de ne m'être rendue qu'au Château ; peut-être en fut-il ainsi : mais quant on joue, on doit calculer les chances de la partie ; on doit surtout ne pas écrire à un ami de quelque valeur une lettre telle qu'on rougirait d'en adresser une semblable a un valet coupable qu'on jetterait sur le pavé, sans convenances et sans remords. »

La Chambre des pairs avait rejeté la conversion des rentes. *Inde iræ.* On reproche à Chateaubriand de n'avoir pas soutenu le projet en péril, d'avoir affecté de garder le silence. Est-ce que Villèle n'avait pas affecté de tenir son collègue à l'écart ? Est-ce qu'il ne l'avait pas mis dans l'impossibilité de parler ? Corbière seul était dans le secret des conventions avec les banquiers. Espérant triompher sans le collègue détesté, Villèle ne lui avait rien demandé, afin de ne lui rien devoir et d'être plus libre de l'expulser.

Monsieur, qui était dans les secrets du président, lui écrivait ce mot qu'on a dû remarquer : « Par bonheur, Chateaubriand n'a pas parlé (1).

Entendons Villèle dans ses mémoires (2) :

A la Chambre des députés, Clausel de Coussergues avait prononcé un long discours *pour combattre la transaction* acceptée par le ministère. *Or, Clausel était l'ami intime et le commensal habituel du ministre des affaires étrangères.*

A la Chambre des pairs, le rapporteur, « M. le duc de Lévis *avait conseillé l'adoption*, mais les raisons qu'il donnait étaient plutôt de nature à motiver le rejet. *Or, M. le duc de Lévis était intimement lié avec M. de Châteaubriand.* »

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère !

Villèle s'était refusé systématiquement à placer quelques

(1) Quand il s'agira de remplacer Chateaubriand aux affaires étrangères, Monsieur écrira à Villèle : «... L'idée de Caraman (pour le ministère) est encore celle qui me paraît offrir le moins d'inconvénient : 1° *Il est ennemi de Chateaubriand* : 2° il a des connaissances en politique extérieure... etc »

(2) « Corbière me dit que M. de Chateaubriand avait demandé la parole après M. de Choiseul *et qu'il l'avait empêché de monter à la tribune* en réclamant son tour, comme s'étant personnellement chargé de la défense de la loi. Cependant, mes collègues et moi-même, je dois le dire, nous eûmes la pensée qu'un sentiment de méfiance n'avait pas été étranger à la manière d'agir de Corbière. » (*Mémoires* de Villèle).

royalistes, malgré les conseils réitérés de Chateaubriand. Rattachés à la fortune du ministère, celui-ci les aurait eus pour alliés au moment critique. Mécontents de Villèle, ils s'inspirèrent, non de l'opinion de Chateaubriand, mais comme Chateaubriand, de l'opinion publique, et refusèrent d'assumer l'impopularité de la conversion.

« Mais le roi savait sans doute ce qu'il disait : « Chateaubriand nous a trahis. Je ne veux plus le voir. » Et il me fit dresser aussitôt l'ordonnance sur son propre bureau, chose qu'il n'eût jamais permise en toute autre circonstance. » Et Villèle ajoute qu'il ne sut jamais d'où était venue au Roi la révélation qui lui fit prendre une si brusque détermination.

D'où venait cette prétendue révélation ? D'autres l'ont su et l'on dit (1). Et si Villèle l'ignora toujours, c'est qu'il mit une sorte d'obstination à ne le point savoir. Elle venait de Mme du Cayla, trés ennemie de Chateaubriand. On sait aussi que Villèle se servit maintes fois de cette influence de femme, et qu'il la récompensa (flattant ainsi la sénile passion du roi), en accueillant au ministère les deux Larochefoucauld. Mme du Cayla est cette favorite à laquelle Louis XVIII ne pouvait se retenir d'écrire chaque jour une ou plusieurs lettres, comme jadis à son favori Decazes.

D'ailleurs, après les extraits que nous avons lus, après le mot « demain » trois fois répété par Monsieur, à quoi bon discuter ? Le renvoi était concerté entre la Cour et Villèle. On n'attendait qu'une occasion. Chateaubriand eût-il parlé à la Chambre des pairs, et enlevé le vote de la conversion ; ce n'eût été que partie remise. Monsieur aurait écrit à son cher Villèle : « Malheureusement, Chateaubriand a parlé. »

Le ministre des affaires étrangères était averti : « Vous serez renvoyé demain », lui disait-on souvent. « Aujourd'hui, si l'on veut », répondait-il avec hauteur et dédain. Ce qu'il ne pouvait prévoir, c'est la grossièreté du procédé. « La manière

(1) « La colère du roi avait été inspirée par l'habileté d'une camarilla qui faisait arriver par la voix d'une femme à l'oreille de Louis XVIII la désapprobation qu'inspiraient les opinions libérales de M. de Chateaubriand. (*Mémoires* du baron Hyde de Neuville. t. III. — Voir même ouvrage, même volume, d'intéressants détails sur la « séduisante comtesse. »

est tout pour un galant homme. » Comme il n'avait pas volé la montre du roi, il ne devait pas être chassé. De tous les ministres de la Restauration, il fut le seul jeté hors de sa place sans aucune marque d'estime de la couronne, comme s'il avait « trahi » le Prince ou la Patrie. Or, il avait heureusement préparé et conduit la guerre d'Espagne, et sitôt après les désastres que l'Empire y avait subis. Les formes usitées en pareil cas, toutes les formes, furent violées outrageusement. — Richelieu avait été gratifié d'une dotation nationale. — Mathieu de Montmorency avait reçu le titre de duc.

V

Les suites qui faisaient peur à beaucoup, Villèle déclarait qu'il ne les redoutait pas. En appelant au ministère le brillant publiciste, il l'avait séparé de ses amis. En refusant des places à ces derniers, il avait préparé et consommé la brouille. Les ultras reprochaient à leur ancien chef de n'avoir mené l'assaut qu'à son profit personnel. « Il est très habile à soigner ses succès » écrivait Bonald à J. de Maistre. Ce mot amer tient lieu d'une infinité d'autres qui traînent dans les mémoires, après avoir couru les salons.

Les places qu'on avait refusées, quand c'était Chateaubriand qui les demandait, maintenant seront accordées à plusieurs des ultras. Et, par la loi de l'indemnité, on espérait bien se rattacher le gros des émigrés qui formaient l'extrême droite.

L'intérêt n'est-il pas toujours le principal, sinon l'unique mobile en politique ? Et, après cette loi, d'autres viendraient, dictées par les circonstances.

Pauvre, déchu de son influence, brouillé avec son parti, renié par ses amis, comme l'avait prévu Villèle, que pourra désormais Chateaubriand ? Sans doute, le journalisme lui reste. Mais avec la Chambre actuelle, gratifiée de la septennalité, une forte majorité est acquise au ministère, et les plus spécieux articles du monde ne seront pas capables d'en entamer le bloc. Et quant au pays, si la polémique du génie l'impressionnait trop vivement, eh bien ! on aurait toujours la ressource de rétablir la censure. Soustraite à l'influence des journaux, l'opi-

sion suivrait, docile ; ou mieux, par les moyens dont le pouvoir dispose, on la soulèverait contre cet agitateur éternel.

Ainsi raisonnait Villèle. Ses calculs se trouvèrent exacts, mais non pour une longue durée ; car le problème comportait des éléments instables ; et Chateaubriand se chargea d'en modifier les données et d'en renverser les conclusions.

Au maniement des affaires, il avait acquis une intelligence très vive des réalités politiques. Mettant d'accord ses pensées et ses visées avec les aspirations du pays, il s'était grandement modéré dans l'exercice du pouvoir. Royaliste d'avant-garde par solidarité d'aristocratie et impulsion de caractère, il avait maintes fois, sous la bannière des ultras et à leur grand scandale, plaidé avec conviction et chaleur la cause des libertés publiques. Indépendant et libéral, il l'était d'instinct et par habitude ; il le fut sous tout régime, et jusqu'à son dernier soupir. Il l'avait été tout jeune, aux approches de la Révolution ; puis durant l'émigration et pendant qu'il écrivait son premier ouvrage ; il l'avait été noblement, à ses risques et périls, et avec quel éclat ! sous la compression de l'Empire. Il le fut, par continuelles échappées, à la tête des affaires étrangères. Son ultracisme n'avait été que réaction de parti et tactique d'opposant. La cause de sa disgrâce vint surtout de ses tendances et de ses allures libérales, que la cour abominait. Sa froideur à l'égard de la conversion des rentes, qu'il avait d'abord conseillée, il la faut attribuer à son respect de l'opinion je dirais volontiers, à la sensibilité de sa conscience politique.

Villèle, au contraire, s'inquiétait peu de froisser l'âme populaire. Courtisan très habile, il recherchait la faveur du Roi, des Princes et de la Chambre, plus que l'assentiment de la nation. Il ne se souciait que de l'état plus ou moins prospère des finances, du chiffre plus ou moins élevé de ses majorités. Hors de là, que lui importait l'opinion — Reine des temps modernes. Voulant se concilier l'extrême droite, et contrairement aux lumières de son esprit, il sera conduit à prendre des mesures odieuses, à présenter des lois impolitiques ; il payera cher le concours des « royalistes » et plus cher encore la faveur de la Cour. A dater du renvoi de Chateaubriand, et en dépit de ses

majorités, son impopularité commence, et chaque jour elle ira croissant. Il s'en aperçoit et s'en irrite. Il frappe des coups maladroits, soulève les susceptibilités nationales ; et bientôt on put se demander ce qu'était devenue sa « sagesse » si vantée. « Villèle était un administrateur et même un chef d'opinion habile, mais nullement un grand ministre, surtout devant le problème compliqué d'une Restauration et d'une monarchie *constitutionnelle* à fonder (1). »

Le jour n'est pas très éloigné où le Dauphin, son confident toujours, et son complice dans le mauvais coup du renvoi, lui dira sans plus de ménagements : « Vous étiez devenu si impopulaire (2). »

Chateaubriand n'essaya pas de disputer à Villèle les ultras. A la désertion intéressée, il répondit par l'abandon très convaincu et plein de mépris : « Je fermai ma porte à quiconque m'avait trahi... »

Il se fit un parti de tous les partis, et devint ou redevint « le chef du journalisme », comme l'appelait Villèle avec un dédain superbe ; c'est-à-dire qu'il devint le chef de la France intellectuelle et libérale, non pas le chef attitré : « chacun garda son drapeau et ses armes ». En pleine mêlée, il fut le premier par la vigueur de sa polémique ; il s'imposa par l'éclatante supériorité de son génie. Les articles qu'il publia, dans les *Débats*, de juin 1824 à 1827, fixèrent l'attention universelle ; ils étaient accueillis, du côté des ministériels, par de longs cris de colère ; partout ailleurs, avec admiration et enthousiasme. Après d'autres critiques, Sainte-Beuve a dit que ce sont des « chefs-d'œuvre ». Sans doute, la vengeance y mêle trop ses âpres personnalités et ses injustices aux plus belles considérations d'ordre général. Celles-ci n'en eurent que plus d'influence sur les masses. Le grand public ne se passionne qu'avec les passionnés. Sous ce rapport, il fut servi à souhait. « L'arme satirique a tout à coup brillé dans sa main. Il n'a pas moins d'esprit que de génie, et nul ne manie comme lui le dédain. Malheur à ses adversaires ! Il les écrase en passant, d'un seul mot. Pour

(1) Villemain.
(2) *Mémoires de Villèle*, t. V.

trouver quelque chose d'égal à son ironie sanglante, à la malice de ses traits, à ses sarcasmes souvent amers et quelquefois sublimes, il faut remonter jusqu'à Pascal (1). »

Bref, tandis que Villèle déclinait aux ultras, Chateaubriand passait aux libéraux. « Pour exécuter ce double mouvement en sens contraire », le premier faisait violence à la sagesse de ses pensées comme à la froideur de son tempérament; il tombait dans une sorte d'esclavage. Le second brisait des liens factices et redevenait lui-même. Chaud partisan de la liberté pour tous, il reprenait sa pleine liberté de paroles et d'action.

Villèle fit partager à la royauté son impopularité croissante. Chateaubriand souleva des passions qui ne s'apaisèrent plus. L'un et l'autre auront contribué à la catastrophe finale.

Le plus coupable ?...

Quelle que soit, à l'endroit de Chateaubriand, la sévérité des historiens, partisans de la Restauration, je ne crois pas que, leur point de vue admis, le point de vue de la légitimité, ils aient exagéré la culpabilité de l'ancien ministre des affaires étrangères.

Si terribles que fussent les coups frappés par son génie, ils eussent fait moins de mal, venant d'un ennemi des Bourbons. Proférés par un émigré, par un panégyriste, ses plaintes, ses ironies, ses sarcasmes, ses avertissements, ses prophéties de malheur et de république, voyaient leur action doublée, décuplée, centuplée. « Pour qu'un royaliste parle de la sorte, et quel royaliste ! faut-il que ce soit vrai ! » répétaient les simples après les habiles. « Chateaubriand s'apercevait-il que les coups portaient par-dessus la tête de Villèle et frappaient au cœur la Royauté ? Et leur portée était formidable (2). »

Si Chateaubriand a passé la mesure et s'est trop vengé, qui s'est permis de provoquer l'irritable génie ? Qui, sur la scène la plus haute du monde, a souffleté le moins endurant des hommes ? « C'est à Villèle qu'appartient la faute », remarque Guizot daus dans ses *Mémoires*. « S'il ne la voulait pas, il avait, à coup sûr, auprès du roi, assez de crédit pour l'empêcher; contre sa cou-

(1) Duc de Noailles, Discours de réception à l'Académie française.
(2) M. de Voguë, *Centenaire du Journal des Débats*.

tume, il eut, dans cette occasion, plus d'humeur que de sang-froid et de prévoyance. Il est des alliés nécessaires, quoique très incommodes, et M. de Chateaubriand, malgré ses prétentions et à ses boutades, était moins dangereux comme rival que comme ennemi (1). »

Faisons le rêve de les supposer unis. Très certainement, on n'aurait eu ni les irritantes discussions sur le sacrilège, ni le projet de loi contre la liberté de la presse, ni le rétablissement de la censure, ni le scandaleux achat des journaux opposants, ni le licenciement de la garde nationale. Chateaubriand, ministre, n'eût jamais approuvé de tels projets, toléré de telles menaces, permis de telles lâchetés, pris part à de tels trafics, avoué de telles méfiances. — La royauté n'eût pas provoqué la nation par les fatales ordonnances. Le libéralisme n'eût pas versé dans la Révolution. Les affaires intérieures, sous la même habile et intègre direction, auraient poursuivi leur marche ascendante ; les affaires étrangères auraient été gérées avec la même hauteur de vues, la même fiertée patriotique, le même éclatant succès.

Pour conduire un pays impressionnable comme la France, surtout après les miracles et les désastres de l'épopée impériale, il fallait, à la précision et à l'habileté du financier, joindre le prestige personnel, l'intelligence et la sympathie du génie national, un tact délicat dans le maniement des esprits, la fibre patriotique très sensible, l'instinct de l'avenir et de la gloire. Ni Chateaubriand, ni Villèle n'avaient tout cela. Le premier avait tout ce qui frappe, brille, séduit, entraine, enlève, tout ce qui parle à l'esprit, au cœur, à l'âme. Le second n'avait que la partie administrative et financière.

Or, malgré son importance majeure, et quoique le Français, en tant qu'individu, soit généralement économe, la France ne prisa jamais l'économie dans ses dirigeants. Elle suit les prodigues qui la flattent dans ses rêves de grandeur et dans ses habitudes de prodigalité. Non que la part de Villèle fût petite. A vrai dire, elle fut très grande, très noble, essentielle. Chateaubriand lui-même, en ses heures d'impartialité, a écrit de son

(1) Guizot. *Mémoires.*

rival : « M. de Villèle est en tout un homme *d'un mérite supérieur.*» — « M. de Villèle est un homme d'ordre, de comptabilité, de modération, de sang-froid, et *dont les ressources sont infinies*. S'il n'avait eu l'ambition d'occuper la première place pour laquelle il n'est pas suffisant, c'eût été un ministre à garder éternellement dans le conseil du roi ; on ne le remplacera jamais. »

Sous la justice et l'ampleur de l'éloge perce la restriction, et frémit le cruel souvenir.

Ah ! que n'avons-nous, à cette heure, « le génie » d'un Villèle (le mot est encore de Chateaubriand), et son intraitable probité pour rétablir la sincérité et la sécurité de nos finances ! Que n'avons-nous aux affaires étrangères la fierté patriotique d'un Chateaubriand luttant avec avantage contre l'Angleterre et l'Autriche ! Quand seront publiées toutes les pièces diplomatiques de la France au XIXe siècle, je ne suppose pas que les dépêches de Chateaubriand aient à souffrir d'aucun rapprochement, d'aucune comparaison, à aucun point de vue.

On dit : Après les désastres de l'année terrible, la France est restée tellement affaiblie que, seule, la prudence lui convient.— Plus de trente ans après la défaite !

Huit ans après les interminables guerres de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, huit ans seulement après Waterloo, Chateaubriand parlait haut et ferme au nom de la France. Il disait dans la suite, au comte de Marcellus, son ancien secrétaire d'ambassade à Londres : « Cette Angleterre qui nous voit si humbles depuis 1830, vous souvenez-vous comme nous la tenions de court en 1823 ? »

Sous des rois imbus d'idées absolues, rois à courtisans et à favoris, et pour qui le régime constitutionnel ne fut jamais qu'une concession, ou plutôt une fiction, Chateaubriand ne pouvait être ministre à demeure, et ce qui est arrivé devait fatalement se produire, — sauf la grossièreté du renvoi. Dans ses habitudes et attitudes de froide réserve, dans sa vie à part qu'expliquent son humeur taciturne et sauvage, ses promptes et rancunières susceptibilités, ses amours volages aussi bien que ses haines tenaces, quelque chose devait se trahir du sen-

timent qui lui dictait plus tard ce mot plein d'amertume et de mépris : « Misérable race de cour ! »

— « Avait-il dans le caractère les qualités indispensables pour s'emparer de l'esprit du maître, de l'esprit et de la confiance du roi, et pour s'y maintenir en cour, que ce roi eût été Charles X ou Louis XVIII, ou je dirai même tout autre roi ? » C'est Sainte-Beuve qui pose la question, et l'on devine la facile réponse qu'il se fait à lui-même : « Il n'avait certes ni la dextérité, ni la patience, ni le ménagement et la souplesse, cette suite de petites choses qui sont souvent la condition des grandes et qui les rendent possibles. Premier ministre avec l'un ou l'autre des deux rois avec qui il eût fallu s'entendre et compter, on ne se figure pas qu'il eût pu y tenir longtemps. Il serait arrivé un matin quelque aventure, et M. de Châteaubriand aime les crises, comme disait M· Canning. »

Avec des rois absolus, oui, tout cela, c'est l'évidence même. (1)

Mais sous le régime constitutionnel qu'avait promis la charte, loi fondamentale du royaume, si ce régime eût été sincèrement pratiqué et vraiment parlementaire, comme en Angleterre, Chateaubriand, de par l'opinion, eût été président du Conseil, et tout porte à croire qu'il se fût maintenu à ce poste d'honneur, nonobstant ses défauts, et malgré les antipathies de la cour, « comme Canning. » L'aversion du roi d'Angleterre n'empêcha pas Canning (prosateur, poète, orateur admirable) d'être longtemps ministre des affaires étrangères, et, quelques mois avant sa mort, chef du cabinet anglais. — Gladstone n'était pas aimé de Victoria ; et quoique l'antipathie fut patente et déclarée, il a bien dirigé les affaires de son pays.

Villèle bornait sa vue aux horizons prochains. Tout ce qui sortait de ses calculs, de ses pratiques et de ses moyens, il le taxait de prétention, d'imprudence et de « folie ». Ce mot revient souvent sous sa plume ; il trahit la confiance en soi, une confiance exclusive en ses propres lumières.

(1) « Ce n'était pas seulement les petitesses de l'homme qui le rendaient impossible, c'était surtout les grands côtés de son caractère et de son intelligence », et la suite. Voir, dans la *Revue des Deux-Mondes*, le très bel article de M. E.-M. de Vogüé, 15 mars, 1892, auquel ces tròp courtes lignes sont empruntées.

Sous des apparences de froideur et d'oubli de soi, il n'admettait aucun partage de direction; il voulait aussi bien diriger les affaires étrangères que l'intérieur, qui était son lot. Personnel et ombrageux, il n'avait pu supporter l'influence attachée au grand nom de Montmorency; surtout il avait refusé de plier ses vues à celles de son collègue et il l'avait éliminé (1). Il ne supporta pas mieux les succès de Chateaubriand dans la grande diplomatie, les applaudissements donnés aux discours du ministre des affaires étrangères, la gloire de la guerre d'Espagne attribuée au brillant collègue par les cours étrangères comme par la nation, l'amitié du czar traduite par des éloges et des faveurs. A ces causes du renvoi, il faut ajouter la crainte vague d'être supplanté à la présidence. Pour se rassurer, il n'aurait eu qu'à relire tant de lettres où « l'ami politique » promettait de « rester » ou de « sortir » avec lui. Quelle arme irrésistible si le correspondant avait forfait à l'honneur. Chateaubriand a protesté contre cette supposition avec une extrême vivacité dans le *Congrès de Vérone*: « Nous n'avions pas ce désir. Nous ne sommes point de la race intrépide, sourde à la voix du dévouement et de la raison. Notre esprit pouvait tendre à la domination; mais il était dominé par notre caractère; nous trouvions plaisir dans notre obéissance, parce qu'elle nous débarrassait de notre volonté. Notre défaut capital est l'ennui, le dégoût de tout, le doute perpétuel. »

Louis XVIII n'aimait pas Montmorency. Il n'aimait pas davantage Richelieu. Il aimait moins encore l'auteur de la *Monarchie selon la charte*. L'entrée de Chateaubriand au conseil ne se fit pas sans une sorte de violence imposée aux sentiments de Sa Majesté.

Cette antipathie fut peut-être, à l'habile courtisan, le suprême motif de consommer la rupture.

On a dit qu'il y avait, entre les deux collègues, incompati-

(1) M. de Montmorency, démissionnaire, écrivit à Villèle, le 27 décembre 1822: « Mes sentiments répondront toujours aux vôtres, quoiqu'il y en ait de pénibles, dans la difficulté que nous avons eue de nous entendre. » Et encore: « Je regrette, mon cher collègue, en me servant encore de ce nom, de ne nous être pas mieux entendus, et vous prie de recevoir l'assurance de mes sentiments. »

bilité d'humeur. Je le crois aussi ; et, de ce chef, l'union était vouée à bien des secousses.

Mais je me figure que l'incompatibilité, du côté de Villèle, résidait surtout dans la certitude que la Cour n'adoptait pas du tout Chateaubriand. « Plus sensible que les autres hommes », celui-ci comprenait très bien ce que sa position avait d'anormal, et il en souffrait beaucoup. Au lieu d'essayer de faire doucement violence aux sentiments du Roi, et de s'imposer par l'assiduité, sinon par la flatterie, il s'éloignait avec une fierté sauvage, s'abandonnait à ses goûts de solitude, voire à ses folies amoureuses ; et il laissait à Villèle l'avantage de porter à la Cour les bonnes nouvelles de la guerre. Le Roi et les Princes lui témoignaient une froideur, que les succès des armes françaises, prévus et préparés par lui, auraient dû dissiper, et qu'ils rendaient plus manifeste. Le parti-pris d'une telle attitude cesse de surprendre quand on a lu les correspondances du Prince généralissime et du Président du Conseil ; une hostilité absolue s'y montre toutes les fois qu'il est question de Chateaubriand.

Rejeté dans ses goûts d'indépendance et de solitude par l'injustice de la Cour ; sombre et muet avec les collègues dont il devinait ou constatait le mauvais vouloir, et qu'il dédaignait de se concilier ; plein de confiance dans les lumières de son esprit et tout frémissant de ne pouvoir imposer ses vues ; n'estimant et ne poursuivant que la gloire, celle de la France avec la sienne propre ; révolté de voir attribuer aux finances, et à tout propos, la supériorité sur toute autre considération ; brusque, fier, raide, cassant, susceptible par tempérament physique et moral, tel était le Chateaubriand des relations ministérielles. Collaborateur incommode, étant très personnel et très éclipsant (courtisan et favori de la gloire), mais collègue loyal, généreux et très sensible aux bons procédés. Avec lui le mot trahison n'est certes pas de mise. Malgré ses préventions et ses prétentions, malgré ses impatiences, ses froissements et ses dégoûts, il eût été plus tolérant que Villèle, et donc plus fort, et même plus loyal en ceci qu'il n'eût pas négocié dans l'ombre, avec la Cour, la perte du Président. Il aurait supporté ses défauts, non sans grogner et gronder souvent. Il l'aurait suivi dans sa chute, avec l'espoir de remonter par le libre jeu des discussions et des influences.

Il faut croire que sa conscience ne lui reprochait rien de grave à l'égard de Villèle ; car nous avons vu qu'en mars 1824 il osait bien lui écrire en se plaignant de Corbière :

« Je suis assez bon camarade, je pense, pour qu'on le soit avec moi. »

Supposez à Louis XVIII et à Monsieur, au duc et à la duchesse d'Angoulême, les sentiments que l'infortuné duc de Berry professait pour Chateaubriand. Je gage que Villèle n'aurait pas rompu. Ne pouvant gouverner « sans lui, il se fût plié à gouverner avec lui ».

Berryer se fit l'interprête de l'opinion en écrivant à Villèle, peu après le coup d'Etat ministériel du 6 juin :

La liberté que vous m'avez donnée me décide à vous soumettre quelques réflexions... Votre position, en ce moment, me semble difficile... L'opposition s'est manifestée dans les Chambres... dans le public, les écrits et les conversations sont pleins d'opposition...

Le reproche est surtout que le Président du Conseil *ne veut supporter aucune contradiction. Ce reproche est fortifié par la composition du ministère où l'on ne trouve aucune capacité de discussion, même auprès de vous, aucune indépendance de position et de caractère...*

Enfin M. de Chateaubriand aurait eu Rome ou Constantinople. Il y consentirait (?) et l'on ne verrait plus en France, en état d'absolue disgrâce, un homme qui a eu autant d'action et d'influence sur l'opinion royaliste.

Le divorce, voulu et consommé par Villèle, ne fut pas seulement fatal à lui, à Chateaubriand et à la royauté. Il le fut aussi à la France, par le contre-coup de révolutions successives, lesquelles, finalement, par l'enchaînement des causes, aboutirent à la mutilation de la Patrie.

VI

Chateaubriand a fait son examen de conscience et prononcé à haute voix, à voix émue, son *meâ culpâ* dès 1831 : il s'est « repenti » dans les *Etudes historiques*, puis dans le *Congrès de Vérone* (1836), et enfin dans les *Mémoires d'Outre-Tombe.* Le mal qu'il fit à la monarchie, il l'avoue et le déplore : « L'excès du ressentiment ne nous justifie pas selon la règle et le mot de

vertu... Eussions nous deviné le résultat, certes, nous nous serions abstenu. » Les violences outrancières de sa polémique contre Villèle, il les avoue également dans un livre que l'ancien Président ne pouvait manquer de lire : « Si nous avons exagéré autrefois dans notre défense légitime, *nous reconnaissons pleinement, franchement, loyalement notre injustice.* Quand on est blessé, les qualités d'un homme disparaissent ; on ne voit que ses imperfections. »

Il va, lui si fier, jusqu'à prononcer le mot de « réconciliation », et c'est comme une parole d'avances qu'il jette à tout hasard : elle ne devait pas, hélas ! susciter le moindre écho dans le cœur de Villèle : « Comme Charles Ier, il faut nous réconcilier avant de rencontrer le masque armé qui attend chaque homme au bout de sa vie. » Cela se lit vers la fin du *Congrès* ; mais déjà, dans l'avertissement, il y avait un alinéa qui est resté inédit (l'original est sous mes yeux) et où se dessinent les tendances de l'ouvrage. L'illustre auteur y avait écrit les ligues suivantes : « Dans les lettres de M. le comte de la Ferronnays, j'ai supprimé les jugements sans équité de l'empereur Alexandre. Le genre de *supériorité* de M. le comte de Villèle ne pouvait être ni senti ni connu du czar : c'était en vain que M. le comte de la Ferronnays cherchait à rectifier les idées de l'autocrate ; il suffisait que le Président du Conseil vît des inconvénients à la guerre d'Espagne pour qu'Alexandre fût injuste envers lui. »

Précédemment, le 22 novembre 1832, il nommait, le plus honorablement du monde, M. de Villèle dans une lettre adressée à *MM. les Rédacteurs en chef des journaux* : « Mon dessein, si l'on m'avait laissé parvenir aux pieds de l'auguste prisonnière (duchesse de Berry), était de lui proposer pour l'occurrence, la formation d'un conseil d'hommes plus éclairés que moi. J'aurais pris la liberté d'indiquer au choix de Madame, le marquis de Pastoret, M. Lainé, M. Villèle, etc. »

Avec d'autres amis, il y eut aussi des brouilles, amis privés ou politiques. Son bon cœur et son grand esprit le portèrent à désirer le rapprochement et à faire les premiers pas ; ou, s'il était prévenu, il accueillait avec un empressement non dissimulé, et plutôt avec les démonstrations d'une vive joie, les avances qui lui étaient faites dans la voie de la réconciliation,

Ainsi agit-il avec M. de Talaru, ambassadeur à Madrid, pendant qu'il était ministre des affaires étrangères. Il lui écrivait, le 11 septembre 1823 :

J'ai vu vos amis. Ils étaient affligés du froid qu'ils croyaient survenu entre nous. Je leur ai dit que jamais il ne pouvait y avoir entre vous et moi de dissentiment durable ; que nous nous étions grognés un peu et que c'était fini. Tout à vous, mon cher ami. »

Ainsi, plus tard avec Hyde de Neuville, à la suite d'un « froid » occasionné par une vivacité de Mme de Chateaubriand :

Il eut de l'humeur, raconte Hyde de Neuville, dans ses mémoires; j'en eus aussi. Je cessai de le voir. Il en fut peiné. M. de Vaublanc *vint de sa part me le dire.* Cette démarche me toucha ; le billet ci-joint était un noble élan du cœur de l'homme que l'on a trop accusé de n'en avoir pas :

« Mon cher Hyde, embrassons-nous, oublions des misères qui ne doivent pas compter entre des hommes comme nous. »

Je lui répondis : « Vos principes sont les miens ; si nos vues sur certains points pouvaient être différentes, nous ferions parler de part et d'autre notre foi, notre loyauté ; mais jamais ces nuances ne pourraient me conduire à oublier combien je vous aime, et ce que vous êtes pour la monarchie et pour les libertés de mon pays. »

Ainsi, jadis, avec Fontanes, avec Molé, avec les autres amis de sa jeunesse ; ainsi avec Villèle. Il lui demanda une entrevue pour échanger des explications ; et si rien de bon ne s'en suivit, ce fut la faute de l'ancien ami.

Le président écrit dans ses mémoires : « Il me fit de belles protestations. » Qu'est-ce à dire ? Sinon des assurances d'amitié, des promesses de fidélité sur lesquelles on pouvait s'appuyer, l'homme qui les avait prononcées étant au plus haut point homme d'honneur. Eût-il été touché et porté à répondre en homme de cœur, est-ce que Villèle était libre ? Est-ce qu'il n'y avait pas partie liée avec la Cour ?

Il rendit compte à son royal confident et se servit d'expressions qui se devinent à la réponse de Monsieur : une hostilité s'y trahit, absolument irréductible.

De son côté, Villèle s'est-il jamais demandé quelle pouvait

être sa part de responsabilité dans la chute du trône, et s'il n'avait pas eu des torts envers Chateaubriand ? J'aurais voulu retrouver dsns ses mémoires quelque trace d'inquiétude. quelque doute, une ombre, au moins cela; mieux eût valu la pleine réciprocité des aveux et des regrets.

Il n'a pas dit, à l'exemple de Chateaubriand, ces mots très nobles, et si parfaitement humains : « Je me suis trompé », « je me repens », « je fus injuste », « il faut nous réconcilier ». Bien au contraire, il se félicite et il s'admire avec une assurance extraordinairement sincère et sereine :

« Quoique la division du parti royaliste ait certainement été pour beaucoup dans la perte de la monarchie, il sera sans doute facile à ceux dont le jugement serait le plus influencé par l'issue des évènements de se convaincre que *la loyauté*, *la dignité*, *la prudence*, *la politique*, *le devoir*, *la plus simple clairvoyance ne nous permettaient pas une autre marche que celle que nous avons suivie.* »

Voici le dernier argument de cette apologie personnelle, et à ce titre, celui que l'auteur jugea sans doute le plus décisif :

« Peu de temps après, on vit M. de la Bourdonnaye, dans le journal l'*Aristarque*, et M. de Chateaubriand avec les *Débats*, prendre le premier rang parmi les plus ardents démolisseurs du gouvernement des Bourbons. On a vu, un peu plus tard, ceux qui s'étaient associés à leur politique, s'unir aux ennemis du trône dans les élections de 1827, voter avec eux, se porter garants de la fidélité au Roi des hommes qui l'ont proscrit, et recevoir d'eux en échange des certificats de civisme et de constitutionalité. Comment ne pas conclure que, loin de mériter le blâme pour n'avoir pas suivi les conseils de M. de Chateaubriand, le ministère fit preuve de sagesse et de pénétration, qu'il servit fidèlement les intérêts du Roi comme ceux de son pays ? »

Villèle oublie trop que, de 1824 à 1827, entre les recommandations de Chateaubriand et l'opposition où il se jeta, se place l'injure sanglante et sans précédent, le soufflet que le Roi ne craignit pas d'infliger au ministre des affaires étrangères, par la main docile du Président du conseil. Par suite de cet outrage

et des mesures impolitiques qu'il crut devoir prendre, il jeta dans la révolte les hommes de talent et d'influence que Chateaubriand lui avait conseillé de rattacher au ministère.

Ambassadeur ou ministre, le rival de Villèle fit preuve de largeur d'esprit, de politesse prévenante, et, à l'occasion, secourable, vis-à-vis de ses adversaires politiques les plus déterminés. Cette noblesse d'attitude lui étail imposée par la générosité de son caractère et par la fière sécurité de son génie : elle était la résultante de ses qualités et de ses défauts. Il mettait une sorte de coquetterie à obliger ceux qui l'avaient desservi ou combattu, à se venger de leurs attaques par des bienfaits. Heureux s'il n'avait jamais savouré la volupté d'autres vengeances !

De Londres, il écrivait à Mme Récamier, le 30 avril 1822 : « On m'annonce MM. de Broglie, de Staël et d'Argenson. Cela est assez amusant. Je les comblerai de politesses, surtout les deux premiers. C'est une innocente malice que vous me pardonnerez. » Et le 17 mai : « M. de Staël et M. de Broglie sont venus me voir, je les ai priés à dîner pour mercredi prochain. » — « Je suis très bien avec M. de Staël. » — Le 11 juin : « Savez-vous que j'ai donné à dîner à Carle et Horace Vernet, et que ces deux enragés libéraux paraissent contents de moi. »

Ainsi fit-il avec le cardinal Consalvi; ainsi, dans la mesure des convenances. avec le cardinal Fesch.

Benjamin Constant, condamné à deux mois de prison pour délits de presse, en 1823, fit appel aux sentiments « chevaleresques » du ministre des affaires étrangères, par l'entremise de Mme Récamier. Le lendemain, il avait sujet d'offrir des remerciements, et il ajoutait : « M. de Chateaubriand a été parfait. Le talent est toujours une vertu. » La veille, le ministre invoqué avait mis une hâte extrême à répondre : « J'ai vu le garde des sceaux. Il est très bon pour M. de Constant. et j'espère que nous aurons commutation de peine, c'est à-dire la simple amende. Je vais écrire pour M. Arnoult. Le talent doit avoir des privilèges : c'est la plus vieille aristocratie du monde. » — « Frivolités utiles. » — Le 3 avril 1824, il écrit encore à Mme Ré-

camier : « Je ne crois pas que Benjamin Constant soit exclu de la Chambre. J'en serais fâché, dût-il m'appeler à la tribune. Il y a beaucoup de talents dans la gauche. Tant mieux ; cela nous empêchera de dormir. »

Voilà le trait de caractère, la tenue habituelle vis-à-vis des adversaires.

Bien différent de Corbière et de Villèle, l'un insultant et irritant, l'autre inattentif et dédaigneux dans les rapports avec les poètes, artistes et gens de lettres, Chateaubriand s'était montré plein d'une attention polie et souvent d'un actif intérêt pour les talents reconnus ou espérés, à tous les rangs, dans toutes les opinions. — « Frivolités utiles. » — Quelquefois même, cette action de sa part avait été très marquée et en contraste avec la politique dominante.

« Dans une occasion où la grossièreté des subalternes, dociles à la mauvaise humeur du pouvoir, avait aggravé les rigueur légales en mettant un écrivain condamné pour délit de presse, côte à côte avec un voleur, M. de Chateaubriand s'était indigné et avait fait interdire de semblables pratiques (1). »

Les Bourbons ne pouvaient que gagner à de telles sollicitudes. Villèle ne savait que s'en inquiéter et s'en indigner : il n'y voulait voir que flatterie intéressée et calcul ambitieux.

XXX

(1) Villemain.

Un Romantique de la première heure

EVARISTE BOULAY-PATY

et son *Elie Mariaker*

Je viens d'écrire le nom d'un des plus aimables poètes du romantisme, que Sainte-Beuve aimait à citer comme sonnettiste, mais en qui la postérité doit voir surtout l'auteur d'*Odes* parfois presque dignes de Victor Hugo et d'un roman mêlé de vers, *Elie Mariaker*, comparable au *Joseph Delorme* du célèbre critique.

Fils d'un jurisconsulte rennais, dont les travaux sur les assurances maritimes font encore autorité, Evariste Boulay-Paty naquit à Donges, bourg de la Loire-Inférieure, le 19 octobre 1804.

Ses premières années s'écoulèrent dans le pays nantais, dont il garda un vif et pénétrant souvenir. Il fit son droit à Rennes, y fréquenta la société mondaine, s'y lia avec Hippolyte Lucas ; c'est en collaboration avec le futur auteur de *Heures d'Amour*, qu'il présenta bientôt après à l'Odéon un très remarquable drame imité de Lord Byron, intitulé *Le Corsaire*, et que le fils d'Hippolyte Lucas a réimprimé, il y a une dizaine d'années, dans la *Revue de Bretagne*. On était en 1829. Victor Hugo avait écrit déjà *Cromwell*, *Marion Delorme* (dont le titre primitif était *Un duel sous Richelieu*), *Hernani*. Ce dernier chef-d'œuvre, lu le 1er octobre 1829 aux sociétaires du Théâtre Français, représenté le 1er février 1830, nuisit par son éclat même aux autres productions de l'école romantique, et l'on peut dire sans exagération que le cor d'*Hernani* réduisit au silence ce *Corsaire*, qui n'avait que de timides hardiesses.

L'œuvre vraiment littéraire des deux jeunes bretons supporte aujourd'hui la lecture; bien montée, bien jouée, elle eût autre-

fois affronté victorieusement le feu de la rampe. Les destins, la Révolution de 1830 en décidèrent autrement.

Je ne sais si Boulay-Paty habitait déjà Paris en 1827, quand son illustre compatriote Chateaubriand, encourageant ses débuts, se chargea de présenter son « ode à l'Académie Française » à la docte compagnie. Nous l'y trouvons certainement en 1829, l'année du *Corsaire*, l'année aussi de sa collaboration au vénérable *Almanach des Muses*. Il avait soixante-cinq ans, ce recueil poétique où tous les beaux esprits de l'âge précédent, de l'âge présent, avaient inséré leurs vers, et qui, malgré ses sympathies classiques, accueillait les œuvres nouvelles de M. Delamartine (*sic*), d'Emile Deschamps, de Jean Polonius, de Mme Valmore. Boulay-Paty s'y vit imprimer en 1829, entre Edmond Géraud et Jules Travers ; l'*Almanach des Muses* eut la primeur de deux bien jolies pièces de lui, *A Frasquita* et une ode *A mon ami Frédéric Toussaint*.

Sans grand intérêt pour l'histoire littéraire, je pourrais enregistrer la collaboration de Boulay-Paty aux nombreux recueils poétiques de l'aurore du romantisme, dans les *Annales Romantiques*, le *Keepsake français* et dix autres anthologies que les poésies françaises et les gravures anglaises font encore rechercher des curieux. Son nom côtoie les noms de Victor Hugo, de Lamartine, de ses illustres compatriotes Chateaubriand et Brizeux.

J'ai hâte d'arriver au plus ancien et au meilleur à mon gré des titres sérieux de Boulay-Paty à la renommée, à son roman poétique d'*Elie Mariaker*.

D'abord le livre a l'air distingué ; on sent qu'un poète doublé d'un érudit, d'un bibliophile a mis son amour-propre à en choisir le papier qui a traversé trois quarts de siècle sans une piqure ; les caractères, qui marient élégamment le gothique au meilleur type « Didot ». La couverture, d'un gris très doux est muette : elle porte, en lettres savamment ombrées, ces simples mots : ELIE MARIAKER. Le titre répète ces mots, sans nom d'auteur, et y ajoute le nom de l'éditeur imprimeur : Henri Dupuy rue de la Monnaie n° 11. Le frontispice à l'eau forte qui suit est une des plus curieuses vignettes romantiques, et Champfleury l'a indiquée dans son ouvrage sans le décrire. Dans un encadre-

ment formé de mascarons et de spirales un poète est représenté assis sur une sorte de banc rustique, le front appuyé sur sa main gauche dans l'attitude de la méditation ou du désespoir ; au-dessus de lui, dans une échappée lumineuse, un ange s'enfuit à tire d'ailes ; à ses pieds une chauve-souris hideuse, à tête de démon, plane sur un abîme dont les profondeurs se devinent. Cette belle composition qu'on peut comparer aux meilleures planches que Célestin Nanteuil ait mordues de sa pointe est signée au bas : J. F. Boisselat. Dans tous les exemplaires, aussi bien ceux sur vergé à la forme que ceux imprimés sur velin, bleu ou rose, elle est recouverte d'un papier de soie.

Le bijou, on peut le dire, est digne de l'écrin. ELIE MARIAKER, prosateur et poète, est un jeune maître ; le livre que lui prête Boulay-Paty est une des plus délicates comme des plus originales productions de la littérature romantique.

Une question se pose. Un poète amoureux, passant de l'amour des femmes à l'amour d'une femme, et traduisant cette passion qui le conduisit, après la mort de l'objet aimé, à une folie heureusement guérissable, en odes, en élégies, en sonnets ; Elie, le frère d'armes des choryphées du romantisme a-t-il vraiment existé ? Sa biograhie n'est-elle point l'auto-biographie de celui qui a écrit : « C'est vers ce temps que je le connus chez un de ses amis, chez Maximilien Raoul (Charles Letellier) était né comme moi, sur les rives de la Loire ; comme lui, j'avais fait mes études à Rennes, et il s'attacha à moi de toute la force de ce nœud de même berceau que les Parisiens ignorent... » On est tenté de croire à la sincérité d'un témoignage aussi précis, dans la bouche de Boulay-Paty. Mais, d'autre part, il y a entre la vie de ce dernier et celle de son héros au point de vue sentimental, des analogies frappantes ; le portrait moral, même le portrait physique qu'il nous offre d'Elie sont, à peu de chose près, les siens. Un inconophile croit reconnaître Evariste dans la vignette frontispice du livre d'Elie. Ce même iconophile, appelant à son aide un psychologue, le reconnait mieux encore dans les lignes suivantes : « Elie Mariaker avait une expression de physionomie marquée, le front grand par moments, déjà plissé de quelques rides, les yeux noirs, les sourcils épais, le nez gros mais d'un trait assez fin et délicat, les narines gon-

flées comme tous les hommes de passions, les lèvres larges.... Sa chevelure noire était bouclée. Sa voix était haute et lente, elle conservait l'accent traînant de son pays, mais elle s'aminait de l'enthousiasme de sa pensée quand l'homme poète, quand la femme belle lui parlaient. Il était d'une taille ordinaire, brusque de gestes dans sa conversation et gêné de démarche dans les sociétés nombreuses.... « Le portrait continue et le peintre n'oublie aucun des menus détails qui accusent la ressemblance morale, ni le penchant à la rêverie, ni la peur des revenants, ni l'esprit de famille et le sentiment religieux que la vie desséchante de Paris n'a pu détruire. Nous avons sous les yeux, avec des touches plus pénétrantes encore, une de ces effigies légèrement flattées que les grands seigneurs ou les simples gentilhommes du XVIIe siècle aimaient à tracer d'eux mêmes. Si Elie Mariaker a existé, — qui nous le dira aujourd'hui ? — Il était pour Evariste Boulay-Paty l'enfant vêtu de noir évoqué par Musset ; il lui ressemblait comme un frère.

Avec un tel secrétaire ou collaborateur, Elie a fait un livre charmant, que tous les amoureux de fine littérature devraient connaitre, qu'un éditeur breton ne perdrait pas sa peine à réimprimer.

La prose est imagée, pittoresque et harmonieuse à ce point, qu'elle paraît « plus douce que des vers », pour employer l'expression dont les lettres de l'amie à l'ami sont qualifiées dans un des sonnets. Mais de ces sonnets, la meilleure partie de ce poétique *livre d'amour*, que dire sinon qu'ils sont l'harmonie elle-même, une musique délicieuse de rimes et de sons ? J'en veux citer un tout de suite pour justifier ma louange. Ne jugeons pas les poètes, écoutons-les :

Eh quoi ! vous l'avez vue et vous avez dansé
Avec elle, Hippolyte ! Avez-vous bien pensé
A moi, pauvre exilé, souffrant et toujours triste,
Qui des Werthers peut être augmenterai la liste,
Car j'ai le mal d'amour et mes jours m'ont lassé ?
D'un long regard du cœur avez-vous repassé
Ce beau lointain perdu dont mon présent existe,
Et vous êtes vous dit : Que le bon Dieu l'assiste !

Oh ! oui, vous l'avez dit, car vous m'aimez beaucoup,
Votre âme vers Paris, s'envolant tout à coup,
A voulu me chercher pour prendre votre place !
Oui, car ce soir là même, avant de m'endormir,
J'ai senti sur mes yeux, comme une âme frémir,
Et la mienne m'a fui, pour aller sur sa trace !

L'ami auquel est adressé ce joli sonnet, dont la chute, les cinq derniers vers, mériteraient l'éloge que Sainte-Beuve, peu lyrique à l'ordinaire, applique à Pétrarque :

« J'irais à Rome à pied, pour un sonnet de lui ; »

cet ami fidèle, ce confident, s'appelait Hippolyte Lucas, fort digne comme poète et futur auteur des *Heures d'amour*, de comprendre la passion d'Elie-Evariste. Il avait placé, lui aussi, ou devait placer, ses affections dans la société aristocratique de Rennes. C'est l'écho de son propre cœur qu'il écoutait quand son ami lui faisait le portrait de la maîtresse idéale et pourtant réelle, aimée jusqu'à l'adoration, « une de ces femmes d'une beauté si belle, qu'il ne nous est donné de la rencontrer que dans l'ombre des soirs ». C'est à lui qu'ont été lus, sans doute avant qu'ils fussent voués à l'impression, les beaux vers de la deuxième élégie :

On n'aurait jamais dit qu'une simple mortelle,
Pût être aérienne, idéale comme elle.
A chaque mouvement qui venait l'isoler,
Je la croyais toujours prête à se renvoler,
Je craignais de lui voir soudain deux ailes blanches !
La grâce de ses pieds, la grâce de ses hanches,
L'éclat de son cou blanc, la pâleurs de ses traits,
La rêverie empreinte en ses regards distraits,
De son corps adoré faisaient une merveille !...

Il faut dire, pour expliquer ces évolutions de l'objet aimé, que la connaissance se fit dans un bal, comme dans *Roméo et Juliette*, et que ce fut le coup de foudre, toujours comme dans *Roméo*. C'était un beau soir d'hiver, le 7 janvier 1825 :

« Un blanc tapis de neige avait couvert la rue. »

Et tous les détails de la mémorable soirée nous deviennent familiers, depuis les tours de valse jusqu'aux entretiens légèrement entachés de pédantisme, sur la *Valérie* de Mme de Krudner, le roman à la mode, sur les vers de lord Byron et les pages de René « notre auteur breton » :

Notre Châteaubriand dont la plume sans règle,
Suivant elle, semblait prise à l'aile d'un aigle ..

Comme ce mélange d'amour et de littérature est bien du temps ! On se souvient de Wertlier et de Lolotte, s'écriant : « Klopstock ! », au moment psychclogique.

L'érudition variée de Boulay-Paty n'éclate pas que dans les épigraphes des poésies où les poètes de la Pléïade, les poètes romantiques, les poètes étrangers, sont, comme dans les *Orientales* du maître Hugo, mis à contribution ; elle se fait jour souvent dans les odes, dans les élégies elles-mêmes, et l'amour trouve alors dans la littérature la plus aimable des complices. Savez-vous de la Marie de Ronsard, de la Camille d'André Chénier, de suaves évocations qui vaillent celles-ci ?

Quel est ce monument ? C'est celui de Ronsard,
Dans ces sonnets poudreux dort la jeune Marie.
Regardez : sa beauté semble d'hier fleurie !
Voyez son teint vermeil et sa bouche d'œillet,
Rouge comme corail, son sein blanc comme lait,
Ses mains aux doigts rosés, plus lisses que le marbre,
Ses beaux bras, son corps rond, aussi droit qu'un jeune arbre !...
Aux vers d'André Chénier, que la grâce a polis,
Avec ses traits mêlés de roses et de lis,
Son teint d'aube qui naît, ses seins de jeune fille,
Son air de volupté, vit la brune Camille !...

Et cela continue avec une molle langueur, un doux charme de réminiscence qui associent lectures et souvenirs, le vieux Montaigne, Nodier, « le conteur chéri, le bien aimé rêveur », au dernier ou au prochain rendez-vous. Comme le Coppée des *Intimités*, Elie aime Sainte-Beuve et nous dit pourquoi :

Il entre, sans trouver qu'un mot simple soit laid,
Dans les petits détails où le cœur se complait.
Sa poésie est franche, et naturelle et neuve,
Pas un de ses recits dont la candeur n'émeuve...

Que dites-vous de cette critique du critique ? Que diriez-vous aussi de la page de prose où défile la théorie des jeunes ombres, Malfilâtre, Dorange, Loyson, « et cette foule touchante de précoces victimes de la muse » ?

« Aimez, aimez les vers », ne cesse de répéter le poète à sa maîtresse, et ce lui est un prétexte pour ajouter un couple d'amants aux couples légendaires immortalisés par le genre. Voici l'une des plus pénétrantes effusions que lui ait dictées ce besoin de rapprocher la realité du rêve, le présent du passé :

Sans doute en leur cité, dans le temps qu'ils vivaient,
On ignorait aussi les aînés qu'ils avaient.
Comme nos cœurs, leurs cœurs aimaient mieux que les autres,
Leurs tendresses étaient les mêmes que les les nôtres,
C'étaient nous. Seulement, pour devenir fameux,
Ils sont morts, morts d'amour et nous mourrons comme eux.
Peut-être un jour aussi, sachant quels cœurs nous fûmes,
On parlera de nous, des lieux où nous vécûmes,
Et l'amant, à leurs maux égalant nos malheurs,
Dans quelques vers bien doux joindra nos noms aux leurs...

Trop de littérature ! diront les gens sensés. Mais le poète qui aime n'est-il pas un miroir où se réflètent d'anciennes images, un clavier sonore sur lequel vibrent les échos d'autrefois ?

Avec l'amour qui revêt toutes les formes du désir, de l'extase, du regret, avec l'infinie variété des souvenirs littéraires qui lui dicte sur les maîtresses des poètes une page exquisément colorée, Elie Mariaker trouve une autre source d'inspiration dans la nature de son pays natal, dans les lieux chers à son enfance et à sa jeunesse. Deux de ses élégies ont, au point de vue pittoresque et breton, une valeur singulière, et nous le montrent, tout Parisien, familier des Bois de Clamart ou des

rives de l'île Saint-Denis que les circonstances l'avaient fait, pris du besoin de l'air, des eaux, des nuages de sa Bretagne, goûtant le charmant petit volume de *Marie* si indigène, si bucolique, bouquet de fleurs des landes, récitant le *Dernier asile* de Turquety, les *Peupliers*, de Souvestre se ressouvenant des anciennes complaintes, des rondes naïves que lui chantait dans son enfance, au foyer de la cuisine ou au pied de son lit, quelque barde de village cachant une âme de poète sous la bure du laboureur, sous la veste goudronnée du matelot. Il nous nomme un de ces bardes, Bihan, « qui avait une voix ravissante » ; il nous cite quelques unes de ses rondes de prédilection dont les airs lui tiraient les larmes des yeux :

Elle ira pourrir en terre au Bois Joli !
C'est la belle Françoise de Saint-Martin-d'Auray.

ou cette autre, qui commence ainsi :

A la claire fontaine, ma dondaine.
Les mains me suis lavées, ma dondé...

J'arrive aux deux élégies. L'une évoque la ville de Rennes en 1830, que les embellissements de 1900 n'ont pas tout entière transformée et le beau Mail, entouré d'eau, dont les patineurs effleurent la surface glacée, et les murs de la ville, et le Thabor

... au bassin vert, aux grands chênes en dôme,
Au jardin émaillé que l'air des fleurs embaume,

et la vieille église de Saint-Germain, si sombre et le vaste Champ de Mars et les buttes de Saint-Cyr « aux verts buissons en fleur »

L'autre élégie est bien plus précieuse encore, car elle retrace minutieusement l'enfance du poète écoulée dans son vieux bourg de Bretagne, à Donges. Rien n'y est oublié, ni les deux petites filles, sœurs de la Marie de Brizeux, ni la vieille Marion,

Faisant la soupe au lard dans la marmite noire,
Ou ribotant son beurre en disant quelque histoire.

ni les contes de veillée, ni l'apparition du *bonhomme* annonçant

la tempête, ni les parties de chasse et de pêche, ni les rêves du jeune navigateur.

Bientôt le long du jour je n'eus plus qu'une idée,
Sur la rive sableuse et de roches bordée,
Du matin jusqu'au soir ayant les pieds dans l'eau,
Je construisais avec du jonc ou du roseau
Des navires voilés de trois plumes légères,
Et je les envoyais aux plages étrangères,
Chargés de grains de sable, armateur dont souvent
Chavirait la fortune au moindre coup de vent...

L'élégie se poursuit ainsi, avec maint détail d'une précision élégante qui rappelle les *la Kisdes* anglais mais aussi, et surtout notre Brizeux. Je lui ai fait, d'ailleurs, d'assez nombreux emprunts dans mon étude sur le *Mouvement poétique breton, de 1830 à 1848*, et je ne pourrais que me répéter.

En résumé, *Elie Mariaker* est une œuvre littéraire très distinguée, bien personnelle quant à la forme, issue, quant au fond, de *René*, d'*Oberman*, et de ces romans ou poèmes à la Byron qui aboutissent à *Joseph Delorme*, qualifié par un juge sévère de *Werther Carabin*. Dans un des fragments poétiques dont la biographie d'Elie est émaillée, Evariste Boulay-Paty exprime l'espoir de plaire à Joseph Delorme, à Amaury (celui de *Volupté*). Le critique des *Lundis* témoigna beaucoup plus tard quelque reconnaissance à l'auteur d'un remarquable volume de *Sonnets*.

Quelques uns de ces sonnets valent de longs poèmes ; quelques *Odes* justifient les suffrages de l'Académie. Boulay-Paty se retrouve écrivain aimable dans les *Lettres* de jeunesse publiées par Dominique Caillé, dans les *Poésies* posthumes éditées par Eugène Lambert ; mais *Elie Mariaker* nous donne les prémices de son cœur, la fine fleur de son esprit.

Olivier de GOURCUFF.

ULRIC GUTTINGUER

et ses correspondants

8 décembre (1837).

Cher ami,

Je vous envoie ces deux fameuses pages de Voltaire (Du mal dans l'animal appelé Homme). Lisez-les et dites-moi ce que vous en pensez. Je vous recommande aussi *le National* d'hier, dans lequel vous trouverez un extrait du livre de Lamennais. Heureusement que ce *Livre du peuple*, car c'est là son titre, n'est pas le moins du monde à sa portée. Ceux même qui savent lire n'y comprendront rien. Toutes ces rêveries de nos hommes de génie ne peuvent encore de longtemps descendre jusqu'aux gens du peuple. J'ai vu Féray. Il m'a bien dit que son beau-frère ne vous avait pas oublié pour le mois de janvier. Le ministre reçoit tous les jeudis. Voudrez-vous jeudi prochain passer une partie de la journée avec nous? Cela serait bien bon et bien aimable. Je vous rendrais votre politesse la semaine suivante. J'ai hâte de faire connaissance avec votre roman. les charmants vers que vous en avez détachés m'ont mis l'eau à la bouche. Est-il par lettres? Quand sera-t-il fini? La donnée me séduit beaucoup. Arvers vient de trouver un délicieux sujet de pièce. A l'heure où je vous écris il est déjà à l'œuvre. Il m'a consacré sa journée. Je l'ai fait trouver avec mon notaire et mon avoué pour éclaircir quelques points difficiles.

C'est que l'animal dresse et dépouille un inventaire comme il tourne un couplet. C'est un précieux ami quand il veut s'en donner la peine.

Musset est redevenu invisible. On ne le voit que dans les grandes douleurs. Ce n'est pas l'homme de la conversation intime et du coin du feu.

Adieu, bien cher, et tout à vous de cœur.

HLF. T.

5 janvier 1838.

Cher ami, si vous ne m'aviez pas quitté l'autrefois pour aller embrasser votre femme et votre Gabriel, je vous en aurais beaucoup

voulu d'être parti aussi tôt. Mais le motif était par trop légitime et je comprends à merveille que vous ayez voulu baiser au front votre petit enfant un jour comme celui-là. On ne peut mieux commencer l'année. Vous savez sans doute aussi bien que moi que Racine a fait une histoire de Port-Royal, — car je ne veux pas encore quitter le thème favori de Sainte-Beuve (1), — dans sa jeunesse il s'en était moqué dans plusieurs lettres fort spirituelles. Je ne vous rappelle cela que confusément, mais vous relirez cette histoire avec bien du plaisir. Boileau regardait ce morceau comme le plus beau qu'il y eût en ce genre dans notre littérature. C'est sans doute fort exagéré. Si ma mémoire n'est pas infidèle, cela doit être simple, doux et passablement onctueux. Dans ses lettres qui étaient dans un tout autre esprit que l'histoire qu'il fit depuis, il disait : « qu'une femme fût-elle dans le désordre, qu'un homme fût-il dans la débauche, s'ils se disaient de vos amis, vous espériez toujours de leur salut. » Probablement il avait en vue cette duchesse de Longueville, l'héroïne de la Fronde qui tout d'un coup, grâce à M. de Sacy, s'était jetée dans la vie pénitente. Il faut que je vous cite, à propos de Port-Royal, un mot de M. de Rincy. Racine, dit-on, avait demandé dans son testament à être enterré à Port-Royal. « Ah ! dit M. de Rincy, il n'aurait jamais demandé cela de son vivant. »

L'article du *Figaro* de dimanche m'a donné l'envie de lire *le Magicien* de M. Esquiros. Voici pourtant les phrases que vous y trouverez — *Seins blancs relevés en bec de tourterelle... ciel aux lèvres bleues... ouaté de nuages*, etc., etc.

La dernière heure des maisons de jeu a sonné. Je n'ai malheureusement pas assisté à l'agonie de la Roulette. Il s'est passé des choses incroyables : à 5 heures du soir les maisons gagnaient déjà 150 000 francs ; les gains du mois de décembre se montaient à un million 300.000 fr. Un marchand de chevaux leur a emporté 100.000 billets de banque. Il peut donner de l'avoine dorée à ses chevaux comme feu Caligula. Laïs est morte : laissons en paix sa cendre. Ne troublons pas le sommeil de cette femme de bien qui a emporté dans la tombe les écus de tous ceux qui l'ont connue.

J'ai dîné aujourd'hui avec Alfred, qui fait des vers en ce moment : il adresse quelques questions à l'Etre Suprême qui resteront sans doute sans réponse, du moins il n'y compte pas, même sous la forme de la fameuse statue de pierre. Il va donc porter à Dieu le père quel-

(1) Sainte-Beuve faisait à ce moment à Lausanne son cours sur Port-Royal.

ques bottes dont il ne mourra pas, mais qui pour tout autre qu'un immortel seraient fort embarrassantes (1). Vous savez qu'aux yeux de ma mère je suis censé aller lundi à Saint-Germain. C'est à Versailles que je coucherai avec une nouvelle beauté que j'amènerai un beau jour à l'hôtel d'Angleterre, enfin, n'importe, comme dit d'Alton (d'Alton-Shée).

Je vous préviens, mon cher ami, que j'irai très incessamment vous *revoler* votre grand volume de vers que je n'ai pas du tout l'intention de vous laisser. Il me faut aussi la chanson *A demain les économies*.

Me voici de nouveau à ma maison des champs, comme dirait Sainte-Beuve, orné d'une épouse qui m'ennuie à ravir. Quand donc pourrai-je dire avec Philippe Desportes que j'ai acheté l'autre jour en vous quittant pour me consoler de *ma* robe comme vous peut-être de *votre* schall ?

Je fay l'amour, mais c'est de telle sorte
Que seulement du plaisir j'en rapporte
N'engageant point ma chère liberté...

Me voici, comme vous jadis à Saint-Germain, avec un enfant de moins et 3 chevaux de plus. — C'est du reste un peu sérieux et je vais bientôt dire adieu à ces arbres qui se dressent comme des potences. A propos d'arbres, avez-vous vu le Bois de Boulogne! Prenez une citadine et faites-vous conduire là par curiosité. Vous croyez bon-

(1) Allusion aux strophes qui terminent la pièce intitulée *l'Espoir en Dieu* :

Lorsque tant de choses sur terre
Proclament la Divinité,
Et semblent attester d'un père,
L'amour, la force et la bonté.

Pourquoi, dans ton œuvre céleste,
Tant d'éléments si peu d'accord ?
A quoi bon le crime et la peste ?
O Dieu juste, pourquoi la mort ?

Ta pitié dut être profonde
Lorsqu'avec ses biens et ses maux
Cet admirable et pauvre monde
Sortit en pleurant du chaos !

Puisque tu voulais le soumettre
Aux douleurs dont il est rempli,
Tu n'aurais pas dû lui permettre
De t'entrevoir dans l'infini.

nement qu'il y a eu un bois de ce nom aux portes de Paris, détrompez-vous, mon cher, et ne vous avisez pas de faire une pareille question si vous ne voulez pas qu'on vous prenne pour un habitant de l'Amérique du Sud. Apprenez que le bois dit de Boulogne a été une première fois violé par les Cosaques il y a 25 ans, qu'il s'en était assez bien tiré (à peu près comme Mme la baronne Méchin) ; mais que dernièrement M. Thiers s'en est mêlé et que cette fois-ci c'est pour tout de bon et qu'il ne s'en relèvera plus.

Vous m'avez trouvé bien triste l'autre jour ; c'est que vraiment je ne suis pas sans inquiétude. Le Français né malin qui a créé le vaudeville... et la guillotine me semble vouloir délaisser l'un pour l'autre. La chair fraîche commence à lui plaire un peu plus que le couplet grivois, et ce n'est pas rassurant, eût-on à son lit les rideaux recommandés par M. de Maistre. Il serait difficile d'avoir les idées couleur de rose en ce moment. Il est vrai pourtant que la Porte-Saint-Martin va rouvrir avec un drame de Paul Fouché et que Sainte-Beuve est positivement marié, comme le vicomte vous l'avait dit.

A bientôt, très cher ami, il y a longtemps que je n'ai reçu une de ces bonnes lettres qui me donnent de la joie tout un jour.

Votre bien dévoué,

Alf. T.

8 novembre.

Septembre 1839.

Réparation d'honneur quant à Sainte-Beuve, mon bon ami, il était à la campagne et n'a pu répondre à ma lettre. Il m'a écrit hier un petit mot charmant ; du reste, ce que vous dites de ces gaillards-là n'en subsiste pas moins, leur outrecuidance est intolérable et il faut laisser vivre tous ces cyniques dans leurs tonneaux. Gœthe et Byron étaient plus traitables, je le parie. — Avez-vous terminé votre affaire du faubourg Saint-Honoré ? J'ai hâte de vous savoir à Paris. Par exemple, il me faudra dire adieu à Saint-Germain quand vous l'aurez quitté. Je n'y vais que pour vous. Vous n'avez point songé à habiter Versailles et à utiliser cet autre chemin de fer. Je l'ai montré à Musset, il y a quinze jours, il ne l'avait jamais vu et en est revenu enthousiasmé. Il a dû même faire un sonnet en son honneur. Le grand Roi a parfumé ce beau lieu pour longtemps encore et Louis-Philippe a jeté quelques pincées dans la cassolette ; ouvrez la vôtre et envoyez-moi mes vers. — Comment trouvez-vous cette phrase de l'astronome de La Lande : « Où vous voyez Dieu je ne vois que la nature et le mouvement. Vous supposez un être qui existait avant

tout et qui a tout créé de rien. Je vous épargne la moitié de l'ouvrage. »

Je serai à Paris mardi et mercredi — jeudi je vais déjeuner à Nanterre, je tâcherai de pousser jusqu'à la Terrasse (1). Il faut pourtant que je sois à Paris pour 4 heures. — Mon oncle aurait été bien heureux de vous avoir pendant son séjour à Bury (2). Il se rappelle encore mes rires homériques au café Hardy, il y a bien longtemps, en revenant de la campagne. Ne me parlez pas des notaires.

Il y a deux ans qu'ils ont nos affaires entre les mains, et rien n'est encore terminé. Quel malheur qu'on ne puisse pas naître, vivre et mourir sans ces gredins-là ! — A bientôt, n'est-ce pas ?

Toujours bien à vous.

Alfred T.

Dimanche.

23 juillet 1841.

Je n'ai pas vu Alfred depuis fort longtemps. Son grand travail consiste à savoir si, étendu dans son vaste fauteuil, il se décidera à mettre sur sa cheminée sa jambe gauche plutôt que sa jambe droite. C'est, vous en conviendrez, fort important. Votre système pour l'argent prêté n'est pas le mien. J'ai rendu et demandé des services à mes amis, et je ne les ai pas perdus pour cela. Seulement, quand on m'a fixé un délai, j'aime qu'on soit exact parce que je le suis moi-même en pareil cas. — Les Jocrisses reviennent à la mode. Il y en a un au Palais-Royal qui est excellent. M. Duval dit à Jocrisse : « Eh bien ! qu'as tu fait de ma montre... où est-elle ? » — Mais vous le savez bien... Vous m'avez dit : « Va mettre ma montre sur la Mairie, elle y est. » — Cela m'amène naturellement à vous parler de Levol qui m'envoie des lettres de huit pages, vers et prose. Il veut absolument faire imprimer quelque chose dans la *Revue* par le canal de Musset. Vous savez comme c'est facile et si notre ami se prêtera à la chose. En attendant il est en guerre avec *le Chauvain Lyonnais*. Vous savez qu'il postule un fauteuil à l'académie de Lyon.

Un fauteuil pour la gloire est un prix très frivole !
On le donne à François, et Florimond le vole.

(1) Guttinguer était alors à Saint-Germain.

(2) Le père de Tattet avait, dans la vallée de Montmorency, une fort belle propriété qu'on appelait Bury. Son fils, non content de cela, louait en cachette une petite maison située une lieue plus loin, à Margency. On menait joyeuse vie dans les deux endroits, bien que le monde n'y fût pas le même... (*Biographie d'Alfred de Musset*, par Paul de Musset, p. 170).

A-t-on dit. Les rédacteurs s'intitulent Lutin, Trilby, Follet, Astaroth, etc., etc. Il a répondu :

Prenez de jolis noms ou des noms effroyables,
Vous avez beau signer, écrivains de rebut,
Trilby, Lutin, Follet, Astaroth, Belzébuth,
On dit toujours de vous : ce sont de pauvres diables !

En voici un autre :

Ne vous étonnez pas que le petit journal
Trouve à tous ses bons mots les auteurs peu sensibles ;
Il offre sur son titre un cortège infernal,
Et dans ses rédacteurs des *esprits invisibles !*

Enfin un nouveau journal intitulé *le Rhône*, s'étant amusé à ses dépens, voici ce qu'il leur a lâché :

Le Rhône est un grand fleuve ! eh non, c'est un journal !
Mais comme l'abonné n'arrive pas en foule,
Grâce à ce titre original,
On peut dire aujourd'hui : C'est un journal qui *coule !*

Certes, tout cela n'est pas d'un imbécile, mais c'est trop vieux de quarante ans. Il n'en fallait pas plus autrefois pour se faire une réputation. Pindare-Lebrun, Baour-Lormian, où êtes-vous ?

Arvers part demain matin pour l'Italie. Voilà un homme heureux !

Adieu, très cher ami, des lettres, des lettres, encore des lettres !...

A vous.

Alfred T.

La suite de ces lettres ayant paru dans le *Sainte-Beuve*, de M. Léon Séché, nous en suspendons la publication.

BIBLIOGRAPHIE

LIBRAIRIE DE RUDEVAL. — *La Philosophie de Victor Hugo*, par H. Pellier, 1 vol. in-18.

Peut-on dire de Victor Hugo qu'il fut un philosophe ? Grave problème qui a fait l'objet des disputes de pas mal de gens. Jusqu'à sa mort, il demeura convenu, entendu que le poète des *Contemplations* et de la *Légende des siècles* n'était qu'un rhéteur de génie. Chacun s'extasiait devant la puissance de son verbe, mais dès qu'un esprit indépendant émettait cette idée que sous les fleurs de rhétorique, sous les images, les métaphores et les antithèses, se cachait souvent une grande pensée, on se mettait à rire. Victor Hugo penseur ! Allons donc ! Cependant Renouvier eut le courage de l'étudier, il y a quelques années, exclusivement sous ce jour. Et ce ne fut pas une mince surprise, quand on vit s'étaler à la devanture des libraires, sous la signature de ce penseur éminent, ce titre audacieux et nouveau : VICTOR HUGO PHILOSOPHE. Cette fois, on fut bien obligé de s'arrêter, d'écouter et de réfléchir. Et comme il suffit qu'une grande voix s'élève dans le désert pour que de divers côtés les échos lui répondent, depuis lors on a cessé de rire de Victor Hugo philosophe, et quand vous avez l'air de douter de la chose, on vous renvoie au beau livre de Renouvier. En voici un autre qui n'est pas signé d'un nom connu, mais qu'on fera bien de lire tout de même, parce qu'il apporte à l'appui de la thèse magistrale de Renouvier des arguments nouveaux, des observations nouvelles. M. Pellier a divisé son livre en deux parties : la *Philosophie générale* et la *Philosophie sociale* de Victor Hugo. La philosophie générale du poète est à peu près celle de tout le monde, mais l'autre, quand il la formule dans ses écrits, en prose et en vers, elle apparaît à beaucoup comme l'œuvre d'un utopiste et d'un fou. Le progrès humain, la fraternité, la liberté et la justice, c'étaient là des mots qui sonnaient creux sous l'Empire. Mais il en est des mots comme de la graine que le vent disperse dans l'espace : ils ne sont jamais entièrement perdus, ils lèvent tôt ou tard dans les âmes de ceux qui les lisent ou les entendent. Victor Hugo. pour être venu après Lamartine et Lamennais, n'en aura pas moins exercé une très grande influence sur son temps au point de vue politique et social.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE. — *Bernardin de Saint-Pierre, d'après ses manuscrits*, par Maurice Souriau, 1 vol. in-18.

Librairie Hachette. — *Amour de philosophe, Bernardin de Saint-Pierre et Félicité Didot*, par Jean Ruinat de Gournier, 1 vol. in-18.

Voici deux auteurs qui, sans s'être fait le mot, nous ont apporté en même temps, on pourrait dire le même jour, deux volumes qui se ressemblent par plus d'un côté ; c'est au point que ceux qui auraient lu M. Maurice Souriau pourraient se passer du livre de M. de Gournier. Je n'en dirai pas autant de celui-ci, car au fond il ne contient guère qu'un épisode de la vie de Bernardin de Saint-Pierre, tandis que l'ouvrage de M. Souriau embrasse toute la vie du grand écrivain. Il y a longtemps que les érudits savaient à quoi s'en tenir sur les « méfaits littéraires » d'Aimé Martin à l'égard de l'auteur de *Paul et Virginie ;* mais personne n'avait encore eu la curiosité d'examiner minutieusement les manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre pour y relever les corrections du pion irrespectueux que fut Aimé Martin. M. Maurice Souriau a eu cette curiosité, et l'histoire littéraire lui en saura un gré énorme, parce qu'il établit d'une façon certaine que les œuvres posthumes, la correspondance et surtout les *Harmonies de la Natare*, de Bernardin, ont été tripatouillées et travesties par Aimé Martin, du consentement ou non de la veuve de son maître qu'il avait épousée. C'est grâce à l'obligeance de l'ancien maire du Havre, M. Marais, que M. Souriau a pu dépouiller méthodiquement l'immense collection des manuscrits de Bernardin de. Saint-Pierre qui figure à la bibliothèque de cette ville. Il serait à désirer que tous les travailleurs fussent assurés de trouver le même accueil et les mêmes facilités auprès des municipalités qui possèdent des archives précieuses. D'abord, elles rendraient de grands services au monde savant, ensuite elles y gagneraient de savoir au juste ce qu'elles possèdent. M. Souriau nous dit qu'il a mis cinq ans à dépouiller les manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre et qu'il n'aurait jamais pu arriver à la fin de son travail s'il avait été obligé de le faire sur place, au Havre. Certes le maire de cette ville lui a donné une belle marque de confiance en lui permettant de faire ce dépouillement en dehors de la bibliothèque du Havre, et je comprends que M. Souriau lui en ait beaucoup de remerciements, mais, dans l'espèce, je suis d'avis que celui qui a obligé l'autre n'est pas celui qu'on croit. Qu'importe, d'ailleurs, comment M. Souriau est arrivé à bâtir son livre. La grande affaire, sinon l'unique, est qu'il ait fait une œuvre intéressante, et je n'en connais pas qui se lise avec plus de plaisir et qui nous renseigne plus consciencieusement sur la vie singulièrement aventureuse du romancier de *Paul et Virginie*. Ce n'est pas le tout de découvrir des documents, il faut encore savoir les mettre en œuvre. M. Maurice Souriau vient de nous doter d'un livre sur Bernardin de Saint-Pierre qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

J. de la Rouxière.

Librairie Fontemoing. — *Le livre d'amour de Sainte-Beuve*, par G. Michaut, professeur à l'Université de Lille.

En 1852, quelque temps après le Coup d'Etat, Sainte-Beuve écrivait à M. Fortoul, ministre de l'Instruction publique, qui lui avait offert une chaire au Collège de France : « J'ai beaucoup réfléchi à la proposition que votre amitié m'a faite, la dernière fois que je vous ai vu ; j'y ai réfléchi comme si je n'avais pas eu tout d'abord une réponse intime instinctive... Le professorat au nom de l'Etat demande un passé sans aucune légèreté, même politique, une certaine gravité habituelle et actuelle que je n'ai jamais songé à secouer, mais qu'aussi je ne suis pas accoutumé à revêtir... » Peut-être M. Michaut eût-il bien fait de suivre la leçon contenue dans ces lignes si judicieuses de Sainte-Beuve et de laisser à quelqu'un n'ayant pas charge d'âmes comme tout professeur de l'Université, le soin d'étudier dans ses détails les plus risqués le roman passablement scabreux de Sainte-Beuve avec Mme Victor Hugo. Mais cette observation faite, je m'empresse de reconnaître qu'il a analysé, commenté le *Livre d'amour* de Sainte-Beuve avec le souci de l'exactitude qu'il apporte dans toutes ses études. Le seul reproche qu'on pourrait lui faire, c'est d'avoir été trop long, d'avoir écrit 335 pages sur un volume de poésies qui n'en a que 110, et aussi d'avoir trop emprunté au chapitre que M. Léon Séché a consacré au même sujet dans le tome II de son Sainte-Beuve, car en fait de documents nouveaux M. Michaut ne nous apporte que des fragments de lettres de Guttinguer qui confirment l'opinion de M. Léon Séché sur le rôle étrange joué par l'auteur d'*Arthur* dans cette lamentable histoire d'amour.

J'estime donc qu'il aurait pu se borner à écrire sur le *Livre d'amour* un nouveau chapitre pour ses *Etudes sur Sainte-Beuve* qui sont vraiment remarquables.

J. D.

Octave Pirmez, par Maurice Wilmotte, dans l'*Anthologie des écrivains belges de langue française*, Bruxelles, Dechenne, 1904.

Les recueils de pages choisies ont quelquefois du bon, surtout quand il s'agit d'écrivains étrangers peu connus, que nous risquerions fort de ne connaître jamais, si nous n'avions que leurs œuvres complètes.

M. Maurice Wilmotte, le romaniste bien connu de l'Université de Liège, vient de rendre un service signalé à la mémoire de Pirmez, mort il y a une vingtaine d'années, en nous permettant de faire une connaissance rapide avec cette âme exquise, cet esprit de talent

Pirmez intéresse les lecteurs des *Annales Romantiques* par sa formation intellectuelle qui procède en général de la littérature française, et plus particulièrement de notre romantisme.

Ce catholique très convaincu s'est formé beaucoup, ce semble, à l'école de Pascal, qu'il admire et qu'il aime, malgré quelques réserves.

Très éclectique dans ses choix, Firmez ne témoigne pas moins d'admiration à Jean-Jacques ; charmé, dit-il, par les génies solitaires, il arrive, par l'auteur d'*Obermann*, au pur romantisme.

Pirmez est né au milieu de la splendeur du cénacle de 1830, mais ses convictions religieuses, inséparables de ses admirations littéraires, le rat-

tachent plus etroitement au romantisme de 1802 : « les chefs-d'œuvre de l'humanité, dit-il, sont comme des passerelles jetées sur un abîme de nuit, et qui nous relient à la divinité. » Il a besoin de sa foi pour ne pas trembler devant l'idée de la mort, devant la certitude que son domaine, son parc, ses bois, ses vieux tilleuls, deviendront après lui la proie de propriétaires indifférents à son souvenir, devant la pensée qu'un jour il s'arrêtera « ce cœur de chair et de sang qui bat dans son sein, et qui fait le bruit d'un écheveau qui se dévide ».

C'est par le cœur qu'il comprend nos grand romantiques, Châteaubriand, sur lequel il a écrit une page superbe, Hugo, dont les vers, pleins de pensées lo jettent dans une rêverie active et philosophique.

Tout en préférant les romantiques, Pirmez n'est pas injuste pour les classiques ni pour les naturalistes. Il n'aime pas beaucoup, du reste, ces classifications, toujours fausses pour les grands talents : « le principal est de se rapprocher de la vérité essentielle. » C'est là son criterium pour juger de la valeur des écrivains les plus opposés, et cela fait la force de sa critique : il y a dans ce petit livre d'excellents jugements littéraires.

Lorsque Pirmez s'effraye à composer lui-même, on retrouve souvent dans ses œuvres les influences que je viens de signaler : son *Remo*, par exemple, semble daté de 1830. J'aime mieux Pirmez dans ses œuvres originales, surtout dans sa correspondance, où il y a des choses exquises, comme l'idylle du petit berger et de la jeune chevrière. Son style est pur ; les idiotismes y sont très rares : à peine ai-je relevé dans tout ce livre deux mots qui peuvent choquer.

C'est une figure bien attachante, que celle de cet écrivain belge, élève des romantiques français, et son portrait a été fait de main de maître par M. Wilmotte.

Maurice Souriau.

Librairie Louis Jouan, à Caen. — *Bernardin de Saint-Pierre* : *Empsael et Zoraïde*, drame publié pour la première fois par M. Maurice Souriau, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

A vrai dire ce drame avait déjà paru dans les *Œuvres posthumes* de Bernardin de Saint-Pierre, publiées par Aimé Martin. Mais celui-ci, on ne sait trop pourquoi, ou, plutôt par pédantisme, par pruderie et peut-être aussi par esprit critique (?) en avait complètement altéré le sens et la beauté par des suppressions de mots, de phrases, de scènes entières, ou par des déformations ou par des interprétations volontairement mauvaises et contradictoires.

M. Maurice Souriau a rétabli le texte authentiqne d'*Empsael et Zoraïde* en se servant des différents manuscrits de la Bibliothèque du Havre — et c'est ce qui lui permet, avec raison, de mettre en tête de l'édition qu'il nous donne : « drame publié pour la première fois. »

On connaît la philosophie ainsi que les idées politiques de Bernardin de Saint-Pierre, nous retrouvons ces idées et cette philosophie à la Jean-Jacques dans ce drame qui ne manque pas de poésie, d'ailleurs.

Quant à assurer, comme le fait M. Souriau, qu'*Empsael et Zoraïde* serait facilement représentable nous n'en ferons rien. A la lecture le manque d'action et la longueur de certains passages ne nous choquent pas mais, à la scène, il en irait tout autrement.

Ce que nous remarquerons volontiers, c'est la quasi actualité du drame de Bernardin de Saint-Pierre ; le théâtre de l'*Œuvre*, la saison dernière, représenta même une pièce de M. Jean Julien qui n'était pas sans rapport avec *Empsael et Zoraïde*. Le fait ne prouve rien, mais il est au moins curieux à signaler.

Enfin, nous approuvons pleinement M. Maurice Souriau de nous avoir rendu le texte intégral de l'auteur des *Harmonies de la Nature* et d'avoir, par la même occasion, émis quelques dures vérités à l'adresse d'Aimé Martin, cet ami et cet exécuteur testamentaire peu scrupuleux.

A. S.

Lettres de Prosper Mérimée aux Lagrené. Paris, 1904, in-8° de LXIV. 149 p. et 10 pl.

Mérimée, on le sait, a eu de nombreux correspondants : l'un d'eux, M. de Lagrené, est mentionné dans une lettre à Panizzi, et c'est à lui et à sa famille que sont adressées les *quatre-vingt-neuf* lettres inédites réunies dans ce volume.

M. Th. de Lagrené est un diplomate que sa mission en Chine, en 1844. a rendu célèbre. Auparavant, il était en Grèce, et c'est là que Mérimée l'a connu, pendant son voyage avec Lenormant et de Witte. C'est d'ailleurs de Grèce, de Lamia, qu'est datée la première lettre de Mérimée. Le voyage en Chine interrompit les rapports, qui reprirent en 1846. Mme de Lagrené voulut faire connaître la Russie à l'ami de son mari, et elle s'institua son professeur. Mérimée se mit à l'étude du russe avec ardeur (quelques lettres écrites entièrement en russe le prouvent), et il s'intéressa à l'histoire et à la littérature du pays. Avec 1848, la politique fait son entrée dans ses lettres, la Révolution de février, l'Empire y figurent, et, après le récit des émeutes de juin et la réception académique d'Ampère, arrivent le coup d'Etat et l'affaire Libri.

Une des jeunes filles de la maison, Mlle Olga, devint la favorite de l'auteur de *Colomba*, et il aimait à lui écrire des lettres charmantes, agrémentées de croquis. Ces relations furent rompues d'abord par la mort de M. de Lagrené, en 1862, puis par celle de Mérimée, en 1870 ; Mlle de Lagrené n'est morte qu'en 1897, et sa mère en 1901.

Le fils de M. de Lagrené, notre consul général à Moscou, a tenu à honneur de faire connaître au public lettré cette correspondance, dont le ton est un peu différent de celles déjà publiées du même auteur, mais il a voulu en faire une édition de luxe. Elle n'a été tirée qu'à 85 exemplaires sur papier du Japon.

Notre collaborateur, M. Félix Chambon, chargé d'annoter cette correspondance, l'a fait sobrement, mais avec précision. Il lui a semblé que l'introduction que M. de Lagrené lui avait demandé de faire devait surtout

faire connaître les rapports de Mérimée avec la Russie, et il s'y est attaché. Son travail a le mérite d'être neuf et bourré de documents inédits. Il est accompagné d'une *Bibliographie* raisonnée *des travaux de Mérimée sur la Russie* (p. XXXV-LXIV), qui n'avait jamais été tentée, et qui contient bien des détails peu connus.

Le choix des planches a été délicat : il y a, en héliogravure, les portraits de M., Mme et Mlle de Lagrené, puis la reproduction d'un buste *inédit* de Mérimée, par Iselin, d'un dessin (inédit aussi) du prince Gabrielli, et du chat de Mérimée. Enfin, quatre fac-similés de lettres (dont une de l'*Inconnue*) complètent l'illustration de ce volume, appelé à devenir rarissime.

D. L.

Librairie Champion. *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, par Julien, domestique de M. de Chateaubriand, publié d'après le manuscrit original appartenant à M. Le Souëf, avec introduction et notes, par Edouard Champion. 1 vol. in-12 carré.

« Il n'y a pas d'activités inférieures en soi, comme il n'y a pas de matière méprisable », disait M. Rémy de Gourmont (1), exposant cette philosophie de M. de Valette, qui prétend à l'indifférence de la chose en soi, pourvu que l'acte nous fasse oublier la vie. M. Edouard Champion pratique cette philosophie et sans doute aussi cette maxime de M. de Régnier : « Je n'ai jamais, en écrivant, cherché quoi que ce soit d'autre que que le plaisir délicieux et toujours nouveau d'une occupation inutile (2). »

N'allez donc pas attribuer une grande importance aux critiques que nous élèverons contre cette tendance de l'érudition moderne dont la publication de M. Champion est une résultante.

Le journal qu'il nous présente est, comme le titre vous le fait prévoir, un moyen facile de contrôler l'exactitude de l'*Itinéraire* de Chateaubriand (et on sait que Chateaubriand nous a dit dans son livre : « Rien ne le recommande au public que son exactitude, c'est le livre de postes des ruines (3) »). M. Champion s'est livré très scrupuleusement à cette besogne, et c'est avec une joie Sainte-Beuvienne qu'il note tous les petits agrandissements du pèlerin. C'est satisfaire un désir de M. Gaston Deschamps, qui, rendant compte du travail de M. Bédier, sur le *Voyage en Amérique* (4), demandait que l'on étudiât « selon les mêmes règles de précision et d'impartialité la recherche de l'*Itinéraice de Paris à Jérusalem* (5) ». Mais, en somme, qu'y a-t-il de réellement voluptueux en cette constatation à Chateaubriant voyait double en voyage ; comparez-le si vous voulez à une manière de Bacchus ivre de ses avatars, il n'en restera pas moins un de ces héros qui portèrent plus loin la Beauté violentée

(1) *Le deuxième livre des Masques.*
(2) *Les rencontres de M. Bréot.*
(3) *Préface de l'Itinéraire dans l'édition de* 1827.
(4) *Revue d'Histoire littéraire* et *Etudes critiques.*
(5) *Le Temps*, 6 décembre 1903.

un jour de Bonheur. Et, dans les charmantes divagations de M. de Régnier sur *Julien et son Maître* (1), je retiendrai ceci : « Toutes proportions gardées, il y a entre eux la même espèce de différence qu'entre Sancho-Pança et Don Quichotte. » J'admire trop profondément « la misère universelle de l'humanité s'épuisant vers le mieux » (2) pour ne pas préférer aux Sancho-Panças, reluisants et sages, aux Juliens imbéciles et sabotiers ès-langues françaises, les Don Quichottes un peu fols, les Chateaubriands princes des rêves. Je dirai même qu'à M. Jean Rameau, lequel, j'en suis certain, respecte le public, je préfère M. de Régnier, qui le dédaigne et le plaisante presque ouvertement, et M. Champion, qui place sans doute Jullien après Villiers de l'Isle-Adam.

Louis Thomas.

Librairie Hachette. — *Chateaubriand*, études littéraires, par Victor Giraud, 1 vol. in-18.

M. Giraud réunit en volume des études déjà remarquées par tous ceux que Chateaubriand intéresse. Ces essais critiques seront d'un grand secours à quiconque voudra étudier Chateaubriand, son œuvre et son influence. Dans cette division du travail, nécessaire en histoire et peut-être plus encore en histoire littéraire, une édition critique des œuvres et de la correspondance et une monographie, surtout pour Chateaubriand, ne seront possibles qu'après une suite de semblables publications. Et les travaux de M. Giraud sont établis si solidement que nous pouvons tous travailler sur eux ; pour chacun des points étudiés la besogne est faite, et définitivement.

La lettre que M. Giraud publie (p. 280) d'après M. Richemond, et dont il ne donne pas le destinataire, est adressée à Mme Hamelin (d'après un catalogue d'autographes).

Chaque étude de M. Giraud est à lire, mais il est quelques-unes de ses trouvailles qu'il me faut particulièrement signaler : la lettre à la jeune « occitanienne » (pp. 13-23) les plans successifs du *Génie du Christianisme* et toutes les variantes des *Mémoires*, du *Génie* et des *Martyrs*.

Il me semble que M. Giraud, qui a découvert la lettre à l'occitanienne, M. Biré, qui l'a reproduite dans son édition des *Mémoires*, ne se placent pas, pour juger cette lettre, à un point de vue digne du grand homme qu'ils commentent. Je ne ris point des rapports de Sainte-Beuve avec une vendeuse des galeries de l'Odéon, j'admire cet homme si laid qui sut, par par son esprit, charmer la femme d'un grand poète, pourtant bel homme et solide au déduit, mais là où il est parfaitement ridicule, avec ses airs de puritain qui voudrait ne pas l'être, et sa manie bourgeoise de dissimulation sexuelle, c'est quand il essaie d'assommer Chateaubriand sous des reproches d'immoralité. Et j'estime que ses critiques ne sont point une raison suffisante pour passer son temps à couvrir Chateaubriand

(1) *Le Gaulois*, 26 octobre 1904.
(2) Maurice Barrès, *Le Jardin de Bérénice*.

avec de petites excuses pour cagots et universitaires rangés. Il est dans la littérature deux sortes de tempéraments : les mâles et les autres. Ceux-ci sont des hommes charmants qui vivent parmi nous, et à qui nous serrons la main avec plaisir. Les autres, d'Eschyle à Elémir Bourges et de Michel Ange à Rodin, quand un d'eux passe, saluons-les de nos gestes les plus nobles. Chateaubriand était une de ces âmes : pourquoi ne pas admirer franchement une des tempêtes de cet « inexplicable cœur » traversé de tant d'orages, alors que « vieilli sur la terre sans avoir rien perdu de ses rêves, de ses folies, de ses vagues tristesses, cherchant toujours ce qu'il ne peut trouver et joignant à ses maux les désenchantements de l'expérience, la solitude des désirs, l'ennui du cœur et la disgrâce des années » il voyait se « réveiller le génie qui l'avait tourmenté dans sa jeunesse », l'âme de René et le souvenir des amours passées qui lui rendait plus âpre ce refus de se laisser aimer, parce que « la vieillesse enlaidit jusqu'au bonheur », parce que « la gloire ne rajeunit que notre nom », parce que « les passions ne rendent point ce que le temps efface ». Jamais ne fut mieux exprimée cette chaude désespérance qui emplit nos poitrines aux heures où nous ne pouvons avoir celle que nous voulons ; double tourment ici : aimer et ne pas posséder, être aimé et refuser le jeune amour offert.

L. T.

Librairie Fontemoing. — *Vies intimes*, par Henry Bordeaux, 1 vol. in-18.

En ouvrant ce volume, je n'espérais le lire entièrement : il est en effet, bien rare qu'un recueil d'articles de revue ne nous étonne de sa pauvreté, car, poussés par le désir de nous tenir au courant, nous supportons dans un périodique les pires choses, si elles nous apportent du neuf, tandis que, peu après, n'ayant plus cette raison pour nous leurrer, nous voyons toutes les tares. Ce n'était pas le cas : M. Bordeaux n'est pas de ces gens qui, sur chaque nouveauté, écrivent sans soin des pages vides. Une pensée directrice, franchement accusée, fait l'ossature de ce recueil, une psychologie pénétrante étaye cette thèse, et tout le long du volume il est bon nombre de pages empreintes de la plus fine sensibilité.

Je signalerai particulièrement, pour ce qui rentre dans le cadre de cette revue, certaines études : *la Vie de George Sand* est une parfaite biographie critique (il y a là un petit éreintement de M. Albert Le Roy qui satisfera les gens de goût). Vous apprécierez l'ironie équitable de *Michelet amoureux* et toute la finesse psychologique du *Victor Hugo fiancé*.

Peut-être le lecteur remarquera-t-il dans ces vies intimes une certaine prédilection pour ceux de nos personnages qui n'ont pas mesuré leurs forces et n'ont pas craint de s'essouffler dans la course. Il arrive qu'on en meurt, mais on ne vit qu'en courant. Je ne m'essayerai pas à combattre en quelques lignes un volume (et toute l'œuvre de M. Bordeaux). Mais je ne suis pas convaincu : il y a tant de *distinguo* à faire entre cette position et celle que MM. Maurras (*Les Amants de Venise*) et Rebell (*Les Inspi-*

ratrices de Stendhal, Balzac, Mérimée) ont établie ainsi : que dans la vie passionnelle l'ordre est plus nécessaire que l'intensité.

L. T.

LIBRAIRIE FONTEMOING. — *Etudes sur Sainte-Beuve*, par G. Michaut, 1 vol. in-18.

On peut tirer de quelques-uns de ces essais un trait du caractère de Sainte-Beuve :

L'histoire des rapports entre *Sainte-Beuve et Michiels* nous montre un des défauts de sa méthode, de son esprit : à l'apparition des *Etudes sur l'Allemagne* de Michiels, Sainte-Beuve, parce que sans doute il n'aime pas les généralisations philosophiques au point qu'elles l'engagent à un compte rendu encourageant pour cet adolescent à l'esprit confus mais bien vivant, Sainte-Beuve s'attire la haine du bouillant jeune homme et prouve l'étroitesse de sa méthode exclusivement biographique.

L'abbé Bertrin ayant reproché un faux imaginaire, un faux impérial à Sainte-Beuve, ennemi de Chateaubriand, M. Michaut prouve par une série de déductions (légitimées depuis par un aveu de M. Bertrin qui a découvert après coup dans les *Mémoires d'outre-tombe* le passage soi-disant inventé par Sainte-Beuve) que le critique n'avait rien inventé. Et c'est conforme à la prudence de notre homme, il ne lâchait ses pétards qu'à couvert.

Etudiant les variantes des quatre textes du *Tableau de la poésie française au XVI[e] siècle*, M. Michaut nous dit toutes les variations de Sainte-Beuve sur le XVI[e] siècle, variations se rattachant aux alternatives si diverses de ses rapports avec les romantiques, et c'est bien le trait d'hédonisme dont je féliciterai le plus volontiers Sainte-Beuve, car je ne sais point de besogne plus agréable pour un homme de goût que d'accorder ses principes à ses actes.

En terminant ce compte rendu trop bref d'un ouvrage qui contient un travail définitif : l'étude sur le *Tableau de la poésie française au XVI[e] siècle*, je ne puis m'empêcher de remercier M. Michaut de tant de solidité (cela se sent), et l'on sait que trop souvent on remplace par un esprit facile la méthode et les soins.

L. T.

LIBRAIRIE DU « MERCURE DE FRANCE ». — *Promenades littéraires*, par Rémy de Gourmont, 1 vol. in-18.

Il est rare de trouver un homme qui pense. Les réflexions de M. de Gourmont sur quelques livres nous intéressent souvent bien plus que les livres eux-mêmes, car M. de Gourmont a cette habitude singulière en ces temps, de n'écrire que s'il a quelque chose à dire et nous pouvons trouver sur des sujets qui sont de notre domaine les constatations d'un homme qui, ayant beaucoup lu, réfléchit sur chacune de ses acquisitions. Ce n'est ni de l'histoire littéraire, ni de la philosophie, ni de la psychologie, c'est de la réalité vivante et qui comprend toutes ces choses conservées par les spécialistes en des bocaux historiés et de forme grotesque sous des étiquettes fanées.

L. T.

VARIA

VICTOR COUSIN ET LOUISE COLET

M. Félix Chambon a publié dans les *Annales romantiques* (fascicule I, juin-juillet), un article très documenté sur la passion qui unit si longtemps le *Philosophe* à la *Muse*.

Ce récit piquant des amours de Victor Cousin, reproduit une légende, qu'il faut détruire. Il dit en effet que l'édition luxueuse des œuvres de Louise Colet, publiée en 1842 par un bibliophile anonyme, était due aux soins et à l'argent de Victor Cousin. Or il n'en est rien.

Naturellement, le mystère s'éclaircit pour Louise Colet; mais flattée dans son amour-propre par l'attribution que l'on fit de cette édition à la galanterie de Victor Cousin, elle ne s'empressa pas de la démentir. Pourtant, en 1857, publiant *quarante-cinq lettres de Béranger*, elle expliqua dans une note ce qu'était le *chef-d'œuvre typographique* de son *éditeur inconnu*, auquel Béranger faisait allusion : « Il s'agit ici, dit-elle, d'une singulière et magnifique édition de mes poésies, qui fut faite pour le docteur Q..., en 1842, et tirée seulement à vingt-cinq exemplaires » (p. 41, note 1).

Cette initiale désigne le docteur Quesneville, pharmacien et directeur du journal la *Revue scientifique*. La lettre ci-jointe du docteur lui-même le prouve péremptoirement.

Elle a été adressée par Quesneville à Jules-Joseph Arnoux, ancien rédacteur du *Globe* et de l'*Époque*, pour la partie des Beaux-Arts et du Théâtre. — (Le 19 mars dont il est question est le jour de la fête d'Arnoux, Saint-Joseph) :

« J'ai réfléchi qu'attendre au 19 mars pour vous envoyer cela serait profondément absurde, car vous ne devez pas vous dissimuler que vous seriez le dernier auquel je la souheterais (*sic*). Je crois que *Mercredi des Cendres* est plus poétique ; j'ai d'ailleurs des remerciements à vous faire, pour votre zèle et votre bonne amitié. Et que ce livre dont il ne me reste plus que quelques exemplaires, les vingt autres étant dispersés dans des mains royales ou dans de grandes bibliothèques, soit par vous gardé comme un double témoignage d'amitié et de profonde curiosité. Car c'est on ne peut plus curieux que cette histoire mystérieuse. Vous comprenez combien une odeur de rhubarbe et de séné dépoétiserait la dédicace, et tout ce qu'il y a de profondément sensé à garder l'anonymat. Il y a d'ailleurs des chiffres à la fin pour indiquer le nom !

« L'auteur, l'imprimeur et l'éditeur sont seuls jusqu'à ce jour dans la confidence, plus le mari, il a bien fallu. »

Ajouterai-je qu'au dire d'Arnoux, Quesneville était d'une laideur repoussante ?

C. LATREILLE.

LE GRENIER DE BÉRANGER

*On lit dans l'*Eclair *du 1er octobre 1904* :

Le grenier où l'on est bien à vingt ans, le grenier de Lisette, le fameux grenier où Béranger chanta ses premières chansons, existe toujours.

Lorsque vous passez sur le boulevard Saint-Martin, arrivé au terre-plein qui s'étend au-devant du perron de l'Ambigu, regardez dans la direction de la rue de Bondy ; au numéro 50 de cette même rue et à l'angle de la rue de Lancry, sur la maison qu'un restaurant célèbre dans le quartier occupe, une mansarde bâille au soleil ; type de la mansarde classique, avec son cadre en avancée sur le toit, sa petite fenêtre et son balcon.

Le grenier, c'est ça.

Le souvenir, dans la maison même, en est totalement perdu. Ni le concierge, ni les locataires, ni le concierge voisin, aujourd'hui commissionnaire, un brave homme qui, depuis quarante ans, est le témoin intéressé des métamorphoses du quartier, ne savent que ce modeste logis est celui dont on parlera sous le chaume et ailleurs bien longtemps. Et nous l'aurions ignoré de même, si Eugène Baillet, qui a vécu dans l'intimité du poète, ne nous avait tiré par la manche, hier, comme nous passions là :

— Souvent, alors, j'allais chez Béranger : il demeurait à quelques mètres d'ici, dans la rue de Vendôme, maintenant baptisée de son nom. Dans ses promenades habituelles, il ne s'écartait guère. J'avais parfois le plaisir de l'accompagner. Un jour, il m'arrêta devant cette maison et me dit : « Tenez, cette fenêtre là-haut, c'est celle du grenier ». Ce souvenir lui tenait au cœur : peu d'amis sont venus avec lui de ce côté, sans recevoir cette confidence. Il me la fit même deux fois...

Comme M. Eugène Baillet, le vieux chansonnier Savinien Lapointe avait reçu cette confidence, car il écrit dans ses *Souvenirs* :

Tous les jours du chansonnier n'ont pas été bons ; il a eu *ses jours de pluie et de soleil*, l'habit râpé : *depuis dix ans je le brosse moi-même* ; il a eu ses jours où il vivait de pommes de terre et de panade qu'il faisait le plus souvent lui-même dans sun *grenier* de la rue de Bondy, qu'il chanta à vingt ans de distance ; il passe un jour avec un ami devant cette demeure dont la fenêtre donnait sur le boulevard : « Oh ! dit-il, c'est là ; nous étions heureux alors ». Et voilà la chanson du *Grenier* qui naît d'un souvenir.

Il convient, toutefois, de faire une remarque : la maison que nous désigne M. Eugène Baillet, et à qui Béranger la désigna, porte le numéro 50 et dépend de la rue de Lancry. Or, Paul Boisteau, biographe, dit dans son dénombrement des demeures du chansonnier : « Rue de Bondy et boulevard Saint-Martin, 78 (le fameux grenier) ». Le numéro 50 n'a jamais été, croyons-nous, le 78. Mais, d'autre part, le 78 ne se voyait pas du boulevard, et c'est du boulevard, qu'à ses amis, en passant, Béranger désignait sa demeure. Aux topographes parisiens d'expliquer ce mystère.

Le père de Béranger avait un cabinet de lecture rue Saint-Nicaise, près des Tuileries ; il avait fait venir de Péronne, pour tenir le comptoir, l'un de ses neveux, Florimond, et, plus tard, une de ses nièces, Adélaïde Paron, de trois ans plus âgée que son cousin. Béranger dirigeait pour son père, avec Florimond, ce cabinet de lecture assez fréquenté. Il ne couchait pas dans la boutique ; il avait son logement de garçon en ville : c'était le grenier de la rue de Bondy, qu'il occupa pendant les années 1800 et 1801.

La vue donnait sur le boulevard ; il assistait, de son belvédère, aux spectacles héroïques et grandioses dont le Consulat offrait si souvent le spectacle. Plus tard, il se rappellera les belles espérances qu'il y conçut :

Un jour surtout, jour de grande richesse,
De mes amis les voix brillaient en chœur.
Quand jusqu'à nous monte un cri d'allégresse :
A Marengo, Bonaparte est vainqueur,

Il vibre d'enthousiasme et de foi patriotique. le jeune plébéien pauvre et orgueilleux ; mais des sentiments plus tendres l'animent aussi... Lisette a grimpé et lestement — Lisette est si légère — l'escalier qui mène à son logis étroit. Elle est entrée, parée et souriante, a dénoué les brides d'un chapeau seyant et lui a permis de chiffonner un joli et frais jupon.

J'ai su depuis qui payait sa toilette :
Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

Ceux qui, plus tard, ont approché Judith Frère (pour le vulgaire, Mlle Lisette) n'ont pu se méprendre et reconnaître dans l'inconstante du grenier la fidèle amante du logis. Serait-ce donc que Mlle Judith n'est jamais allée dans la mansarde de la rue de Bondy, qu'elle ne l'a jamais emplie de son babil plus posé que joyeux ? Le contraire semble vrai.

Béranger avait entrevu Judith dès 1789 et fait sa connaissance en 1796. Il était lié avec elle depuis quatre ou cinq ans, lorsqu'il devint locataire du grenier. Mais si son cœur subissait une tyrannie, ce n'était point celle de Judith. Il aimait sa cousine Adélaïde, Adélaïde Paron, de Péronne, qui était venue à Paris, dans l'espoir de faire une demoiselle de magasin. Elle était jolie et, lorsqu'elle y fut installée, le cabinet de lecture de la rue Saint-Nicaise ne chôma pas de galants. Mais le plus empressé était Béranger. Comme le grenier se prêtait à ravir au manège des deux amoureux, le cabinet fermé, fertile en ruses, la belle s'évadait et allait rejoindre le frêle et doux rêveur, qui commençait à balbutier ses refrains aux étoiles. S'il lui arriva de se tromper de route, c'est qu'elle n'était pas insensible aux impertinences flatteuses et que les colifichets sont les complices des séducteurs.

Mais voilà bien les effets de l'étourderie et de l'inexpérience ! Au commencement de l'année 1801, un jour de nivôse, elle mit au monde un gros garçon, qui fut appelé à l'état civil Furcy Paron et plus tard Lucien, quand Béranger connut Lucien Bonaparte. La maternité ne ramena point

à une conception plus sérieuse de la vie, Adélaïde, qui poursuivit le cours de ses frivolités et, peu à peu, négligea l'enfant du grenier.

Ce fut Judith qui recueillit l'orphelin et lui servit de mère.

Si Lisette, la Lisette du grenier, n'est pas seulement fille de l'imagination, ce n'est point davantage la grave et sérieuse Judith, l'amie de toute une vie, la compagne très digne que les plus scrupuleux observateurs des lois du monde entourèrent d'une sympathie déférente. Elle a grimpé peut-être jusqu'au logis de l'adolescent, mais ce n'était pas elle qu'il y attendait. L'heure de l'élue n'avait pas sonné. Son cœur battait pour la jolie infidèle, cette Adélaïde, qui se garda bien d'oublier l'amant aux vingt ans candides, quand, à l'enfant qui s'annonçait, elle songea à donner un père au choix.

Le grenier n'a point changé ; il est tel qu'au temps où l'amour le fleurissait de ses délicieux mensonges : c'est une pièce à feu très lambrissée, et où la lumière entre en larges nappes. Une marchande de journaux, qui ne l'habite point, y remise de vieilles paperasses. Des couples s'y étaient succédé jusqu'ici qui ne se doutaient guère habiter le grenier où Béranger avait su, avant eux, qu'on était bien à vingt ans.

LA MAISON DE FLAUBERT

Les admirateurs de Gustave Flaubert viennent de décider de racheter la maison que le grand romancier habita et où il mourut, la maisson de Croisset. Combien, descendant la Seine en bateau, l'ont vu accoudé à la croisée, ouverte sur un cabinet, dont un énorme Bouddah frappait d'abord la vue ? A la vérité, c'était surtout le Bouddah qu'on regardait, ce dieu énigmatique tout en or dans sa gloire d'apothéose. L'écrivain, bourru, fermé, amer, peu communicatif, n'était que « le fils de M. Flaubert. » Le vrai Flaubert pour ses compatriotes, en ce temps-là, c'était le médecin.

Cette maison fut le dernier asile de l'écrivain. Les amis qui s'étaient rendus à ses obsèques devaient, c'était inévitable, jusque dans cette cruelle réalité, être obsédés par le roman. Un témoin écrit : « On se disait, les uns aux autres, c'est l'enterremene d'Emma Bovary. » On se rappelait des descriptions du livre, on en retrouvait tous les paysages et tous les décors. C'est qu'au pays de Flaubert, c'est surtout Mme Bovary qui vous hante. On veut qu'elle ait existé, qu'elle soit non une fiction, mais un portrait de la vie réelle. Zola a écrit que la lecture d'un fait-divers avait été la donnée du roman. Les Rouennais lettrés, comme M. Dubosc, sont d'un autre avis :

« Pas du tout, disent-ils : Flaubert a connu par lui-même toute cette histoire ; les principaux personnages étaient liés avec sa famille, et les détails particuliers, les notes intimes, lui furent fournis à Ry, par le pharmacien de l'endroit ; car le petit bourg d'Yonville-l'Abbaye, c'est Ry en réalité :

« C'était à Ry que demeurait Charles Bovary, un lourdaud, apathique, mais consciencieux, originaire du Mesnil-Esnard, élevé par sa mère, et

qui n'avait pu passer ses examens d'officier de santé qu'avec la protection indulgente du père Flaubert.

« Il s'était marié une première fois, il était devenu veuf en 1837, — la veuve Dubuc, du roman. Le nom de sa première femme peut se lire, tout au long, sur une pierre tombale, surmontée d'une croix de fer, à l'entour de l'église.

« Dans le roman, Charles Bovary rencontre Emma Rouault à Tôtes; cela, c'est arrangé : Bovary ne quitta jamais le bourg de Ry. Ce fut là qu'il connut Delphine — qui s'appellera Emma — laquelle habitait, avec ses sœurs, la ferme que Flaubert a décrite et qui appartient aujourd'hui à un Rouennais, M. Depaux. On se rappelait encore, il y a vingt ans, Delphine (Emma dans le roman) : une jolie brune, qui, toute jeune fille, aimait et recherchait les assemblées, folle de la danse, grande liseuse, d'esprit artiste, qui avait décoré sa maison avec un goût peu banal ; on parla longtemps de l'arrangement des doubles rideaux jaunes et noirs de sa chambrette. Delphine — comme Emma — brodait inlassablement. On possède encore, à Rouen, un certain prie-Dieu gothique, au gros point, qui est son œuvre.

« Et voilà des reliques pour la maison de Flaubert, quand elle sera musée !

« Quant à Bovary, c'était un être doux, apathique et tranquille, de tournure militaire, se plaisant à cheval, sur une bête efflanquée qui manquait d'allure. Il passait son temps à cultiver des rosiers le long du mur de son jardin. Quand arriva la ruine de sa petite fortune, on les arracha et on les vendit, comme aussi le polypier qui étalait ses feuilles dans la salle dont Flaubert parle si souvent.

« La première maison que Bovary acheta a été détruite par le passage de la route de Blainville-Crevon. Mais il reste la tonnelle, le jardin, les quelques marches menant à un petit ruisseau — la Reule du roman. Rien n'est modifié : la prairie est là, avec sa planche aux vaches. C'est par là qu'Emma se rendait chez la nourrice de sa fille, la mère Rollet, dont la chaumière se trouve un peu plus loin que l'église.

« Léon Dupuis, qui l'accompagnait dans ses courses matinales, est mort aux environs de 1890. Il était devenu notaire, comme Flaubert l'a dit ; il avait son étude dans une ville de l'Oise ; il se plaisait à revenir, par Le Catenais et par Ry, revoir le paysage de sa jeunesse.

« Rodolphe Boulanger, qui habitait le château de Cressenville (La Huchette du livre), était, dans la réalité, un gentilhomme campagnard, prénommé Louis, que la mort de Mme Bovary accabla. Ruiné, il émigra aux Etats-Unis, d'où il revint pour se sucider, à Paris, sur le boulevard.

« L'empoisonnement de Mme Bovary est parfaitement exact. Ce fut le 4 mars 1848, jour de marché, que Delphine C..., épouse D... (Emma, l'épouse de Bovary, mit fin à ses jours. Flaubert a reconstitué cet événement jusque dans ses plus intimes détails.

« Tout le monde à Ry fut atterré, depuis le curé jusqu'à Lheureux, qui

n'était pas gascon, mais auvergnat, et demeurait où se trouve aujourd'hui l'épicerie-mercerie Gilles. On eut du mal à descendre le cercueil dans une fosse trop petite dont on chercherait vainement, aujourd'hui, l'emplacement recouvert par les hautes herbes du cimetière. Il ne reste plus de la tombe de Mme Bovary) qu'un morceau de pierre brisée, où, sous la mousse, on peut lire avec son nom : « Priez Dieu pour le repos de son âme. »

Voilà ce que l'on vous raconte à Rouen, depuis l'enquête très intéressante du confrère Bosc, en faisant les cent pas devant la maison de Croisset.

Rien ne serait plus propre à exaspérer la colère de Flaubert, s'il pouvait entendre ces propos. Dans une lettre qui a été trouvée ces jours-ci, il donne vigoureusement un démenti à toutes ces versions — ce qui ne suppose nullement qu'elles ne soient pas vraies.

« Les gens du monde voient des allusions où il n'y en a pas. Quand j'ai fait *Madame Bovary*, on m'a demandé plusieurs fois : « Est-ce Mme X... « que vous avez voulu peindre ? » Et j'ai reçu des lettres de gens parfaitement inconnus, une entre autres d'un monsieur de Reims qui me félicitait de l'*avoir vengé* (d'une infidèle). Tous les pharmaciens de la Seine-Inférieure, se reconnaissant dans Homais, voulaient venir chez moi me flanquer des gifles. Mais le plus beau (je ne l'ai découvert que cinq ans plus tard), c'est qu'il y avait alors, en Afrique, la femme d'un (fonctionnaire) s'appelant Mme Bovaries, ce qui ressemblait à *Madame Bovary*, nom que j'avais inventé en dénaturant celui de Bouvaret.

« Tout cela est pour vous dire, chère madame, que le public se trompe en nous prêtant des intentions que nous n'avons pas.

« Les journaux, tous les jours, nous roulent dans l'ordure, sans que nous leur répondions, nous, dont le métier cependant est de manier la plume, et on croit que pour faire de l'effet, pour être applaudis, nous allons noas en prendre à tel ou telle. Ah ! non, pas si humbles ! Notre ambition est plus noble. »

Si nous relisons cette lettre, nous voyons : 1° que Flaubert a fait Bovary en modifiant le nom de Bouvaret ; 2° qu'il se refusait à reconnaître qu'il avait fait un portrait d'après nature ; 3° qu'il y a tellement de Mmes Bovary, que son livre, une fois paru, on en vit partout, même, une du nom, en Algérie.

Serait-ce pour ruiner la version rouennaise ? Que non ! Un chef-d'œuvre ne s'improvise jamais sans un modèle. Il y a toutes chances pour que la Delphine de Ry soit l'Emma du roman.

Elle est sortie de la maison du Croisset à l'état de fiction immortelle : elle y rentrera, en la réalité de sa chair, avec les quelques riens d'elle-même, qui demeurent et que les fanatiques de Flaubert, un jour, se disputeront.

LE COLLÈGE DE VANNES EN 1830

Le 16 octobre dernier, on a inauguré, à Vannes, la plaque commémora-

tive en bronze que l'Association Bretonne-Angevine a fait déposer sur la façade du Collège, en l'honneur de Jules Simon, son premier président. On sait que l'ancien ministre de l'Instruction publique fit ses études dans ce collège, qui porte aujourd'hui son nom.

Cette plaque monumentale, exécutée par le statuaire nantais, M. Vallet, sur le dessin de M. Jacques Pohier, d'Ancenis, ne mesure pas moins de 1 m. 40 de long sur 1 m. 25 de haut. Encadrée par deux flambeaux antiques, autour desquels s'enroule une banderole où sont gravés les titres des principales œuvres de Jules Simon, elle est surmontée du médaillon du philosophe et, tout autour, sur une couronne de laurier et d'immortelles, on lit ces trois mots, qui formaient sa devise : DIEU, PATRIE, LIBERTÉ.

En face de la grille de l'établissement universitaire sur laquelle la plaque a été fixée, une estrade avait été dressée, ornée de drapeaux. Nous y remarquons, dit l'*Avenir du Morbihan*, auquel nous empruntons ce compte rendu, M. Léon Séché, le promoteur de cette bonne action ; M. le Sénateur-Maire de Vannes, auquel la présidence de cette cérémonie avait été offerte ; M. le général Orcel, M. Paulin, principal du Collège, représentant le Recteur d'Académie ; M. de Closmadeuc, président honoraire de l'Association des Anciens Elèves du Collège ; M. Allanic, président de cette même association ; M. Henry, directeur de l'Ecole Normale ; MM. Hubert et Devier, adjoints au maire de Vannes ; M. Penven, aumônier du Collège ; M. le docteur Vautrin, les Professeurs du Collège, plusieurs Conseillers municipaux, beaucoup de membres de l'Association Amicale, diverses notabilités et de nombreuses dames.

La Musique d'artillerie prêtait son précieux concours.

Après une belle allocution de M. Riou, maire de Vannes, M. Léon Séché a porté la parole en ces termes :

Discours de M. Léon Séché.

C'est ici une manifestation toute bretonne — en même temps qu'un acte de reconnaissance et de piété filiales.

N'ayant pu glorifier à ma guise dans sa ville natale le Breton sans peur et sans reproche qui m'honora, dans les dernières années de sa vie, de son amitié bienfaisante, j'ai voulu que sa chère image fut suspendue, comme un ex-voto ou comme un trophée, à la grille même du Collège qui porte aujourd'hui son nom. Je vous dirai pourquoi tout de suite.

Nous avons tous, tant que nous sommes, pourvu que nous soyons bien nés, nous avons tous quelque part un coin de terre où nous avons laissé le meilleur de nous-mêmes. C'est notre Argos, notre petit Liré, vers lequel, en descendant la côte, nos regards se retournent mélancoliquement !... Eh bien, pour Jules Simon, le petit Liré, la petite patrie, le coin de terre breton qui ne cessa jamais de parler à son cœur, c'était Vannes.

Lorient, où il était né, mais qu'il avait quitté tout enfant dans le désastre et le deuil des siens, ne lui avait laissé que de douloureux souvenirs,

en dépit des *Colas, Colasse* et *Colette*. Je le vois encore quand je le ramenai à Lorient, pour les fêtes de Victor Massé, je le vois toujours arrêté dans la rue du Port, en face de la maison qui avait reçu son berceau. Si vous lui aviez demandé la veille combien elle avait de fenêtres, il n'aurait pu vous le dire, car il ne se la rappelait que vaguement, mais il avait gardé la mémoire de l'enseigne qui était peinte au-dessus de sa porte, et quand il lut, à cette même place, ces mots écrits en gros caractères : *A la descente des Lanionnais!* il me regarda étonné et ravi, et me dit : « C'est là! » Sa maison natale n'avait pas plus changé que lui depuis soixante-treize ans. S'ils s'étaient tassés tous les deux, sous le poids du temps, ils avaient conservé : elle sa façade et son enseigne, lui, tous les sentiments de sa jeunesse et de son âge mûr!... *A la descente des Lanionnais!* le piquant de cette inscription, c'est que, tout en lui faisant retrouver la maison où il avait vu le jour, elle lui rappelait du même coup la circonscription électorale de Lannion où il avait brigué, en 1847, le mandat de député.

Il regarda donc sa maison natale avec plaisir, mais ce plaisir, Messieurs, contenait au fond plus de curiosité que d'attendrissement, et, je peux bien dire ici, qu'en parcourant avec moi les rues de Lorient, il ne ressentit pas de véritable émotion. C'est le sort des villes neuves, tant jolies qu'elles soient, de ne pas savoir accrocher le souvenir. Il n'y a que les vieilles pierres qui aient ce pouvoir et ce charme, Par exemple, il était très fier d'être le compatriote d'hommes tels que Brizeux, Victor Massé, Dupuy-de-Lôme, Bisson, etc., et il me disait avec cette finesse qui n'était qu'à lui : « Ce n'est pas mal, n'est-il pas vrai? pour une ville qui date de cent ans à peine et qui danserait aisément dans le Champ de Mars! » Notez que, s'il oubliait Ernest Hello, qu'il n'avait pas eu le temps de connaître, il pensait un peu à lui en me dénombrant ces gloires locales, car il n'y a pas d'homme modeste qui n'ait conscience de sa valeur, et il ne pouvait ignorer la sienne, celui-là qui à vingt-six ans avait suppléé Victor Cousin à la Sorbonne, et qui, à soixante sept, après s'être illustré dans la politique et dans les lettres, devait être le conseil et le bras droit de M. Thiers, à Versailles.

Je disais donc que Lorient n'évoquait dans l'esprit de Jules Simon que des souvenirs plutôt tristes. Rennes, où il avait été répétiteur et où il avait collaboré avec M. Dufilhol, proviseur du lycée, à ce roman de *Guionvac'h*, qui marque aujourd'hui dans l'histoire du Folk-lore, Rennes, où il s'était marié, ne lui disait pas grand'chose non plus. — Pontivy ne lui rappequ'un détail de son enfance : c'est qu'avant d'entrer au collège de Vannes, il avait failli faire son apprentissage chez un horloger de la rue du Fil.

— Vous, horloger! mon cher Simon, s'écriait Renan, en lui entendant raconter cette histoire. Je vous aurais certainement donné ma montre à régler!

Mais le petit Jules Simon n'avait aucun goût pour le métier d'horloger, et sa mère, qui l'avait vu pleurer, lui avait dit tout bas, en cachette de

son mari : « Console-toi, j'ai mis dans un bas de laine de quoi payer ta première année de pension au Collège ! »

Et c'est ainsi que Jules Simon devint élève du oollège de Vannes, et c'est pourquai cette vieille cité bretonne est restée pour lui la ville sainte par excellence !... On avait beau avoir rasé la psalette, la maison de Mme Le Normand, rue des Chanoines, et le petit séminaire, près du champ de foire, où il avait demeuré six mois auparavant, il avait emporté avec lui, il avait toujours devant les yeux, et cela suffisait à son bonheur, le fouillis pittoresque des vieilles maisons du xv° siècle, avec leur étage surplombant et leurs pignons pointus, la Porte-Prison, la Tour du Connétable, et par dessus tout la fière silhouette de la cathédrale Saint-Vincent. « Regardez la cathédrale, m'écrivait-il en 1892, quand je vins ici inaugurer avec vous, Monsieur le Maire, le gracieux monument de Le Sage ; elle m'émeut toujours lorsque j'y passe, mais c'est peut-être par réminiscence Dieu sait combien je l'admirais il y a soixante-dix ans ! »

Mais je ne surprendrai personne en disant que c'est encore son vieux collège qui lui parlait le mieux au cœur. Vous avez tous lu les pages exquises qu'il lui a consacrées. M. Allanic, qui connaît son histoire mieux que personne, prétend que Jules Simon a sensiblement exagéré les choses en le représentant comme un collège d'ignorants qui ne savaient qu'un peu de latin. Qu'il me permette de lui dire que tout est relatif en ce monde, l'ignorance comme le reste, et qu'en tout cas il ne faut jamais prendre au pied de la lettre les mémoires écrits à soixante ans d'intervalle par un homme réputé pour son esprit, parce que le regard, à cette distanee. n'aperçoit que les côtés saillants des choses et que l'esprit malicieux de celui qui raconte, pourvu que ces côtés saillants soient des bizarreries ou des ridicules, s'amuse ordinairement à les faire valoir. Or, vous savez que Jules Simon avait de l'esprit à revendre, mais c'était de l'esprit à la *Gil-Blas*, qui comprend tout, qui juge tout avec une indulgence qui n'exclut pas une tendance génénérale vers le bien et le vrai. Car il n'avait pas le fond méchant. Oh ! non ! tous ceux qui l'ont tant soit peu connu vous diront qu'il était la bonté même. Il a passé sa vie à faire le bien sous toutes les formes, mais quand il était en belle humeur, les mots sur ses lèvres prenaient à travers son sourire une couleur, un flamme, un aiguillon ailé qu'aucune expression ne saurait rendre. Pour expliquer certaines de ses fantaisies joyeuses. Renan disait qu'il y avait en lui du gascon. Jules Simon qui avait du sang lorrain dans les veines, puisque son père était des environs de Nancy. Jules Simon lui répondait que pour être gai, en Bretagne, il suffisait d'être Breton. Et il n'avait pas tort. N'est-ce pas Brizeux qui a dit :

> Hélas ! je sais un chant d'amour
> Triste et gai tour à tour !

Le caractère breton, comme le chant d'amour du poète de *Marie*, est fait précisément de tristesse et de joie, et je ne connais personne qui ait été plus triste et plus gai tour à tour et parfois tout ensemble, que le

grand Breton que nous honorons aujourd'hui. Jules Simon passait d'un sentiment à l'autre avec une facilité qui déconcertait les peintres et les photographes. Quand on entrait dans son cabinet, il avait toujours l'air accablé et souffrant ; la voix était couverte et comme éteinte, le regard enveloppé de je ne sais quelle brume. Mais pour peut qu'on le mît dans la conversation sur un sujet qui lui agréât, sa physionomie s'animait de proche en proche, et se métamorphosait comme par enchantement. Le regard s'allumait, la voix s'éclaircissait, le sourire — un sourire de femme ! — relevait malicieusement les deux coins de ses lèvres fines, et les mots jaillissaient comme d'un bouquet de feu d'artifice, en fusées. en pluie d'étincelles.

Ainsi donc, pour revenir à son article sur le Collège de Vannes, j'accorde volontiers que dans ces pages charmantes, il s'est amusé quelque peu aux dépens de certains professeurs dont le type, d'ailleurs, a complètement disparu. Mais est-on bien sûr qu'il ait tant exagéré en disant qu'il n'avait appris que du latin, à Vannes ? Le latin, cher monsieur Allanic, n'était pas sous l'ancien régime, c'est-à-dire en 1830, ce qu'il est aujourd'hui. Non-seulement on ne le traitait pas en suspect, mais il régnait en maître et en tyran dans les lycées et collèges. Comme il était la clef et la base de tout : des belles lettres, du droit, de la médecine et de l'Eglise, on pensait dans ce temps là qu'on n'en saurait jamais assez, et l'on n'avait pas tout à fait tort puisque, avec de bonnes études latines, si l'on n'arrivait pas à tout, on était du moins capable de tout. Et je ne sache pas que les écrivains contemporains de Jules Simon, les avocats, les chirurgiens et les médecins étaient de moins bonne qualité que ceux d'aujourd'hui. Remarquez que je ne fais pas en ce moment le procès des méthodes nouvelles, ce serait faire le procès de Jules Simon, qui a contribué plus que personne à les mettre en pratique. Non, je défends en ce moment les maîtres de Jules Simon en me souvenant des miens qui, pour être venus trente ans plus tard, n'en étaient pas moins de la même lignée qu'eux. Oni, Messieurs, j'ai commencé, moi aussi, mes études vers 1860, dans un petit collège de Bretagne où la discipline, les programmes et les moyens d'émulation ressemblaient, à s'y méprendre, à ee que nous savons du Collège de Vannes, en 1830. Le principal, qui n'était pas commode tous les jours, ne parlait pas en latin aux grands, comme M. Géhanno ; nous ne de jouions pas aux palets, comme dans la classe de M. Merpaut, avec les disques d'une pile de Volta — pour cette excellente raison qu'il n'y avait pas alors dans l'établissement le plus petit instrument de physique, mais nous avions le même système de chauffage économique ; on battait la semelle au milieu de la classe quand il faisait trop grand froid, et d'un bout de l'année à l'autre, nous étions partagés en deux camps qui s'affrontaient et se battaient à coups de thèmes et de versions. Il y avait à Ancenis les Croisés et les Turcs, comme à Vannes les Carthaginois et les Romains.

Chaque parti avait son drapeau qui passait à l'ennemi après deux grosses défaites et pour le rachat duquel on faisait des prodiges de valeur

— en latin, bien entendu. Et nous étions tous des forts en thème, et non contents d'apprendre par cœur des chants entiers d'Homère et de Virgile, nous jouions une ou deux fois par an, pour nous distraire en nous instruisant, des pièces de Sophocle et de Plaute dans le texte grec et latin, s'il vous plaît !... Que de temps perdu ! direz-vous. Oui et non. Il est certain qu'on aurait pu employer son temps à acquérir des connaissances plus pratiques, mais en serions-nous plus riches aujourd'hui ? Comme l'a très bien dit un poète qui vit encore : « l'inutile ici-bas est souvent le plus nécessaire ! » Pour ma part, loin de regretter les heures passées à ces exercices de mémoire, j'y songe toujours avec délices, parce que j'y ai gagné d'apprendre des centaines de vers qui, de loin en loin, se mettent à chanter en moi comme des oiseaux, et qu'à tout prendre, cette chanson en vaut bien une autre.

Mais vous pensez bien que si Jules Simon avait gardé malgré tout un si doux souvenir du Collège de Vannes, ce n'était pas à cause des choses plus ou moies surannées qu'il y avait vues. Il l'aimait surtout, sachez-le, messieurs, parce qu'il y avait commencé le rude apprentissage de la vie et que le pain qu'il mangeait chez Mme Le Normand, il le gagnait chaque jour en donnant, tous les matins de 6 heures et demie à 8 heures et tous les soirs de 6 heures à 7 heures, des répétitions à des camarades plus jeunes et moins avancés que lui.

Il a dit qu'en le voyant passer dans les rues, en hiver, avec sa petite lanterne et une pauvre veste d'indienne qui ne la protégeait pas contre le froid et la pluie, les braves gens de la ville éprouvaient pour lui une sorte de respect. Je le crois sans peine, le spectacle était si touchant ! Eh bien, messieurs, le respect qu'il inspirait à l'âge de quinze à seize ans aux habitants de cette ville, il ne cessa de l'inspirer jusqu'à la fin de sa vie, je ne dis pas à ses ennemis, il n'en eut jamais, mais à ses adversaires politiques les plus acharnés, car tout sénateur et académicien qu'il était, il travaillait à quatre-vingts ans comme un mercenaire — et la mort le surprit la plume à la main.

Certes, il aurait bien eu le droit de se reposer, après le travail énorme qu'il avait fourni et les services de toutes sortes qu'il avait rendus à son pays pendant plus d'un demi-siècle, mais comme il avait quitté les affaires publiques plus pauvre que lorsqu'il en avait pris la direction, comme il recevait tous les jours presque autant de demandes de secours que la maison des frères Rothschild et qu'il ne savait pas refuser, il fallait bien qu'il travaillât du matin au soir pour donner aux malheureux, à la veuve et à l'orphelin. On ne saura jamais, messieurs, ce qu'il y avait de tendresse et de pitié dans le cœur de ce sage de la Grèce.

Lorsque j'eus l'honneur de l'approcher, pour la première fois, il avait depuis longtemps fait son deuil du pouvoir, mais ce dont il ne pouvait se consoler, c'était de se voir renié par son propre parti pour être demeuré fidèle à des idées, à des principes qu'il avait défendus toute son existence. C'était en 1886. Je venais de fonder la *Revue de Bretagne et d'Anjou*, et

je cherchais à grouper autour d'elle toutes les intelligences et toutes les bonnes volontés. Je savais qu'il était Breton par l'*Affaire Nayl*, qui est un pur chef-d'œuvre, et j'avais pour sa personne presque autant d'admiration que pour son talent. Cependant je n'osai pas l'aller voir. Je lui écrivis. Il me répondit sur le champ une lettre si chaleureuse et si éloquente, que cette fois je me décidai à faire, un beau dimanche, l'ascension de son grenier de la place de la Madeleine. Le hasard ayant voulu que nous eussions en Anjou et en Bretagne quelques amis communs, la conversation prit tout de suite un tour si familier, qu'on eût dit deux amis qui, s'étant perdus, venaient de se retrouver. Je lui parlai du collège d'Ancenis où il avait failli débuter comme professeur ; il me parla de celui de Vannes où il avait achevé ses études, de son père, figure assez énigmatique, qui, après avoir mené une vie des plus aventureuses, avait abjuré le protestantisme pour être plus digne de la femme de son choix, et dont la raison sombra presque dans la ruine de son commerce. Il me parla de sa mère, qui fut trois fois sa mère, à qui il avait dressé tout au fond de son cœur une sorte de chapelle ardente et qu'il appela en mourant par deux fois, comme s'il l'avait vue lui tendre les bras de l'autre vie ! — Il me parla de sa sœur, la religieuse de Saint-Vincent de Paul, si naïve que, lorsqu'elle apprit qu'il était devenu ministre, elle crut qu'il s'était fait protestant !... Que vous dirai-je encore ? Il me parla de tous les coins de la Bretagne qu'il avait parcourus à pied dans sa jeunesse, de Saint-Jean-de-Brévelay, d'Uzel, de Pontivy, de Rennes, de tous ses camarades d'enfance, d'Audren de Kerdrel, des deux Guérin, de mon cousin Peslin qui, trouvant le *Discours de la Méthode* de Descartes écrit dans une langue trop archaïque, lui confia un jour qu'il était en train de le traduire en bon français pour en rendre la lecture plus agréable. Bref, il me dévida si bien l'écheveau de ses souvenirs, que je savais presque toute sa vie quand je le quittai. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'emportai avec moi la promesse d'un article. Je m'apprêtais même à la lui rappeler, quand il m'envoya quelques semaines plus tard son *Collège de Vannes en 1830*. Pour le coup tous les Bretons de Paris partagèrent mon orgueil et ma joie ; et quand il s'agit de nommer le président de notre Association, toutes les voix se portèrent sur lui.

Vous savez le reste, Messieurs. Ce n'est pas à vous que j'apprendrai ce qu'il a fait pour la Bretagne et que pendant dix ans il a été l'âme du grand mouvement littéraire et artistique d'où sortirent les statues de Brizeux, de Victor Massé, de Guépin, de Le Sage, de Joachim du Bellay, de Volney, etc., qui décorent aujourd'hui leurs villes natales ou d'adoption !...

Et voilà pourquoi, mon cher Maître, vous nous voyez rassemblés aujourd'hui en si grand nombre devant votre Collège en fête. Il était juste, en effet, qu'après avoir dépensé tant de bronze pour glorifier quelques-uns de nos grands hommes, on en gardât un peu pour vous.

Je vous avais promis de vous élever une statue dans votre ville natale.

En attendant que cette promesse soit remplie, voici que par nos mains pieuses votre image est suspendue comme un *ex-voto* à la grille du Collège qui est plus que jamais le vôtre, puisqu'il porte votre nom. Régnez-y sans partage, en souverain autoritaire et jaloux, et que votre esprit libéral éclaire et pénètre à jamais toutes les générations d'hommes qui auront l'insigne honneur de se former sous votre égide.

Oui, jeunes gens qui m'écoutez, inspirez vous des nobles leçons du grand éducateur qui a écrit le *Devoir* ! Vous ne sauriez trouver dans les temps anciens et modernes, de vie qui ait eu plus d'unité que la sienne et qui contienne de plus beaux exemples. Comme me l'écrivait hier encore un de vos aînés qui suivit les cours de Jules Simon à Paris, heureux ceux qui l'ont entendu et plus heureux encore ceux qui ont pu le fréquenter ! Il avait toutes les vertus qui font le parfait honnête homme et tous les courages qui font le grand citoyen. Jamais il ne recula, quoi qu'il pût lui en coûter, devant ce qu'il regardait comme son devoir. Mais il le faisait sans ostentation, comme une chose toute naturelle et toute simple. Deux fois seulement dans sa vie il l'accomplit solennellement et avec éclat, parce que les circonstances le commandaient. La première fois, ce fut après le coup d'Etat, dans sa chaire de la Sorbonne. Il brisa volontairement et résolument sa carrière pour ne pas ratifier par son mutisme ou par son vote le crime politique qui devait déchaîner tant de maux sur la France.

La dernière fois, ce fut sous la République, en plein Sénat, dans la discussion de la loi sur l'enseignement. Ce jour-là, s'il ne perdit pas sa situation politique, il sacrifia à ses principes le peu qui lui restait d'influence et quelques-unes de ses amitiés les plus chères. C'est à cette occasion que, pour résumer son opinion avec plus de force, il inventa dans un admirable mouvement d'éloquence la formule célèbre qui devint ensuite sa devise et qui, gravée par nos soins autour de son médaillon, lui fait aujourd'hui une auréole de gloire. N'oubliez jamais la leçon qui en découle. Quelle que soit votre ambition, quelle que soit votre carrière, sachez bien, jeunes gens, qu'elle est assez large et assez haute pour suffire à toutes les exigences sociales ; souvenez-vous que les trois termes dont se composent cette formule et cette devise, forment, eux aussi, un bloc indivisible Le jour en effet où il n'y aurait plus de Dieu, ce jour-là il n'y aurait plus de Patrie, et le jour où il n'y aurait plus de patrie, il n'y aurait plus de Liberté.

Après ce discours ont été lues les deux jolies pièces de vers suivantes :

Hommage à Jules Simon.

Voici que sur le seuil d'un Collège breton
Une pieuse main a fixé ton image,
Plus souriante et plus vivante qu'au fronton
D'un temple, et méritant bien qu'on lui rende hommage.

Quelques-uns de tes ans s'écoulèrent ici ;
Ces murs ont abrité, discrets, tes premiers rêves ;
Ta poitrine d'enfant aspirait, sans souci,
L'arôme des genêts et des prochaines grèves.

Fraîche tu retrouvais la trace de Brizieux
Parmi les écoliers du collège de Vannes ;
Et timide et craintif, tu vivais avec eux.
Dans l'instinctif effroi des longues caravanes.

Et pourtant tu devais t'échapper du doux nid,
Suspendre le monde au charme de tes paroles,
Et laboureur pensif de l'espace infini,
Répandre le bon grain dans les foules frivoles.

Philosophe précoce et jeune professeur
Tu devais sous ta lampe œuvrer jusqu'à l'aurore,
Pour que ton âme allât rejoindre une âme sœur,
Dans l'immense Paris qui l'ignorait encore.

Elève de Cousin, tu devais, comme lui,
Et d'un cœur plus ému, d'une âme moins étroite,
Montrer à ceux pour qui l'éclair divin a lui,
Le vrai, le beau, le bien, la route simple et droite.

Le Vrai, tu le cherchais avec ténacité.
Tu le trouvas. Ouvrant tes deux mains, toutes grandes,
Tu voulus, altéré de sainte vérité,
En faire à tes amis de superbes offrandes.

Le Beau t'apparut dans les livres de Platon,
Aux abeilles d'Hymète, aux doux sages d'Athènes
Tu l'avais demandé, mais le pays breton
T'en offrit aussi des images moins lointaines.

Le Bien fut ton égide et ton guide et ta loi,
Tu sus lui conformer l'œuvre et la vie entières ;
Ton front de grand penseur, homme de bonne foi,
Domine de très haut des têtes plus altières.

Ailleurs on t'honora certes avec raison ;
Dans l'Athènes moderne on dressa ta statue :
Si ta mémoire avait connu la trahison,
C'est que la voix du vieil honneur se serait tue.

Mais ici l'on te rend un culte familier.
L'hommage le plus simple est l'hommage suprême.
Le pur Breton de race et l'ancien écolier
Ne veut pas de l'encens mais accepte qu'on l'aime.

Olivier DE GOURCUFF.

***

L'homme illustre qui touche au déclin de la vie,
Ayant réalisé ses rêves de grandeurs,
Evoque longuement en son âme ravie
Et son enfance pauvre et ses jeunes ardeurs.

Ainsi Renan, vieilli dans les honneurs profanes,
Regrettait à Paris son cloître de Tréguier ;
Ainsi Jules Simon se revoyait à Vannes
Dans son ancien Collège en petit écolier.

Il se voyait là-bas au fond de l'Armorique,
Et ce cher souvenir lui ravissait le cœur,
Sous des prêtres pieux faisant sa rhétorique
Et donnant des leçons à des enfants de chœur.

C'étaient des jours bien longs, bien tristes, mais la Gloire
La Gloire illuminait les rêves de ses nuits,
Et la Muse, fidèle à sa chambrette noire,
Assise à son chevet, consolait ses ennuis.

Alors tout son Passé revivait dans son âme,
Il se voyait dictant aux hommes le *Devoir*
Et superbe tribun, que tout un peuple acclame,
Combattant pour le droit et montant au Pouvoir.

Il songeait, toujours plein de verve et d'espérance,
Le cœur jeune malgré rides et cheveux gris,
Que pour récompenser ses longs efforts, la France
Dresserait sa statue au centre de Paris.

Il se disait qu'alors dans son ancien collège
L'écho répéterait son nom avec orgueil,
Et que, pour l'acclamer, un immense cortège
De son pensionnat assiègerait le seuil...

Il est mort maintenant après sa tâche faite,
Derrière lui laissant un immortel renom,
Et nous avons gravé sur son Collège en fête,
En son honneur : « Ici vécut Jules Simon ».

Dominique CAILLÉ.

LE CENTENAIRE DE SAINTE-BEUVE

Le centenaire dont toute la presse s'occupe en ce moment sera célébré en même temps à Boulogne-sur-Mer, à Lausanne et à Liège.

A Boulogne-sur-Mer l'inauguration de la plaque commémorative posée par les soins du *Journal des Débats* sur la maison natale de Sainte-Beuve, sera présidée par M. Jules Claretie, et M. Jules Lemaître lira le discours que devait prononcer M. Ferdinand Brunetière, empêché par la maladie.

Cette plaque de bronze ornée du médaillon de Sainte-Beuve est l'œuvre du statuaire Vernier.

A Liège, les étudiants se sont cotisés pour faire les frais d'une plaque de marbre qui sera posée sur la maison de la rue des Anges ou Sainte-Beuve habita en 1848-49, pendant qu'il faisait son cours sur Chateaubriand, et c'est M. Gustave Lanson qui doit présider cette cérémonie.

A Lausanne, nous avons dit que sur l'initiative de M. Léon Séché, un comité s'était constitué pour élever un monument à Sainte-Beuve en souvenir du cours qu'il professa rue Port-Royal, durant l'hiver 1837-38.

Voici la composition de ce comité :

Président d'honneur : M. Camille Decoppet, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction Publique et des Cultes.

President : M. B. van Muyden, syndic de Lausanne.

Secrétaire : M. Paul Vallette, doyen de la Faculté des Lettres.

Trésorier : M. Henri Yaux, chef de la comptabilité à la Direction des Finances communales.

Membres du comité : MM. Paul Allenspach, directeur de la *Feuille d'Avis* ; Auguste Amann, président de la Société de Développement ;

Albert Biondet, directeur du Gymnase classique ; Henri Blanc, professeur, président de la Société Académique Vaudoise ; Arnold Bonnard, rédacteur au *Nouvelliste Vaudois* ; Félix Bonjour, directeur de la *Revue* ; Albert Bonnard, rédacteur à la *Gazette de Lausanne* ; Jean Bonnard, professeur de Langue et Littérature romanes à l'Université ; Philippe Bridel, professeur à la Faculté de Théologie libre ; Charles Burnier, professeur de Littérature Française à l'Université ; Dr Emile Dind, recteur de l'Université ; Louis Dupraz, directeur de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire : Louis Grenier, prorecteur de l'Université ; Paul Rochat, directeur de la *Tribune de Lausanne*.

En même temps qu'une souscription était ouverte à Lausanne en vue d'ériger un monument à Sainte-Beuve dans l'ancien bâtiment de l'Académie où eut lieu son cours, les *Annales Romantiques* en ouvraient une autre pour permettre aux administrateurs du *Port-Royal* de Sainte-Beuve d'apporter leur pierre à ce monument. Voici jusqu'à ce jour les souscriptions que nous avons reçues :

	Les *Annales Romantiques*	20 fr.
	Le *Mercure de France*	20
MM.	Jules Troubat	20
	Eug. Ritter, à Genève	10
	Ch. Ritter id.	10
	Le recteur de l'Universite de Genève	10
	Raisin, avocat, Genève	10
	Calmann-Lévy, éditeur	50
	Chéramy, avoué	20
	Emile Blémont, homme de lettres	20
	Latreille, professeur au Lycée de Lyon	3
	V. Giraud, professeur à l'Université de Fribourg	5
	G. Michaut, professeur à l'Université de Lille	5
	Ludovic Halévy, de l'Académie française	30
	Albert Sorel id.	10
	Hanotaux id.	10
	Jules Claretie id.	20
	Paul Deschanel id.	15
	Frédéric Masson id.	20
	Levasseur, administrateur du Collège de France	10
	Poincaré, député, ancien ministre de l'Instruction publique	20
	Colson, à Tournon (Seine-et-Marne)	5
	Pardy, ministre de Suisse à Paris	20
	Reinhold Dezeimeris, à Bordeaux	20
	Joseph Dumas, à St-Etienne	5
Mme	Veuve Duclaux (de l'Institut Pasteur)	10
Mlle	Amèlie Porchat, Lausanne	5
	Ensemble	413 fr.

La souscription sera close le 20 décembre. Nous prions ceux de nos lecteurs qui voudraient y prendre part, de nous envoyer leur offrande le plus tôt possible.

Le centenaire de Sainte-Beuve sera célébré à Lausanne le 23 décembre, jour anniversaire de sa naissance, avec beaucoup d'éclat. Voici le programme de la cérémonie :

A 11 heures : Séance dans l'*Aula* de la nouvelle Université. Discours du syndic, du chef du département de l'Instruction publique, du recteur de l'Université, du représentant de l'Académie française et de M. Léon Séché. Poésie de Sainte-Beuve dite par le professeur Scheler.

L'assistance se rendra ensuite à l'ancienne Académie où sera posée la plaque commémorative en l'honneur de Sainte-Beuve. Cette plaque de marbre blanc surmontée du médaillon en bronze du grand écrivain par M. Raphaël Lugeon, d'après le médaillon de David d'Angers, porte l'inscription suivante :

« Sainte-Beuve a professé à notre Académie de 1837 à 1838 son cours sur Port-Royal, origine du célèbre ouvrage qu'il publia avec cette dédicace : « A mes auditeurs de Lausanne. Pensé et formé sous leurs yeux, ce livre leur appartient. » — A ce souvenir, l'Etat, la ville de Lausanne, l'Université, la société académique, les admirateurs de l'illustre écrivain, ont consacré ce monument. »

Pour terminer, disons que l'ouvrage de M. Léon Séché sur Sainte-Beuve, édité par le *Mercure de France*, en est à sa 4e édition depuis un mois, et que la presse est unanime à en faire l'éloge.

L'Intermédiaire des Amis du Romantisme

Réponses.

I. — L'édition originale des Odes de Victor Hugo date de 1822 : *Odes et Poésies diverses*, par Victor-M, Hugo. Paris, Pélicier, place du Palais-Royal, n° 245, imprimerie de Guiraudet ; in-18. Un faux-titre contenant au verso le nom de l'imprimeur et le titre avec cette épigraphe : *Vox clamabat in deserto.*

En 1823, paraissent les *Odes*, par Victor-M. Hugo. Seconde édition augmentée de deux odes nouvelles. Paris, Persan, rue de l'Arbre-Sec, n° 22 ; Pélicier, place du Palais-Royal, n° 245 ; de Busscher, imprimeur ; in-18.

En 1824, les *Nouvelles Odes*, par Victor-M. Hugo. Paris, Ladvocat ; imprimerie de J. Pinard ; in-18. Une vignette-frontispice de Devéria. Le titre avec un fleuron et cette épigraphe : *Nos canimus surdis.*

En 1825, ce sont les *Odes*, par Victor-M. Hugo. Troisième édition. Paris, Ladvocat ; imprimerie de J. Pinard ; in-18. Une vignette-frontispice de Devéria. Toujours l'épigraphe : *Vox clamabat in deserto.*

Enfin, en 1826, paraît l'édition originale des *Odes et Ballades*, par Victor Hugo. Paris, Ladvocat ; imprimerie de J. Tastu ; in-18. Une vignette-frontispice de Devéria. Le titre contenant un fleuron, et, POUR LA PREMIÈRE FOIS, l'épigraphe :

Renouvelons aussi
Toute vieille pensée.

J. DU BELLAY.

UN SEUL volume de 238 pages, avec la table (pp. 237 et 238). Les *Odes* occupent les pages 1 à 142, et les *Ballades* 143 à 236. Les vers de du Bellay se réfèrent immédiatement au titre complet de l'ouvrage.

En 1828-29, les *Odes et Ballades* paraissent à nouveau, augmentées de l'*Ode à la Colonne* et de dix pièces nouvelles : mais, cette fois, en deux volumes in-18. Paris, Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9, Hector Bossange, quai Voltaire, n° 11 ; imprimerie de J. Tastu.

IX. — Je ne crois pas que l'on connaisse de façon certaine le nom de la femme qui a inspiré le *Sonnet d'Arvers*, mais la légende veut, et il y a bien des chances pour qu'elle soit vraie, que cette femme ait été la fille de Charles Nodier, qui fut mariée plus tard à M. Mennessier.

QUESTIONS NOUVELLES

X. — ROMANTIQUES NANTAIS. — Pourrait-on fournir quelques renseignements sur Adolphe Allonneau, l'auteur du volume de vers *Pastiches*, luxueusement édité par Mellinet ? J'ai entendu dire qu'il s'était occupé de théâtre et avait rédigé la chronique dramatique dans un journal d'art de Nantes. Mais à ce renseignement très vague se borne ce que je sais de sa personne qui me paraît, son talent aidant, mériter d'être mieux connue.

O. G.

XI. — UN MANUSCRIT DE BRIZEUX. — Il y a quatre ou cinq ans, un manuscrit de Brizeux renfermant des notes et un conte (intitulé je crois, la *Poule noire*) figura sur le catalogue d'un libraire de Paris. J'arrivai trop tard pour m'en rendre acquéreur, et je sus qu'un archéologue et érudit breton m'avait devancé. Je n'ai pas à révéler le nom de mon heureux rival. Je demande seulement si quelque bibliophile breton a connaissance de cette *Poule noire*, de Brizeux, conte en prose.

A. L.

XII. — PARENTÉ NANTAISE DE VICTOR HUGO. — Le très intéressant article du directeur de cette Revue sur les *Origines maternelles de Victor Hugo* autorise le président des Hugophiles à se montrer indiscret et à demander un supplément de renseignements sur la descendance de cette « nichée de tantes et de cousines » de Victor Hugo qui se trouvait au couvent des Ursulines de Nantes, en 1835. Quelque collaborateur nantais nous fixerait-il également sur la famille Pouponneau dont un représentant était beau-frère et collègue de René Le Normand au présidial de Nantes ? J'ai, pour ma part, connu dans mon enfance un M. Pouponneau, ancien avoué, qui avait beaucoup d'esprit et avait, sans doute, de qui tenir.

O. G.

XIII. — LE DÉBUT LITTÉRAIRE DE JULES SIMON. — Quelque bibliophile, lecteur des *Annales*, a-t-il jamais vu le livre de vers intitulé *Feuilles au vent* que Jules Simon ne se cachait pas d'avoir fait au début de sa vie et qu'il mit en dépôt chez le libraire Masgana, galeries de l'Odéon ? Le livre était signé Jules Simon-Suisse,

J. P.

AVIS A NOS LECTEURS

A partir de l'année 1905, les ANNALES ROMANTIQUES, à l'imitation de la REVUE DE LA RENAISSANCE, publieront en supplément, dans chaque fascicule, tout ou partie d'une œuvre rare ou inédite d'un écrivain romantique. Le format adopté pour ces publications, qui ne seront pas mises dans le commerce, mais réservées exclusivement aux abonnés des *Annales*, sera l'in-12 des premières éditions romantiques parues chez Pélicier et Ladvocat..

Nous commencerons par la réimpression des POÉSIES D'ELISA MERCŒUR, qui sont de toute rareté aujourd'hui ; après quoi nous publierons les POÉSIES D'ONDINE VALMORE, qui nous ont été révélées par M. Léon Séché dans le chapitre qu'il a consacré à la gracieuse fille de Marceline, au tome II de son *Sainte-Beuve*. Et à ce propos nous serions reconnaissants aux amateurs et collectionneurs d'autographes qui pourraient posséder quelques fragments manuscrits de l'écrin poétique d'Ondine, de vouloir bien nous les communiquer, afin que nous puissions grossir sa gerbe.

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN, BUZANÇAIS (INDRE).

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Sommaire du N° 1

Sommaire du N° 2

Sommaire du nº 3



